FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

ET LE

BARON DE BUNSEN

I.

LES AFFAIRES DE SUISSE ET LA PRINCIPAUTÉ DE NEUFCHATEL.

Aus dem Briefwechsel Friedrich Wilhelms IV mit Bunsen, von Leopold von Ranke, 1 vol. in-8°; Leipzig 1873.

Un célèbre historien allemand, M. Léopold de Ranke, vient de publier une correspondance extrêmement curieuse entre le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen, son ambassadeur auprès de la reine d'Angleterre. On sait quelle réputation a laissée le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV; esprit d'élite, âme profondément chrétienne, intelligence initiée à tous les secrets des lettres et des arts, il passait pour le caractère le plus irrésolu. Cette imagination enrichie par une culture si savante convenait peu, disait-on, au gouvernement d'un état comme la Prusse dans un temps de révolutions violentes et de problèmes hasardeux; les Prussiens de la Prusse et les Prussiens de l'Allemagne, je veux dire les partisans de l'unité germanique dans tous les états de l'ancienne confédération, lui reprochaient amèrement d'avoir manqué par timidité les occasions les plus favorables à leur cause. On aimait à le représenter comme un rêveur, bien plus, comme une sorte de mystique, artiste et docteur illuminé, qui ne songeait qu'à la restauration d'un moyen âge théocratique au moment où la ré-

volution, frappant aux portes de son palais, lui offrait la couronne d'un nouvel empire. Les lettres qui viennent d'être mises au jour modifient singulièrement ce portrait. Artiste, savant, chrétien, Frédéric-Guillaume était tout cela; il n'avait garde pourtant de se perdre dans ses rêves. Ce chimérique appréciait très nettement les choses réelles. La révolution de 1848, qui l'a si fort tourmenté, ne l'a point surpris. Sur ce point et sur d'autres, ses lettres nous fournissent les preuves d'une clairvoyance singulière. Quant à cette passion de l'unité, qui agite l'Allemagne entière depuis plus de soixante ans et dont nos politiques n'ont jamais voulu tenir compte, il la ressentait à sa manière aussi vivement que personne, n'ayant de scrupules qu'au sujet des voies et moyens.

On sait aussi quelle a été, dans l'histoire intellectuelle de notre siècle, la physionomie du baron de Bunsen. Comme historien et théologien, il a marqué sa place au premier rang. Disciple et collaborateur de Niebuhr, il est devenu maître à son tour dans la science profane comme dans la science sacrée. Soit par les découvertes qui demeurent attachées à son nom, soit par les discussions fécondes qu'il a provoquées, il a éclairé des périodes importantes du christianisme primitif. On a de lui une *Philosophie de l'histoire* que l'Allemagne n'a pas craint de comparer à la fois aux *Pensées* de Pascal et au *Cosmos* d'Alexandre de Humboldt, — aux *Pensées* de Pascal parce qu'elle renferme une apologie du christianisme aussi neuve que hardie, au *Cosmos* de Humboldt parce que l'auteur y déroule un large tableau du cosmos intellectuel et moral. Enfin son grand ouvrage sur la Bible est un monument de science et de foi qui semble défier les assauts de l'exégèse contentieuse. On connaissait les services que M. de Bunsen a rendus à la science, on connaissait aussi le rôle qu'il a joué dans la politique; on n'ignorait pas que, lié d'amitié avec Frédéric-Guillaume IV, il avait été, en face de M. Stahl et des conseillers absolutistes du souverain, le conseiller ardemment libéral, on se rappelait que, pendant de longues années, ambassadeur du roi de Prusse auprès de la reine d'Angleterre, il avait presque toujours soutenu les causes auxquelles s'intéressaient les puissances occidentales de l'Europe. Ce que nous n'avons pas su jusqu'en ces derniers temps, c'est que cet esprit si mesuré avait servi avec une passion impétueuse le dessein de livrer l'Allemagne aux Hohenzollern, c'est que cet esprit si libéral avait gardé contre la France toutes les haines de 1813.

Ces lettres, si intéressantes pour l'Allemagne, le sont plus encore pour nous par les révélations qu'elles nous apportent. Il ne suffirait pas toutefois de lire isolément le curieux volume de M. Léopold de Ranke; il faut le rapprocher des *Mémoires* de Bunsen ou plutôt de la vie de l'illustre diplomate racontée par sa veuve. Mme de Bunsen

était Anglaise; elle a donné, à la manière anglaise, une ample biographie de son mari tirée de ses papiers de famille, où abondent les pièces de tout genre, lettres, rapports, documens officiels et confidences intimes (1). Quelques années après, un écrivain allemand a traduit ces *Mémoires* et les a enrichis de documens nouveaux (2). Grâce à la correspondance mise au jour par M. Léopold de Ranke, rien ne manque plus au dossier. On peut dire en effet que ce livre est le complément indispensable de la biographie de Bunsen. Frédéric-Guillaume IV tient certainement une grande place dans les mémoires de son ami; sa figure ne pouvait pas y apparaître aussi vive, aussi originale, aussi passionnée que dans les lettres tracées de sa main. Les convenances n'avaient pas permis à Bunsen de donner ces lettres du roi à côté des siennes; il lui était même interdit d'en indiquer les vivacités, j'allais dire les violences. On voyait dans les *Mémoires* certaines émotions poignantes de l'ami du roi, on ne connaissait pas les paroles qui les avaient produites. Les voici dans le texte même, voici les demandes et les réponses, chacun peut suivre tous les incidens du dialogue. La personne du roi et celle du ministre, un peu effacées jusqu'ici sur la scène politique, prennent tout à coup dans ces disputes secrètes un relief extraordinaire. Écoutons-les parler, et, puisque nous entrons dans un monde qui n'est pas le nôtre, résignons-nous à entendre plus d'une fois un cruel langage. Il n'est pas inutile de découvrir à nu, même chez les meilleurs, chez les plus nobles représentans de l'Allemagne, les sentimens de haine qui, persistant après un demi-siècle malgré la transformation de toutes choses, ont préparé nos catastrophes.

La correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec Bunsen embrasse des sujets très divers. Elle commence en 1830; Frédéric-Guillaume n'était encore que le prince royal de Prusse, et c'est seulement dix années plus tard qu'il devait monter sur le trône. La dernière lettre, datée du mois de septembre 1857, a été écrite presqu'à la veille de la maladie qui l'a obligé de confier la régence à son frère. Parmi tant de sujets qui ont occupé les deux amis, il convient de choisir les plus importans, ceux qui ont fait éclater leurs dissentimens, leurs contradictions, leurs colères, sans jamais nuire à leur amitié, — ceux-là aussi qui nous permettent de voir le

(1) *A Memoir of baron Bunsen, late minister plenipotentiary and envoy extraordinary of his Majesty Frederic William IV at the court of Saint James, drawn chiefly from family papers by his widow Frances baroness Bunsen*, in two volumes, London 1868.

(2) *Christian Carl Josias Freiherr von Bunsen, aus seinen Briefen und nach eigener Erinnerung geschildert von seiner Wittwe. Deutsche Ausgabe, durch neue Mittheilungen vermehrt von Friedrich Nippold*, 3 vol. in-8°; Leipzig 1868-1871.

fond de leur pensée à l'égard de la France. L'affaire du *Sonderbund* et des cantons radicaux de la Suisse en 1847, affaire qui passionna si vivement Frédéric-Guillaume IV comme prince de Neufchatel, — le parlement de Francfort et la constitution d'un empire d'Allemagne offert à la Prusse par la démocratie germanique, — enfin la guerre de Crimée, l'abstention de la Prusse, et la démission de Bunsen qui eût voulu soutenir comme ambassadeur à Londres une politique tout opposée à celle du roi, voilà les trois événemens décisifs dans cette histoire. Je raconterai d'abord comment le jeune prince et le jeune savant se prirent l'un pour l'autre d'une affection si tendre; je dirai ensuite la longue bataille, toujours si amicale, quoique si vive, du souverain et de son ministre.

I.

Au mois de décembre 1822, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, accompagné de deux de ses fils, était venu visiter à Rome le pape Pie VII. C'était le moment où la politique de la sainte-alliance triomphait par toute l'Europe. Les puissances non catholiques étaient dans les meilleurs termes avec le saint-siége. Si le souverain pontife avait recouvré ses états après la chute de Napoléon, il le devait à la Russie, à la Prusse, à l'Angleterre, autant qu'à la France et à l'Autriche. L'année précédente, à la suite de négociations très attentives avec l'ambassade prussienne à Rome, Pie VII avait réglé par une bulle la situation des catholiques dans le royaume de Prusse. Ce n'était pas, à proprement parler, un concordat entre Rome et Berlin, c'était du moins une première ouverture qui promettait des relations plus étroites. Le roi Frédéric-Guillaume III s'était empressé de donner sa sanction à la bulle de Pie VII. Il ne s'en tint pas là; bien sûr de l'accueil qu'il trouverait auprès du pape, il désira lui rendre visite et s'entretenir directement avec lui des affaires ecclésiastiques de son royaume. C'est ainsi que Frédéric-Guillaume III se trouvait à Rome, au mois de décembre 1822, avec deux de ses fils, le prince Guillaume et le prince Charles.

Quand des souverains ou des princes venaient visiter Rome au temps où les papes y régnaient, il était d'usage que la cour du Vatican mît à leur disposition les plus habiles *ciceroni*, les meilleurs juges en matière d'art, les maîtres de l'archéologie païenne et chrétienne. Cette fois on n'eut pas besoin de s'adresser aux savans italiens; les deux *ciceroni* compétens entre tous se trouvaient au palais Caffarelli, à l'ambassade prussienne. Le premier, c'était l'ambassadeur lui-même, George Niebuhr, mauvais écrivain, historien systématique, mais érudit du premier ordre et initié à tous les

secrets de la science des monumens. Le second était un jeune conseiller de légation, Christian-Charles-Josias de Bunsen. Comme son maître Niebuhr, Bunsen était passionné pour les recherches historiques, et, sans négliger ses devoirs de diplomate, il pensait que sa grande affaire à Rome était l'étude de Rome. Il y habitait déjà depuis six ans. Né en 1792 dans une petite ville de la principauté de Waldeck, il avait consacré sa jeunesse aux plus fortes études. Son ambition était de renouveler l'histoire des religions afin de mettre en toute lumière la divine grandeur du christianisme; pour cela, il voulait relever en Allemagne les études orientales, qui n'étaient plus cultivées, disait-il, qu'à Londres et à Paris (1). Il avait eu un ardent désir de s'établir quelque temps à Calcutta, dans l'espérance d'y soulever un monde. Comme notre Eugène Burnouf, il aurait voulu s'emparer des clés de l'Orient. N'ayant pu réaliser ce projet, il s'était attaché à la fortune de Niebuhr, et c'était l'amour de la science qui avait fait de lui un diplomate. Il ne comptait pas du reste conserver longtemps son poste. Arrivé à Rome en 1816, il s'y était marié l'année suivante avec une jeune Anglaise, miss Waddington, dont la famille jouissait d'une haute estime en France comme en Angleterre, et qui lui apportait, avec tous les dons de l'esprit et du cœur, les avantages de la fortune. Assuré d'un bonheur sans nuage, délivré des soucis de l'existence, le jeune savant était bien décidé à se consacrer tout entier à ses études de prédilection. Le jour où Niebuhr prendrait sa retraite, et ce jour semblait proche, Bunsen avait résolu de renoncer à la diplomatie. Les incidens de sa vie devaient en décider autrement, et parmi ces incidens il faut signaler l'épisode du mois de décembre 1822, la visite faite à Pie VII par le roi de Prusse et ses deux fils.

Niebuhr eut naturellement l'honneur d'accompagner Frédéric-Guillaume III dans la ville éternelle, de lui en montrer les musées, les églises, les monumens sans nombre, tout ce que les siècles y ont accumulé de richesses et de ruines, tout ce qui faisait dire à notre vieux poète angevin Joachim du Bellay :

Rome vivant fut l'ornement du monde,
Et, morte, elle est du monde le tombeau.

Bunsen fut le *cicerone* des jeunes princes. Le plus âgé des deux, le prince Guillaume, avait vingt-trois ans; c'est celui-là même à qui la funeste guerre de 1870 vient de donner l'empire d'Allemagne. L'autre, le prince Charles, avait vingt-ans. L'aîné de la famille, le prince royal, celui qui devait être un jour Frédéric-

(1) Il écrivait cela de Berlin le 14 novembre 1815.

Guillaume IV, était resté à Berlin pendant que son père visitait l'Italie. Bunsen par son savoir et sa bonne grâce eut beaucoup de succès auprès des princes. Le roi lui-même eut avec lui plus d'un entretien sur des sujets qui lui tenaient fort à cœur, principalement sur la réforme de la liturgie dans l'église évangélique. Bunsen, ayant étudié cette question avec un zèle religieux que soutenait une science profonde des antiquités chrétiennes, était en mesure de répondre à toutes les demandes du roi. Le savant n'était pas toujours du même avis que son auguste interlocuteur; approuvé ou contredit, le roi était toujours charmé. Un soir, après un repas pendant lequel Bunsen, interrogé par le monarque, avait discuté avec lui sur son thème favori de l'organisation de l'église protestante, Alexandre de Humboldt, qui assistait au dîner, ne put s'empêcher de lui dire : « En vérité, j'ai été aussi surpris que satisfait de la manière dont vous parlez au roi. Vous résistez à ses idées sans le mettre de mauvaise humeur; je l'ai vu au contraire tout joyeux à la suite de cette conversation. » Le roi était si content de Bunsen qu'il lui laissa plus d'une marque de sa bienveillance avant de quitter Rome. Un jour, dans une excursion à Naples, il acheta tout exprès un beau vase étrusque pour en faire don au jeune savant; un autre jour, sans se douter que Bunsen songeait à quitter la diplomatie, il l'y attacha davantage en le nommant conseiller de légation (*Legationsrath*).

Il fut souvent question à la cour de Berlin de ce diplomate si savant, si pieux, si aimable, et qui, sans manquer à aucune convenance, gardait si bien son franc-parler. Ces récits devaient frapper l'imagination du prince royal. Il était, selon le mot de Montesquieu, *amoureux de l'amitié*. N'y avait-il pas dans le caractère qu'on lui dépeignait les choses les plus conformes à ses propres idées, celles qu'il aurait le plus de joie à trouver chez un ami, science, philosophie chrétienne, piété profonde, amour des arts, et par-dessus tout une respectueuse franchise? Il semble que le prince royal, sur la simple relation de son père et de ses frères, ait conçu pour Bunsen une sorte d'amitié idéale. Sans le connaître autrement, il lui écrivit « qu'il serait bien heureux, lui aussi, de l'avoir pour *cicerone* le jour où, réalisant un de ses vœux les plus chers, il ferait son voyage d'Italie. »

Ils ne se connurent personnellement que cinq années après, et ce fut une œuvre d'art qui leur en fournit l'occasion. J'emprunte ce curieux détail aux *Mémoires* publiés par M[me] de Bunsen. Une des premières madones de Raphaël, peinte en 1506 à Florence pour les Salviati, si puissans dans la république depuis la chute des Médicis, passa quelques années plus tard aux mains de la famille Colonna, quand les Salviati furent renversés à leur tour. C'est de là que lui

vient le nom sous lequel elle est connue aujourd'hui. La *madonna Colonna*, en 1827, appartenait à la duchesse de Lante, qui annonçait l'intention de la vendre. C'était le moment où se constituait le musée de Berlin. L'occasion parut bonne, et le prince royal d'une part, Bunsen de l'autre, se trouvèrent associés à cette affaire. Le prince se chargea de rassembler les fonds, Bunsen se chargea de la négociation diplomatique. Il fallait obtenir en effet l'autorisation de faire sortir de Rome la précieuse toile du Sanzio, et l'on pouvait craindre quelque résistance. Des deux côtés, tout réussit à merveille. Une fois maître du tableau, Bunsen se donna le plaisir de le porter lui-même à Berlin, heureux de l'offrir au prince royal pour l'anniversaire de sa naissance, le 15 octobre 1827.

Bunsen, on peut le dire, fut reçu à bras ouverts. Le froid et sec Léopold de Ranke affirme que le prince le reconnut immédiatement sans l'avoir jamais vu. Je suis persuadé pour ma part, après avoir lu ses lettres, que le cœur du jeune homme a dû voler au-devant de l'ami impatiemment appelé. L'année suivante, Bunsen étant retourné à son poste, le prince faisait à son tour ce voyage d'Italie qu'il désirait si fort, et il le faisait selon son vœu, sous la direction de son cher *cicerone*. Que de nobles études en commun! que de ravissemens! que de confidences! Frédéric-Guillaume, si bien préparé à cette visite de Rome par ses goûts et ses enthousiasmes, y passa des jours enchantés, grâce à ce commerce de deux âmes vraiment nées l'une pour l'autre. Interrogeant du même esprit les souvenirs du passé, ils s'élançaient d'un même cœur vers l'avenir. L'église évangélique était une de leurs plus vives préoccupations. Sur bien des questions d'ailleurs, le prince laissait entrevoir sa politique, politique chrétienne avant tout, fidèle à tous les principes bienfaisans et respectueuse de tous les droits. S'ils ne pensaient pas de même en toute chose, si le prince était plus attaché à la tradition légitimiste, le savant plus favorable aux innovations libérales, ces dissentimens allaient se perdre dans une parfaite communauté d'inspirations religieuses. Quand le prince royal quitta Rome au mois de novembre 1828, Bunsen l'accompagna jusqu'à Vérone. Ils s'étaient promis de s'écrire souvent, de se communiquer toutes leurs pensées, et c'est à cette date en effet que s'ouvre la longue correspondance de Bunsen avec le prince. Si le prince parut d'abord moins empressé, sa première lettre, datée du 22 avril 1830, montre bien qu'il ne mérite pas le reproche d'indifférence. A la façon dont il s'accuse, on voit qu'il est d'avance pardonné.

« Mon très fidèle Bunsen,

« C'est bien le nom qu'il faut absolument que je vous donne, par opposition avec moi, qui le mérite si peu. Vous m'avez écrit si constam-

ment, si fidèlement, et quelles lettres! de l'une à l'autre l'intérêt allait croissant toujours. Et moi! voilà bientôt un an et demi que j'ai pris congé de vous, le cœur bien serré, à Vérone, *alle duo torri presso santa Anastasia,* et je n'ai pas encore pris la plume pour vous adresser des paroles amies. Elles sont là pourtant qui remplissent mon cœur et se pressent sur mes lèvres, impatientes d'aller à vous, cher Bunsen. Riez, je vous en supplie, si je vous répète aujourd'hui encore que je vous suis reconnaissant du fond du cœur de tout ce que vous avez fait pour moi dans la Rome éternelle et sur la terre d'Italie; il faut pourtant que je vous le dise, car cela m'étouffe.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Quelques semaines après, il rendait compte à Bunsen d'un projet qui les intéressait vivement tous les deux. Le palais où était établie à Rome l'ambassade prussienne appartenait au duc de Caffarelli; il s'agissait d'en faire l'acquisition. Le prince royal ne cessait de harceler à ce sujet les lenteurs du ministère, et, parlant à Bunsen de ses espérances, il terminait sa lettre par ces mots : « quelle joie, si un heureux destin me ramène à Rome, quelle joie d'y trouver un foyer qui soit à nous et des amis *in maximis,* quelle joie d'y prier avec eux *in san Salvatore soprà Giove!* O divin songe d'une nuit d'été! »

Entre ces deux premières lettres du prince (avril et mai 1830) et le jour où il montera sur le trône s'étend une période de dix années, période agitée, tumultueuse, qui va renverser le système de la sainte-alliance et fournir aux deux amis les plus graves sujets de méditations politiques. Accoutumés que nous sommes à juger les événemens de juillet 1830 d'après le sentiment presque général de la France, nous ne tenons pas assez compte du point de vue où se plaçait l'Europe pour les apprécier. Les esprits les plus modérés parmi nous y voyaient une révolution, regrettable peut-être, mais rendue inévitable par la faute du roi Charles X, et qui, après tout exempte de violences, avait été tout ensemble réparée et honorée par des monarchistes amis de la liberté comme de l'ordre public. En Russie, en Prusse, en Autriche, en Bavière, dans tous les états secondaires de l'Allemagne, on y voyait surtout une reprise du mouvement révolutionnaire arrêté en 1815 par la victoire de la coalition, le congrès de Vienne et la sainte-alliance. Telle fut l'impression des personnages auxquels est consacrée cette étude. Niebuhr se représentait déjà l'Europe en feu, la révolution déchaînée, la civilisation chrétienne frappée au cœur; on affirme qu'il en est mort. « Il est mort comme Burke, écrit Bunsen à Brandis le 22 janvier 1831, il est mort comme Pitt après Austerlitz et la chute de l'empire d'Allemagne; il aurait pu s'approprier ses der-

nières paroles : *oh! my country!* » Le prince royal ressentait les mêmes anxiétés, et Bunsen, qui reviendra plus tard avec tant de confiance aux idées libérales, s'attendait aussi aux crises les plus funestes. En se confirmant l'un l'autre dans ces idées, ils s'efforçaient d'y échapper par l'étude. C'est le moment où Bunsen s'occupe de fouilles archéologiques à Rome pour le compte de son ami; Frédéric-Guillaume le presse de questions sur le forum, sur la colonne trajane, sur la topographie de la vieille ville et de la ville des césars. Il a besoin de ces distractions, écrit-il à Bunsen le 30 avril 1836, « car tout lui apparaît à Berlin sous un jour sombre et misérable. » Savez-vous ce qui lui donne cette humeur noire? il vient d'apprendre que les princes d'Orléans vont arriver à Berlin pour les manœuvres du printemps; il ajoute : « A Vienne aussi, on les attend à bras ouverts. Tout cela m'est si dur que j'en pleurerais. »

L'histoire impartiale a raconté le voyage des princes d'Orléans à Berlin en 1836, elle a dit le cordial accueil qu'ils reçurent, les succès qu'ils obtinrent, succès de si bon aloi que le roi de Prusse voulut contribuer de sa personne aux négociations qui amenèrent le mariage du duc d'Orléans avec une des plus nobles princesses d'Allemagne. On savait tout cela; savait-on aussi que des sentimens tout opposés avaient pu se faire jour chez le prince royal, élève si respectueux de son père, et plus tard si fidèle continuateur de sa politique? C'est aujourd'hui seulement que ces révélations nous arrivent (1). Il est bon d'en prendre note, ne fût-ce que pour compléter le tableau dont nous ne possédions qu'une partie. Si ces détails n'intéressaient qu'une personne ou une famille, ce ne serait

(1) M. Guizot avait fait allusion dans ses *Mémoires* à ces dispositions des cours allemandes; mais les expressions si mesurées dont il se sert ne laissaient pas soupçonner la violence des sentimens exprimés ici par le prince royal de Prusse. Voici les paroles de M. Guizot; il est question de la mort du duc d'Orléans le 13 juillet 1842 et de la part que les cours étrangères prirent au deuil de la famille royale : « En Allemagne, dans son voyage à Berlin et à Vienne, M. le duc d'Orléans, par l'agrément de sa personne et les qualités de son esprit, avait surmonté des préventions peu bienveillantes et laissé un souvenir populaire; mais les grandes cours du continent, et la plupart des petites à leur exemple, n'avaient pas cessé d'avoir peu de goût pour le roi Louis-Philippe et pour tout l'établissement de 1830, régime libéral issu d'une révolution. On se plaisait à lui témoigner des froideurs frivoles, à énumérer ses embarras, à douter de son succès. Seulement, quand l'inquiétude sur sa solidité devenait un peu sérieuse, elle ramenait la justice et le bon sens, et l'on s'empressait alors à lui donner les marques d'un prudent intérêt. Dès qu'ils apprirent la mort de M. le duc d'Orléans, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, tous les souverains de l'Europe adressèrent au roi son père leurs lettres autographes de condoléance, quelques-unes sincèrement émues. » *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. VII, p. 16. — Évidemment M. Guizot ne savait pas que le prince royal de Prusse, en 1836, avait peine à retenir des *pleurs de rage* en voyant les princes d'Orléans venir en visite à Berlin.

pas à nous de les relever; ils appartiennent à l'histoire, puisqu'ils indiquent la persistance ou plutôt le continuel renouvellement des sentimens de haine que les cœurs les plus généreux nourrissaient contre nous. Si les meilleurs pensaient ainsi, que devaient faire les autres?

Bunsen était si intimement d'accord avec le prince sur les points essentiels, il avait une telle admiration pour sa politique tout imprégnée de sentimens chrétiens, qu'il le considérait dès lors comme le représentant de la vérité sur le trône. Il était persuadé que l'avénement de Frédéric-Guillaume IV serait le début d'un âge d'or. Il lui donna en 1837 une curieuse preuve de son enthousiasme. Le prince était tombé malade; dès que la nouvelle en vint à Rome, fort exagérée sans doute par la sympathie même que Frédéric-Guillaume inspirait, on devine quelles furent les anxiétés de Bunsen. Le prince mort, que d'espérances à jamais perdues! Il est difficile de ne pas se rappeler ici Fénelon et le duc de Bourgogne; avec l'ami de Bunsen, c'était tout un avenir, tout un monde qui descendait au tombeau. Heureusement rassuré après quelques semaines, Bunsen voulut chanter sa joie, et il composa en l'honneur de son ami un poème intitulé *Astrée*. Voltaire a pu dire de sa voix moqueuse :

Regrettera qui veut le bon vieux temps,
Et l'âge d'or et le règne d'Astrée,
Et les beaux jours de Saturne et de Rhée,
Et le jardin de nos premiers parens,

la raillerie du mondain n'empêche pas que tous les nobles cœurs et tous les esprits poétiques ne se soient représenté à l'origine des choses un état d'innocence, un paradis de justice. Illusion ou non, c'est le sentiment de l'humanité. Sous une forme ou sous une autre, tous les peuples ont chanté « l'aimable simplicité du monde naissant. » Une des plus belles figures nées de cette croyance universelle, n'est-ce pas Astrée, fille de Jupiter, qui faisait régner la justice parmi les hommes, et qui, une fois la justice méconnue, s'envola vers le ciel? Astrée connaît le culte du prince royal pour l'éternelle justice, elle sait que son règne sera le règne du droit, et c'est elle qui vient rassurer son ami. Au milieu des souvenirs de l'ancien monde, appliqué à en retrouver les inspirations premières et la gracieuse adolescence, Bunsen ne faisait pas œuvre de pédant le jour où il évoquait Astrée; il personnifiait tout naturellement ses idées dans une des images qui l'entouraient. Sa maison était située sur les hauteurs du Capitole; c'est là qu'il eut cette *vision*, comme il l'appelle, le 22 janvier 1837. « Bien que j'aie quitté la terre, lui dit la déesse, je la surveille du haut des cieux, et j'ai toujours l'espoir d'y redescendre. J'y suis redescendue, quand vous avez re-

conquis votre indépendance en combattant pour le roi et la patrie. Oh ! les beaux jours ! un âge de justice semblait se préparer; mais bientôt parut une génération impie qui détruisit les semences fécondes. Chacun réclame des droits, nul ne songe au droit. La liberté qu'ils veulent est la liberté sans Dieu. Ils appellent la vie et embrassent la mort. Rassure-toi pourtant; la justice que j'aime, ma justice idéale vit encore dans deux cœurs, le cœur du roi et le cœur de son fils. C'est pour ce fils que le père brave les tempêtes, afin de lui conserver le trône libre. C'est ce fils un jour qui donnera la liberté à ses peuples. Il protégera tout ce qui est grand, il élèvera tout ce qui est humble, il s'appuiera sur le passé pour assurer l'avenir, il prendra toutes les pierres vénérables des anciens âges pour construire la cathédrale de la jeune liberté. » C'est là certainement une glorification de l'esprit de la sainte-alliance; remarquons-y cependant cet appel aux innovations où percent déjà les causes de dissentiment qui éclateront si vivement par la suite.

Le singulier poème que nous venons d'analyser porte ce titre : *Astrée, vision que j'ai eue au Capitole le 22 janvier 1837, écrite le 18 avril et remise au prince royal à Sans-Souci le 19 août.* Bunsen avait été mandé à Berlin au mois d'août 1837 pour des affaires très compliquées où la justice primitive d'Astrée aurait eu grand'peine à se reconnaître. Il s'agissait d'un conflit entre le gouvernement prussien et la cour de Rome au sujet de l'archevêque de Cologne. Tant que le système de la restauration n'avait pas subi d'atteinte, il n'y avait eu que de bons rapports entre Rome et la Prusse. On se rappelle la visite de Frédéric-Guillaume III à Pie VII en 1822. Léon XII, successeur de Pie VII en 1823, et Pie VIII, qui remplaça Léon XII en 1829, continuèrent ces relations amicales auxquelles M. de Bunsen contribua très utilement par sa déférence et sa bonne grâce. Ce protestant évangélique était tout à fait une *persona grata* auprès du Vatican. Après 1830, les choses changent de face. Il n'y avait pas de concordat entre la Prusse et le saint-siége, il n'y avait qu'un bref de Pie VII, lequel, accepté avec bienveillance par le roi Frédéric-Guillaume III, demandait de part et d'autre un grand esprit de conciliation. La politique romaine a souvent excellé dans cet art des tempéramens qui préviennent les brusques ruptures; souvent aussi elle a risqué des luttes ouvertes. Le conflit engagé entre la Prusse et Rome au sujet des mariages mixtes avait été évité pendant bien des années sous les pontificats de Pie VII et de Léon XII. Le tumulte d'idées qui suivit la révolution de juillet obligea le pape Grégoire XVI à maintenir plus résolûment ses droits, en même temps qu'elle amenait le roi de Prusse, si modéré d'ailleurs, à tenir plus compte qu'auparavant des exigences de l'esprit public. La querelle s'envenima. L'archevêque de Cologne fut emprisonné.

Cette violence, qui souleva l'Europe, et qui fut même si vertement blâmée par les protestans évangéliques du royaume de Prusse, rendait les négociations impossibles. Le pape déclara qu'il n'accepterait aucune discussion tant que l'archevêque ne serait pas replacé sur son siége. Chargé de débrouiller à Rome une affaire si gravement compromise à Berlin, M. de Bunsen y employa un esprit de conciliation que les circonstances ne comportaient plus. Il déplut à tout le monde : la chancellerie romaine l'accusait de duplicité, la bureaucratie berlinoise l'accusait de trahison. Seul, le prince royal soutint énergiquement son ami envers et contre tous. Il était désolé de la mesure dont l'archevêque de Cologne avait été victime; cette brutalité le blessait dans ses convictions les plus chères, car il avait imaginé tout un système d'après lequel il voulait faire vivre l'église et l'état indépendans et respectueux l'un de l'autre au sein d'une bienfaisante union. Persuadé que Bunsen avait agi dans le même esprit, lui reprochant tout au plus certaine inexpérience de conduite et quelques maladresses de langage, il le défendait auprès du roi au risque de paraître ami plus fidèle que sujet dévoué, il le défendait surtout contre les *faiseurs* du ministère. Voilà un terme bien irrévérencieux appliqué aux ministres prussiens; hâtons-nous de prévenir que nous l'empruntons au prince royal de Prusse. Et qu'on ne dise pas que nous avons pu l'exagérer en le traduisant; nous n'avons pas eu à le traduire, le prince s'est servi lui-même de l'expression française afin de lui laisser toute sa force. Il est vrai que ces irrévérences se trouvent dans une missive toute secrète, et, comme dit le prince, *condamnée au feu*. On doit donc des remercîmens à l'empereur d'Allemagne qui, en confiant à M. Léopold de Ranke la publication de ces curieuses lettres, n'a pas fait d'exception pour celle-ci. La sentence de mort n'a pas été exécutée, nous profitons de ce bénéfice sans trop de souci pour les *faiseurs*. Voici un extrait de la lettre du prince :

« Je n'ai pas besoin de vous dire que ces lignes, tracées dans l'esprit le plus strictement confidentiel et par suite avec une franchise sans ménagement, sont condamnées à périr de la mort des hérétiques. Vous les brûlerez, et le plus tôt sera le mieux. — A mon avis, la façon dont a été conduite ici l'affaire de Rome et de Cologne est si mauvaise, si misérable, si dépourvue de réflexion et de sens, qu'on ne saurait rien imaginer de pire. Hélas ! s'il n'y avait que cela, je pourrais encore me consoler (avec une forte dose de légèreté, il est vrai) en pensant que je ne pouvais rien attendre, et qu'en réalité je n'attendais rien autre chose de nos *faiseurs*. Mais le roi, cher ami, vous avait donné ses pleins pouvoirs, et en vous les donnant il sentait bien qu'il autorisait chez nous les meilleures espérances. Voilà ce qui m'enlève toute consolation. Ce

que je vous annonçais d'avance quand nous causions sur le sofa rouge est arrivé comme je vous l'avais dit. Que le roi vous ait conféré cette autorité de plénipotentiaire, c'est ce que ne vous pardonneront jamais nos *faiseurs* sans principes et sans idées. Il fallait donc absolument faire en sorte qu'aucune de vos paroles ne fournît des armes contre vous, il fallait vous mettre à l'abri de leurs attaques, puisque vous occupiez une position qui menaçait tant leur incapacité. Je vous disais tout cela d'avance sur le sofa rouge, et encore une fois tout est arrivé comme je l'avais prévu. Je viens de juger sans ménagemens la conduite qu'on a tenue ici; il faut aussi, très cher Bunsen, que je juge la vôtre. Le reproche que je vous fais, c'est de ne pas avoir assez pris garde à la situation des choses à Berlin, aux ressentimens implacables que la confiance du roi devait exciter contre vous, et de ne pas avoir en conséquence suffisamment pesé les termes de vos rapports et de vos notes. C'est cela que je blâme, et nulle autre chose. Votre victoire dans la chancellerie d'état avait multiplié ici les colères et les craintes des ambitieux. Aux yeux de certaines personnes, vous étiez un conquérant, comme Frédéric avant la bataille de Collin. On avait besoin que la bataille de Collin fût gagnée contre vous. On ne pouvait se servir pour cela que de vos propres fautes; vous n'avez pas senti assez profondément *que les absens ont tort*... Moi seul, j'ai eu le courage de vous défendre, ou plutôt de défendre la juste cause. Tout ce que j'y ai gagné, c'est la réputation d'un homme qui sacrifie les intérêts de l'état à ceux de son ami. Et en vérité j'ai vu là se réaliser l'impossible; il y a eu des instans où j'étais fâché d'être votre ami, car mon amitié pour vous affaiblissait à elle seule tous mes argumens en faveur d'une cause que j'avais tant à cœur de sauver! Au reste, votre conduite dans l'ensemble et dans le détail, votre note d'Ancône (que je trouve seulement un peu longue), votre seconde note de Rome, votre négociation avec Lützow, etc., tout cela, je ne me contente pas de l'approuver, j'ose dire que je vous aurais sévèrement blâmé si vous aviez agi autrement, et que toutes vos propositions sont conformes aux principes les plus purs. C'est pour moi un besoin et un bonheur de vous le dire. Maintenant écoutez mon conseil pour l'avenir, et laissons un instant le passé, puisque nous ne pouvons rien y changer, — car enfin je ne puis blanchir les nègres, et il me serait aussi difficile de donner à nos illustres hommes d'état le goût d'une politique noble et sage que de les guérir de leurs transes mortelles à l'idée d'une action et d'un langage énergiques.

« Venez à Berlin quand vous quitterez Rome. Ne renoncez pas à profiter de votre congé pour aller en Angleterre; mais, au lieu de vous y rendre directement, passez par ici, et, je vous en prie, restez-y quelque temps, quinze jours ou un mois. Il faut que vous parliez au roi lui-même et que vous regagniez du terrain. Venez vite, montrez-vous avec cette modestie et cette franchise qui vous appartiennent, écoutez et ré-

pondez. Le roi seul tient encore à vous; il a défendu de vous compromettre. Si on le fait, ce sera contre sa volonté, par une sorte d'escamotage, au moyen d'allusions dont les termes auront été perfidement choisis, de manière que le roi n'y trouve rien de compromettant pour vous. Je vous dis cela après y avoir bien réfléchi. Et maintenant adieu. Que Dieu vous conduise *vers nous*, et encore et toujours encore *vers nous*.

« Le Seigneur soit avec toutes vos actions. A vous de cœur dévoué,

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Bunsen ne pouvait plus rester à Rome. Pie VII, Léon XII, Pie VIII, l'avaient traité avec une bienveillance particulière; Grégoire XVI fit savoir à la cour de Prusse qu'il ne pourrait plus avoir de relations avec lui. Aucune explication, aucune justification, dit avec tristesse la veuve du diplomate, ne put triompher des défiances irritées du souverain pontife. Bunsen partit donc, on se figure aisément avec quels regrets. Il y avait vingt-deux ans qu'il habitait la ville éternelle; c'est là qu'il s'était marié, qu'il avait travaillé avec Niebuhr, qu'il était devenu l'ami du prince Frédéric-Guillaume. Pendant vingt-deux ans, il avait été, selon l'expression d'Ampère, « non-seulement un des représentans de la Prusse auprès du saint-siége, mais l'ambassadeur de la science allemande auprès de l'antiquité. » Le jour où il quitta sa maison du Capitole, le 29 avril 1838, une foule d'amis, de voyageurs, de jeunes savans, accoutumés à trouver chez lui les encouragemens et les lumières, entourait sa voiture. Les adieux furent simples et touchans. On raconte qu'il dit en souriant à sa femme : « Nous allons nous chercher ailleurs un autre Capitole. » Deux ans après, son ami devenait roi de Prusse, et l'année suivante, au mois d'avril 1841, il était chargé de le représenter à Londres auprès de la reine Victoria.

II.

On a vu naître et grandir l'amitié du roi Frédéric-Guillaume IV et de M. de Bunsen; nous allons assister maintenant à leurs dissentimens sur un certain nombre de questions capitales. Si j'avais à raconter ici toute la carrière diplomatique de Bunsen, les six premières années qu'il a passées à Londres comme ambassadeur du roi de Prusse m'offriraient plus d'un curieux épisode. Les lettres rassemblées par sa veuve présentent un tableau animé de la société anglaise. Le voyage du roi de Prusse à Londres au mois de janvier 1842, la fondation de l'évêché prussien de Jérusalem, les relations de Bunsen avec les hommes d'état, les savans, les théologiens de l'Angleterre, forment une série d'épisodes où l'histoire de

notre temps peut recueillir d'intéressans détails. Si j'avais aussi à raconter dans son ensemble le règne de Frédéric-Guillaume IV, je serais inexcusable de passer sous silence les événemens qui en signalèrent les débuts, les espérances libérales du pays, les discours mystiques du roi, l'effervescence publique croissant d'année en année et avec elle un malentendu toujours plus grave entre le peuple et le souverain. Ce n'est pas le but qu'on s'est proposé ici; un sujet plus nouveau nous appelle, sujet assez désintéressé en apparence, mais singulièrement dramatique par la passion que le roi de Prusse y a portée. Il s'agit des affaires de Suisse en 1847 et de la part que Frédéric-Guillaume IV a été obligé d'y prendre comme prince de Neufchatel et comte de Valengin.

On sait par quelle suite de circonstances un des grands souverains de l'Europe possédait encore à cette époque une principauté enclavée au milieu des cantons de la Suisse et faisant partie de la confédération helvétique. Une principauté partie intégrante d'une république! un canton républicain gouverné par un prince! Le principe de ces contradictions qui semblent mettre deux mondes en présence est bien antérieur à 1789. Ce qu'il y a ici de plus surprenant, c'est qu'une telle anomalie, déjà si étrange avant la révolution, ait pu encore lui survivre. Elle devint même, comme on va le voir, beaucoup plus extraordinaire que par le passé. Pendant les guerres de la république et de l'empire, la bizarrerie même de la situation politique de Neufchatel lui avait fourni un moyen de se soustraire à des alternatives menaçantes; profitant de son caractère à double face, le canton-principauté sut échapper quelque temps au péril de prendre parti pour la France contre la coalition ou pour la coalition contre la France. Cette habileté de conduite ne l'empêcha point toutefois de subir la loi du vainqueur d'Iéna; la Prusse en 1806 dut céder à Napoléon la principauté de Neufchatel. Il est vrai qu'elle l'a reprise en 1814, et ce fut alors que la principauté, après avoir été jusqu'en 1806 un canton libre allié à un certain nombre d'autres cantons, fit complétement partie de la confédération helvétique. Voilà comment une des plus curieuses irrégularités de l'ancienne Europe se trouva consacrée et aggravée par les traités qui organisèrent l'Europe nouvelle.

Est-il besoin de dire que cette *irrégularité* ne choquait en rien l'esprit de Frédéric-Guillaume IV? L'ami de M. de Bunsen, si amoureux du moyen âge, voyait là une sorte de fragment des temps féodaux qui se tenait debout au milieu d'une société démocratique. Le spectacle assurément n'était pas fait pour lui déplaire. C'était comme une application visible de ses doctrines, une pièce justificative de l'*école historique*, comme l'appellent les Allemands, c'est-à-dire de l'école qui recommande les transforma-

tions lentes, continues, insensibles, en haine de cet esprit impatient (hélas ! nous le connaissons trop) qui croit ne pouvoir assurer sa marche en avant sans tout renverser derrière lui. Cette principauté de Neufchatel avait été dévolue à la maison de Hohenzollern par un héritage qui remontait à deux siècles. Le roi de Prusse avait pour ses sujets de Neufchatel une affection particulière. Le parti conservateur du canton lui inspirait une sorte d'admiration respectueuse et profondément tendre. Il y voyait des types d'honneur, de loyauté, de dévoûment, comme la Prusse n'en connaissait plus. Cette comparaison entre les Prussiens et les Neufchatelois, tout à l'honneur de ces derniers, reparaît plus d'une fois dans les lettres du monarque. Comment s'étonner de la vivacité avec laquelle Frédéric-Guillaume IV va juger les événemens de 1847? La cause du *Sonderbund* a beau prendre une apparence catholique, il n'hésite pas, lui, prince protestant, à déclarer qu'il ne s'agit pas ici d'une lutte entre les deux communions, ou plutôt, à l'entendre, catholiques et protestans n'ont qu'un seul intérêt, puisqu'ils sont les uns et les autres en présence d'un ennemi commun, le parti radical, dont la prétention est de déraciner le christianisme dans toute la Suisse.

Nous avons traversé tant de révolutions depuis le *Sonderbund* qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler en peu de mots l'origine et le caractère de la crise. En 1841, un mouvement radical appelle au pouvoir dans le canton d'Argovie les hommes du parti démagogique. Ce mouvement n'eût pas triomphé, si le canton d'Argovie n'avait pas subi d'influence extérieure; mais les démagogues de Suisse venaient d'organiser une stratégie presque infaillible : quand ils voulaient s'emparer d'un canton où radicaux et conservateurs se tenaient en échec, ils y portaient les forces de leur parti, convoquées pour cela de tous les points de la confédération. C'est ainsi que le canton d'Argovie, à la date que nous avons indiquée, devint la proie des radicaux. A peine installés au pouvoir, ils suppriment les établissemens religieux. C'était une atteinte flagrante au pacte fédéral, dont l'article 12 garantit « l'existence des chapitres et couvens, ainsi que la conservation de leurs propriétés. » La diète aurait dû réprimer immédiatement cette violation de la loi. Elle ne le fit pas. Que ce fût impuissance ou complicité, peu importe; les cantons catholiques se sentirent menacés et protestèrent énergiquement. Pour relever le défi du nouveau gouvernement d'Argovie, Lucerne appela les jésuites et leur confia l'éducation de la jeunesse. Cette réplique, imprudente peut-être, était fière et hardie; elle signifiait *chacun chez soi*. Les radicaux de toute la Suisse, ceux qui méprisent l'indépendance des cantons et prétendent imposer leurs doctrines au pays tout entier, ne se bornèrent

pas cette fois à employer contre Lucerne leurs moyens ténébreux, ils résolurent de lever des corps-francs et d'attaquer Lucerne à main armée. On vit alors, en pleine civilisation, 8,000 condottieri commandés par un chef nommé Ochsenbein, déclarer la guerre à un des cantons de la Suisse, sans que le gouvernement de la Suisse songeât à empêcher cette agression odieuse. Lucerne se défendit avec vigueur; les corps-francs d'Ochsenbein furent chassés à coups de fusil. Cependant la victoire de Lucerne n'assurait pas la sécurité des cantons catholiques. L'attitude de la diète ne cessait pas d'être inquiétante et l'entreprise qui venait d'échouer pouvait se renouveler au premier jour. Les pays menacés ne pouvaient plus compter que sur eux-mêmes. C'est alors que se forma une alliance défensive entre les cantons de Lucerne, d'Uri, de Schwytz, d'Unterwalden, de Zug, de Fribourg et du Valais. On l'appela *Sonderbund*, c'est-à-dire *ligue séparée* ou *fédération particulière*. En réalité, quels que fussent les termes de l'alliance conclue, il n'y avait là aucun traité contraire au pacte fédéral, aucun acte de séparation illégale. Les gouvernemens des petits cantons ne faisaient qu'exercer un droit naturel et remplir un devoir impérieux; ils avaient certainement le droit et le devoir de se concerter pour leur défense, puisque le gouvernement de la patrie commune ne les protégeait plus. La défaite des corps-francs d'Ochsenbein par le général de Sonnenberg, commandant des troupes de Lucerne, avait eu lieu le 1er avril 1845. Après bien des agitations, dont le détail n'appartient pas à ce récit, M. Ochsenbein, envoyé à la diète par les radicaux de Berne, était devenu en 1847 président de la confédération. Le dénoûment de la crise approchait. Le chef battu des corps-francs allait prendre sa revanche en subjuguant les cantons catholiques au nom de la Suisse, comme un chef d'état soumet des provinces rebelles.

Tel est, dans ses traits principaux, le résumé de cette histoire (1).

(1) Aux lecteurs qui désireraient plus de détails sur l'histoire du *Sonderbund*, nous signalons deux études publiées ici même par M. Adolphe de Circourt et par M. le comte d'Haussonville. M. de Circourt a exposé avec précision l'état des partis et l'enchaînement des faits (*la Suisse en 1847. Des Révolutions et des partis dans la confédération helvétique*, voyez la *Revue* du 15 mars 1847); — M. le comte d'Haussonville, jugeant les choses du dehors, s'est attaché à faire connaître le rôle de la politique française dans cette grave question (*De la politique extérieure de la France depuis 1830. Rapports de la France avec la confédération helvétique. Affaires de Suisse jusqu'à la révolution de février*, livraison du 1er février 1850). M. de Circourt nous révélait des complications dont le dénoûment n'était pas encore connu; M. le comte d'Haussonville, écrivant trois ans plus tard, avait en main toutes les pièces et embrassait de plus haut l'ensemble des événemens. Tous les deux, malgré la différence des points de vue, ont protesté contre les violences qui ont rendu nécessaire de 1845 à 1847 la formation de la *ligue séparée*.

On comprend que le roi de Prusse ait suivi de tels événemens avec l'anxiété la plus vive. Protestant des plus zélés, il était chrétien par-dessus tout; il sentit bien que ces agressions démagogiques étaient dirigées contre le christianisme. Lors même que ses nobles sentimens ne l'eussent pas attaché dès le début de la lutte à la cause des catholiques injustement frappés, il n'aurait pas tardé à s'apercevoir qu'il était menacé dans ses amis de Neufchatel. Est-ce que les pasteurs les plus respectés de Genève et de Lausanne, est-ce que le représentant le plus illustre du protestantisme évangélique en Suisse, M. Alexandre Vinet, n'ont pas été opprimés en 1847 par les mêmes hommes qui poursuivaient le *Sonderbund?* La haine du *Sonderbund* n'était qu'un masque; le radicalisme s'attaquait plus haut. De 1841 à 1847, depuis la suppression des couvens d'Argovie jusqu'à la déroute du *Sonderbund* et bien au-delà encore, le prince de Neufchatel n'a cessé de voir dans les troubles de la Suisse un immense danger pour la civilisation chrétienne; il désirait ardemment l'intervention de l'Europe.

Les grandes puissances étaient très partagées sur la conduite à tenir. Au mois de mai 1845, après l'attaque de Lucerne par les corps-francs, comme la défaite d'Ochsenbein, loin de terminer le conflit, présageait au contraire des luttes plus violentes, M. Guizot voulut connaître les intentions des divers cabinets. Il leur adressa une série de questions nettes et précises. Le roi de Prusse étant le plus directement engagé dans la question, M. Guizot avait écrit d'abord au marquis de Dalmatie, notre ministre à Berlin : « Si la guerre civile commence révolutionnairement en Suisse, nous ne devons, je crois, rien faire, ni même nous montrer disposés à rien faire avant que le mal se soit fait rudement sentir aux Suisses. Toute action extérieure qui devancerait le sentiment profond du mal et le désir sérieux du remède nuirait au lieu de servir. En aucun cas, aucune intervention ministérielle isolée de l'une des puissances ne saurait être admise, et quant à une intervention matérielle collective des puissances, deux choses sont désirables : l'une, qu'on puisse toujours l'éviter, car elle serait très embarrassante; l'autre, que si elle doit jamais avoir lieu, elle n'ait lieu que par une nécessité évidente, sur le vœu, je dirai même sur la provocation d'une partie de la Suisse recourant à la médiation de l'Europe pour échapper à la guerre civile et à l'anarchie. Nous n'avons donc, quant à présent, qu'à attendre; mais en attendant nous avons besoin, je crois, de nous bien entendre sur cette situation et sur les diverses éventualités possibles, car il ne faut pas que, si la nécessité de quelque action ou de quelque manifestation commune arrive, nous soyons pris au dépourvu. Parlez de ceci confidentiellement au baron de Bülow. Je n'ai pour mon compte aucune idée

arrêtée, aucun plan à proposer; mais je désirerais savoir ce que pense des chances de cet avenir suisse le cabinet de Berlin (1). »

Cette question soumise confidentiellement au cabinet de Berlin fut adressée de la même manière aux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg. M. Guizot a raconté dans ses mémoires l'effet qu'elle produisit à Vienne; il a dit avec quel empressement M. de Metternich l'avait accueillie, essayant d'entraîner le gouvernement français dans une action beaucoup plus prompte et plus ardente qu'il ne convenait à sa politique. M. de Metternich, très occupé alors des dangers qui menaçaient l'Autriche en Italie, n'eût pas été fâché de mettre sur les bras de la France une grosse affaire qui ne lui aurait pas laissé le loisir de donner toute son attention aux complications italiennes. M. de Bois-le-Comte, ministre de France à Berne, quoique très d'accord au fond avec M. de Metternich sur la nécessité d'une action commune à exercer en Suisse, avait parfaitement démêlé et signalé à M. Guizot les motifs intéressés du ministre autrichien (2). Tout cela est exposé par l'illustre homme d'état français avec de nombreux détails si heureusement choisis, si habilement mis en œuvre, que l'intérêt ne se ralentit pas un instant; comment donc se fait-il que la réponse du cabinet de Berlin aux questions posées dans la lettre de M. Guizot n'y soit pas indiquée?

Un peu plus loin, au sujet de l'attitude équivoque de l'Angleterre, quand le moment est venu pour toutes les puissances d'agir diplomatiquement en commun pour arrêter la guerre civile en Suisse, M. Guizot mentionne en passant le vif mécontentement du cabinet de Berlin. A part cette mention rapide, je ne trouve rien dans son beau récit qui se rapporte aux projets du gouvernement prussien et aux dispositions personnelles du roi. Notre ministre à Berlin n'avait-il pas eu l'adresse de les découvrir? ou bien Frédéric-Guillaume IV, aimant mieux, s'il était possible, s'engager de reconnaissance envers l'Angleterre qu'envers la France, évitait-il de traiter ces questions avec le gouvernement français, dont il connaissait d'ailleurs les vues hostiles au radicalisme et favorables à la pacification de la Suisse? Quoi qu'il en soit, ce silence est surprenant, et quand on voit avec quelle verve Frédéric-Guillaume IV parlait des affaires de Suisse, quelle passion impétueuse il y apportait, quelles idées générales de politique européenne se mêlaient pour lui à ces événemens du *Sonderbund*, on s'étonne qu'il n'en

(1) M. Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 443.

(2) « C'était là, au fond, le vrai motif de l'insistance inquiète et impatiente du prince de Metternich pour notre prompte et compromettante intervention. » — « L'Italie absorbe la politique de l'Autriche, » m'écrivait avec sagacité M. de Bois-le-Comte. » — *Mémoires*, t. VIII, p. 456.

ait pas transpiré quelque chose. M. Guizot assurément n'était pas homme à négliger des détails si caractéristiques, si les rapports de chancellerie les lui avaient signalés. Le rôle du prince de Metternich dans cette affaire, ce rôle si finement, si complétement mis en lumière par l'auteur des *Mémoires*, n'offre pas, il s'en faut bien, le dramatique intérêt qui s'attache à l'intervention personnelle du roi de Prusse.

Frédéric-Guillaume ne cessait de parler et d'agir au sujet des événemens de la Suisse. Il avait là-dessus tout un système, et il considérait comme des aveugles ceux qui ne partageaient pas sa manière de voir. Ce système, il l'avait conçu dès le commencement de la crise, dès l'année 1845, c'est-à-dire au moment même où M. Guizot faisait sonder les cabinets étrangers sur leurs dispositions en vue de l'avenir. La lettre dont on vient de lire un extrait est du 23 mars 1845. Plus tard, quand la crise eut passé à l'état aigu, les idées de Frédéric-Guillaume devinrent pour ainsi dire des passions. Avec son imagination si vive, il croyait assister aux premiers engagemens d'une grande bataille dont l'Europe allait être le théâtre. Il était lui-même dans la mêlée. C'était le moment où la tribune de la chambre des pairs allait faire retentir en France et en Europe les plus éloquentes protestations contre les violences des radicaux. Les discours de M. Pelet de la Lozère, de M. le duc de Noailles, de M. de Montalembert, dans les mémorables séances de la discussion de l'adresse au mois de janvier 1848, font honneur, comme dit Fénelon, à la parole humaine. C'était le moment où ici même notre collaborateur chargé de la chronique politique écrivait ces mots : « chaque jour, un cercle de fer se resserre autour des cantons fidèles et les étreint de plus en plus. L'armée radicale choisit ses morceaux; c'est sur Fribourg que portera sa première attaque. Fribourg est isolé : il n'est pas, comme Lucerne, adossé aux petits cantons; 30,000 hommes sont en marche pour l'écraser; Berne donnera d'un côté, Vaud et Genève de l'autre. Quelle noble campagne! Demain sans doute on connaîtra le premier résultat; on saura ce qu'ont fait 30,000 radicaux contre une petite ville dont la plus grande force est dans la justice de sa cause. » Ce lendemain ne se fit guère attendre; avant la fin du mois de novembre, Fribourg avait capitulé, le *Sonderbund* était vaincu, la justice avait succombé sous la force. Le jour même où ces événemens s'accomplissaient, le roi de Prusse adressait la lettre suivante à M. de Bunsen :

« Tout accablé que je suis d'affaires pressantes, je saisis quelques minutes de liberté pour vous dire en peu de mots le fond des principes qui m'ont déterminé à agir et à parler, comme j'ai agi et parlé jusqu'à ce jour, comme je ne cesserai d'agir et de parler à l'avenir, jusqu'à

l'heure où je reconnaîtrai clairement que le Seigneur notre Dieu abandonne une fois de plus à leur folie les souverains de l'Europe, ou bien au contraire, et Dieu le veuille, jusqu'à l'heure où je reconnaîtrai qu'il les inspire enfin de son esprit. De quoi s'agit-il en Suisse, et pour nous et pour les grandes puissances? Il ne s'agit pas de ce qui est conforme ou contraire au droit de la confédération, il ne s'agit pas des catholiques et des protestans, il ne s'agit pas de savoir si la constitution est menacée par tel ou tel parti, si elle est faussement interprétée, il ne s'agit pas de prévenir une guerre civile locale; non, en aucune manière il ne s'agit de ces choses-là, il s'agit d'une seule question que j'appelle l'épidémie du radicalisme. Le radicalisme, c'est-à-dire la secte qui a scientifiquement rompu avec le christianisme, avec Dieu, avec tout droit établi, avec toutes les lois divines et humaines, cette secte-là, en Suisse, va-t-elle, oui ou non, s'emparer de la souveraineté par le meurtre, à travers le sang, à travers les larmes, et mettre en péril l'Europe entière? Voilà ce dont il s'agit. Cette pensée, qui est la mienne, doit être aussi la vôtre; elle doit être celle de tous mes représentans auprès des grandes puissances : à cette condition seulement, vous et eux, vous agirez efficacement dans le sens de ma politique et de ma volonté. Il est de toute évidence à mes yeux que la victoire de la secte sans Dieu et sans droit, dont les partisans augmentent de jour en jour (comme la boue dans les rues les jours de pluie), particulièrement en Allemagne, et surtout dans les villes d'Allemagne, — il est, dis-je, de toute évidence à mes yeux que cette victoire établira un puissant foyer de contagion pour l'Allemagne, l'Italie, la France, un vrai foyer d'infection dont l'influence sera incalculable et effroyable. C'est pourquoi je tiens que s'attacher obstinément au principe de non-intervention, c'est se jeter à plat ventre dans la boue; oui, c'est exactement ce que ferait l'amiral qui, devant la flotte ennemie, amènerait son pavillon, ou le commandant de place qui, entouré d'assaillans, capitulerait. C'est exactement la même chose que de s'engager dans une querelle en se résignant d'avance aux soufflets. Le cabinet anglais ne considère pas la situation des choses au point de vue des dangers que court le droit européen, cela est parfaitement clair; quant à vous, très cher Bunsen, la voyez-vous ainsi que je la vois? Cela ne m'est pas clair du tout. C'est pourquoi je vous écris, — car vous devez, il le faut, vous devez voir les choses comme moi, et agir en conséquence, brûlant du feu sacré, parlant, conseillant, n'ayant ni repos ni cesse, aussi longtemps que durera l'affaire.

« Un grand mal sortira nécessairement de la direction équivoque où l'on s'est engagé; je ne veux pas que la responsabilité en pèse sur ma tête. Il faut que j'aie le droit de dire de moi-même : *dixi et salvavi animam meam*. L'égoïsme, la pusillanimité, l'aveuglement des puissances a laissé grandir la révolution il y a soixante ans, et Napoléon il y a cinquante ans; aujourd'hui elles laissent grandir le formidable rejeton né de ce

père et de cette mère. Tout ce que je fais dans la question suisse a pour principe le fond même de ma conviction, que je viens de vous montrer à nu, mon digne ami. Ma loyale affection pour mon cher Neufchatel, mon Neufchatel héroïquement fidèle et dévoué à l'honneur, est tout à fait d'accord avec la suite raisonnée de mes pensées et de mes actes, et loin de déplacer ma situation dans l'affaire de Suisse même de l'épaisseur d'un cheveu, elle ne peut que l'affermir, cela est de toute évidence. La convocation d'une conférence à Neufchatel sauvera la ville et le pays des bouleversemens dont les menace le terrorisme radical, elle seule les sauvera des meurtres, des profanations, des violences sauvages qui désolent en ce moment Fribourg et Lucerne, scènes d'horreur qui crient au ciel! — Dites à lord Palmerston, à lord John Russell, au noble Peel, au prince, à la reine elle-même, s'il se présente une occasion convenable, que je ne suis pas un prince de Neufchatel en l'air, un prince de Neufchatel pour rire, que le courage du peuple et des autorités me fait un devoir de conscience d'intervenir avec un courage égal au nom de ce petit pays si honnête, si pieux, si fidèle, d'intervenir comme son prince et son protecteur, mais que l'action commune des puissances en faveur des Suisses fidèles à l'honneur et contre les Suisses sans honneur peut seule me mettre à couvert d'une *compromission*, et préserver mon Neufchatel de la contagion de l'impiété. Tout ce que fera dans ce sens *her majesty's government*, je le considérerai avec reconnaissance comme un acte d'égard personnel pour moi, le plus fidèle allié de la Grande-Bretagne. Dites cela avec toute la chaleur de votre cœur, très cher Bunsen. Vous gagnerez les récompenses de Dieu, et mes liens avec l'Angleterre en deviendront plus forts et plus intimes. Cela est certain, aussi certain que les conséquences contraires dans le cas contraire.

« Sur ce, bon succès, et que Dieu vous garde! Dieu est en aide aux gens de cœur.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Bien que le radicalisme suisse fût vainqueur au jour même où Frédéric-Guillaume IV écrivait cette lettre, tout n'était pas encore fini. Les grandes puissances, qui ne s'étaient pas concertées à temps pour empêcher la guerre civile, pouvaient encore empêcher les radicaux d'abuser de la victoire. C'est ce que demandait le roi de Prusse, et il ne le demandait pas seulement au nom de l'ordre européen, comme les autres souverains de l'Europe, il le demandait comme prince de Neufchatel. S'il croit que Bunsen n'a pas assez insisté sur ce point, s'il se figure que les ministres whigs à Londres n'ont pas pris au sérieux ses droits princiers sur le canton suisse, il gourmande son ami et lui fait toute une leçon d'histoire qui devra être répétée à lord John Russell et à lord Palmerston. Neufchatel était un fief de la maison d'Orange; ce fief devint libre à la mort

de la dernière princesse, Mme de Nemours-Longueville, et peu importe que Louis XIV alors l'ait pris ou ne l'ait pas pris par la force, il n'en révenait pas moins de droit à la maison d'Orange. Le dernier prince de la branche aînée de cette maison était le roi d'Angleterre Guillaume III; quand il mourut, Frédéric Ier, roi de Prusse, devint prince légitime d'Orange, et le petit fief de Neufchatel se donna spontanément à lui comme à son maître et seigneur. Voilà ce que M. de Bunsen était chargé d'expliquer au ministère anglais. On lui dira peut-être que « tout cela sent le moyen âge à 40 lieues. » Qu'il n'aille pas se déconcerter; sir Robert Peel doit avoir le goût de l'histoire, « lui qui a tout ensemble le sens d'un duc et le cœur d'un citoyen. » Au reste, qu'on s'intéresse ou non à l'histoire, il faut qu'on tienne compte du droit. Le droit est évident. Ni Frédéric-Guillaume IV, ni le roi son père, en permettant à la Suisse de compter Neufchatel parmi ses cantons, n'ont abdiqué les droits effectifs de leur principauté. Ce n'est pas *pro forma*, et pour augmenter la liste de ses titres, qu'il signe *prince souverain de Neufchatel et comte de Valengin;* ils sont attachés, son petit peuple et lui, par un lien de droit et par un lien de cœur. « Et maintenant, ajoute le roi, je vous demande, je demande à lord John, je demande à lord Palmerston, au *good old honest John Bull* en personne, ce que je serais, qui je serais, si par des considérations politiques je laissais là mes rapports avec ce peuple de Neufchatel, dans un moment où tous les cœurs, où tous les organes du pays n'ont de protection et d'appui qu'en moi seul contre une oppression formidable, contre le péril d'être traités comme Fribourg, comme Lucerne, où les prêtres sont massacrés, insultés, réduits au silence, où les églises sont profanées, les maisons pillées et brûlées, où de nouveaux gouvernemens sont établis par la populace (c'est le juste mot qui convient ici), par une populace qu'ont ramassée en tous lieux des chefs d'une impiété scandaleuse. Pour moi, la réponse n'était pas douteuse. J'avais à témoigner à la face du monde que j'ai un cœur pour remplir mes devoirs de prince, un cœur pour répondre à l'amour, à la confiance, à la fidélité, un cœur pour ressentir les angoisses et entendre les supplications des miens. J'ai fait mon devoir; advienne ce que Dieu voudra! »

Ces paroles se rapportent à des actes personnels du roi, qui ne nous sont révélés ni par les lettres publiées récemment ni par les mémoires de Bunsen, mais qu'il est facile de deviner. Le roi de Prusse, dans ses communications avec la diète helvétique, avait dû s'avancer beaucoup plus qu'il ne convenait à la politique anglaise, beaucoup plus même que ne le souhaitait le cabinet des Tuileries, M. Guizot ayant mis tous ses soins à faire en sorte que l'intervention militaire des grandes puissances ne devînt pas une nécessité.

Il avait, nous l'avons dit, d'excellentes raisons pour se défier des empressemens de l'Autriche. Or, si l'Autriche se montrait « inquiète et impatiente, » le roi de Prusse, avec son idée chevaleresque des devoirs que lui imposait son titre de prince souverain de Neufchatel, devait être encore bien plus pressé d'agir. Il avait sans doute laissé percer des menaces dans ses paroles, il avait tenu un langage auquel il ne pouvait plus conformer sa conduite, et Bunsen, qui avait pu juger à Londres du fâcheux effet de ces imprudences, avait loyalement averti son souverain. C'est de cela qu'il s'excuse; puis, passant de la justification à des insistances nouvelles, il demande à Bunsen si l'Angleterre peut bien hésiter entre Ochsenbein, le chef des corps-francs, et Frédéric-Guillaume IV, le plus fidèle, le plus sûr allié de la nation anglaise. Enfin, sentant bien que ce sont là d'inutiles paroles et que la révolution de Suisse est définitivement accomplie, il cesse de s'excuser, il se redresse, il lance ces fières paroles aux cabinets européens qui n'ont pas redouté autant que lui l'influence du radicalisme helvétique : « répétez ceci hardiment à qui vous voudrez; oui, j'ai fait un *coup de tête* après en avoir mûrement examiné et froidement calculé toutes les conséquences; ce coup de tête, je l'ai fait : premièrement pour obéir à ma conscience de prince, en second lieu parce que je prévoyais ou pressentais que l'affaire de Neufchatel, dans sa situation présente, après la déroute du *Sonderbund*, serait peut-être la seule prise offerte aux grandes puissances pour ressaisir la question suisse en vue du salut de l'Europe. Si la puissante Angleterre, l'astucieuse France, la sénile Autriche, la lointaine Russie nous laissent tomber, mon Neufchatel et moi, je sais du moins que la honte de cette histoire ne nous atteindra point, ni moi ni mon Neufchatel; ma compromission sera ma gloire. »

Voilà sans doute un fier langage, mais quelle candeur et, s'il est permis de le dire, quelle duperie! Le roi Frédéric-Guillaume IV ne craint pas d'affirmer que la politique de la France a été *astucieuse* dans l'affaire suisse. Or cette politique, qui au fond était d'accord avec les sentimens du roi de Prusse sur les dangers de la confédération helvétique et de toute l'Europe, a été constamment aussi franche que droite, aussi sincère qu'habile. Dès les premiers jours de la crise, près de trois ans avant la défaite du *Sonderbund*, M. Guizot, faisant connaître ses sympathies pour les cantons opprimés, indiquait en même temps à quelles conditions, dans quel esprit, dans quelle mesure la France pourrait admettre l'intervention militaire des grandes puissances. C'était la raison même et la raison se déclarant sans détour. Pendant ce temps-là, que faisait le *good old honest John Bull* en personne, comme l'appelle Frédéric-Guillaume IV? Au lieu de se laisser toucher par les effusions du roi de

Prusse, que lui transmettait M. de Bunsen, lord Palmerston convertissait M. de Bunsen à ses idées, et M. de Bunsen écrivait sans cesse au roi (on le voit bien par les réponses de Frédéric-Guillaume) qu'il se trompait dans l'affaire suisse, que le radicalisme suisse n'offrait rien de dangereux, qu'il n'y avait là autre chose qu'une querelle entre protestans et catholiques, enfin que ce n'était pas au roi de Prusse, prince de Neufchatel, de soutenir à Berne la cause des ultramontains. Lord Palmerston ne triomphait pas si aisément du ferme esprit de M. le duc de Broglie, ambassadeur de France à Londres. On peut voir dans les *Mémoires* de M. Guizot avec quelle précision M. le duc de Broglie déjouait les équivoques du ministre anglais, avec quelle vigueur il le forçait à s'expliquer. Cette discussion si nette, si pressante, sous des formes diplomatiques irréprochables, fait grand honneur à l'illustre envoyé de la France et au gouvernement qu'il représentait. M. le duc de Broglie, tout en arrachant à lord Palmerston des réponses décisives, ne pouvait l'empêcher de mettre en usage certains stratagèmes qui appartiennent plutôt à la comédie qu'à la politique. Les grandes puissances avaient fini par se mettre d'accord au mois de novembre 1847 sur une note collective adressée à la diète helvétique, et qui devait empêcher la guerre civile. Lord Palmerston, qui désirait le triomphe des radicaux, avait traîné la négociation en longueur, afin de laisser à la diète le temps d'écraser les sept cantons du *Sonderbund;* obligé enfin de céder à la dialectique de M. le duc de Broglie, savez-vous ce qu'il fit? L'envoyé de l'Angleterre à Berne fut chargé de dire au général Dufour, commandant des troupes de la diète : « Nous avons dû céder à la pression de la France, la note collective est signée; ne perdez pas un jour, pas une heure, écrasez Lucerne, écrasez les sept cantons, la note arrivera trop tard. »

Signer dans un sens et agir dans un autre, c'est affaire à un personnage de comédie; est-ce une conduite digne d'un grand ministre, du représentant d'une grande nation? La fourberie était si forte que les esprits sérieux refusèrent d'y croire quand la nouvelle s'en répandit dans le monde politique. Notre collaborateur écrivait en sa *Chronique* du 30 novembre 1847 : « Lord Palmerston paraît ne s'être déterminé qu'à contre-cœur à s'associer aux intentions des autres puissances; il n'a probablement cédé qu'à la conviction que, si le gouvernement anglais persistait à rester à l'écart, on agirait sans lui. Il nous répugnerait cependant de croire qu'en même temps que lord Palmerston se réunissait à l'offre de la médiation, son représentant en Suisse, M. Peel, eût envoyé son chapelain au général Dufour pour l'engager à ne pas perdre de temps et à en finir le plus vite possible avec le *Sonderbund* avant qu'on eût pu

l'inviter à s'arrêter. » Malheureusement le récit dont on voulait douter par respect pour le cabinet de Londres était de la plus entière exactitude. M. Guizot n'a pas jugé que ce détail fût indigne de figurer dans ses *Mémoires*. On y voit comment, en l'absence de M. Bois-le-Comte, un jeune attaché de la légation française, M. de Massignac, réussit très habilement à faire parler M. Peel, le représentant de l'Angleterre. M. de Zayas, ministre d'Espagne à Berne, ayant eu occasion de lui dire qu'il regardait le fait comme certain, M. de Massignac entreprit de faire avouer la chose à M. Peel, et, voulant avoir un témoin, il fit en sorte que M. de Zayas assistât à cette conversation. Voici la fin du rapport de M. de Massignac à M. Bois-le-Comte, tel que le donne M. Guizot : « Nous parlions avec Zayas et Peel des affaires suisses et de la manière dont les différens cabinets les jugeaient. — Aucun cabinet de l'Europe, excepté celui de l'Angleterre, n'a compris les affaires de Suisse, a dit M. Peel, et lord Palmerston a cessé de les comprendre lorsqu'il a approuvé la note identique. — Avouez au moins, lui dis-je, qu'il a fait une belle fin, et que vous nous avez joué un tour en pressant les événemens. — Il se tut. J'ajoutai : — Pourquoi faire le mystérieux? Après une partie, on peut bien dire le jeu qu'on a joué. — Eh bien ! c'est vrai, dit-il alors, j'ai fait dire au général Dufour d'en finir vite. — Je regardai M. de Zayas pour constater ces paroles. Son regard me cherchait aussi (1). » L'anecdote était fort instructive dans le récit de M. Guizot, elle devient encore plus piquante lorsqu'on a lu les lettres du roi de Prusse. En vérité, le moment était bien choisi pour se défier de l'*astuce* de la France, et pour adresser de si touchans appels au *good old honest John Bull* en personne !

A part ces détails, où la candeur et les préventions de Frédéric-Guillaume IV l'avaient exposé à de si étranges méprises, qui donc en somme avait le mieux vu la vérité générale dans cette affaire du *Sonderbund?* On aperçoit d'un côté avec des nuances diverses, il est vrai, avec des vues plus ou moins intéressées, mais avec une égale horreur du radicalisme, le roi de Prusse, le prince de Metternich, M. Guizot, M. le duc de Broglie, M. Bois-le-Comte, — je cite seulement les personnes qui ont eu occasion de faire connaître leurs sentimens dans cette affaire, et, sans tenir compte des situations très différentes qu'elles occupaient, je les nomme ensemble comme formant un même groupe d'opinions. De l'autre côté, voici lord Palmerston, et avec lui, chose singulière, l'ami, le confident intime, le représentant officiel du roi de Prusse, M. le baron de

(1) Voyez M. Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 507. — Avant que M. Guizot insérât dans ses *Mémoires* ces curieux détails, M. le comte d'Haussonville les avait déjà publiés ici d'après les rapports de M. Bois-le-Comte. Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1850, l'étude déjà citée : *De la politique extérieure de la France depuis 1830.*

Bunsen. Parmi les hommes d'état ou diplomates qui se sont déclarés contre les radicaux de la Suisse, il y a bien des divergences à noter. M. Guizot par exemple jugeait les événemens de la Suisse au point de vue strictement politique, c'est-à-dire en homme chargé des intérêts d'un grand pays, et qui ne veut pas les engager dans une entreprise hasardeuse. Le roi de Prusse, d'une âme moins circonspecte, les considérait au point de vue philosophique et social; il voyait dans le radicalisme suisse une violation de la justice éternelle; la crise de 1847 était à ses yeux la préparation et le signal d'une grande conspiration révolutionnaire dont l'Europe ne tarderait pas à ressentir les atteintes. De là ses cris d'alarme, et, quand on ne l'écoutait pas, ses cris de colère. Certes nous ne prétendons pas juger ici les changemens dont la Suisse a été le théâtre depuis l'année 1847, ni l'esprit qui anime aujourd'hui le gouvernement des cantons; mais, si on se rappelle qu'après 1848 la Suisse a été le refuge de la jeune école hégélienne, la citadelle de l'athéisme et du communisme allemand, si l'on se rappelle avec quelle vigueur chrétienne le pasteur de Lutzelfluh, M. Bitzius, sous le nom de Jérémie Gotthelf, a poursuivi ces prédicateurs d'impiété, quels combats il a dû livrer dans ses romans patriotiques, avec quel dévoûment il a usé sa vie pour la défense des vieilles mœurs et de l'antique liberté, on ne peut s'empêcher de dire que Frédéric-Guillaume IV, au point de vue social, avait montré bien plus de sagacité que M. de Bunsen. M. de Bunsen, qui examinait les choses à travers les théories politiques de lord Palmerston, ne se doutait pas de la réalité terrible; Frédéric-Guillaume voyait juste. Reprenant donc la question que je posais tout à l'heure : parmi les personnages mêlés à cette affaire lequel a le mieux saisi la vérité générale? je dirai simplement : Il y a eu là trois points de vue très distincts,— le point de vue de la politique de lord Palmerston, politique tout anglaise, indifférente aux révolutions du continent et hostile à toute idée d'intervention, — le point de vue à la fois politique et moral de la France sous le ministère de M. Guizot, de l'Autriche même sous le ministère du prince de Metternich, — enfin le point de vue exclusivement moral et ardemment chrétien du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. Par conséquent, lord Palmerston n'a pas servi la vérité générale, ou en d'autres termes l'intérêt général de l'Europe, puisque ses principes politiques lui interdisaient de s'en préoccuper; M. Guizot et M. de Metternich, le premier surtout, se préoccupaient de cet intérêt général sans oublier les intérêts particuliers de leur pays; le roi Frédéric-Guillaume IV, avec une noble et impolitique insouciance des choses pratiques, ne songeait qu'à la cause menacée du christianisme européen.

Cette conviction si forte de Frédéric-Guillaume IV explique pour-

quoi il persiste dans sa manière de juger les affaires de Suisse, pourquoi il pense toujours à la Suisse, pourquoi il en parle sans cesse, même après que la révolution de 1848 devrait lui fournir de bien autres sujets de méditations sociales. M. Guizot a pu se reprocher dans ses mémoires d'avoir confié les affaires de Suisse à M. de Bois-le-Comte, « homme d'expérience et de devoir, capable, courageux et fidèle, mais trop prévenu pour le parti catholique, et trop enclin à en espérer le succès. » La cause était bonne, c'était la cause du droit, du véritable libéralisme si éloquemment défendue par Montalembert; seulement, dans son zèle pour une cause qui lui était si chère, M. de Bois-le-Comte s'était fait de grandes illusions sur l'issue de la lutte. Il avait induit le gouvernement en erreur. « Si nous avions mieux connu les faits et mieux apprécié les chances, ajoute M. Guizot, nous aurions tenu le même langage et donné les mêmes conseils; mais nous aurions gardé l'attitude de spectateurs moins inquiets et plus patiens. » Qu'il y a loin de cet aveu aux sentimens de Frédéric-Guillaume IV! Le roi de Prusse est plus assuré que jamais de l'exactitude de ses prévisions. La révolution de 1848 a ébranlé l'Europe; l'Allemagne est en feu, le sang a coulé à Vienne et à Berlin, une grande convention nationale est rassemblée à Francfort; qui donc s'occupe encore de la Suisse? qui donc s'inquiète encore de M. Ochsenbein, ancien chef des corps-francs battus par Lucerne, et président de la confédération? Personne sans doute. Vous vous trompez; il y a un homme qui continue à disserter sur les événemens du *Sonderbund*, c'est le roi de Prusse. Il écrit à Bunsen, et, s'il lui raconte l'insurrection du 18 mars à Berlin, il semble lui indiquer un simple épisode d'une révolution bien autrement vaste commencée l'année précédente. Tout ce qui se passe en Allemagne et en France n'est que la suite de la victoire remportée par les cantons radicaux sur les cantons fidèles au vieux pacte fédéral. Bunsen osera-t-il encore affirmer que c'était là une affaire toute locale entre protestans et catholiques? Osera-t-il nier qu'il y ait en Europe une grande conspiration révolutionnaire? Ou bien le roi est un visionnaire effrayé par des fantômes, ou bien l'ambassadeur est une dupe. Là-dessus le roi éclate, il prend Bunsen à partie, il lui pousse l'épée dans les reins; c'est une charge à fond. L'amitié n'est pas en cause assurément, mais la conscience même qu'il a de ses sentimens inaltérables pour l'ami de sa jeunesse l'enhardit à parler plus librement. Quelle ironie au milieu des paroles émues! quels coups de boutoir entremêlés de caresses! Je traduis la lettre tout entière :

« Potsdam, 13 mai 1848.

« J'ai quelque chose contre vous, mon cher, mon très cher Bunsen,

et il faut que cela sorte, car je suis votre véritable ami. — Quand nous discutions encore (jours heureux! jours de délices!) à propos de l'abominable affaire de Suisse, vous m'avez écrit dans une de vos réponses : « Ma ferme conviction est que l'idée d'une conspiration révolutionnaire est un fantôme, qu'il n'y en a pas, qu'il n'y en a pas eu, et que l'accord des esprits avec l'esprit du temps a seul produit les manifestations dénoncées et exploitées par l'école de Metternich. » Tel était le sens de vos paroles. A voir chez vous cette foi du charbonnier, les bras me tombèrent. Je ne soupçonnais pas que la preuve de mes assertions dût être écrite si tôt et d'une façon si sanglante sur les maisons de Berlin; car, sachez-le, à Berlin tout était systématiquement préparé depuis quinze jours pour la plus infâme insurrection qui ait jamais déshonoré une ville. Des pierres, destinées à lapider mes fidèles soldats, avaient été rassemblées dans toutes les maisons, non-seulement de Berlin même, mais de Cologne, de Neustadt, de Friedrichstadt (1). On en a vu apporter par de longs convois, ainsi que des mottes de gazon, destinées à servir de défense contre le feu des troupes, et personne ne s'expliquait ce singulier besoin de pierres et de gazon. En outre, dans les rues principales, tous les étages des maisons avaient été mis en communication les uns avec les autres, afin que les insurgés, avertis du mouvement des troupes, pussent du haut des toits lancer des pierres ou tirer des coups de feu. Plus de 10,000 hommes, dont la trace est officiellement connue et suivie, et le double assurément en dehors des preuves authentiques, tous faisant partie de la plus ignoble canaille, avaient envahi la ville depuis plusieurs semaines; ils s'étaient si bien cachés que la police, avec ses faibles moyens, ne put les découvrir. Il y avait parmi eux l'écume des Français (de vrais galériens), l'écume des Polonais et des Allemands du sud, surtout des habitans de Mannheim; il y avait aussi des gens très disciplinés, de prétendus comtes italiens, des négocians... Un riche marchand de Mannheim a été tué dans la Kœnigstrasse pour s'être jeté la hache en main sur mon premier régiment de la garde (oh! le brave régiment!) au moment où il se retirait après lui avoir accordé la vie sauve. Quand on a enterré les criminels du *grand jour,* il y en eut une cinquantaine que personne ne connaissait; on ne savait ni leur pays, ni leur nom. A Paris, à Carlsruhe, à Mannheim, à Berne, — nous savons officiellement les dates, — les chefs du mouvement européen disaient le 18 mars : « Aujourd'hui c'est le tour de Berlin! » Ainsi parlaient notamment Hecker, Herwegh et beaucoup d'autres associés de la même gredinerie (*viele andere von der Schuftenschaft*).

« A vous donc cette question, cher ami : persistez-vous encore dans votre parti-pris de ne croire à aucune conspiration? Dieu fasse que vous répondiez : non; mais ce *non,* je ne puis le garantir, et voilà ce que j'ai

(1) Noms des divers faubourgs.

sur le cœur contre vous, voilà ce qu'il faut que je vous dise. Pourquoi ne puis-je le garantir? Parce que des symptômes manifestes me prouvent que vous êtes atteint de libéralisme.

« Le libéralisme est une maladie comme le *durcissement* de la moelle épinière (1). On connaît les symptômes de cette dernière maladie : 1° le muscle placé en saillie convexe entre l'index et le pouce prend la forme concave sous une certaine pression; 2° les purgations constipent; 3° les astringens relâchent; 4° les jambes paraissent devenir plus fortes, seulement elles ne peuvent plus marcher. Ajoutons que dans cet état le malade peut faire illusion aux autres et se faire illusion à soi-même pendant quelque temps.

« C'est ainsi que le libéralisme agit sur l'âme. Croire au témoignage de ses yeux, c'est le fait d'un insensé. Rapporter les faits à des causes parfaitement établies et connues depuis longtemps, c'est pure superstition. Ce mot, *l'esprit du temps*, devient l'apologie grandiose de maintes choses que Dieu ordonne expressément de considérer comme des crimes. On croit loyalement favoriser le progrès, on se félicite d'y contribuer, et, tournant le dos au but, on court ventre à terre à l'abîme. Les plus odieuses manifestations de l'impiété sont glorifiées comme l'élan du genre humain vers la lumière. Ce qui est noir devient blanc, la nuit est appelée le jour, et les victimes de cette folie coupable et maudite sont presque mises au rang des dieux; pour quelques-unes, l'apothéose est complète, car l'esprit du temps chez ces gens-là, forçats, galériens, sodomites, a pris un magnifique essor vers les hauteurs. — Mais en voilà assez au sujet de l'impiété. En vous parlant de la maladie morale, j'ai été jusqu'aux symptômes extrêmes, comme je l'avais fait à propos de la maladie physique. Loin de moi la pensée, cher ami, que vous soyez assez gravement malade pour toucher déjà au dernier période. Cependant vous êtes atteint du mal, car le parti-pris de ne pas croire à la conspiration révolutionnaire est le premier symptôme, le symptôme le plus sûr de ce libéralisme qui dessèche l'âme. Vous en avez rendu vous-même un témoignage qui se tourne contre vous. Niebuhr est mort en abjurant et le libéralisme et son refus de croire aux conspirations révolutionnaires. Abjurez aussi vos erreurs, mais vivez, vivez pour moi, vivez pour votre temps et pour l'église de Dieu. Seulement ne jouez pas avec la maladie; il n'y a qu'un remède pour en guérir : le signe de la croix sur la poitrine et sur le front.

« Traduisez cela en langage évangélique, en langage éternellement vrai, vous trouverez le remède infaillible, et ce remède, Dieu merci! vous l'avez en vous-même. Que le Seigneur Dieu vous bénisse!

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

(1) Il n'est peut-être pas inutile d'avertir le lecteur qu'ici, comme partout dans ce travail, notre traduction est aussi littérale que possible.

Si M. de Bunsen a été au-dessous de sa tâche dans son ambassade d'Angleterre, cette fois du moins il se redresse. Hier encore il était le jouet de lord Palmerston, et, par sa mollesse à défendre la cause de son maître, il s'attirait des objurgations auxquelles il ne savait que répondre; aujourd'hui, le voilà redevenu l'homme qu'il était. Le libéral généreux a senti l'aiguillon. Il est prêt à avouer les fautes qu'il a pu commettre; doit-il courber la tête, si c'est le principe même de sa vie qui est traité avec injure? Sa foi politique est insultée, il répondra.

Il répondra en philosophe, au nom des principes méconnus; il répondra aussi en ami, au nom de l'affection blessée. Le roi ne connaît pas le libéralisme dont il parle; il ne connaît qu'un faux libéralisme, celui qui engendre les tyrannies d'en bas, et les reproches qu'il lui adresse si justement, il les mérite lui-même pour sa conception de l'autorité, conception également funeste qui engendre les tyrannies d'en haut. Les partisans du faux système d'autorité prétendent, d'après Haller et Stahl, que la source du droit est dans le chef de l'état; les partisans du faux libéralisme soutiennent, d'après Jean-Jacques Rousseau, que la source du droit est dans l'individu. C'est la même erreur en sens contraire. Pour l'individu comme pour l'état, le principe du droit est en Dieu. L'homme étant créé pour vivre en société, la société ayant pour clé de voûte la conception de l'état, il s'ensuit que l'état et l'individu tiennent leurs droits du créateur. Il n'est pas inutile de rappeler ces principes au roi puisque le roi est entouré de gens qui les dénaturent. Niebuhr, que le roi semble accuser de faux libéralisme, n'a pas eu à se convertir en mourant; il avait embrassé la foi du libéralisme véritable à une époque où les disciples de Haller n'étaient pas encore nés. « Pour moi, ajoute Bunsen, sous la direction de Niebuhr et avec lui, j'ai puisé ces doctrines de salut dans la Bible, dans Sophocle, dans Platon, dans Emmanuel Kant, alors que ces philosophes de cour balbutiaient encore ou s'efforçaient à grand'peine de se dégager des liens du jacobinisme. Jamais, à la vérité, nous n'avons voulu prendre des leçons à l'école des hobereaux de Brandebourg! Jamais nous n'avons aspiré à la réputation d'hommes bien pensans en acceptant les principes avec lesquels ces messieurs ont fait plus de tort à la monarchie que les faux libéraux avec leurs fausses doctrines! Loin de nous joindre à eux, nous avons, d'un cœur fidèle et d'une voix prophétique, crié : *malheur! malheur!* quand nous les avons aperçus à côté du trône et sur ses degrés même. Voyant le vaisseau courir à l'abîme, nous n'avons pu retenir nos cris de détresse. Dieu cependant nous a préservés tous deux du désespoir. C'est l'œuvre du Seigneur, non pas la nôtre. *Non nobis, Domine, non nobis!..* Votre majesté reviendra certainement à nos idées dès

qu'elle ne se sentira plus oppressée par la stupide révolution des cent derniers jours, dès que la voix de la raison pourra se faire entendre au-dessus du bruit de la rue et des vociférations de la canaille. Vous sentirez alors comme il est facile de gouverner son siècle quand on parle le langage de l'heure présente, telle qu'elle résulte de la connaissance exacte de cette réalité, que nous sommes bien obligés d'accepter comme Dieu nous la donne. Alors aussi, très gracieux seigneur, Niebuhr et moi-même, tout humble que je suis, nous vous apparaîtrons non-seulement comme des hommes que vous avez jugés dignes de votre affection et de votre amitié, mais comme des hommes suivant la droite ligne, hommes de gouvernement et de liberté tout ensemble. »

Tous les esprits élevés applaudiront à ce langage. Bien que le roi de Prusse ait eu presque toujours raison sur Bunsen au sujet des affaires de Suisse, on peut dire que le dernier mot appartient à Bunsen. Il faut nous rappeler toutefois quels sentimens personnels il apportait dans cette lutte, et par suite quelle sensibilité passionnée troublait par instans la modération naturelle de son esprit. La correspondance de Frédéric-Guillaume IV et de son ambassadeur à Londres va nous montrer entre eux des dissentimens plus vifs encore sur des questions bien autrement sérieuses; nous ne rencontrerons aucun épisode où le cœur du monarque ait été si profondément remué. En veut-on une preuve qui soit en même temps la conclusion tragique de ce récit? Avant de recueillir dans ces lettres ce qui se rapporte à la reconstitution de l'empire germanique, lorsque l'Allemagne (en 1849) offrit la couronne à la Prusse, avant d'y chercher aussi de nouveaux renseignemens sur la politique du cabinet de Berlin au moment de la guerre de Crimée, qu'il nous soit permis d'anticiper sur les dates. Le dénoûment de cette histoire exige que nous nous transportions quelques années plus tard.

Dans la nuit du 2 septembre 1856, des membres de l'ancien patriciat de Neufchatel, demeurés fidèles au roi de Prusse et protestant toujours en secret contre la révolution de mars 1848, rassemblèrent des gens de la campagne, s'emparèrent du château et occupèrent la ville. Au lever du jour, les Neufchatelois purent lire sur les murailles des proclamations ainsi conçues : « Vive le roi! Le drapeau du roi flotte de nouveau sur le château de nos princes. Neufchatelois, rendons grâce à Dieu! A moi les fidèles! » Ces appels, qui frappèrent de stupéfaction les habitans de la ville, étaient signés par M. de Meuron, *lieutenant-colonel, commandant des trois premiers arrondissemens.* Le lendemain matin, tout était fini. Le gouvernement fédéral, avec autant de rapidité que de vigueur, avait pris des mesures, envoyé ses représentans, fait marcher des

troupes, et enfermé l'insurrection royaliste « dans le château de ses princes. » Nous venons de dire que tout était fini dans la matinée du 4 septembre; nous parlions seulement de l'échauffourée de la veille. En réalité, c'était le début d'une crise qui a failli mettre le feu à l'Europe.

La Prusse ne devait pas négliger une telle occasion d'intervenir. Soit que cette prise d'armes eût été encouragée par elle, soit que le zèle de quelques amis eût tenté cette fôlie à son insu, le roi Frédéric-Guillaume IV ne pouvait abandonner des gens qui avaient arboré son drapeau sur ses vieilles tours. Son droit subsistait toujours, ayant été à plusieurs reprises reconnu par l'Europe. Aux conférences de Londres en 1852, la reconnaissance de ce droit avait été insérée dans le protocole. En 1854, lorsque l'Angleterre demandait à la Prusse de rester neutre dans la guerre de Crimée, Frédéric-Guillaume y mettait cette condition, que l'Angleterre et la France lui feraient restituer son cher Neufchatel. Enfin en 1856, pendant les délibérations du traité de Paris, le baron de Manteuffel obtenait que la reconnaissance des droits du roi de Prusse, prince souverain de Neufchatel et comte de Valengin, fussent insérés dans le protocole du traité (séance du 8 avril 1856). La tentative du 3 septembre de la même année devait donc exciter à la cour de Frédéric-Guillaume IV les émotions les plus vives.

Le cabinet de Berlin, sans perdre un jour, adressa aux quatre grandes puissances une circulaire où se trouvent ces mots : « des sujets du roi ont été arrêtés et mis en prison parce qu'ils ont échoué dans une tentative destinée à rétablir l'autorité royale, méconnue depuis huit ans par la désastreuse influence des révolutionnaires étrangers qui ont imposé leur volonté à la très grande majorité des habitans de Neufchatel. Le fait seul de l'arrestation et des emprisonnemens des sujets du roi est déjà une insulte à son autorité, une négation de son droit et une atteinte à sa considération personnelle, — une insulte qui tous les jours s'aggrave. » On reconnaît ici l'accent même de Frédéric-Guillaume IV; on le reconnut surtout le 29 novembre suivant, lorsque le roi de Prusse ouvrit le parlement à Berlin. Après avoir dit qu'il ne renonçait pas encore à l'espoir d'obtenir par des négociations une solution conforme à la dignité de sa couronne, il ajoutait : « Cependant je ne puis ni ne dois consentir à ce que ma longanimité soit transformée en une arme contre mon droit lui-même. » Et, associant la nation prussienne à ses griefs comme prince de Neufchatel, il semblait déjà pousser le cri de guerre contre la Suisse. « A ces paroles, dit M. de Ranke, les applaudissemens éclatèrent comme un feu de peloton. »

La Suisse y répondit par d'énergiques mesures et un enthou-

siasme indescriptible. Il ne s'agissait plus ici de radicaux et de conservateurs; en essayant un coup de main qui fournissait à la Prusse un prétexte pour intervenir, les royalistes neufchatelois ont fait appel à l'étranger. C'est une trahison envers la patrie. Sur cette question, toutes les divisions cessent; conservateurs et radicaux, protestans et catholiques sont d'accord pour défendre l'honneur de la Suisse contre les menaces de la Prusse. On organise l'armée; les cantons reçoivent l'ordre de tenir leurs contingens prêts à partir, d'équiper leurs bataillons de réserve; 20,000 hommes iront couvrir la frontière sur le Rhin. L'ardeur patriotique et guerrière éclatait de toutes parts. « Je n'ai jamais contemplé plus noble spectacle, écrivait M. Agénor de Gasparin. On sent là quelque chose qui élève l'âme et qui fait venir les larmes aux yeux. Non, un peuple qui est capable de tels actes ne périra pas. » Cependant le danger d'une guerre qui serait bientôt devenue européenne croissait de jour en jour. Vainement l'empereur Napoléon III, par une médiation aussi sage que loyale, essayait-il de mettre les deux parties d'accord. Une première mission, confiée au général Dufour, n'amena point de résultat favorable; la Suisse se refusait même à suspendre les poursuites contre les insurgés de Neufchatel. Les bons offices de la France obtinrent pourtant gain de cause, grâce au second envoyé, M. Kern, qui fit accepter à la diète les propositions de l'empereur. La Suisse mit les détenus en liberté, et sur un ultimatum des grandes puissances le roi de Prusse se résigna enfin à signer un acte en vertu duquel il « renonçait à perpétuité pour lui, ses héritiers et ses successeurs, aux droits souverains que l'article 23 du traité conclu à Vienne le 9 juin 1815 lui a attribués sur la principauté de Neufchatel et le comté de Valengin. »

On pense bien qu'il ne céda point sans de grands combats intérieurs. Il fallut que tous ses ministres, tous ses conseillers, les politiques les plus sages du royaume lui fissent comprendre que la principauté de Neufchatel était un embarras plutôt qu'une force pour la monarchie prussienne; il luttait encore et se débattait de son mieux. En lui enlevant ce reste du moyen âge féodal, il semblait qu'on lui arrachât le cœur. Enfin il dut se rendre. Il prenait les eaux de Marienbad en juillet 1857, quand il consomma son sacrifice et délia ses sujets de leur serment de fidélité. Quand il revint de Marienbad à Berlin, il était en proie, dit M. Léopold de Ranke, à une surexcitation extraordinaire. Quelques mois après, il ressentit les premières atteintes du mal terrible qui, avant de mettre fin à son existence, mit fin à son gouvernement. Frédéric-Guillaume IV n'était plus qu'une ombre; l'autorité souveraine passait aux mains de son frère, le prince Guillaume, régent de Prusse.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA

RESPONSABILITÉ MORALE

ET LE DROIT DE PUNIR

DANS LES NOUVELLES ÉCOLES PHILOSOPHIQUES

I. *La Liberté et le Déterminisme*, par M. Alfred Fouillée. — II. *La Science au point de vue philosophique*, par M. É. Littré, de l'Institut. — III. *La Philosophie de Hamilton*, par M. Stuart Mill, traduit par M. Cazelles. — IV. *Lettres sur la circulation de la vie*, par M. Moleschott. — V. *Science et Nature*, par M. Büchner.

L'esprit mène le monde, mais le monde n'en sait rien. Le tumulte des intérêts et des passions étouffe le bruit imperceptible des idées. Ces actives et silencieuses ouvrières n'en sont pas moins toujours occupées à leur tâche. Elles font ou défont dans leur travail infatigable la trame vivante des consciences. Tout d'un coup on s'aperçoit que la raison, l'éducation, les mœurs, sont en train de subir une révolution profonde; on cherche les causes de ces grands changemens. Où les trouverait-on, si ce n'est dans ces mille influences actives et variées à l'infini qui descendent des hautes sphères où s'élabore la science?

Il se forme ainsi dans les régions élevées de l'esprit des courans d'opinion qui semblent irrésistibles, et entraînent la masse flottante des intelligences dans une direction déterminée. Ceux même qui ne cèdent pas à ces impulsions collectives ont grand profit à en étudier le point de départ, la force et les résultats. Or il n'est pas douteux qu'un de ces courans d'idées n'emporte aujourd'hui les sciences morales, et avec elles un grand nombre de raisons cultivées dans la sphère d'attraction des sciences de la nature. On ne

peut nier qu'il ne se révèle de toutes parts une tendance positive à faire de l'âme la dépendance de la physiologie, et à rétablir ainsi la série continue des phénomènes naturels en y rattachant les manifestations, réfractaires en apparence, de la vie et de la spontanéité libre. La conscience ne marque plus l'avénement inexpliqué d'un monde nouveau; elle marque uniquement le dernier échelon de la série. Elle n'a plus, comme on le croyait dans les vieilles écoles, ses conditions spéciales ni ses lois distinctes : elle retombe, avec tout ce qui dépend d'elle, sous l'empire des lois universelles qui règlent le reste de la nature. La chimère du libre arbitre s'évanouit; le monde moral se révèle enfin sous son véritable aspect, comme la dernière évolution du monde physique. La science positive le ressaisit tout entier en y introduisant l'ordre invariable des conditions, la détermination des résultats, le calcul des prévisions infaillibles. C'est ce qu'on appelle le déterminisme. De la physique et de la chimie, il a passé dans la biologie; aujourd'hui il est en train de conquérir la science de l'âme.

Ces idées se répandent en dehors des régions savantes où elles sont nées. Leur propagande active, continue, ne se fait pas seulement dans les mille publications scientifiques qui paraissent chaque jour; elle se reconnaît dans les entretiens et les discussions du monde, elle se marque dans les improvisations de la tribune ou de la presse, elle tend même à dominer dans des esprits qui n'en ont pas toujours une claire conscience. Nous n'avons pas l'intention de traiter ici dans les vastes proportions qu'elle a prises de nos jours cette question du déterminisme et de la liberté; nous ne voulons la prendre que par un biais pour ainsi dire, au point de vue d'un de ses multiples aspects. Les nouvelles écoles de la science et de la philosophie tendent à supprimer la liberté morale comme un ressort inutile dans l'engrenage des phénomènes. Dès lors on est amené à se demander ce que devient le droit de punir. La responsabilité sociale est-elle possible, est-elle légitime en dehors de la responsabilité morale? Quel sens peut avoir le mot de répression, si la répression ne s'adresse plus à des libertés qui peuvent être corrigées ou utilement averties? Ces questions et mille autres de ce genre se pressent en foule, sous la forme de doutes poignans et d'inquiétudes sur l'avenir des peuples, dans la pensée de tout homme qui réfléchit. Notre philosophie du droit pénal, nos institutions judiciaires, nos codes, sont à refaire, si ces nouvelles théories sont acceptées comme vraies. En tout cas, elles deviennent une occasion naturelle de remettre à l'étude un grand problème.

D'une part, il est infiniment curieux de voir par quels ingénieux artifices ou par quelles concessions étranges les représentans du déterminisme essaient de se soustraire aux conséquences impé-

rieuses de leurs doctrines et de se mettre d'accord, au moins pour les applications, avec la conscience publique. D'autre part, pour ceux même qui maintiennent intacte la responsabilité morale comme l'unique soutien et la condition de la responsabilité sociale, il y a lieu d'examiner si la question du droit de punir ne doit pas être posée dans des termes plus exacts, et analysée de plus près qu'elle ne l'a été dans ces derniers temps. C'est ce que nous essaierons de faire après avoir répondu aux diverses théories qui nient absolument ce droit ou qui l'interprètent d'une manière illusoire. Peut-être est-ce la meilleure manière de le défendre que de le bien définir, c'est-à-dire d'en montrer les élémens et de le limiter. Il en est de ce droit comme de beaucoup d'autres que l'on compromet de deux manières, en les altérant ou les exagérant, dans les deux cas en prétendant faire de chacun de ces droits quelque chose de simple et d'absolu. C'est surtout dans cet ordre de problèmes qu'il est vrai de dire qu'une bonne définition est la meilleure des démonstrations.

I.

Le matérialisme contemporain n'a pas reculé devant la thèse extrême de l'irresponsabilité absolue. La volonté n'est pour lui qu'une des causes occultes par lesquelles nous voilons notre ignorance. Au fond, si ce mot signifie quelque chose, il exprime un certain mode des actes réflexes, accompagné d'un certain degré de sensation. Cette explication et d'autres analogues du mécanisme de la volonté sont trop connues pour qu'il soit de quelque intérêt d'y insister; elles ont produit toutes leurs conséquences. Ce qu'on appelle le bien et le mal, dit M. Moleschott, c'est ce qui est contraire ou favorable aux exigences de l'espèce à un moment donné de son histoire. A vrai dire, ce ne sont pas des qualifications morales, ce sont des qualifications scientifiques de phénomènes naturels, des manières de les classer suivant qu'ils entrent dans le courant de la civilisation ou qu'ils le contrarient. Ainsi disparaissent successivement de la vie humaine l'initiative, la causalité, le sentiment du bien moral, l'obligation, l'imputabilité, absorbés tour à tour par la nécessité physique, dont rien ne peut suspendre un instant le joug ni briser la chaîne. Celui qui se sera pénétré une fois de cette vérité, plus humaine, à ce que l'on nous assure, que toutes nos illusions spiritualistes, celui-là osera déclarer enfin, à la face des vieilles églises et des vieilles écoles, l'entière irresponsabilité de l'homme : il osera appliquer dans ses dernières conséquences cette pensée, que Mme de Staël n'exprimait que dans un sens restreint et avec une tendresse presque mystique : « tout comprendre, c'est

tout pardonner. » Lui aussi, parce qu'il comprendra tout, il pardonnera tout, ou plutôt (car il ne peut être question de pardon là où il n'y a pas de volonté coupable), il justifiera tout; il étendra sur l'universalité des actes humains la grande amnistie scientifique qu'une physiologie plus éclairée lui impose, chaque acte, quel qu'il soit, étant l'expression également légitime de l'universelle nécessité.

Telles sont les conclusions avouées et parfaitement logiques de l'école. MM. Büchner et Moleschott font même de ces idées l'objectif principal de leurs publications populaires. On demande, avec un accent de philanthropie indignée, quelle est la liberté du choix et par conséquent la responsabilité dans l'homme né avec une organisation vicieuse, quelle différence il y a entre lui et l'aliéné, et par quelle atroce aberration de jugement la société lui imprime une flétrissure. On déclare bien haut que le plus grand nombre des crimes contre l'état ou la société sont le résultat nécessaire d'une disposition naturelle ou d'une débilité intellectuelle. « A quoi sert le libre arbitre à celui qui vole, qui assassine par nécessité? Les criminels, à vrai dire, sont *pour la plupart* des malheureux plus dignes de pitié que de mépris. » — Étant admises les données du raisonnement, un seul mot m'étonne, c'est celui qui marque une restriction dans la conclusion : la *plupart* des criminels, dit-on, pourquoi pas tous? — On nous prédit l'avénement d'une nouvelle législation en conformité avec la science nouvelle de l'homme. Il faudra de toute nécessité qu'elle s'adapte réellement aux lois de la nature, et, ce progrès une fois accompli, on peut prévoir à coup sûr que les procès de l'époque actuelle paraîtront à nos descendans quelque chose d'aussi barbare que les procès criminels du moyen âge. Un de nos plus célèbres médecins faisait naguère un éloquent appel au savant qui ne peut manquer de venir un jour et qui nous montrera « à quelles conditions primordiales de l'organisme se lient le crime et le vice, qui sont comme la diathèse et la maladie morale, — pourquoi les influences éducatrices les mieux dirigées n'en peuvent toujours préserver, pas plus que l'hygiène ne décide à elle seule de l'éclosion ou de l'avortement des germes morbides innés. » Il ne reculait pas, comme tant d'autres, devant ses conclusions. « Elles ne vont à rien moins, ajoutait-il, je le sais, qu'à reléguer hors de toute appréciation judiciaire les problèmes délicats, complexes, souvent insolubles, de la responsabilité. » Un autre savant de la même école dit plus simplement encore que nous ferions bien de ne juger et de ne condamner personne. C'est le dernier mot de la doctrine, celui que laissent toujours échapper à un moment donné les enfans terribles de la secte.

Voilà le point commun vers lequel convergent toutes les théories

physiologiques et médicales. C'est de là, comme d'un fort inexpugnable, qu'elles attaquent et raillent sans pitié les théories idéalistes de la pénalité. — L'idée de l'ordre violé? Quel ordre? qui l'a jamais vu, senti ou défini? Quel rapport cet ordre prétend-il établir entre une peine probablement injuste et un délit certainement imaginaire? — L'intimidation? Mais comment intimider celui dont le crime est le résultat direct, inévitable de la passion qui l'anime ou d'une organisation vicieuse? — L'amélioration du coupable? Quelle illusion de l'espérer! Quand la passion est épuisée et momentanément anéantie, on s'imagine que le coupable est amendé; mais que demain la passion renaisse, le crime renaîtra avec elle, la passion aura même pris des forces nouvelles dans le désir de la vengeance contre la société.

Concluez donc, osez soutenir que le sang des assassins versé par la justice humaine crie vengeance aussi bien que celui des victimes, — car, si les unes étaient destinées à mourir, les autres étaient nés pour frapper : ni les unes ni les autres ne pouvaient échapper à leur destin. — On a soutenu cela en effet, et M. Moleschott n'a pas craint, en établissant une audacieuse comparaison entre le tribunal et l'assassin, de donner la préférence à celui-ci : « quel rapport en effet y a-t-il entre l'individu aveuglé par la passion qui commet un meurtre et le calme d'un tribunal qui, sans obtenir un avantage moral, quel qu'il soit, se venge d'un crime par la mort? » Voilà l'assassin réhabilité par l'entraînement irrésistible de la passion aux dépens du juge, qui tombe plus bas que lui en le frappant, sans avoir la même excuse.

Cependant les modérés, les politiques de la secte, ne prétendent pas désarmer la société et la livrer en proie au conflit des appétits et des passions. Ils invoquent l'obligation pour la société de se défendre contre les dangers qui la menacent. On a tort de croire, disent-ils, que nos idées renverseront l'ordre social. La société repose sur les principes de la nécessité et de la réciprocité. On la sauvera plus sûrement avec ces principes, qui s'imposent par leur évidence, que les spiritualistes et les mystiques ne le feront avec leurs chimériques idées de Dieu et de la morale. Comme tous les autres droits auxquels on a cherché si vainement des origines mystiques, le droit de punir naît du besoin; le principe du droit, c'est le besoin de la conservation qui domine l'espèce. Ce n'est pas en tant que criminel qu'un homme doit être réprimé, mais il peut être supprimé, parce qu'il est un obstacle. Le mal étant un phénomène naturel, la peine doit être un phénomène du même ordre, sans mélange d'aucun autre élément. Il faut traiter le malfaiteur « comme l'arbre défectueux que l'on corrige, et même dans certains cas que l'on arrache. La nécessité naturelle de l'arbre et de l'homme ne

nous empêche pas de le corriger; au contraire elle nous y force. » — « Oui, je suis déterministe, écrivait dernièrement un des plus fervens adeptes de cette école, quelque peu embarrassé de concilier ses idées philosophiques avec son rôle de législateur. Je suis déterministe; mais j'affirme qu'irresponsables au sens absolu du mot, les hommes sont responsables de leurs actes vis-à-vis de la société dont ils font partie. Lorsque j'ai dit dans une autre occasion qu'il n'y a pas plus de démérite à être pervers qu'à être borgne ou bossu, je n'ai pas prétendu nier la responsabilité comme fait social; je l'ai niée seulement au point de vue absolu;... mais de même qu'on éloigne un bossu de l'armée, de même on doit, au nom de la conservation sociale, exclure de la société un *pervers qui pratique.* »

Ainsi, même en se plaçant au point de vue naturaliste pur, on prétend ne contester en rien la nécessité et les exigences de l'ordre social. On paralyse le criminel dans ses moyens de nuire, au besoin on le supprime, tout en le justifiant. Et voici qu'une véritable idylle humanitaire éclôt d'une façon inattendue du sein de l'école matérialiste. Au moins, nous dit-on, ces nouvelles idées ont l'avantage d'éteindre dans les âmes ces haines lâches et irréconciliables que la société affectait jusqu'ici avec tant d'hypocrisie à l'égard du perturbateur. Nous le frappons, nous déterministes, parce qu'il le faut; pourtant le cœur nous saigne en le frappant. Les grandes lois protectrices des espèces exigent le sacrifice d'un individu; mais qui oserait s'irriter contre lui? C'est un de ces êtres lamentables que la fatalité physique place en travers de la civilisation et de l'histoire. La civilisation et l'histoire les broient en passant; mais, au nom de la science, qui comprend les causes, l'humanité les absout. Elle les plaint; un peu plus, elle les couronnerait comme les victimes prédestinées du progrès.

Écartons cette rhétorique émue d'une école qui ne se pique pas généralement de sensibilité. Sans doute elle a raison de repousser avec horreur l'idée de la vindicte sociale. Pas plus que Dieu, la société ne se venge; pourtant n'est-ce pas quelque chose de plus inhumain encore de conserver la peine là où il n'y a plus de coupable? On aura beau faire, la responsabilité sociale est une monstruosité, si la responsabilité morale n'existe pas. Vous dites que la société obéit à la loi de sa conservation; mais, s'il n'y a ni bien ni mal en soi, à quel signe jugerez-vous des cas où il faut punir? Qui décidera d'une manière absolue si l'ordre social est en péril? qui pourra faire le discernement si difficile et délicat de ce qui est favorable ou contraire aux exigences de l'espèce à un moment donné? Le critérium manque absolument aux partisans des idées nouvelles. Pour eux, le mal n'est qu'un phénomène naturel comme un autre, mais qui à un certain moment de l'histoire se trouve en contradiction avec le bien

tout relatif et l'intérêt éventuel de l'espèce. A un autre moment de l'histoire, dans d'autres conditions de progrès et de civilisation, le même acte aurait pu recevoir une qualification toute contraire. A qui le jugement de ces différences appartiendra-t-il? Qui donc aura compétence pour constituer un tribunal de ce genre et prononcer d'après un code exclusivement historique, soumis à toutes les vicissitudes des différentes phases sociales?

Je prends pour exemple la propriété. Ceux qui pensent qu'il existe des droits naturels et que la propriété en est un, qu'elle est l'expression et la garantie de la personnalité morale, et qu'à ce titre elle est inviolable comme la personne de l'homme et du citoyen, qui s'est développée avec elle et par elle, ceux-là ont un critérium fixe pour juger les attentats qui la mettent en péril; mais si l'on nie qu'il y ait des droits en dehors des besoins, si l'on soutient que la propriété est une forme historique qui correspond à certaines exigences de l'espèce, et qui peut disparaître avec les exigences d'une époque plus avancée, on sera bien forcé d'avouer qu'il pourra se créer aisément des malentendus dans l'esprit des déshérités, et que ceux-ci comprendront avec peine ce respect exigé d'eux pour une forme éphémère destinée à disparaître un jour. La complicité secrète de leur misère et de leurs appétits les inclinera forcément à soutenir contre le tribunal que la période historique de la propriété est épuisée, et que nous touchons à une ère sociale nouvelle. S'ils ont la langue prompte et l'esprit délié, ils défendront une thèse au lieu de s'excuser d'un délit. Ils déclareront qu'à leur avis la propriété a fini son temps, et qu'ils ne font que traduire en acte une conviction philosophique. Persuadés que la propriété est le vol, ils ont fait du vol une revendication légitime contre la propriété, voilà tout. Entre ce raisonneur qui a volé et cet autre raisonneur qui doit le juger, quel sera l'arbitre? Qui aura raison de la thèse historique du voleur ou de la thèse historique du juge? Ramenée à ces termes, il semble que la question soit résolue. S'il n'y a pas de distinction originelle entre le bien et le mal, s'il n'y a pour décider dans ces matières que des appréciations historiques, la responsabilité n'est au fond que la confiscation de la liberté des faibles par l'intérêt de l'ordre social, qui m'a bien l'air de n'être sous un mot hypocrite que l'intérêt du plus fort.

Des crimes, dites-vous, il n'y en a pas, il n'y a que des obstacles qu'on supprime. — Peut-il se concevoir quelque chose qui choque plus durement la conscience, qui rejette à un niveau plus bas la dignité de l'homme, qui soit une plus éclatante négation de son titre d'être raisonnable et pensant? Sous prétexte de philanthropie, cette doctrine n'est-elle pas celle qui manifeste pour lui le plus dur, le

plus implacable mépris? On le traite à la façon d'un arbre que l'on émonde, parce que ses branches obstruent la voie, à la façon d'une pierre qui a roulé du rocher voisin sur la route et que l'on écarte pour faire le passage libre; mais l'arbre et la pierre ne sentent pas le traitement qu'on leur fait subir; l'homme en a le sentiment, il en souffre. Est-il juste de le faire souffrir ainsi parce qu'il est un obstacle irresponsable à votre manière toute spéciale d'entendre la civilisation et le progrès? Vous l'écartez dédaigneusement du chemin où vous passez, vous l'excluez de la société humaine; vous lui retirez l'usage de ses facultés et de ses droits. Quoi de plus odieux, si vous n'avez pour justifier votre conduite qu'un besoin social que vous prétendez représenter? Vous frappez dans cet homme un ensemble de hasards ou de coïncidences empiriques dont il est absolument innocent. Vous l'avouez vous-mêmes, et pourtant vous frappez! Quelle inconséquence et quelle dureté! Et quel est le juge qui oserait condamner l'instrument fatal d'un crime? Il se sentirait impuissant et désarmé le jour où il verrait paraître à sa barre non une volonté libre, responsable du mal qu'elle a fait, parce qu'elle savait que c'était le mal et qu'elle était libre de ne pas le faire, mais un tempérament asservi à des passions irrésistibles, un cerveau surexcité, un bras poussé au crime par une réaction cérébrale trop forte. Dans une pareille hypothèse, la plus légère condamnation serait un abominable abus de pouvoir.

Cette théorie, qui nie toute perversité volontaire, conserve, je le sais, la ressource d'assimiler le criminel à l'aliéné et d'ouvrir pour les scélérats un vaste Charenton; c'est la conclusion suprême et nécessaire; mais je ne sais comment les partisans de ces nouvelles idées osent se vanter de leur philanthropie. Oter à l'humanité la liberté du mal en même temps que la liberté du bien, considérer comme un acte de démence toutes les révoltes contre l'ordre social, traiter l'homme comme une chose tantôt agitée et tantôt inerte, mais toujours irresponsable, déclarer qu'on ne peut attribuer nos volitions à un moi chimérique, qu'elles ne dépendent que des influences combinées du dehors et des réactions cérébrales qui en résultent, enfermer le coupable dans un cabanon, sous prétexte qu'il est fou et qu'il a besoin, dans son propre intérêt, d'être privé de l'exercice de ses organes, sans espoir de réhabilitation possible, puisqu'il ne peut y avoir dans le repentir même du coupable une garantie contre le retour de l'accès morbide, — si c'est là le progrès que doit réaliser dans le monde cette conception à la fois matérialiste et humanitaire, nous demandons qu'elle demeure éternellement à l'état d'utopie, heureux de garder les tyrannies de la civilisation, qui repose tout entière sur l'idée de la dignité humaine,

inséparable de la liberté, sur la responsabilité effective de chacune de ces libertés qui composent le milieu social, enfin sur l'accord réciproque de toutes ces libertés entre elles, qui est la justice.

II.

L'école matérialiste détruit radicalement le droit de punir et ne peut y substituer que les expédiens de la force. M. Littré, partant du déterminisme comme M. Moleschott, a-t-il été plus heureux dans l'explication qu'il a proposée du principe de la responsabilité sociale au nom du positivisme français? L'analyse d'un travail récent sur l'*Origine de l'idée de justice*, la conception fondamentale qui en ressort, nous mettront à même de répondre à cette question. M. Littré ne se distingue pas seulement des idéalistes qui admettent un sens primitif du juste et de l'injuste nous dictant ses lois et gouvernant notre conduite; il se distingue également et des sensualistes, qui rapportent la justice à l'intérêt individuel bien entendu, et des utilitaires, qui la rapportent à l'intérêt collectif. Il a marqué sa place à part, en dehors de ces diverses doctrines, en ramenant l'idée de la justice à un fait purement intellectuel, extrêmement simple, véritablement intuitif, celui qui constate l'identité de deux objets. « A égale A, ou A diffère de B, est le dernier terme auquel tous nos raisonnemens aboutissent comme futur point de départ. Cette intuition est irréductible; on ne peut pas la dissoudre, l'analyser en d'autres élémens... Telle est aussi l'origine de l'idée de justice. Cette idée est une notion purement intellectuelle portée dans le domaine de l'action et de la morale. »

La justice se résout dans la notion de l'identité. Attribuer à chacun ce qui lui revient, n'est-ce pas reconnaître pratiquement que A égale A, ou qu'un homme égale un autre homme? D'où la nécessité sociale d'exiger que la part de l'un ne soit pas diminuée par l'usurpation de l'autre, et, si cette usurpation a lieu, de la réparer. Voilà le lien logique et le passage entre l'idée de la justice et l'idée de la pénalité. — Voyons maintenant ces deux idées en fonction dans l'histoire. Examinons d'après M. Littré comment la première de ces idées s'est formée au sein de la seconde, qui a été réellement l'idée-mère, l'idée génératrice. L'ordre historique du développement de ces deux notions, ou mieux des deux élémens de cette notion unique, est en raison inverse de leur apparition dans l'esprit au degré de civilisation où nous sommes. Aujourd'hui l'idée de la peine nous paraît être une application de l'idée de la justice sociale. C'est une illusion psychologique, ou plutôt un résultat secondaire de faits primitifs élaborés et combinés. Cette notion d'une justice instituée pour punir est une notion acquise et com-

plexe. Le fait primordial, c'est la vengeance individuelle, ou la compensation à prix d'argent, traduction élémentaire de la vague notion d'identité ou d'égalité entre les hommes. C'est là, uniquement là, qu'il faut aller chercher avec M. Littré le dernier élément irréductible de ce vaste appareil de sentimens, de principes, d'institutions et de lois qui constituent l'ordre social dans les civilisations perfectionnées.

Nous ne suivrons pas M. Littré dans l'analyse de tous les faits « par lesquels l'idée de justice s'est manifestée sociologiquement; » il nous suffira d'en indiquer les résultats. Nulle part à l'origine des sociétés, M. Littré n'aperçoit une justice primitive, réglant les rapports des hommes entre eux, déterminant les degrés de la criminalité et les degrés de la peine qui doivent y correspondre. Le grand fait qu'il s'efforce de mettre en lumière, c'est qu'au début de l'histoire, dans les sociétés sauvages qu'il nous est encore donné d'observer ou dans les civilisations rudimentaires dont les annales nous ont été en partie conservées, la criminalité n'existe pas; partant l'idée de justice, telle que nous l'entendons, est absente. Ce qui existe, c'est l'offense et la vengeance. L'offenseur a tout à craindre de l'offensé; mais il n'a rien à craindre, si celui-ci ne ressent point l'injure. Au cas où l'offensé ne se plaint pas, nul dans la tribu ne se plaindra. Il n'y a pas même, dans ces commencemens de société, une opinion morale qui déteste de pareils actes et les flétrisse; à plus forte raison, pas de justice qui les châtie. A cette première période de l'histoire, on ne voit poindre l'idée de pénalité que sous la forme individuelle de représailles, lesquelles s'exercent ou par le dédommagement pécuniaire (la composition), ou par la vengeance rendant le mal pour le mal (le talion); c'est là l'humble et grossier début de la justice future. *Peine,* qui vient du latin *pœna,* lequel à son tour est le grec ποινὴ, ne signifie pas autre chose à l'origine que compensation pour offense. Quand Achille égorge douze jeunes Troyens sur le bûcher de Patrocle, c'est comme compensation, ποινὴ, du meurtre de son ami tué par Hector; c'est le mot dont se sert Homère à chaque instant. Ce témoin des temps héroïques de la Grèce nous déclare qu'un meurtre était alors une affaire privée à laquelle la moralité publique n'avait rien à voir; on dédommageait les parens du mort, et l'on allait ensuite partout tête levée. « On reçoit, dit Ajax, la compensation pour le meurtre d'un frère ou d'un fils; le meurtrier reste parmi les siens, ayant payé une large compensation, et l'offensé, ainsi dédommagé, s'apaise et renonce à son ressentiment. » Au temps de la guerre de Troie, la notion de criminalité et de justice n'existait donc, suivant M. Littré, à aucun degré; elle se forme ensuite par le progrès même de l'opinion publique, de la raison générale, des mœurs et des in-

stitutions. Elle correspond dans ses développemens à la marche d'une civilisation plus avancée. Peu à peu on voit le principe barbare de la composition et de la vengeance individuelle céder le terrain et s'effacer devant la pénalité sociale. On assiste à la naissance et à l'élévation graduelle d'une administration de la justice où la punition du méfait devient le point principal, et l'indemnité à celui qui en avait été la victime le point secondaire, où enfin l'action collective de la société se substitue à l'action de l'offensé. L'idée d'une « justice punissante » se forme, se développe, et prend définitivement la place de la justice primitive, « la justice indemnisante. »

Même évolution de la notion de criminalité chez les peuples les plus différens, à des époques très éloignées l'une de l'autre. Partout dans un état social suffisamment analogue, ce que nous nommons crime en langage civilisé est considéré surtout comme un cas de dédommagement, de réparation, d'indemnité. On évalue le moins mal qu'on peut le dommage causé, et l'offenseur fournit la composition. « Chez les Germains, nous dit Tacite, on expie un homicide par un nombre déterminé de bœufs et de moutons, et toute la famille reçoit satisfaction. » C'est ce qui explique comment, au grand scandale du droit romain, parvenu aux notions supérieures de la justice civilisée, on vit la composition, le *wehrgeld*, prendre place dans les codes divers qui essayèrent de régler l'état de choses issu de l'invasion. Même dans Grégoire de Tours, nous entendons un homme dire à un autre qu'il a désintéressé : « Tu me dois rendre beaucoup de grâces de ce que j'ai tué tes parens, car par le moyen de la composition que tu as reçue l'or et l'argent abondent dans ta maison. » Le progrès qui s'était fait chez les Hellènes s'opéra chez les populations mixtes de Germains et de Latins, mêlées par l'invasion et soulevées par l'idée chrétienne au-dessus de ce niveau des législations antiques. Le travail d'élimination se poursuivit sans relâche : le principe de la pénalité finit par prévaloir dans tout l'Occident sur le principe de l'indemnité. Telle est partout, à ce que l'on nous assure, la marche historique, chez les Grecs comme chez les Germains, comme chez les Américains du nord, comme chez les Indiens. Chaque expérience historique nouvelle ne serait que la confirmation de cette loi. Les populations barbares commencent la justice par le dédommagement, les peuples civilisés la continuent et l'achèvent par la pénalité.

Ainsi notre idée moderne de justice est une idée complexe née par association, comme toutes les idées complexes. C'est à l'aide de l'histoire que M. Littré en a fait l'analyse. Il l'a vue commencer, il l'a vue s'élever peu à peu du fait primordial qui lui a donné naissance au degré de la notion la plus haute et la plus

compliquée; mais à sa racine, à son point de départ comme au terme où elle est parvenue, au fond le seul élément psychique que l'on puisse y découvrir, c'est celui qui fait que nous reconnaissons intuitivement la ressemblance ou la différence de deux objets, l'égalité mathématique de deux êtres. C'est parce que le barbare perçoit intuitivement cette identité qu'il exige une compensation par l'argent ou le sang pour chaque dommage causé. C'est pour la même raison que le civilisé, concevant une notion supérieure du droit, mais toujours guidé par le même principe, donne au dédommagement la forme du châtiment et crée la pénalité sociale. Telle est l'origine et telle est l'essence de la justice; elle n'en a pas d'autre : toutes les explications ou définitions transcendantes de cette idée ne sont qu'une pure mythologie. « L'idée d'égalité de deux termes amène l'idée de dédommagement; l'idée de droit au dédommagement amène l'idée du droit de punir, conféré à la société, soit que l'on considère qu'elle le tient du consentement des membres qui la composent, soit que l'on fasse intervenir un principe d'utilité pour cette fonction, vu que la société a plus de lumières, de régularité, de modération, que les individus n'en auraient dans leurs causes particulières. La société, ainsi substituée au lieu et place de la partie lésée, arbitre la peine, qui perd le caractère de dédommagement et prend celui de châtiment. Dans cet arbitrage de la peine, la société elle-même n'a été ni toujours sage, ni toujours juste, et à chaque degré de civilisation il importe d'examiner ce qui convient aux conditions de la masse criminelle et aux lumières de la puissance publique; mais en définitive le droit de punir provient originellement du dommage à réparer, la justice voulant que tout dommage soit réparé, même quand il a été causé involontairement et sans aucune criminalité. »

N'y a-t-il vraiment que cela dans l'idée de justice comme dans l'idée de pénalité? Tout se réduit-il en effet à des termes si simples dans les conceptions les plus nobles et les plus hautes auxquelles s'est élevée la conscience humaine? Il ne s'agit pas de réclamer ici contre l'humilité des origines que leur assigne M. Littré. L'homme ne serait pas humilié, si, trouvant à son origine et comme dans le berceau de sa race un instinct purement animal de représailles, il l'a ainsi élaboré et transformé par le sentiment d'un idéal supérieur, et s'il a su tirer, par une sorte de force créatrice, d'une matière vile un trésor sans prix. Cette transformation serait, à vrai dire, un prodige, quelque chose d'inexplicable, c'est-à-dire un mystère; mais enfin cette sorte de miracle psychologique serait tout à la gloire de l'homme, et l'on n'a pas à rougir des plus humbles commencemens quand on se fait à soi-même de si belles destinées. Le principe de l'évolution, dont on a tant abusé dans les nouvelles

écoles, ne fait, si l'on veut bien voir les choses, que déplacer le mystère. Au lieu de le mettre dans les origines, on le met dans le mouvement et dans la vie, dans le passage des formes inférieures de l'existence aux formes supérieures, ou mieux dans la force inconnue qui opère ce difficile et incompréhensible passage. Pour nous restreindre à la question qui nous occupe, M. Littré nous montre dans la compensation matérielle du dommage causé l'origine de la justice, et il déclare que c'est en partant de ce simple fait « qu'on franchit le pas, » que la notion de criminalité se perfectionna par le progrès des événemens et des institutions, et qu'on s'éleva aux idées les plus hautes et les plus compliquées. On nous l'assure, mais sans preuve. C'est la preuve par le détail de l'évolution qui serait vraiment curieuse et significative. Au lieu de se contenter de nous dire avec une brièveté désespérante que les Hellènes ou les hommes du moyen âge « franchirent le pas » à un certain moment de leur histoire, nous serions plus utilement informés, si l'on nous disait comment ils l'ont franchi, à l'aide de quelle force nouvelle ils se sont avancés dans la route ouverte devant eux, par quel supplément d'idée, ajouté à leur contingent cérébral, cette marche en avant est devenue possible et s'est réalisée; mais voilà précisément ce qu'on ne nous dit pas, et pour cause. On marque le point de départ et le point d'arrivée : c'est l'évolution qui explique l'intervalle traversé. Est-ce une explication suffisante? On appelle cela une explication historique. Je nie qu'on puisse l'appeler ainsi tant qu'on n'aura pas rendu compte de tous les intermédiaires, marqué les étapes successives de la marche de l'idée à travers l'histoire, défini la nécessité intérieure ou extérieure qui a provoqué chacun de ces mouvemens en avant dont l'ensemble constitue le progrès, chacune de ces transformations prodigieuses qui d'une impulsion brutale ont fait éclore à un moment donné l'idéal du droit.

Est-il exact d'ailleurs de prétendre qu'à l'origine des sociétés humaines, l'idée du dommage matériel soit la seule forme sous laquelle se conçoive la justice primitive, le seul élément de la pénalité naissante? Rien ne me semble moins démontré. Il me paraît que M. Littré, dans cette histoire un peu sommaire de l'idée de justice, confond l'idée elle-même, à son origine, avec son gage matériel, son signe extérieur, la compensation du dommage causé. Il est bien vrai que ce qui semble dominer alors dans la peine appliquée, c'est la réparation par l'argent ou par le sang, le dédommagement ou le talion. Qu'est-ce que cela prouve, sinon la grossièreté des mœurs et l'imperfection des institutions dans ces sociétés rudimentaires? Ce qui manquait alors, c'étaient les moyens d'action, l'administration d'une justice sociale. On y suppléait comme on pouvait, soit

par l'action individuelle, soit même par l'action collective de la tribu ou de la famille, qui prenait fait et cause pour l'un de ses membres lésé; mais quelle raison a-t-on de croire que l'idée d'une justice supérieure était absente, et que l'indemnité épuisait le châtiment? Je ne mets pas en doute que la notion de la criminalité ne fût déjà formée; seulement il est bien certain que les moyens de la faire passer dans la pratique n'existaient pas. On faisait ce que l'on pouvait sur la terre, on déléguait le reste aux dieux. Il y avait déjà, même dans la conscience primitive de l'humanité, un ensemble de notions qui correspondait à l'idée d'une *justice punissante*. Citerai-je l'idée si active de la Némésis, qui contenait non pas seulement la menace d'un châtiment pour les emportemens de la puissance et de la force, mais même pour les excès de la prospérité, parce qu'une fortune sans bornes répand dans les esprits l'ivresse de la tyrannie sur les hommes et de la révolte contre les dieux? La conception du Tartare ouvrait d'ailleurs des horizons illimités à l'idée du châtiment, et, bien que cette conception fût très défectueuse encore, souvent grossière dans la manière de répartir et de proportionner les peines, il n'en est pas moins vrai qu'il y avait là comme une traduction naïve et un symbolisme de la pénalité. C'était comme un supplément imaginé par la conscience populaire pour réparer les effroyables désordres et les défaillances de cette justice élémentaire. Nous aurions mille preuves à l'appui de cette thèse, que dès l'origine de la société hellénique il a existé un sentiment de justice supérieure, qui s'est traduit plus d'une fois sous des formes singulièrement précises. Il y a eu en Grèce, comme on l'a montré, une morale bien avant les philosophes, une morale déjà très complète dans ses idées essentielles, ce qui met hors de contestation à nos yeux l'existence d'une raison publique, d'une opinion qui flétrissait déjà le mal, la violence, la fraude, haïssait spontanément et frappait de son mépris l'immoralité, et, poursuivant le crime par l'aversion et l'opprobre, en remettait seulement le châtiment complet à la justice des dieux en attendant que la justice des hommes se constituât pour défendre le faible contre le fort et faire régner la paix dans la cité.

La thèse historique de M. Littré tient en grande partie à sa manière toute spéciale de concevoir la justice, en la ramenant « à un fait psychique irréductible. » Ce fait primordial n'est pour lui que l'idée d'égalité de deux termes. Ce qu'il faut bien remarquer, c'est qu'il ne s'agit ici que d'une identité logique, ou si l'on aime mieux, d'une égalité mathématique. M. Littré ne veut pas que l'on s'y trompe; il marque par les termes les plus expressifs le caractère de cette conception. Le juste est de l'ordre intellectuel, dit-il, de la nature du vrai. Au fond, la justice a le même principe que la

science; seulement celle-ci est restée dans le domaine objectif, tandis que l'autre est entrée dans le domaine de l'action. Quand nous obéissons à la justice, nous obéissons à des convictions très semblables à celles que nous impose la vue d'une vérité. Des deux côtés, l'assentiment est commandé : ici il s'appelle démonstration, là il s'appelle devoir. — Je suppose que Pythagore voulait dire à peu près la même chose quand il disait que la justice était un nombre; c'est au moins une curieuse assimilation qui rapproche les deux doctrines, celle de l'antique et illustre mathématicien, le premier philosophe de la Grèce, et celle du représentant le plus autorisé du positivisme français. Pythagore voulait exprimer par là que la notion de justice trouve son symbole le plus exact dans l'égalité de deux termes. Si ce n'est là qu'un symbole, j'y consens volontiers; si c'est plus qu'un symbole, si c'est une identité, je ne puis y souscrire. En faisant de la notion de justice une notion purement intellectuelle, M. Littré supprime précisément l'élément caractéristique, qu'il faut bien appeler par son nom, l'élément moral. Sans doute, c'est bien l'intention de M. Littré; il ne fait là que ce qu'il veut faire, en ramenant les conceptions morales à n'être qu'un ensemble de phénomènes secondaires et complexes, une dérivation des phénomènes intellectuels, et en réduisant d'autant la liste des élémens irréductibles de l'esprit; encore faut-il que cette réduction ne procède pas par suppression arbitraire. Or, que l'on torture autant que l'on voudra la notion d'identité, je défie qu'on lui fasse produire un élément quelconque de moralité.

Qu'y a-t-il d'analogue ou de différent entre la perception de l'égalité de deux triangles et la perception de l'égalité de deux hommes? Dans un cas, ce n'est qu'un fait d'intelligence, le discernement de deux figures, des rapports de ces deux figures, des propriétés géométriques qui leur sont communes. Dans l'autre cas, c'est tout autre chose : à la reconnaissance des propriétés et des attributs communs entre les deux hommes se joint l'idée de respect pour la personne humaine, et du respect obligatoire, réciproque entre ces deux hommes. Le respect de la personnalité inviolable, l'obligation de l'observer soi-même et de le faire observer aux autres, qui est l'origine de la justice, l'idée enfin d'une garantie de cette personnalité libre, qui est l'origine du droit, voilà ce que n'explique à aucun degré l'hypothèse positiviste, et c'est pourtant l'élément essentiel, caractéristique, de la notion à définir. Y a-t-il rien là qui ressemble à ce froid assentiment à l'évidence, qui s'appelle la démonstration? — Si tout a procédé et commencé par la notion d'égalité, à quel instant et par quel prodige se sont introduits dans cette conception mathématique ce sentiment tout

nouveau et cette étrange idée, le respect obligatoire de la dignité humaine et la garantie nécessaire des personnalités libres? C'est ce jour-là seulement que la justice a pris naissance. Elle a commencé le jour où, pour la première fois, au fond des bois si vous voulez, ou dans les cavernes primitives, un sentiment de respect s'est élevé dans une âme humaine, non pas pour la force (ce n'est là qu'un sentiment de crainte), mais pour la faiblesse humiliée ou menacée. Le respect pour la faiblesse, c'est-à-dire pour la personne humaine que l'on sent inviolable et qui est hors d'état de se faire respecter elle-même, voilà la première et la plus claire révélation de la justice sur la terre. C'est ce sentiment et cette idée dont j'ai cherché vainement la trace dans les pages savantes de M. Littré; nous n'y avons trouvé rien qui répondît à cette attente, et nous persistons à croire que les origines de l'idée de justice n'ont pas encore rencontré leur historien.

Quoi qu'il en soit de ces origines, M. Littré n'en est pas moins de bonne composition sur les applications actuelles de l'idée de pénalité. Il reconnaît expressément que la société a le droit de frapper le coupable. « Elle l'a, dit-il, en vertu des deux principes primordiaux, celui de dédommagement et celui de vengeance. C'est à elle d'aviser à ce qu'elle fera, d'abord pour elle, puis pour ce malheureux ainsi tombé en forfaiture. A ce double point de vue, la pénalité acquiert un caractère de généralité qui la rend susceptible de discussions, de théories et d'accommodations successives à la mesure des degrés de civilisation. Ainsi munie, la société poursuit deux buts accessoires, mais importans : d'abord en ôtant tantôt la liberté, tantôt la vie aux malfaiteurs, elle met fin aux dommages qu'ils causent, et procure à chacun une sûreté relative. Ensuite par la crainte elle arrête un certain nombre de gens en qui la tentation au mal est vaincue par la peur du châtiment. » Bien qu'elle fasse toutes les concessions possibles aux exigences de l'ordre social, cette théorie ne me rassure pas. Elle repose sur une base ruineuse : les principes du dédommagement pécuniaire et de la vengeance, que M. Littré appelle primordiaux, et qui ne sont à mes yeux que l'expression barbare, l'altération grossière plutôt que la traduction de l'idée de justice. La notion de la vraie justice en est totalement absente. M. Littré sent bien l'insuffisance de ces principes, et il essaie de les consolider par la considération des résultats, l'utilité sociale du châtiment et l'intimidation du mal futur. Nous retrouverons ces mêmes considérations tout à l'heure dans notre discussion avec M. Stuart Mill. Nous verrons que par elles-mêmes elles ne peuvent rien fonder, rien légitimer. N'oublions pas d'ailleurs, pour apprécier l'attitude que M. Littré a prise dans cette question de la pénalité, qu'il s'est toujours porté l'adversaire dé-

claré du libre arbitre. Je m'étonne que M. Littré écarte ici par une fin de non-recevoir une si grave considération. « Quoi qu'on pense de cette question, dit-il, soit qu'on admette la liberté métaphysique, soit qu'on se range du côté du déterminisme, toujours est-il que, de par la constitution de l'esprit humain, la société a droit sur le malfaiteur. » Nous ne pouvons souscrire à cette brève sentence. La société n'a réellement droit sur le malfaiteur que si le malfaiteur a violé sciemment et librement la loi. Sans cette condition, elle n'a aucun droit sur lui, à moins de l'assimiler complètement à l'aliéné, ce que l'école matérialiste n'a pas hésité à faire; mais c'est là une extrémité de logique devant laquelle il nous semble que M. Littré a reculé. Son silence au moins nous autorise à le croire.

III.

Dans une question de cette importance, notre enquête serait bien incomplète, si elle laissait en dehors d'une consultation sérieuse l'école expérimentale anglaise, dont le plus illustre représentant, M. Stuart Mill, vient de mourir, mais qui se perpétue par une vigoureuse génération de penseurs tels que MM. Bain et Spencer, qui se renouvelle sans cesse par l'abondance extraordinaire de ses productions embrassant l'universalité des sciences philosophiques, et surtout par la vive attraction qu'elle exerce en Angleterre et jusqu'en Allemagne et en France sur un groupe de brillans esprits (1). Ce supplément d'enquête sur le problème de la responsabilité sociale est d'autant plus nécessaire que c'est dans cette école que le déterminisme psychologique est venu se concentrer avec le plus de force et s'organiser avec la plus grande rigueur logique. M. Stuart Mill n'admet pas plus au fond la liberté du choix que les autres philosophes de la même école, MM. Herbert Spencer et Bain; cependant il y met plus de formes. Peut-être même y aurait-il grand profit à tirer, dans une discussion sur le libre arbitre, d'un amendement par lequel il tempère le déterminisme, et qui, poussé aux dernières conséquences, pourrait bien le détruire. M. Mill admet notre aptitude à modifier notre propre caractère, *si nous voulons*. Sans doute nous agissons toujours conformément à notre caractère, et c'est bien là une espèce de nécessité; mais nous pouvons, d'une certaine manière assez inexplicable, agir sur lui. M. Mill n'a pas tiré de cette ouverture qui s'était faite dans son esprit toute la lumière et la clarté

(1) Un jeune philosophe, M. Ribot, s'est donné pour tâche d'introduire chez nous cette savante et curieuse philosophie soit par la méthode des résumés et des expositions, comme dans son excellent livre sur la *Psychologie anglaise contemporaine*, soit par des ouvrages d'une inspiration plus libre, tels que la thèse sur l'*Hérédité psychologique et morale*, où il s'est montré un disciple intelligent des Anglais pour la méthode, tout en gardant sa pleine indépendance pour la doctrine.

désirables. La volonté retombe bientôt dans une sorte de mécanisme qui, pour être moral, n'en est pas plus libre. Nos résolutions suivent en fait des antécédents moraux déterminés, avec la même uniformité, et (quand nous avons une connaissance suffisante des circonstances) avec la même certitude que les effets physiques suivent leurs causes physiques. Ces antécédens sont les inclinations, les aversions, les habitudes, les dispositions, qui sont elles-mêmes des effets d'autres causes mentales ou physiques, — de telle sorte que la chaîne se prolonge à l'infini, en arrière de chaque action qui nous apparaît dans l'illusion de la perspective vulgaire comme spontanée et libre.

L'imputabilité ne s'accorde guère avec un pareil déterminisme. Aussi est-ce pour l'école anglaise la question la plus pénible, la plus délicate, la *vexata quæstio*. Les philosophes de cette école s'effraient à l'idée d'ébranler dans les consciences la légitimité du châtiment; ils font tout pour conjurer le péril. Ce sont des Anglais, ne l'oublions pas, gens très positifs et très pratiques, grands partisans de l'utilité sociale, nullement disposés à renoncer, au nom d'une théorie philosophique, à la protection des lois et à l'institution des peines. Sur ce point, M. Mill est bien de sa race; il prétend ne rien sacrifier de l'intérêt public aux conséquences du déterminisme, qu'il déclare du reste exagérées et chimériques. Il est intéressant de le suivre dans le grand travail dialectique où il soutient cette thèse contre les argumens de M. Hamilton et les objections accumulées de MM. Mansel et Alexander. Rien n'égale la tenace subtilité, la souplesse insaisissable, l'art évasif, parfois même le bonheur de cette argumentation dont le but est de démontrer qu'un déterministe n'est nullement obligé, ni en conscience ni en logique, de renoncer en quoi que ce soit au bénéfice des lois pénales. C'est pour nous, avec un spectacle des plus instructifs, une occasion naturelle de remarquer l'embarras inextricable où l'on se jette dès qu'on abandonne le terrain du libre arbitre, et la difficulté de conserver dans ce cas non-seulement le système entier des peines, mais l'idée même la plus élémentaire de la pénalité : tant il est vrai que la responsabilité sociale est liée invinciblement, dans la réalité comme dans la science, à la responsabilité métaphysique, et que l'une ébranlée ou détruite entraîne l'autre dans sa ruine.

Nous ne donnerons qu'un aperçu de la dialectique de M. Mill. Responsabilité signifie châtiment. Que prétend-on quand on dit que nous avons le sentiment d'être moralement responsables de nos actions? Quand on dit cela, l'idée qui domine dans notre esprit, c'est l'idée d'être punis à cause d'elles. Le sentiment de l'imputabilité se mesure donc exactement aux chances que l'on a d'être appelé à rendre compte de ses actes. Or ce sentiment peut

être plus ou moins cultivé dans les esprits. A mesure qu'une société est plus civilisée, nous sommes plus portés à croire que nous n'échapperons pas à ce compte qui nous sera demandé par nos semblables, et dont le résultat nous sera signifié soit par l'aversion publique, soit par un châtiment, selon que nos actes seront plus ou moins attentatoires à l'intérêt général. Cela devient une habitude et une loi de l'esprit. Quand on a pensé longtemps qu'une peine était la conséquence à peu près inévitable d'un fait donné, ce fait s'engage dans des associations d'idées qui le rendent pénible en soi et en écartent naturellement l'esprit, et qui, lorsque le fait a eu lieu, nous portent à nous attendre à un châtiment. Voilà l'histoire psychologique du sentiment et de la notion de responsabilité. On n'y fait intervenir à aucun degré ni la notion du libre arbitre, ni la nature du bien et du mal en soi : on ne considère dans les actions que les conséquences qu'elles tendent à produire; dès lors l'imputabilité s'explique d'elle-même sans aucun recours à une raison transcendante ou mystique. — Nous ne nous arrêterons pas à montrer ce qu'il y a d'incomplet dans cette analyse, dont le double défaut est de subordonner le sentiment de la responsabilité à l'attente ou à la crainte des conséquences de nos actes, au calcul des chances que nous avons d'être appelés à en rendre compte, et de supprimer d'un seul coup et presque sans discussion, avec la distinction du bien et du mal inhérens à l'action, l'ensemble des sentimens moraux attachés au libre choix, en dehors de toute responsabilité sociale, comme la tristesse intérieure et le remords désintéressé. Nous avons hâte d'arriver à la question principale, qui, de l'aveu de M. Mill, est celle-ci : la légitimité du châtiment. Peut-il y avoir une seule peine qui soit juste, si le libre arbitre n'est plus là pour en fonder la moralité? Nous avons effleuré cette question avec MM. Moleschott et Littré; le moment est venu de la discuter.

Assurément oui, répond M. Mill, il peut y avoir des peines légitimes, même en l'absence de toute liberté du choix. A défaut d'autres considérations, le profit qu'en retire le coupable lui-même suffirait pour justifier la peine. Il y a justice à le punir, si la crainte du châtiment le rend capable de s'empêcher de mal faire, et si c'est le seul moyen de lui en donner le pouvoir. Supposons une disposition vicieuse dans un homme persuadé qu'il peut y céder impunément : il n'y aura pas de contre-poids dans son esprit, et dès lors il ne pourra s'empêcher d'accomplir l'acte criminel. Si au contraire il a vivement empreinte en lui l'idée qu'une grave punition doit s'ensuivre, il peut être arrêté dans l'accomplissement de cet acte, et dans la plupart des cas en effet il s'arrête. Tel est le premier avantage de la peine : en contre-balançant l'influence des tentations

présentes ou des mauvaises habitudes acquises, la peine rétablit dans l'esprit cette prépondérance normale de l'amour du bien que beaucoup de moralistes et de théologiens regardent comme la vraie définition de la liberté. Cette raison seule suffirait pour justifier le châtiment, parce que faire du bien à une personne, ce ne peut être lui faire du tort. Le punir pour son propre bien, pourvu que celui qui inflige la peine ait un titre à se faire juge, n'est pas plus injuste que de lui faire prendre un remède, s'il est malade. — Il y a dans tout ce raisonnement un singulier malentendu. Ce n'est pas le coupable actuel qui retire le profit du châtiment appliqué à son crime, c'est le coupable éventuel, le malfaiteur possible, celui chez lequel germe une vague tentation de crime, et qui peut encore s'empêcher de l'accomplir en opposant à son désir la crainte du châtiment infligé à un autre. Or cette considération rentre dans l'idée de l'utilité sociale, que M. Mill a distinguée de celle-ci, et que nous aurons à examiner tout à l'heure.

Il paraît bien qu'il se produit ici dans son esprit quelque confusion. S'agit-il des crimes futurs dont la pensée peut être réprimée dans l'esprit du coupable puni? Est-ce là le profit individuel que le coupable doit retirer de la peine infligée, et qui, selon M. Mill, suffit pour la justifier? Mais dans ce cas même il y a des circonstances, et les plus graves de toutes, où le profit sera nul. Si la peine infligée au coupable est la plus terrible de toutes, celle qui devrait être la plus salutaire, si c'est la perte de la vie, il est trop clair que le temps manquera au malfaiteur pour en profiter. S'il s'agit d'une peine plus légère qui lui laisse le temps de vivre et la possibilité de mal faire encore après qu'il l'aura subie, il rentre dans la condition ordinaire des autres hommes, et pourra recevoir en effet du souvenir de sa punition une heureuse influence dont profitera sa conduite future; mais ce n'est encore là qu'un cas particulier de l'utilité sociale du châtiment. Or il est certain que déjà avant son crime actuel le malfaiteur savait à quoi il s'exposait, puisqu'il y en a eu d'autres, en grand nombre, châtiés avant lui, — et pourtant l'idée d'un châtiment très probable ne l'a pas arrêté. Un autre groupe de motifs a été plus fort que ceux qui devaient l'empêcher de mal faire, et le crime a été irrésistiblement commis. Quelle raison avez-vous d'espérer que l'expérience de sa punition personnelle agira plus fortement sur ses déterminations que l'expérience accumulée de tous les châtimens infligés avant lui? Ici même les annales judiciaires sembleraient donner tort à M. Mill. Elles prouvent en effet, par le nombre des récidives et leur proportion dans l'ensemble des crimes, que le souvenir du châtiment personnel n'est pas un motif plus déterminant que l'idée générale de la penalité appliquée aux autres hommes, et que ce motif n'a pas

une énergie particulière pour détourner de mal faire. D'ailleurs, pourrions-nous dire à M. Mill, en raisonnant comme vous le faites sur la conduite future de cet homme, vous supposez dans son avenir ce que vous supprimez dans son passé, la force de donner la prépondérance aux bons motifs en s'aidant du souvenir de son infortune, et cela ressemble à s'y méprendre à la liberté de choisir. Vous évitez en vain ce mot qui poursuit votre pensée; l'idée, sinon le mot, revient dans tous vos raisonnemens; elle y est partout invisible et présente.

La peine ne pourrait être vraiment utile au malfaiteur et profitable à sa conduite future qu'à une condition que vous supprimez, à la condition qu'au moment où il est puni il sente qu'il reçoit une peine méritée, qu'il en reconnaisse la justice et qu'il l'accepte. A ce prix, il trouvera dans le châtiment une occasion naturelle de s'incliner devant les lois sociales qu'il a violées, de donner un autre cours à ses idées, de dissiper les ténèbres volontaires où il étouffait sa conscience et de prendre pour l'avenir des résolutions salutaires qui peuvent devenir le point de départ d'une destinée nouvelle. Dans le cas contraire, si vous châtiez un coupable qui l'a été sans le vouloir librement, s'il a le sentiment de la nécessité qu'il a subie et que vous poursuivez impitoyablement en lui, prenez garde, vous produirez chez lui une indignation, une fureur nouvelle, la haine implacable contre la société injuste qui le frappe. Vous aurez fait un révolté, l'ennemi irréconciliable d'un ordre social au profit duquel on le sacrifie. — Cela même peut servir de preuve très forte en faveur du libre arbitre, que les cas de révolte contre la peine soient extrêmement rares chez les malfaiteurs. Il n'arrive presque jamais qu'un coupable récuse la légitimité de la sentence prononcée, après que son crime est établi. Il nie le crime, il ne nie pas la peine, tant est forte la corrélation qui s'est établie dans sa conscience entre la peine et le forfait. Il ne lui vient pas naturellement à l'esprit de détruire cette corrélation et de la nier. Pour lui, l'unique question est d'échapper à la punition en échappant à la preuve du crime; tout le procès est là. S'il s'avoue coupable ou s'il est reconnu tel, il reconnaît implicitement que le reste découle de soi, comme une conséquence de son principe.

Reconnaître le châtiment légitime, telle est donc la condition préalable pour que le coupable en retire un profit quelconque. M. Mill a bien prévu l'objection; quelle objection n'a-t-il pas prévue dans ce spécimen étonnant de dialectique sur le libre arbitre! mais sa réponse nous a semblé faible. — Oui, sans doute, dit-il, un déterministe devrait sentir de l'injustice aux punitions qu'on lui inflige pour ses mauvaises actions, s'il ne pouvait réellement pas s'empêcher d'agir comme il l'a fait, s'il s'est trouvé sous le coup d'une contrainte phy-

sique ou d'un motif absolument irrésistible; mais s'il était hors de ces conditions exceptionnelles qui constituent des causes d'immunité, s'il se trouvait dans un état où la crainte du châtiment pouvait agir sur lui, il n'y a pas d'objection métaphysique qui puisse, à mon avis, lui faire trouver son châtiment injuste. Il est en tout cas responsable de ses dispositions mentales, — un amour insuffisant du bien et une aversion insuffisante du mal, — responsable de son caractère, qu'il n'a pas modifié dans le sens des bons sentimens. Cela seul justifie la peine, à ses yeux comme aux yeux des autres hommes. — Cette réponse semblera à tout juge impartial singulièrement défectueuse. L'homme devient responsable de n'avoir pas donné la prépondérance à la crainte du châtiment sur les motifs qui le sollicitaient au crime. Il pouvait donc le faire : cela dépendait donc de lui? Mais quel autre sens peut-on donner raisonnablement à la liberté du choix? Ou cette réponse ne signifie pas grand'chose et ne prouve que l'embarras de M. Mill, ou bien elle prouve contre sa thèse. Ici encore il lui arrive ce qui arrive à tous les déterministes sans exception. Quand ils ne sont pas surveillés par un adversaire prêt à la riposte et qui les tient en éveil, ils s'abandonnent aux instincts, aux traditions de la langue et de l'opinion communes; ils parlent et pensent comme la conscience humaine, à laquelle leur théorie fait violence, et qui reprend en eux son cours dès qu'elle peut.

L'utilité personnelle du châtiment fût-elle aussi rigoureusement démontrée qu'elle l'est peu dans l'hypothèse déterministe, cela ne suffirait pas pour en établir la légitimité, et c'est ce qui reste encore à prouver, après tant d'efforts. A supposer qu'elle dût être décisive, l'influence salutaire à exercer sur les déterminations futures d'un homme est-elle un motif suffisant pour frapper une action criminelle qui n'a pas été libre? C'est toujours là qu'il en faut revenir. Nous ne pouvons admettre cette audacieuse justification de la thèse de M. Mill, à savoir que faire du bien à une personne, ce ne peut être lui faire du tort, et qu'on la punit pour son propre bien. On irait loin avec de pareils principes, qui pourraient servir d'excuse toute prête à toutes les entreprises contre la liberté individuelle. — Cet homme est malade, direz-vous; il ne veut pas se soigner, je le soigne de force, je le guéris malgré lui, ne suis-je pas son bienfaiteur? — Ou bien encore : cet homme est adonné à l'ivrognerie; je l'enferme, je vais à coup sûr le corriger. Et comme il devra m'en savoir gré! — Ou bien : il est fou, sa folie va éclater bientôt à tous les yeux; par précaution, je le place dans une maison de santé. — On se récriera sur ces exemples; mais n'est-ce pas absolument le raisonnement de M. Mill? « Cet homme a commis un acte grave, il n'était pas libre en le commettant; mais je le

châtie pour son bien, afin que le souvenir de la peine s'associe dans son esprit à l'idée de l'acte et l'en détourne une autre fois. » Quel droit avez-vous d'imposer à un être humain ce singulier bénéfice de la peine, s'il n'est pas vraiment responsable de la faute? Quel droit avez-vous de faire son bien contre son droit, de l'obliger malgré lui, et de l'obliger de cette singulière manière, en le frappant? C'est un nouveau et odieux despotisme que vous inventez là, celui de la charité.

Mais, répond M. Mill, c'est surtout dans l'intérêt social que j'agis ainsi. Voilà donc le grand mot prononcé. Nous l'attendions depuis longtemps, et de fait il n'y a pas d'autre argument décisif dans toute la discussion de M. Mill. Tout se réduit en effet à cette raison suprême, même l'intérêt individuel du coupable, qui, à vrai dire, n'est qu'un cas particulier de l'utilité sociale. C'est là l'élément intelligible, pratique, le milieu réel où se meut à l'aise la pensée de ce subtil dialecticien. « Le châtiment est une précaution que la société prend pour sa propre défense. Pour que le châtiment soit juste, il suffit que le but poursuivi par la société soit juste. Si la société s'en sert pour fouler aux pieds les justes droits des particuliers, le châtiment est injuste. Si elle s'en sert pour protéger les droits des citoyens contre une agression injuste et criminelle, elle est juste. Si l'on a des droits, il ne peut être injuste de les défendre. Donc, *avec ou sans libre arbitre*, la punition est juste dans la mesure où elle est nécessaire pour atteindre le but social, de même qu'il est juste de mettre une bête féroce à mort (sans lui infliger des souffrances inutiles) pour se protéger contre elle. » Voilà le dernier mot de cette théorie, jusque-là si obscure et si péniblement déduite.

Ces considérations tranchantes et sommaires doivent se compléter par la lecture du traité de l'*Utilitarianisme*, où M. Mill expose les origines du sentiment et de l'idée de justice. Au début de la vie humaine ou de la vie sociale, ce sentiment n'est pas autre chose que le désir naturel et même animal de représailles qui nous porte à faire du mal à qui nous en fait soit dans notre personne, soit dans un objet qui nous intéresse. Ce sentiment naturel, qu'il soit instinctif ou acquis, n'a d'abord rien en soi de moral. Il *se moralise* à la longue par son alliance avec l'idée du bien général, qui le restreint, le limite, le définit ; il devient alors notre sentiment moral de justice, et ainsi se marque la différence de la théorie matérialiste, qui n'invoque contre le coupable que la force, avec la théorie déterministe, qui élève un instinct à la hauteur d'un sentiment moral par l'intervention de l'utilité sociale. Cela suffit-il en effet? Sans doute on n'en est plus réduit, avec M. Mill comme

avec M. Moleschott, à invoquer uniquement le besoin de la conservation de l'espèce, dans toute sa brutalité, contre de pauvres insensés qui la menacent. Nous voyons apparaître ici l'idée vague d'intérêts inviolables, transformés en droits personnels, bien que cette idée de droit ne puisse naître logiquement de l'utilité toute seule. Il s'y joint aussi l'idée de bien général, quoique cette idée même, la plus haute à laquelle puisse s'élever l'empirisme, soit insuffisante à créer un droit social.

Voilà ce qu'un jeune écrivain philosophe exprime à merveille dans un livre récent. « L'homme, dit M. Fouillée, n'est pas seulement une unité abstraite de la collection sociale; il a un *moi* et une individualité propre. Si d'une part, comme appartenant au genre, il désire le bonheur général, d'autre part, comme individu, il désire son bonheur individuel. Lequel des deux intérêts ou des deux bonheurs doit céder à l'autre? De quel côté est le droit? Est-ce du côté de la société, parce qu'elle est plus forte? Mais cette force n'est point un droit véritable; car, si l'individu réussit à être plus fort que la société, le droit passera de son côté. Le droit appartient-il à la société parce qu'elle est le nombre? Mais le nombre, considéré seul, n'est qu'une force, une quantité plus grande qu'une autre. — Précisément, dites-vous : une quantité supérieure de bien est un bien plus grand et un droit. — Mais par là vous reconnaissez que ce qui donne du prix au nombre, c'est ce dont il est formé; ce qui rend la quantité précieuse, c'est la qualité de ses élémens. Qu'y a-t-il donc dans l'individu de précieux et d'inviolable qui se retrouve dans les autres, qui se retrouve dans la société entière et qui constitue le droit? Qu'y a-t-il, en un mot, qui nous impose un devoir de respect, et cette idée même de devoir peut-elle se comprendre dans le déterminisme? »

De toutes parts éclate l'impuissance de l'hypothèse déterministe : elle ne pourra jamais expliquer ni un devoir ni un droit; elle ne pourra jamais, abandonnée à elle-même, rendre compte de ce grand fait, la responsabilité sociale. L'utilité de tous, moins un, ne sera jamais l'équivalent d'un droit. Elle ne peut conférer au genre humain tout entier la faculté de disposer de la vie ou de la liberté d'un homme, si l'on ne va puiser plus haut l'origine de cette faculté, si on ne la légitime soit par la justice, supérieure à l'utilité, soit par la responsabilité morale, condition de la pénalité légitime. Hors de ce principe et de cette condition, il est impossible d'arriver à la conception d'un droit social quelconque, et, bien que puisse prétendre M. Mill, nous restons dans les expédiens. A ne considérer que l'utilité, l'intérêt d'un seul est aussi sacré que celui d'un million d'hommes : il peut s'immoler au bien public,

— c'est l'acte d'un héros; mais, si on le sacrifie de force et sans son consentement, ceux qui le sacrifient usurpent le nom de juges, ils sont des bourreaux.

IV.

Avec le livre de M. Fouillée, nous entrons dans une tout autre sphère. Personne n'a mieux senti que cet auteur la faiblesse incurable du déterminisme dans tous les problèmes de l'ordre social, et cette nécessité où il est réduit, en l'absence de tout droit réel, d'employer la force contre des individus plutôt malheureux que coupables, de défendre l'intérêt de tous contre la violence de quelques-uns. Ce n'est pas à lui que peut suffire cette justification matérielle et physique de la peine, résultant des rapports sociaux tels qu'ils existent en fait. Nous serons donc facilement d'accord avec l'auteur sur le fond des choses, à la condition cependant d'interpréter sa pensée sur certains points obscurs, et de la compléter sur d'autres où pourraient se produire de regrettables malentendus.

Un des plus curieux de ces malentendus, par lesquels s'est signalée l'étourderie de la critique contemporaine, est celui qui consiste à faire de M. Fouillée un partisan du déterminisme, contre lequel il a écrit son livre. Cet ouvrage, quand il a paru il y a quelques mois, a eu cette bonne ou cette mauvaise fortune de soulever une polémique passionnée dans laquelle il semblerait vraiment que les partis se sont distribué leurs rôles, sur l'étiquette seule du livre interprété à leur fantaisie, tantôt applaudissant à contre-sens, tantôt condamnant l'auteur au rebours de toute justice et de toute vérité, lui faisant subir ainsi la double épreuve des attaques injustes qui honorent et des apologies ignorantes qui compromettent. Le moment est venu de parler de l'œuvre en toute justice, après que ce bruit frivole a cessé. La vérité est que M. Fouillée s'est ému des progrès du déterminisme, et que, passionnément épris de la liberté morale, il a entrepris de la défendre, dans l'ordre de la science comme de la conscience, contre cette redoutable propagande. Il a consacré tout un livre à cette question, comprenant bien qu'il n'en est pas, à l'heure qu'il est, de plus importante et de plus décisive dans les hautes régions de la pensée, et que la destinée morale du monde en dépend. Il l'a vaillamment abordée après de longues et fécondes méditations, avec les ressources accumulées d'une vaste érudition, avec une force dialectique déjà éprouvée dans de remarquables travaux sur Socrate et Platon, enfin avec un rare talent d'écrivain. La méthode, sur laquelle les lecteurs superficiels ont pu se tromper, était neuve et savante. Par une manœuvre hardie, il s'est placé au cœur même du déterminisme pour l'élever

peu à peu à une doctrine supérieure, et forcer la nécessité elle-même à se convertir en liberté. Au moyen d'une série de concessions réciproques et nécessaires, exigées et obtenues des deux côtés, l'auteur s'efforce d'amener les deux doctrines ennemies à une conciliation, mais, qu'on le remarque bien, à une conciliation au profit de la liberté. Ceci est essentiel. Sa méthode est celle des moyens termes qu'il s'agit d'intercaler entre ces deux tendances de l'esprit, qui, selon lui, ne divergent pas à l'infini. Cette tentative poussée jusqu'au bout avec un grand courage dialectique, présentée avec un art subtil et pénétrant, varié, inépuisable dans ses ressources, a été accueillie d'abord à la Faculté des lettres de Paris, devant laquelle elle se produisait sous forme de thèse, puis dans le monde philosophique, avec la plus vive et la plus sympathique curiosité. Et quelles que soient les destinées de cette méthode, qui a paru à d'excellens juges n'être pas exempte d'artifice, quels que soient surtout à cet égard les malentendus de l'opinion du dehors agitée par la question même, incompétente et mal informée sur le fond du débat, le nom du jeune philosophe est sorti de cette tentative agrandi et honoré.

Le reproche le plus grave qu'on pourrait lui adresser, c'est qu'il est arrivé à M. Fouillée ce qui arrive souvent aux conciliateurs. Sûr de sa conscience et de la beauté du but qu'il poursuivait, il a semblé faire trop de concessions au déterminisme. Il a traité avec lui sur un pied d'égalité, de puissance à puissance, comme si cette direction de l'esprit était, dans le monde moral, aussi légitime que la direction contraire. Je sais bien que ce n'est là qu'un point de vue apparent et provisoire qui disparaît dans les conclusions du livre; mais beaucoup de lecteurs ont pu s'y laisser prendre et rester sous le coup de ces premières impressions, qui affaiblissent la force de la démonstration, diminuent la portée des conclusions et laissent certainement quelque trouble dans la pensée. Il serait néanmoins fort injuste de s'arrêter à ces impressions, quand le sens de la démonstration générale et l'esprit du livre ne peuvent être douteux pour un homme de bonne foi. L'idée même de la liberté retournée contre le déterminisme, l'acte moral donné comme la vraie preuve de la liberté, le sacrifice et le don de soi en étant la perfection, il y a là une doctrine incontestable du plus haut spiritualisme dans le sens supérieur du mot. Nous ne prendrons dans ce vaste ensemble de discussions avec le déterminisme que celles qui se réfèrent à la question que nous examinons en ce moment, et encore une seule partie, celle qui touche à la pénalité sociale. Ce sera pour nous une occasion naturelle de donner une idée de la méthode et des procédés de l'auteur, sur un point spécial et dans un cadre limité.

M. Fouillée fait en apparence, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, de très larges concessions à la doctrine adverse, et je ne m'étonne pas que des critiques malavisés s'y soient mépris. Il est d'accord avec les déterministes pour repousser absolument et sans réserve le nom et l'idée de l'expiation; il est d'accord aussi avec eux pour fonder la pénalité sur le principe de la conservation sociale. Le tout est de bien entendre sa pensée, dans son vrai sens et dans sa mesure. Le principe de l'expiation, dit-il, sur lequel on fondait autrefois la pénalité, suppose deux termes, le libre arbitre et le bien en soi, qui sont pour ainsi dire deux absolus. L'introduction de ces idées théologiques dans les lois sociales ne pouvait produire que les plus fâcheux résultats. Les juges humains, parlant au nom de Dieu, croyaient devoir pénétrer et dans l'absolu de la volonté individuelle, pour en mesurer la malignité, et dans l'absolu de la volonté divine, pour en appliquer les justes décrets; en outre l'expiation, et par suite la pénalité, devant être proportionnelle au crime, on était conduit à inventer des variétés de peines et des raffinemens de supplice. Nous comprenons aujourd'hui que, si ces deux absolus existent, ils nous sont du moins inaccessibles. — Il n'y a donc pas d'autres raisons de la pénalité que des raisons de défense sociale; or ces raisons peuvent être admises, en apparence au moins, par les partisans comme par les adversaires du déterminisme. A vrai dire, la société n'a le droit ni de faire expier un crime par le coupable, ni même, dans la rigueur du mot, de le punir. Elle n'a le droit que de se défendre.

Nous verrons tout à l'heure s'il n'y a pas quelque chose d'essentiel à modifier dans cette manière de poser la question et de la résoudre; mais ce qu'il faut bien constater à l'honneur de M. Fouillée, c'est que les concessions qu'il semble faire aux déterministes sont plutôt de forme que de fond. Il se distingue très nettement d'eux par l'idée du droit qu'il introduit dans le problème, et qui le renouvelle complétement. C'est là que se révèle la véritable attitude de l'auteur, à égale distance des théories transcendantes ou mystiques sur la pénalité et de l'empirisme impuissant à créer la notion du droit. — La pénalité ne se légitime pour les utilitaires et les matérialistes que par l'intérêt majeur de la défense sociale. M. Fouillée demande avec raison si cet intérêt majeur est juste, et c'est devant cette question qu'hésite et recule toute doctrine empirique. Quand on a montré et démontré cet intérêt de conservation ou de défense, reste à savoir s'il constitue un véritable droit. C'est précisément à ce point de divergence des deux routes que M. Fouillée se sépare de ses auxiliaires d'un moment. D'accord avec eux sur la question des faits et des intérêts sociaux, il déclare qu'il ne peut plus s'accorder au-delà, les faits et les intérêts sociaux ne pouvant pas,

même réunis, élaborés, combinés, donner naissance à un atome de moralité. Or l'ordre social tout entier repose sur l'idée du droit; les rapports sociaux ne sont explicables et vraiment justifiables que par les rapports moraux, comme la légalité par la légitimité. C'est ainsi que se rompt pour toujours l'accord provisoire, l'équivalence momentanée du déterminisme et du libre arbitre.

Non, le droit social n'est pas engendré et ne peut pas l'être par l'utilité, par l'intérêt du plus grand nombre, même par l'intérêt de tous; en dehors, il y a encore le droit, que rien de tout cela ne constitue. Telle est la ferme doctrine de M. Fouillée, et si elle est encore incomplète par ce qu'elle ne dit pas, elle est au moins irréprochable par ce qu'elle affirme. Le droit, c'est la reconnaissance et la garantie de l'inviolabilité de la liberté de chacun. La justice sociale, c'est l'accord réciproque de ces libertés. De là se déduit sans effort la pénalité; elle se résout dans le droit de défense appliqué à la garantie de la personne humaine. Il y a un droit, c'est celui de la personne. Donc il y a un droit de le défendre, puisque c'est défendre la personne même. Le droit social n'est pas autre chose que le transfèrement dans les mains de l'état de ce droit individuel que chacun possède naturellement de garantir sa personnalité contre les envahissemens ou les entreprises d'autrui. Il reste le même en passant de l'individu à l'état; il ne change pas de nature, il est toujours le droit, le même droit, seulement généralisé. Voilà bien, à ce qu'il me semble, les élémens de la théorie de M. Fouillée, dont il faut recueillir à travers le livre les fragmens dispersés, comme les échos errans de la même voix.

Ainsi résumée, et je crois qu'elle l'est exactement, la théorie de M. Fouillée n'a plus rien à craindre des critiques qui ne lui ont pas été ménagées. Elle se distingue très nettement de toutes les théories inférieures, qu'elle a l'air de n'accepter un instant que pour les traverser et les dépasser. Elle s'élève de la sphère extérieure et physique au monde intime de la conscience, où nous devons chercher les derniers fondemens des droits ou des devoirs sociaux, et là, dans le sanctuaire de la personnalité libre, elle trouve la base inébranlable de la pénalité.

Reste à savoir s'il n'y a pas autre chose dans cette idée, et si l'auteur rend un compte suffisant de tous les élémens qu'elle contient. Nous ne le pensons pas. Que l'origine historique et logique de ce droit social se trouve dans le droit individuel, inhérent à chacun, de défendre sa personnalité, j'y consens; que ce droit de défense se distingue très nettement de celui qu'invoquent les déterministes par l'intervention de cet élément moral, qui en est la véritable justification, et qui pour eux se réduit au besoin, je le reconnais volontiers; mais, une fois ce droit transféré à la société, il n'est pas

douteux qu'il n'acquière dans ce passage des caractères nouveaux, une portée nouvelle, une dignité plus auguste et plus sainte, qui, jusqu'à un certain point, sans changer son essence, le transforment. Par cela que la société dure toujours, qu'à elle seule l'avenir des générations appartient, qu'elle doit par conséquent prévoir et autant que possible prévenir les crimes futurs, par cela aussi qu'elle est un être de raison, un être impersonnel, affranchi des rancunes et des passions, désintéressé dans le débat qu'elle juge et incapable d'entraînement dans l'application de la peine qu'elle arbitre, — par ce double fait considérable elle étend le droit social bien au-delà des limites où le droit individuel se renferme. A ce droit qui, par sa définition même, s'exerce et s'épuise dans l'acte de se défendre contre l'entreprise hostile et qui ne survit pas au danger, la société ajoute le droit incontestable de prévenir le crime, de le réprimer d'avance, de l'empêcher de naître par l'intimidation, le droit de viser à l'amélioration du coupable en le frappant, et surtout le droit ou mieux le devoir, non pas, ce qui serait atroce, d'égaler la peine à la perversité, mais, ce qui est bien différent et hautement moral, de graduer les peines selon la criminalité des intentions.

C'est sur cette dernière considération que j'insisterai pour essayer de montrer à M. Fouillée ce qui manque à sa théorie. Il a un tel respect pour la volonté et la conscience humaines qu'il prétend refuser à la justice humaine le droit de violer ce sanctuaire et d'y pénétrer pour mesurer la malignité de l'intention. C'est là une déduction fausse du principe du droit individuel. Sans doute l'individu qui se défend épuise son droit dans l'acte qui consiste à se mettre à l'abri des attaques. Il n'a pas à juger l'état de conscience de l'agresseur. La société qui le représente a le même droit, mais de plus, incontestablement, elle a le devoir et par conséquent le droit tout nouveau de graduer la peine qu'elle applique. M. Fouillée pourrait-il nier que le juge ait le devoir (et c'est la partie la plus délicate de ses redoutables fonctions) de mesurer aussi exactement que possible la perversité de l'acte qui a mis l'ordre social en péril, et cette mesure peut-elle se prendre autrement qu'en discernant les intentions, en jugeant l'état des consciences, en descendant au fond de l'âme du coupable, ce que l'on déclare vainement un acte d'usurpation sur la justice absolue? Non, la matérialité de l'acte ne suffit pas pour porter un jugement, elle n'épuise pas la compétence du juge. Il faut bien qu'il puisse pénétrer, d'une certaine manière, dans le secret des volontés, soit pour déclarer qu'elles n'étaient pas libres dans l'acte commis et qu'elles étaient placées dans un cas d'immunité, soit pour mesurer la criminalité du coupable selon les circonstances de passion, d'intelligence, de responsabilité plus ou moins

grande. C'est une pure utopie de vouloir placer la conscience en dehors de la pénalité, sous prétexte qu'il n'appartient pas à un œil humain de pénétrer dans ses mystères. Outre qu'il y a une singulière exagération à le prétendre, si l'on développait cette utopie dans ses dernières conséquences, on arriverait à d'étranges résultats, bien contraires assurément à la doctrine hautement spiritualiste de l'auteur. Ce serait la gravité de l'acte matériel et du dommage causé qui deviendrait l'étalon unique de la peine et le principe de la rétribution sociale. Or il n'est pas douteux qu'on puisse causer un grand dommage sans être un grand criminel, tandis que des volontés perverses, paralysées par certains obstacles, ne produisent parfois qu'un mal insignifiant. — Ce serait la justice renversée.

Il faut donc bien avouer que l'autorité sociale, mandataire des droits individuels, tire du privilége de sa situation des élémens nouveaux par lesquels le droit individuel s'élargit et se transforme. Elle a plus que le droit de stricte défense. Sans doute son action se borne à ces actes qui violent le droit social : elle n'atteint ni ne recherche les crimes intérieurs, les crimes de la pensée, les délits secrets de la conscience; mais dans sa sphère elle punit incontestablement, en ce sens qu'elle réprime le mal, qu'elle essaie de corriger le coupable en le châtiant, qu'elle juge le mal moral et ses degrés en graduant la peine sur la culpabilité. Tout cela est assurément fort légitime, et tout cela, bien qu'en dise M. Fouillée, fait de la pénalité autre chose que le droit de défense généralisé; tout cela enfin ressemble singulièrement à ce qu'on appelle dans le langage ordinaire le droit de punir.

C'est ce qu'avait très bien remarqué M. de Broglie dans un travail qui date de près d'un demi-siècle, et qui a gardé dans presque toutes ses parties la haute valeur du puissant esprit dont il a été une des plus éclatantes manifestations (1). Son argumentation vaut encore contre la théorie de M. Fouillée, et signale avec une rare précision la différence du droit de défense même généralisé et de la pénalité sociale. — Sans doute le droit de défense est un droit naturel, légitime, sacré. C'est le droit en action, c'est-à-dire l'emploi de la force pour assurer l'accomplissement de certains devoirs ou garantir une personnalité libre. Il commence là où commence une inquiétude sérieuse et bien fondée, il expire à l'instant où le but est atteint; mais quelle garantie impuissante, quelle ressource imparfaite et précaire! Le droit de défense ne protége efficacement que le fort; il livre le faible en proie à la violence. Il met en jeu la force, et la force se soumet rarement à la règle; elle dépasse presque toujours le but, la passion s'en mêle. Alors inter-

(1) *Du Droit de punir. Écrits et discours*, t. Ier, p. 139.

vient un médiateur entre l'offenseur et l'offensé; qu'il tire ce droit d'intervention de l'obligation générale qui pèse sur tous les hommes de s'assister mutuellement dans la mesure du bien et de la justice, ou de quelque obligation spéciale contractée envers l'offensé, ou d'un pacte quelconque convenu entre les hommes, ou d'un certain caractère public, officiel, peu importe, ce droit existe, il n'est pas contestable. Ce droit d'intervention vaut déjà beaucoup mieux : il protége le faible aussi bien que le fort; puis il est exercé par un être qui n'y porte aucune passion personnelle, ce qui rend plus probable que l'emploi de la force sera renfermé dans ses véritables limites. Toutefois ce droit lui-même, c'est toujours la guerre, et la guerre cesse contre un ennemi désarmé. Le droit de défense, réduit à lui-même, n'existe pour la société aussi bien que pour l'individu qu'aussi longtemps que la société ou l'individu ont à se défendre. — Tout autre et bien supérieur est le droit social de la pénalité. Il prend son point de départ dans le droit de défense, mais il le dépasse. Sans prétendre exercer une sanction absolue, il applique une sanction relative de la justice, en tant que cela est nécessaire pour le maintien de la paix publique. Il se transforme en droit de punir. Le but de la punition est le même que celui du droit de défense; mais combien il a plus d'extension, plus de portée, plus d'efficacité! La punition commence quand l'acte est consommé; elle s'exerce pour prévenir non celui-là, mais d'autres semblables. Elle n'est pas personnelle à celui qui l'exerce, et qui n'est ici que le mandataire désintéressé de la justice sociale. Elle poursuit deux fins distinctes : en premier lieu, comme moyen d'éducation, elle doit tendre à l'amélioration du coupable; en second lieu, comme moyen de répression, elle doit tendre à maintenir la paix et le bon ordre, c'est-à-dire l'accord des libertés entre elles.

Voilà bien le droit de punir avec ses caractères authentiques, incontestables. Ainsi expliqué, qui donc pourrait ne pas le reconnaître comme aussi légitime que le droit de défense et de conservation sociale, dont il n'est d'ailleurs que la transformation? Dès lors pourquoi donc avoir peur d'un mot? Je trouve cette crainte, à mon avis fort exagérée, dans tous les passages où M. Fouillée parle de la pénalité. Je retrouve, non sans étonnement, la même crainte dans l'excellent et substantiel petit traité de M. Franck sur la *Philosophie du droit pénal*. Le savant auteur de ce livre, plusieurs années avant M. Fouillée, avait entrepris de ramener la pénalité au droit de conservation sociale, la considérant comme un moyen de défendre la liberté individuelle et le développement des facultés de l'homme, et la réduisant dans ses dernières explications au droit de légitime défense; mais, comme il y fait entrer à titre d'élémens

essentiels le droit de répression et celui d'intimidation (et je pense aussi le devoir pour le juge de graduer la peine selon la criminalité), je me demande, ici encore, en quoi un droit pareil diffère du droit de punir. M. Franck le repousse pour ce motif, que la punition ne lui paraît être au fond que l'expiation. Or l'expiation, c'est le mal rétribué par le mal dans l'intérêt de l'ordre universel, c'est l'harmonie que notre raison nous montre comme nécessaire entre le mal moral et la souffrance. On nie ce droit à la société; on soutient que le principe d'expiation ne tombe pas sous la puissance humaine, sous la loi des hommes; mais quel est donc parmi les défenseurs modernes du droit de punir, sauf Joseph de Maistre et à un autre point de vue Kant, celui qui a confondu ce droit avec l'expiation dans le sens antique et rigoureux du mot? Est-ce M. de Broglie, que l'on semble parfois accuser de cette confusion dans le beau travail que nous avons déjà cité? Personne au contraire n'a mieux signalé que cet auteur le danger de confondre l'expiation et la punition. « Bien qu'identiques en substance (par leur origine commune dans l'idée de justice), elles sont différentes dans le but. C'est pour avoir méconnu cette différence que les anciens législateurs faisaient intervenir la pénalité non point dans le dessein de prévenir le crime, mais dans celui d'égaler les souffrances à la perversité réelle ou prétendue de son action. Cette erreur est la cause des atrocités dont les anciennes législations sont pleines... » Et revenant avec insistance sur les caractères et la vraie portée de la punition, « elle n'est point chargée, dit-il, de régler le compte de l'homme avec la loi morale, ni d'égaler les souffrances à la perversité des actes. Qu'elle prévienne les plus importans de ces actes pervers, qu'elle les prévienne au degré suffisant pour le maintien de la paix, pour l'essor du perfectionnement individuel et social, voilà son œuvre. »

Est-ce M. Cousin par hasard qui aurait commis quelque confusion analogue entre ces deux choses qui doivent rester distinctes? Mais dans son admirable argument du *Gorgias*, malgré l'entraînement du génie de Platon, qu'il traduit et qu'il commente, il résiste et se borne à développer ce principe de tout spiritualisme social, que la justice est le fondement véritable de la peine, que l'utilité n'en est que la conséquence. Prenant à partie l'empirisme et le déterminisme de son temps, « les publicistes, s'écrie-t-il, cherchent encore le fondement de la pénalité. Ceux-ci, qui se croient de grands politiques, le trouvent dans l'utilité de la peine pour ceux qui en sont les témoins, et qu'elle détourne du crime par la terreur de sa menace et sa vertu préventive. C'est bien là un des effets de la pénalité; mais ce n'est pas là son fondement, car la peine, en frappant l'innocent, produirait autant et plus de terreur et serait tout aussi préventive. — Ceux-là, dans leurs prétentions à l'humanité, ne veu-

lent voir la légitimité de la peine que dans son utilité pour celui qui la subit, dans sa vertu corrective. C'est encore là, il est vrai, un des effets possibles de la peine, mais non pas son fondement, car pour que la peine corrige, il faut qu'elle soit acceptée comme juste. La société frappe le coupable ; elle ne le peut que parce qu'elle le doit. Le droit ici n'a d'autre source que le devoir, sans quoi ce prétendu droit ne serait que celui de la force, c'est-à-dire une atroce injustice, quand même elle tournerait au profit moral de qui la subit et en un spectacle salutaire pour le peuple, — ce qui ne serait point, car alors la peine ne trouverait aucune sympathie, aucun écho, ni dans la conscience publique, ni dans celle du condamné. » — C'est toute la théorie de M. Cousin. Nous demandons s'il y a rien là qui ressemble à l'idée de l'expiation, s'il y a autre chose que le plus ferme bon sens exprimé avec une rare éloquence?

Il résulte de ce rapide examen que, pour constituer une théorie exacte et complète de la pénalité, il faut renoncer à vouloir la fonder sur un principe unique et tout ramener à une raison élémentaire. Nous avons essayé de montrer le vice des solutions trop simples en sens contradictoires. Non, la pénalité sociale n'est pas un équivalent de l'expiation, bien que l'idée de la sanction n'en soit pas absente, et que le principe de la justice y préside. La pénalité diffère de l'expiation en ce qu'elle ne prétend pas rétribuer le mal par le mal, en ce qu'elle ne se donne pas comme une délégation de la justice absolue, enfin en ce qu'elle atteint non pas le crime intérieur des consciences, mais seulement le crime objectif, l'acte matériel, l'attentat social. Elle n'est pas davantage, elle est encore moins la vindicte publique, expression atroce qui dénature par l'idée de la passion la notion désintéressée de la justice et de la garantie. Contre ces théories mystiques de la peine, les nouvelles écoles naturalistes et utilitaires s'élèvent avec raison ; mais à leur tour, quand elles veulent définir leur principe, elles ne sortent pas des expédiens, qui ne font que déguiser sous des noms pompeux le droit de la force. Et comment en serait-il autrement, puisque ces écoles sont condamnées par leur méthode à ne pas s'élever au-dessus des notions empiriques du besoin individuel ou de l'intérêt du plus grand nombre? Rien de tout cela ne constitue et n'engendre un droit, pas même celui de la défense. Ce droit ne commence qu'avec l'idée des libertés individuelles et des personnalités inviolables à garantir contre la violence ou la ruse; mais ce droit lui-même, véritable origine de la justice, se généralise et se transforme en se transférant de l'individu à la société, qui devient médiatrice entre l'offenseur et l'offensé, juge du délit, arbitre de la peine. Voilà le principe et l'origine vraie de la notion de pénalité. Elle

va croître, étendre sa légitime influence, agrandir sa portée jusque sur l'avenir, graduer le châtiment d'après la perversité, améliorer l'administration de la justice en la rendant de plus en plus prévoyante, active, sagace, augmenter de jour en jour sa vertu corrective et sa puissance préventive, se modérer dans la mesure du progrès des mœurs et de l'extension des lumières, et, sans désarmer jamais, se donner à elle-même comme sa fin la plus élevée de travailler à se rendre inutile. Chacun de ces progrès successifs de la pénalité sociale correspond exactement à une phase de la civilisation. Qu'est-ce en effet que la civilisation, sinon l'humanité arrivant à la conscience de plus en plus intime d'elle-même et de ses fins morales?

Ce sont précisément ces fins morales de l'homme que nient les écoles matérialistes et utilitaires. Elles ne voient en lui qu'un moyen, un auxiliaire de l'intérêt général ou un obstacle qu'il faut écarter. Le péril qu'apportent avec elles ces nouvelles doctrines n'est pas seulement celui d'une erreur scientifique, c'est un péril social et des plus graves. Elles descendent des sphères de la science dans toutes les sphères sociales en s'adaptant à chacune d'elles par des procédés sommaires d'exposition et des formules appropriées. Partout où elles passent, elles laissent derrière elles un trouble profond dans les intelligences, un vide dans les consciences. Ce qu'il faut appréhender le plus dans cette influence néfaste, ce n'est pas qu'elle amène la société à douter de son droit, du droit qu'elle exerce en vertu d'une délégation supposée ou consentie des libertés individuelles dont elle s'est engagée à régler et garantir l'accord. La société sait bien que l'exercice de ce droit est pour elle une question de vie ou de mort, une de ces conditions de *sélection naturelle*, vraie pour les peuples comme pour les espèces, et ce qui doit rassurer, c'est de voir que ni M. Mill, ni M. Littré, ni même M. Moleschott, en dépit de leurs principes, ne conseillent à la société de se dessaisir de ce droit redoutable et sauveur. Ce qui est vraiment à craindre, c'est que par toutes ces négations accumulées on n'arrive à ébranler l'idée de la responsabilité dans la conscience des individus. Le mal est déjà fait pour la conscience des masses. De terribles exemples nous ont montré que les crimes des foules semblent n'être pas des crimes, et que les responsabilités collectives ne paraissent pas lourdes à porter. Le mal serait irréparable, s'il venait à s'étendre aux responsabilités individuelles; un peuple serait bien près d'être perdu le jour où le plus grand nombre des citoyens qui le composent ne verraient plus dans la responsabilité morale qu'un reste de superstition, et dans la pénalité qu'un artifice légal, imaginé pour protéger des intérêts.

E. CARO.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

II.

SOUVENIRS DU BOURBONNAIS.

I. — MOULINS. — L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME. — LES VERRIÈRES.

En faisant route de Nevers à Moulins, je me suis rappelé que c'était près de cette dernière ville que Laurence Sterne, voyageant en France, rencontra par deux fois la pauvre Maria avec son chalumeau, sa petite chèvre et son chien Sylvio. On dit qu'il y a des musiciens orientaux dont l'oreille est si fine qu'elle parvient à surprendre des demi-quarts de ton; tel Sterne en cette histoire, toute pareille à une élégie chuchotée, qui fait courir à travers les pages du *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental* un si délicieux frisson de sensibilité. Rarement le fin petit-maître a joué plus subtilement sur les plus menues cordes du cœur. Quel art de tout raconter sans rien dire! Avec quelle discrétion il fait monter à nos yeux cette larme que nous y surprenons sans l'avoir sentie venir! Comme il éveille notre compassion en tapinois, et avec quelle adresse il se dérobe après l'avoir éveillée! Tout n'est pas précisément pur et sain dans ces charmantes pages, car là où passe Sterne l'équivoque se faufile dextrement. Quoique la raison de Maria soit égarée, elle est femme, et jolie femme, et Sterne s'arrête trop longuement à la contempler pour que l'admiration de cette beauté ne dispute pas son cœur au sentiment de la charité; cependant comme ces émotions d'une sensualité naissante glissent et se dissimulent prestement sous les émotions de la pitié! — Vraiment, me dis-je, pendant que je repasse en souvenir toutes les dé-

licatesses de cet épisode, je ne sais trop ce que je vais voir en Bourbonnais, et quelles surprises me réserve cette province; mais combien ne donnerais-je pas de ruines, de débris, voire de monumens intacts, pour reconnaître les paysages où se sont passées les diverses scènes de cette aventure, le talus gazonné sur lequel Maria était assise à la première rencontre, l'endroit de la route poudreuse d'où Sterne s'élança de sa voiture aux accens du chalumeau de la jeune fille, l'arbre qui servit d'abri à la seconde rencontre, le ruisseau dans lequel Maria voulut tremper avant de le lui rendre le mouchoir dont il s'était servi pour essuyer ses larmes et celles qu'il avait versées lui-même! Il y a par là, dans ces environs de Moulins, un tout petit coin de terre où a été rendu le plus sérieux et le plus vrai jugement qui ait été porté sur Sterne, et cela par la pantomime d'une pauvre insensée! « Je m'assis sur le banc de gazon aux côtés de Maria; elle me regarda, puis regarda sa chèvre; puis me regarda encore, et puis encore sa chèvre, et ainsi de suite alternativement. — Bon, Maria, lui dis-je doucement, quelle ressemblance trouvez-vous entre nous deux? » Quelle ressemblance? il y en avait plus d'une vraiment : caprice, sensualité, agilité, pétulance, esprit de gambades, éclairs de folie, amour enragé des sentiers étroits et des routes perdues, passion perverse pour les escarpemens, sûreté de marche sur les pentes dangereuses, tranquillité à la pointe des abîmes, tous ces caractères, Sterne les avait en commun avec la chèvre de Maria. L'innocente avait reconnu d'instinct l'âme la plus légère et la plus fragile que le génie se soit jamais choisie pour habitation. Certes il serait intéressant de pouvoir déterminer avec exactitude l'endroit même où ce remarquable jugement muet a été rendu; mais, comme cette découverte est impossible, qu'il suffise à notre amour-propre patriotique de savoir que c'est ici qu'il a été rendu, et que le juge fut une petite paysanne folle du Bourbonnais.

Les touristes négligent d'ordinaire Moulins, peut-être un peu sur la foi de leurs *guides;* c'est en vain que j'ai cherché la raison de cette indifférence ou de cette défaveur. Quoique cette ville soit relativement fort moderne, elle contient plus de souvenirs intéressans que n'en contiennent la plupart des villes françaises de pareille importance, même lorsqu'elles peuvent se vanter d'une origine plus ancienne. La physionomie en est originale sans ambition, la parure en est élégante sans prétention d'aucune sorte à la coquetterie ou à la mode, et j'en ai trouvé le séjour agréable et délassant. La physionomie de cette ville est, dis-je, originale; en effet, cherchant à la faire comprendre avec exactitude, je ne trouve d'autre analogie que l'image d'une cascade qui tombe en une seule chute, et réunit ses eaux dans un même bassin. Le plateau qui mène du chemin de

fer à l'église Notre-Dame, voilà la nappe d'eau supérieure; de ce point, la ville, rencontrant une pente rapide, semble comme se précipiter pour retrouver au plus vite un terrain égal, voilà la chute; la vaste place du marché et le quartier qui se dirige au pont de l'Allier, voilà le bassin inférieur. De beaux édifices qui n'ont jamais beaucoup fait parler d'eux et qui méritaient mieux que leur célébrité modeste, une préfecture fort cossue, hôtel du dernier siècle, un débris charmant du somptueux palais des ducs de Bourbon, une ravissante cathédrale restée inachevée, dernier legs de l'art gothique agonisant à la jeune renaissance, un vieux beffroi, une remarquable église moderne, qui fait le plus grand honneur à son architecte, le regrettable M. Lassus, l'ancien couvent de la Visitation de Mme de Chantal et de Félicia Orsini, duchesse de Montmorency, distribués et semés comme des points lumineux sur toute l'étendue de ce plan légèrement bizarre, n'en laissent aucune partie entièrement sans intérêt. N'y eût-il d'ailleurs à Moulins aucun de ces monumens qu'il vaudrait encore la peine de s'y arrêter, rien que pour se donner le plaisir d'une promenade sous l'avenue de vieux platanes qui mène du chemin de fer à l'entrée de la ville.

Le Bourbonnais, pour le dire en passant, est vraiment la patrie des beaux platanes : il faut croire qu'à une époque précédente une mode en l'honneur de ces arbres superbes a sévi parmi les diverses édilités de la province, car je les rencontre en tous lieux. A Vichy, ils forment une promenade du plus majestueux aspect; à Cusset, ils donnent à l'entrée de la petite ville un air de respectable sévérité; mais les plus beaux sont ceux qui forment la longue avenue de Moulins. Ces arbres au tronc robuste et bien pris, lisse et sans nœuds ni rugosités d'aucune sorte, qui, semblant dédaigner comme une mièvrerie populacière le charme et les caprices de la végétation, relèguent tout à leur sommet leur verdure pour s'en faire une hautaine couronne, pareils sous la robe blanche aux reflets verts de leur écorce à une rangée de sénateurs vénérables, vous introduisent dans la ville avec une gravité singulière. Quand on a suivi cette longue avenue, on se trouve tout prédisposé aux sentimens sérieux qui conviennent au visiteur des choses d'autrefois, — petit, mais intéressant résultat moral qu'on ne saurait demander à aucune autre variété d'arbres. Le marronnier en effet, avec la richesse de son feuillage et de ses grappes épaisses de fleurs, concentrant exclusivement la pensée sur des idées de luxe et de faste, convient surtout aux avenues des grands parcs, des jardins royaux et des villas seigneuriales. Le peuplier, à la mélancolie et à l'élégance agrestes, forme, il est vrai, d'admirables avenues; mais ces avenues accompagnent mieux le départ qu'elles ne saluent l'arrivée du voyageur, et lui sont une escorte plus naturelle pour rentrer

dans la pleine campagne que pour descendre dans une cité. Seul, le platane aux formes sans rusticité, à la parure noble et simple à la fois, arbre plein de tenue et de sévère maintien, est un introducteur légitime à la vie urbaine, dont il est comme un symbole et dont il semble porter la livrée. Il est tellement fait pour les villes, que, placé en rase campagne, à l'entrée ou sur la place d'un petit village, il perd à peu près tout son prix. J'en rencontre en maint endroit du Bourbonnais, mais ils ont l'air comme égarés au milieu du paysage, et les agrestes peupliers, mieux en harmonie avec la nature ambiante, reprennent sur eux tous leurs avantages.

What a good inn at Moulins! Quelle bonne auberge à Moulins! s'écrie Tristram Shandy à la fin du chapitre où il raconte son entrevue avec la pauvre Maria. Quelle respectable auberge à Moulins! dirai-je à mon tour en prenant la permission de légèrement varier l'interjection. En montant l'escalier, je me heurte contre un grand cadre accroché à la porte du salon d'honneur. Ce cadre renferme un placard où sont consignés des préceptes d'excellente morale qui mériteraient de former un appendice au décalogue; les coins sont ornés de dessins à la plume ayant pour but de recommander la pratique de la vertu. On y voit par exemple un personnage à mine farouche, orné d'une barbe digne de servir de parure à l'anarchiste le plus consciencieusement scélérat, qui se précipite avec fureur sur une autre personne de mine fort honnête et dont le menton est glabre comme l'innocence elle-même. Tout en haut, l'œil grand ouvert du souverain juge regarde avec une tranquillité menaçante; au-dessous se lit cette sentence en belles lettres moulées : *Dieu te voit et t'entend.* Comme la morale est en tous lieux bien placée, je ne m'étonne pas plus de rencontrer des préceptes de vertu dans une auberge de pays chrétien que je ne m'étonnerais de rencontrer les versets du Coran sur les murailles d'un caravansérail d'Orient, et loin de trouver l'idée excentrique, je regrette que l'aubergiste n'ait pas plus d'imitateurs parmi ses confrères. La morale, dis-je, est en tous lieux bien placée; j'ajoute que la recommandation en est peut-être plus légitime dans une auberge que partout ailleurs. Il n'est pas hors de propos de rappeler à tous ces hôtes inconnus, qu'on n'avait jamais vus hier et qu'on ne verra plus demain, que, dans le cas où ils voudraient profiter de leur rapide passage pour commettre quelque vilaine action, leur *incognito* ne pourrait les protéger contre la vigilance de l'éternelle justice. C'est en outre un conseil que l'hôtelier se donne à lui-même de ne pas abuser de la situation des voyageurs pour trop attenter à leur bourse, et une recommandation aux serviteurs de ne pas ramasser et serrer si soigneusement les objets qui traînent qu'ils ne puissent être retrouvés qu'après le départ des légitimes possesseurs. Ce placard

de morale, ce *pensez-y bien* en abrégé affiché contre la muraille est un de ces menus détails qui, comme le bénitier ou le crucifix qu'on rencontre mainte fois au chevet de son lit, dans les auberges du Poitou et du Limousin, avertissent le voyageur de l'esprit du pays dans lequel il est entré. Quel que soit l'esprit du Bourbonnais en général, je répondrais qu'à Moulins au moins les habitudes de dévotion dominent. Nombre d'autres petits faits viennent, pendant mes promenades, s'ajouter à ce premier détail pour en confirmer le témoignage. Par exemple j'entre dans la cathédrale de Notre-Dame, et je remarque que le très joli saint-sépulcre qui est ingénieusement placé sous l'ombre du chœur comme une grotte sous l'ombre d'un rocher est littéralement jonché de fleurs; des fleurs aux pieds et sur le corps du Christ, des fleurs autour du sépulcre, des couronnes non-seulement à la Vierge et aux saintes femmes, mais au bon Nicodème et au bon Joseph d'Arimathie. Même remarque à l'abbaye de Souvigny, où dort la mémoire des anciens ducs de Bourbon. La saison n'y fait rien; j'ai vu Notre-Dame de Moulins à toutes les époques de l'année, ce saint-sépulcre est toujours orné de fleurs, même lorsqu'il n'y en a plus dans la nature. Quant à l'église elle-même, à toute heure du jour elle est animée d'un pieux mouvement par le va-et-vient des fidèles, et il m'a toujours fallu en sortir sans y avoir goûté le plaisir de m'y promener solitaire.

Cette église si bien hantée est la plus ancienne de Moulins, et cependant elle ne remonte pas plus haut que les dernières années du XVe siècle. Avant cette époque, Moulins n'avait jamais eu d'église, et les habitans étaient obligés d'aller chercher le service divin à un quart de lieue de là, au prieuré d'Yseure; ce fait dit assez combien lents furent les progrès de cette ville, qui fut à l'origine un rendez-vous de chasse des ducs de Bourbon. Enfin vers les dernières années du XVe siècle, Jean II de Bourbon jeta les fondemens d'une collégiale, Pierre de Beaujeu et sa femme Anne, l'illustre et digne fille de Louis XI, la tutrice de Charles VIII, la continuèrent, mais alors la fortune en arrêta l'achèvement. A ce moment, le vent changea subitement pour la maison de Bourbon. Longtemps réduite à un rôle restreint et secondaire, sans perspective royale, quoique par son origine elle fût en réalité plus rapprochée du sang de saint Louis que la maison régnante, elle avait concentré ses ambitions dans ses propres domaines, qu'elle avait sagement agrandis par de politiques mariages avec les maisons voisines du Forez, du Beaujolais, de l'Auvergne. Tout à coup les événemens, soulevant son robuste vaisseau, le portèrent à une hauteur prodigieuse. Charles VIII et Louis XII étant morts sans enfans, et toutes les branches de la maison de Valois étant réduites à une seule, la maison de Bourbon se trouva singulièrement rap-

prochée du trône, et alors commença pour elle une destinée qui n'est pas sans analogie avec celle qu'avait eue au siècle précédent la maison de Bourgogne, mais qui eut un dénoûment plus heureux. Il ne faut pas demander si cet énorme agrandissement de rôle entraîna quelque négligence pour les petites affaires du Bourbonnais. Les ducs eurent dès lors bien d'autres soucis que l'achèvement de la collégiale de Moulins, et leur conversion au protestantisme n'était point faite pour leur rappeler les intérêts des temples catholiques. D'ailleurs, à partir de François Ier ils résidèrent peu dans leurs domaines héréditaires; ballottés qu'ils sont par les hasards de la guerre et les nécessités de la politique, on les rencontre en tous lieux excepté en Bourbonnais, où on ne les voit venir que de loin en loin pour célébrer quelque fête de mariage ou faire quelque rapide apparition qui ressemble à une visite de bon souvenir. Les habitans de Moulins, privés par les événemens de la tutelle de leurs ducs, se trouvèrent donc réduits à leurs propres ressources pour achever leur collégiale; mais, soit que ces ressources fussent trop petites, soit qu'il y eût dans leur caractère une certaine lenteur et une tendance à l'apathie, il ne semble pas qu'ils aient jamais songé sérieusement à terminer cet édifice. Et voilà comment la cathédrale de Moulins se trouve composée simplement d'une abside, d'un chœur et de deux travées de nef.

Elle n'a pas besoin d'être plus complète pour être charmante; seulement elle n'est que charmante. Produit d'un art à son agonie et qui dès longtemps a dit ce qu'il avait d'essentiel à dire, il ne faut lui demander ni la sublimité, ni le caractère mystique des églises de la belle période gothique; mais à défaut de sublimité elle a l'attrait, et à défaut de hauteur religieuse il y circule un souffle de tout aimable piété. Coucher de soleil gothique, elle est éclairée par un crépuscule lumineux et doux qui est en parfaite harmonie avec ce brillant déclin. Ce détail vaut d'être remarqué, car à partir de Nevers on commence à entrer dans la région des églises sombres, et plus on approche de l'Auvergne, plus ce caractère s'accentue. Quelles ténèbres que celles des églises de Bourbon-l'Archambault et de Gannat par exemple! Notre-Dame de Moulins ne peut se vanter non plus ni d'une grande beauté, ni même d'une grande harmonie; ces colonnes manquent de vol, ces voûtes latérales manquent d'élan, et en observant un peu on remarque que le dessin de l'abside n'est qu'un ingénieux trompe-l'œil, qu'il se compose d'une simple ligne droite qui fait semblant de s'arrondir en ovale; mais que ces piliers sont de taille élégante! comme les arcs qui vont se détachant de leur sommet sont d'un dessin net et pur! Quel admirable parti le vieil architecte qui construisit l'édifice a su tirer de cette plate ligne droite qui passe derrière le chœur, et

avec quel art il a su faire croire à un ovale là où il n'y a qu'un maussade carré! Il en est un peu de Notre-Dame de Moulins comme de ces jolies personnes qui plaisent par leur imperfection même, et pour qui l'irrégularité des traits n'est qu'un charme de plus. Elle est parfaite telle qu'elle est, et l'on n'y voudrait rien changer, même pour la compléter. Souhait inutile à l'heure présente, car cette cathédrale est en train de recevoir l'achèvement dont elle pouvait si bien se passer après l'avoir attendu plus de trois siècles. Dans quelques mois, un nouvel édifice se reliera à la vieille collégiale, dont il écrasera, je le crains bien, la délicate suavité sous la masse de sa haute nef et de ses deux énormes tours. Le plan adopté pour l'achèvement de la cathédrale de Moulins a soulevé des polémiques assez nombreuses et a été attaqué notamment avec beaucoup de vivacité par un dominicain, frère, si je ne me trompe, du principal libraire de la ville, le père Desrosiers. J'avoue que, sans prendre aucunement parti dans ces querelles locales, je me rangerais volontiers du côté du dominicain, et qu'il m'est difficile de comprendre comment la partie nouvelle de l'édifice se reliera à l'ancienne sans l'écraser et l'annihiler. Pourquoi d'ailleurs vouloir toujours tout compléter? Je crois qu'en règle générale il serait sage de laisser inachevées les choses qui n'ont pu être terminées à temps. Il est des secrets d'harmonie, de justesse, d'heureuse proportion, qui se perdent à mesure que le temps marche, et que la science la plus profonde et l'érudition la plus minutieuse sont impuissantes à retrouver, et je crains bien que l'achèvement de la collégiale de Moulins soit un nouvel exemple de cette impuissance. Lorsque les années se seront écoulées et que les dates des diverses parties de l'édifice ainsi complété se seront effacées du souvenir, peut-être plus d'un visiteur aura-t-il besoin d'attention pour ne pas attribuer à cette nef et à ce porche, œuvres du XIXe siècle, la date la plus ancienne, et de renseignemens pour comprendre comment le chœur et l'abside les ont précédés de trois siècles et demi.

Des verrières de la renaissance, dont l'aspect n'offre pas trop de confusion malgré les atteintes du temps, garnissent les ouvertures des chapelles et les hautes fenêtres du chœur; mais il y a entre elles des différences intéressantes. Celles du chœur trahissent, tant par l'ampleur des compositions qui sont consacrées à la Vierge que par la nature des ornemens, la renaissance italienne. Aux anges, pareils à des Cupidons antiques, aux guirlandes et aux colonnettes se mêlent les emblèmes princiers, le cerf ailé des ducs de Bourbon, la courroie enroulée en forme de serpent qui se mord la queue, la devise *Espérance* sortie du désastre d'Azincourt, et dont M. le duc d'Aumale, dans son discours de réception à l'Académie française,

nous a révélé la noble origine, les chiffres entrelacés d'Anne de France et de Pierre de Beaujeu. Le Florentin Ghirlandajo, dont on rencontre la trace en plusieurs endroits du Bourbonnais, et dont l'église d'Aigueperse notamment, sur la frontière d'Auvergne, possède une *Nativité* d'un original sentiment de piété, a passé par ici, et c'est sur ses dessins qu'ont été peintes les verrières du chœur. Celles des chapelles sont d'un tout autre caractère. Bien qu'appartenant à la même époque, elles ne sacrifient pas au même point à la nouveauté et à la mode, et gardent quelque chose de plus traditionnel tant dans la composition que dans l'expression. Un reste de naïveté et de piété gauloises s'y laisse lire encore, et la beauté, la savante ordonnance, sont moins ce qu'elles cherchent que l'édification et la vérité. On dit, bien que rien ne le prouve d'une manière authentique, que quelques-uns de ces vitraux ont été peints d'après des dessins d'Albert Dürer ; ce fait, s'il est réel, suffit amplement pour expliquer ce caractère de vérité, ce reste précieusement conservé de la sainte gaucherie des temps antérieurs, et aussi certaines hardiesses énigmatiques sur lesquelles nous allons revenir tout à l'heure. Plusieurs de ces vitraux ont en outre une importance historique, car ils nous présentent les portraits des anciens princes de Bourbon, notamment ceux du duc Jean II et du duc Pierre de Beaujeu. Ces visages se distinguent par quelque chose de fort, de solide, de sensé plutôt que de brillant; celui du vieux Jean II, le duc de Bourbon de la ligue du bien public contre Louis XI, est particulièrement remarquable par des yeux où luit un feu de redoutable énergie, feu concentré et un peu sombre, sans flammes ni clarté. La beauté physique proprement dite, le charme et la grâce des traits y sont à peu près absens, et l'on pourrait faire aisément, à propos de cette première lignée des Bourbons, la même remarque que nous avons déjà faite à propos des Valois directs. De même que c'est la branche d'Angoulême qui a porté la beauté dans la maison de Valois, ce sont les branches de Montpensier et de Vendôme qui ont porté la beauté dans la maison de Bourbon. La preuve en est dans le personnage du petit prince de Montpensier que l'on voit dans un de ces vitraux à côté de Pierre de Beaujeu. Ce jeune Montpensier est, si je ne m'abuse, le fils aîné de ce duc de Montpensier à qui Charles VIII confia le gouvernement de Naples à sa sortie d'Italie, et qui y fit une si triste fin. C'est une aimable figure, noblement spirituelle, d'une gentillesse un peu bizarre, où se révèlent une vie imaginative précoce et une sensibilité certaine. C'est cette même vie imaginative, mais cette fois sans rien de la même délicatesse et de la même suavité, que nous rencontrons portée à sa dernière puissance et dans tout son épanouissement sombre sur le visage de son frère, le terrible connétable, maigre

figure qui semble comme consumée par le feu intérieur d'une âme incendiée d'ambition, la plus sinistrement belle, à mon avis, du XVI[e] siècle après celle de César Borgia, et la plus complète expression que je connaisse de l'énergie aventureuse. Bien différente de cette beauté tout italienne des Montpensier est celle des princes de la branche de Vendôme. Peu de lecteurs peut-être connaissent la figure morose d'Antoine de Bourbon, belle en dépit de sa taciturnité, mais la plus parfaite antithèse que l'on puisse imaginer pour la figure de son fils, le roi Henri IV; en revanche l'originalité unique de cette dernière est trop présente à toutes les mémoires pour que nous ayons besoin de la décrire une fois de plus. Tous deux appartinrent au protestantisme pendant une partie de leur vie; mais si l'on cherche sur leurs visages le reflet de leurs croyances, leurs portraits répondent qu'il n'y eut qu'un puritain, et que ce fut l'époux de Jeanne d'Albret.

Parmi ces verrières, il en est une qui n'a jamais été remarquée ni décrite, et dont la singularité est cependant bien faite pour arrêter l'attention de l'observateur. Divisée en trois parties, elle ne représente rien d'autre que les scènes si familières à toutes les imaginations chrétiennes de la flagellation, du crucifiement et de la résurrection, mais elle les représente en les multipliant comme un cristal à facettes qui reproduit vingt images du même objet. Il n'y a pas une seule flagellation, il y en a trente; il n'y a pas un seul crucifiement, il y en a dix; les résurrections sont un peu moins nombreuses, parce que la représentation de cette scène demande plus d'espace que celle des autres, toutefois il y en a bien cinq ou six. Ce qui augmente encore l'obscurité de cette énigme, c'est qu'aucun de ces flagellés liés à la colonne et de ces suppliciés mis en croix n'offre les traits traditionnels du Christ. La singularité est telle qu'ayant d'abord arrêté nos yeux sur la première verrière seulement, nous avons cru à quelque histoire légendaire d'une légion thébéenne quelconque qui nous était inconnue, et qu'il a fallu pour nous détromper le voisinage des deux autres scènes, qui ne permettent aucun doute. Ce sont donc bien les dernières scènes de la vie de Jésus que l'artiste a voulu nous représenter; mais comment expliquer cette étrange fantaisie? Vainement j'ai cherché et demandé une explication; ce détail ne semble encore avoir frappé personne, ce qui prouve avec quelle facilité les choses souvent les plus hétérodoxes peuvent se glisser dans les doctrines et les institutions les mieux surveillées. Vous connaissez peut-être l'histoire de cette chape en étoffe d'Orient que l'on peut voir au musée de Cluny. Elle est brodée de caractères arabes ou persans auxquels on n'avait jamais prêté la moindre attention et que l'on considérait comme de fantasques ornemens; enfin un jour un savant

passe, et lit distinctement : *Allah est Allah, et il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah!* Les prélats qui s'étaient revêtus de cette chape avaient accompli les cérémonies de la religion chrétienne en portant sur leurs épaules, sans le savoir, la formule par excellence de la foi musulmane. Il me semble que cette verrière est quelque chose d'analogue, et que la cathédrale de Moulins compte parmi ses parures un ornement d'origine singulièrement hérétique. Tous les sens que la réflexion peut trouver à cette verrière sont hétérodoxes à des degrés divers. Peut-être l'artiste, animé d'une hardiesse insolente, a-t-il voulu dire : Pourquoi le Christ a-t-il une telle gloire alors que tant d'autres, restés plus obscurs ou même inconnus, ont subi le même sort? Est-il donc le seul qui ait été flagellé et mis en croix? Peut-être encore, et plus probablement, a-t-il voulu insinuer une doctrine d'une philosophie moins brutale, moins négatrice, mais tout aussi peu orthodoxe et encore plus dangereuse. Il n'y a point seulement un Christ, veut nous dire peut-être cette verrière, il y en a un grand nombre; le Christ ne s'est pas incarné une seule fois à un moment de la durée, il s'est incarné à tous les momens de la durée, il s'incarne à l'heure présente, il s'incarnera dans les temps à venir. Toutes les fois qu'une grande âme venue au monde souffre pour rester fidèle aux lois non promulguées par les hommes, mais écrites dans le ciel, pour s'efforcer de modeler les royaumes du monde sur le patron du royaume spirituel, l'histoire du Christ se renouvelle. Si par hasard cette interprétation était la vraie, cette verrière de la cathédrale de Moulins contiendrait une théologie aussi audacieuse que celle du docteur Strauss. A force de chercher cependant, on peut lui découvrir un troisième sens plus modeste et plus voisin de l'orthodoxie : le martyre du Christ comme une semence féconde va se multiplier à l'infini; des milliers d'autres seront comme lui flagellés, comme lui mis en croix, et vont être unis à sa gloire par la souffrance, comme ils étaient déjà unis à son âme par la foi. Quoi qu'il en soit de ces diverses interprétations, dont il se peut fort bien qu'aucune ne soit la véritable, il est de toute évidence que cette verrière contient un sens ésotérique qu'il s'agit de deviner. Un tel fait n'a rien qui doive étonner outre mesure; ce qui serait extraordinaire, c'est qu'il ne se fût jamais rien introduit d'hétérogène dans une institution aussi vaste que l'église, et qui a vécu tant de siècles. L'église a vu se succéder tant de systèmes, tant de modes d'esprit, tant de courans moraux divers! La renaissance est bien parvenue à y introduire ses plus païennes sensualités et ses plus fantasques caprices; comment ne serait-elle pas parvenue à y introduire, dans les momens où la surveillance était peu sévère, quelques-unes de ses audaces philosophiques? J'ai déjà dit com-

ment j'avais rencontré à Saint-Florentin, en Bourgogne, une verrière où la création du monde est présentée sous la forme d'une opération de magie qui reporte la pensée vers le platonisme de la renaissance : la verrière de Notre-Dame de Moulins me semble de même ordre. Elle cache incontestablement quelqu'une des hardiesses théologiques qui fermentaient confusément à l'approche de la réforme et au lendemain du grand schisme et de la guerre des hussites, et s'il est vrai que quelques-unes de ces compositions aient été dessinées par Albert Dürer ou par des artistes allemands de son époque, le fait n'a plus rien que de très explicable. A Souvigny, nous rencontrerons une autre de ces audaces dissimulées de la renaissance encore plus frappante que celle-là.

II. — UNE SCULPTURE FUNÈBRE DE NOTRE-DAME DE MOULINS. — LE TOMBEAU DU DUC DE MONTMORENCY.

Dans la même chapelle que cette curieuse verrière se trouve une autre œuvre d'art d'une repoussante vérité, mais bien remarquable aussi comme expression d'un des modes de sentimens de la renaissance. C'est une sculpture enfermée dans une niche formant tombeau et représentant un cadavre en putréfaction. Était-ce le tombeau d'un personnage dont le nom est oublié, ou bien une représentation générale de la mort servant de bouche et d'ornement à la porte d'un caveau mortuaire? Nous pencherions plus volontiers vers la dernière que vers la première de ces deux opinions, car l'inscription latine qui se lit sur la niche de marbre offre ce même caractère sentencieusement sinistre qui se rencontre sur les portes des caveaux funèbres des églises de la fin du moyen âge. J'ai négligé de relever cette inscription, mais le texte est à peu de chose près le suivant : *olim formoso corpore fui qui nunc pulvis et putris sum; tu qui nunc vivis, cras mihi similis eris;* « je fus autrefois d'un beau corps, moi qui maintenant suis poussière et pourriture; toi qui vis aujourd'hui tu seras demain semblable à moi. » L'inscription, comme on le voit, a pour but de rappeler d'une manière générale le fait universel de la mort, et non pas le souvenir d'un mort particulier. La date de ce monument est 1557, c'est-à-dire l'époque du plein épanouissement de la renaissance parmi nous.

L'œuvre, d'une exécution remarquable, est affreuse, mais non choquante, repoussante, mais sans faux goût. L'artiste s'est montré, comme la mort elle-même, sans ménagemens et sans pudeur. L'image de la hideuse réalité qui nous attend tous s'étale là dans sa plus complète horreur. Les chairs rongées tombent en loques comme un vêtement piqué de mites et découvrent ici les muscles, là les os, ailleurs les viscères; la putréfaction, oubliant

d'achever les parties commencées, va entamant le corps capricieusement, arbitrairement, mord ce membre, s'arrête et ronge plus loin. « Oh ! pourquoi ma chair solide ne peut-elle se fondre et se résoudre en rosée ! » s'écrie Hamlet dans son premier monologue; le spectacle que présente la poitrine de ce cadavre montre ce souhait réalisé. Une épouvantable liquéfaction s'est accomplie, et dans cette mare nagent et se traînent avec la paresse de l'éternité d'ignobles vers qui semblent avoir conscience que rien ne viendra les déranger, et qu'ils peuvent accomplir leur œuvre en toute lenteur. Cette sculpture est tellement voisine de la réalité, et la première impression qu'elle donne est tellement forte, qu'on oublie que ce n'est là qu'un simulacre, et que, l'imagination s'en mêlant, il nous a semblé respirer les nauséabondes émanations de la chimie du sépulcre.

Malgré l'horreur du spectacle, je me suis complu à rester longtemps en face de cette effigie, et à repasser dans ma mémoire tous les souvenirs de littérature et d'art de la renaissance qui pouvaient me servir à la commenter et à l'expliquer. Je me rappelai par exemple cette funèbre histoire racontée dans un de ses traités d'édification par un des plus illustres prélats de l'église anglicane, Jérémie Taylor, histoire qui m'avait fait frémir d'horreur lorsque je l'avais lue dans les jours de ma jeunesse. Souvent on avait prié une jeune dame noble, d'une extrême beauté, de faire peindre son image, et elle s'y était constamment refusée. Enfin un jour elle consentit, mais en y mettant pour condition que ce portrait ne serait peint que huit jours après sa mort. Cette clause fut respectée, et lorsqu'on ouvrit le cercueil au jour fixé après son ensevelissement, on lui trouva la face à demi rongée par les vers et un serpent logé dans le cœur. « Dans cet état, elle fut peinte, ajoute l'évêque Taylor, et c'est ainsi qu'elle fait figure dans la salle de ses ancêtres, parmi les chevaliers bardés de fer. » Pareille histoire est racontée du roi René de Provence, et le musée d'Avignon contient, si je ne me trompe, un tableau attribué à ce bon prince, où il a eu le sinistre caprice, s'il faut en croire la tradition, de représenter ainsi une de ses maîtresses mortes. Mais il est un artiste de la renaissance, peu célèbre en dehors de la province où sont restées ses œuvres, qui a poussé ce sentiment funèbre jusqu'à ses plus extrêmes limites, le Lorrain Ligier Richier.

Ligier Richier n'est pas plus exact que l'artiste inconnu qui a sculpté le cadavre de Notre-Dame de Moulins; cependant, comme il a plus de génie, il a trouvé l'art de nous épargner le sentiment de dégoût que nous inspire cette dernière œuvre tout en nous faisant éprouver un sentiment d'épouvante encore plus fort peut-être. Deux de ses œuvres surtout méritent d'être recommandées non-

seulement aux connaisseurs et aux critiques, mais à tous les chercheurs qui demandent aux choses de l'art des émotions qui les réveillent de cette satiété que la pure beauté elle-même finit, hélas! par engendrer. Dans l'église de Saint-Pierre, à Bar-le-Duc, on voit dressé contre une muraille le squelette d'un chevalier qui de son vivant se nomma René de Châlons. Cette sculpture, qui surmontait autrefois un tombeau détruit, est une très minutieuse et très délicate représentation du beau modèle d'anatomie que nous serons tous un jour. L'œuvre de la mort est à peu près achevée, et il ne reste plus de l'être humain que la portion durable et pourrait-on dire rocheuse, une ossature blanche déjà comme de la chaux nouvellement fondue et très suffisamment nettoyée de toutes ces couches transitoires de tissus spongieux faits pour palpiter de plaisirs et de douleurs passagers comme eux. Çà et là quelques lambeaux de chair, dont les vers n'ont pas voulu, se sont desséchés autour de ces pierres délicatement taillées et artistement entrecroisées qui composent notre squelette pour rappeler que cette cage pierreuse fut autrefois recouverte d'une riche floraison de vie. La grandeur et la puissance de celui qui fut n'ont pas été oubliées non plus, et sont marquées par le casque qui coiffe la tête que la mort a transformée à sa propre image. Le second monument de Richier est le tombeau de Philippa de Gueldres, femme de René II, duc de Lorraine, à l'ancienne église des cordeliers de Nancy. Cette duchesse Philippa rentre mieux encore qu'épisodiquement dans notre sujet, car elle était fille d'une princesse de Bourbon et de cet épouvantable Adolphe de Gueldres, qui fit jeter son propre père dans un cachot d'où ne le tirèrent qu'avec les plus grandes difficultés les représentations et les menaces de Charles le Téméraire, de l'empereur Frédéric III et du duc de Clèves. La portée et l'habileté d'exécution de cette œuvre surpassent de beaucoup celles de la précédente. L'artiste a trouvé le moyen de rendre la décomposition visible sans avoir recours à aucun de ses signes extérieurs; le corps est intact, mais on s'attend à le voir se dissoudre sous le regard, tant l'âme même du trépas est ici présente. Rien au monde ne serait plus lugubre, si par une heureuse inspiration Richier n'avait su conserver à cette proie de la mort une expression de piété et d'ascétisme qui maintient les droits de la partie morale de notre être au sein de cette défaite de la personne matérielle. Cette figure prie du fond de sa pourriture et espère du fond de ses ténèbres. C'est une admirable variante en marbre du célèbre cri du psaume *De profundis clamavi ad te.* Voilà les souvenirs qu'évoque comme ceux d'autant d'œuvres sœurs la sculpture de Notre-Dame de Moulins, et qui, pendant que je la contemple,

viennent se réunir dans ma mémoire comme un bouquet funèbre composé d'immortelles, de chrysanthèmes, de branches de buis et de feuilles de houx.

Qui croirait que cette mode lugubre est contemporaine de la renaissance même, cette éclosion par excellence de toutes les forces de la vie? Henri Heine, dont l'imagination est si sagace pour pénétrer l'esprit des époques, s'est trompé au moins une fois, et c'est lorsqu'il a parlé de cette poétique folie de la mort qui, selon lui, avait caractérisé le moyen âge catholique. Rien n'est plus faux; cette folie de la mort est au contraire très moderne, car on n'en trouve pour ainsi dire pas de traces avant le XVe siècle. Des sculptures pareilles à celles que nous venons de décrire n'ont jamais rempli de leur épouvante les églises du moyen âge. Ces affreux emblèmes, qui composent comme les armoiries et les blasons de la mort et dont nous enlaidissons nos sépultures, les larmes, la tête de mort, les os en sautoir, ne se rencontrent jamais avant la fin du XVIe siècle sur les pierres tombales et les monumens funèbres, et ne deviennent réellement abondans qu'au XVIIe siècle. Quant aux autres allégories, telles que le temps armé de sa faux et de son sablier, ou la représentation de la mort à l'état de squelette, elles sont plus récentes encore, car c'est surtout le XVIIIe siècle qui mit en vogue ces génies funèbres. Il y a mieux, l'idée matérielle de la mort, c'est-à-dire l'anéantissement et la dissolution, ne semble jamais avoir préoccupé les imaginations du moyen âge. Dans les sculptures autres que celles des monumens funèbres, on n'aperçoit non plus rien de semblable; ces sculptures parlent fréquemment du jugement, de la présentation de l'âme devant Dieu, de la damnation ou du salut, jamais du tombeau et de ses horreurs, en un mot elles parlent de l'immortalité et non de la mort. Ce n'est pas seulement aux arts de cette époque qu'appartient ce langage; je viens de lire dans cette dernière année bon nombre des chroniques du moyen âge, je ne me rappelle pas y avoir trouvé une seule fois l'expression de cette épouvante de la mort. Quand elles ont à enregistrer le décès de quelque personnage, elles en parlent comme d'un simple changement de domicile, et comme nous dirions : Un tel a vécu en France cinquante années, puis a passé en Angleterre ou en Italie. *Il glissa de ce monde dans l'autre* est une admirable expression qui leur est familière à tous, depuis Raoul Glaber jusqu'à Orderic Vital. *La paix du Christ*, dont les chiffres entre-croisés marquent le front des sépultures des premiers âges chrétiens, s'est en toute réalité conservée dans les âmes jusqu'au XVe siècle. A partir de ce moment, un grand changement s'est opéré dans l'imagination des hommes, car la mort, la mort matérielle avec tout son cortége d'horreurs s'est à tel point mêlée à la religion qu'elle en est deve-

nue inséparable, et nous apparaît comme la préoccupation naturelle du christianisme ; la place que l'idée du jugement tenait dans la religion du moyen âge, c'est l'idée de la mort matérielle, du tombeau, du cadavre, qui l'a tenue en grande partie dans la religion populaire des derniers siècles. Bien loin donc d'être un effet de la ferveur des âges croyans, cette épouvante de la mort n'est apparue que lorsque la ferveur commençait à s'attiédir et la foi à être moins entière; ce n'est pas à l'époque où l'homme a été le plus chrétien qu'il a eu peur de mourir, c'est à l'époque où il a commencé à l'être moins. Bien des causes ont contribué à affermir ce sentiment; les énumérer toutes demanderait un long travail, mais le sujet est trop intéressant pour que nous l'abandonnions sans en avoir au moins indiqué les principales.

Qui croirait par exemple que les courans moraux les plus contraires et les plus ennemis se sont trouvés d'accord et se sont réunis pour travailler de concert à donner force à ce sentiment? La renaissance, la réforme et le catholicisme ont eu également part à cette œuvre. Certes on ne peut pas dire que la renaissance eût un goût particulier pour la mort; mais on est toujours de son temps, même lorsqu'on lui est hostile, et c'est là ce qui lui advint avec ce sentiment funèbre. Lorsqu'elle naquit, elle le trouva qui sévissait sur les imaginations populaires à l'état d'épidémie, à peu près comme cette rage de processions dont la Provence donna le signal, et qui pendant tant d'années couvrit de pénitens blancs cette route enchanteresse qui va de Marseille à Rome; elle grandit forcément dans la familiarité de ses épouvantes et de ses superstitions, et, leur prêtant la force d'inspiration qui l'animait et l'habileté d'exécution dont elle disposait, elle exprima la mort par le moyen même de la vie et avec toute la plénitude de vie qui était en elle. Cette idée de la mort d'ailleurs, précisément parce qu'elle était contraire à sa nature, eut sur elle une force de contraste et d'antithèse. Elle lui fut au milieu de ses ivresses païennes comme ce crâne que les voluptueux d'Alexandrie plaçaient sur la table de leurs banquets épicuriens. Qui ne sait que c'est en pleine jeunesse et en plein printemps, au sein même du plus complet orgueil de la vie que l'épouvante de la mort a toute sa force? Il en fut ainsi pour la renaissance. Mieux elle comprenait le prix de la vie, plus elle ressentit la dureté de la mort, et précisément parce qu'elle aimait la beauté avec ivresse, elle fut saisie d'une plus morne tristesse à la pensée de la fatalité qui pèse sur toute beauté. De là cette véhémence d'exécution, cette outrance pareille à un dépit avec laquelle les artistes de la renaissance ont si souvent représenté la mort, cette complaisance fébrile et cette insistance matérialiste à nous en montrer les plus affreux détails.

Des sentimens de plus haute origine vinrent bientôt s'ajouter à cette tristesse païenne en face de la réalité de la mort. En dépit de l'antiquité retrouvée, le monde restait chrétien, et un formidable événement se chargea de le lui rappeler. La réforme, éclatant tout à coup comme un coup de foudre au sein de cette atmosphère lourde de la chaude électricité de la vie, proclama du sein de ses orages que le temps des jours sereins et des ciels sans nuages était passé pour toujours. Les anathèmes de Luther contre les pompes romaines, l'aigre et sombre tyrannie imposée par Calvin aux aimables expansions de la vie et à la fière indiscipline de la pensée, les récriminations violentes de Knox dans les salles du palais de Marie Stuart, le zèle iconoclaste des puritains, vinrent comme autant de mépris successifs jetés à tout ce qui compose l'existence déclarer avec colère que tout est néant hors de la pensée de Dieu. Les âmes ainsi violemment rappelées en elles-mêmes y rentrèrent pour s'y préparer au salut et y chercher la grâce; mais en place de ces remèdes célestes elles s'y rencontrèrent face à face avec tout ce qu'on leur apprenait à maudire, passions, désirs charnels, instincts du péché, et alors commença une lutte psychologique, pleine de grandeur et de beauté, et telle que serait incapable d'en provoquer le fameux M. de Moltke même avec tous ses canons Krupp. Les âmes protestantes engagèrent avec ces ennemis intérieurs une guerre civile sans trêve ni merci dont rien ne peut rendre les cruels assauts, les terreurs paniques et les réveils alarmés. Puis, quand ces ennemis défaits pour un instant laissaient les âmes dans leur solitude, cette solitude à son tour leur devenait plus accablante que la bataille; alors elles cherchaient dans tous les recoins d'elles-mêmes pour y trouver Dieu, et quand elles ne l'y trouvaient pas, elles s'affolaient de désespoir et se voyaient livrées vivantes à une éternelle mort. La préoccupation de la damnation et du salut, sans cesse et impitoyablement ramenée par la sombre croyance à la prédestination, engendra chez les protestans un des états moraux les plus violens que la nature humaine ait connus. Non contens des misères qu'ils trouvaient en eux-mêmes, ils se plurent à les exagérer encore avec une sorte de colérique humilité qui n'a jamais appartenu qu'à eux; ils ne virent plus en eux que la mort en dehors de la grâce de Dieu. Toute vie est en Dieu, toute mort est dans l'homme; avec quelle imagination lugubre, quelle éloquence morose, quelle noire analyse, ils exprimèrent cette terrible pensée, la littérature protestante de l'époque de ferveur, spécialement en Angleterre, peut nous l'apprendre. Jamais on n'a peint avec ce degré de puissance non plus seulement la mort confinée dans le sépulcre, mais la mort répandue dans le monde même de la vie, le poison coulant dans toute source limpide, le ver caché au pied de toute

fleur, le ferment d'aigreur dans tout parfum, le crime dont est faite toute joie. Un livre admirable, le *Pilgrim's progress*, demeure pour jamais le type de cette littérature religieuse et l'expression accomplie de ces terreurs.

Reste la part du catholicisme; elle a été la plus durable des trois. Les fantaisies lugubres de la renaissance ont eu le sort d'une mode passagère, la période de terreur morale du protestantisme s'est éteinte comme s'éteint une épidémie; mais les images et les *memento* redoutables de l'inévitable fin, multipliés par le catholicisme devant les yeux des fidèles, ne se sont ni effacés ni diminués, et dureront désormais autant que cette église. Chose curieuse, au moment même où le protestantisme lançait dans les âmes les sombres visions que nous avons essayé de décrire, une crise analogue éclatait au sein du catholicisme. Tiré de sa longue sécurité par le coup de foudre de la réforme, il se repentit de ses complaisances pour tout ce qui était vie extérieure, et se résolut à en ramener les âmes et à les faire rentrer dans le strict christianisme. De là ce puissant appel à la vie intérieure qui, dans la dernière moitié du XVIe siècle, multiplia les créations religieuses et les méthodes d'édification et de piété. Ce mouvement, dont le signal fut donné par le concile de Trente, secondé par les initiatives ardentes d'Ignace de Loyola, de sainte Thérèse, de saint Charles Borromée, aboutit en peu de temps à une véritable réforme du catholicisme qui frappa plus encore peut-être sur la renaissance que sur le protestantisme. En jetant son regard sur l'état des esprits, l'église s'aperçut que le danger était moins encore dans la révolte que dans le païen orgueil de vivre qui s'était emparé du monde au sortir du moyen âge, et par une série de coups d'état de génie, elle arrêta et refoula cette expansion extérieure où l'âme était heureuse de s'oublier. La pensée de la fin dernière fut le grand moyen moral qu'elle appela à son aide pour cette œuvre de réformation. « Puisque tu négliges ton âme, dit-elle à l'homme, regarde un peu ce que sera tantôt cette chair délicate à laquelle tu la sacrifies, et pour laquelle tu ne crains pas de commettre tant de crimes. Pense à la mort, et tu penseras au jugement; pense au cadavre que tu seras, et tu y reconnaîtras l'image de la dissolution que tu portes en toi. » Voilà l'idée-mère d'Ignace de Loyola et des autres réformateurs catholiques de la seconde moitié du XVIe siècle. Cette idée robuste et simple porta coup comme une massue assénée droit et fructifia avec une rapidité singulière. Tout en fut modifié, arts, mœurs, pratiques religieuses. Un des historiens de la papauté, Léopold Ranke, a très finement observé que c'est à partir de cette époque que les tableaux de martyrs se sont multipliés, tandis que dans l'âge précédent ils apparaissent à peine. Un art véhément, dramatique, farouche, est en

effet inauguré alors par les écoles de Bologne et de Naples, postérieures au concile de Trente, art qui semble dire aux spectateurs : Le christianisme n'est pas seulement une série de belles idées comme l'ont cru nos devanciers, c'est surtout, c'est avant tout une série de faits sanglans, cruels, douloureux, une conquête achetée par la souffrance, par le martyre, par l'austérité. C'est aussi à partir de cette époque que se multiplient sur les pierres tombales et les monumens ces emblèmes que j'ai nommés les armoiries de la mort. De cette même époque enfin date ce caractère de tristesse, ce quelque chose de monacal, et pour ainsi dire de nu et de dépouillé comme une cellule de solitaire, qui caractérise encore aujourd'hui la dévotion stricte. Nous arrêterons ici cette dissertation funèbre; mais voilà cependant quelles séries de pensées peut faire traverser à l'esprit la contemplation d'une simple œuvre d'art placée dans le coin d'une chapelle ou d'un palais!

Après la collégiale de Notre-Dame, l'édifice de Moulins le plus intéressant par les souvenirs est l'ancien couvent de la Visitation, aujourd'hui transformé en lycée. C'est un des nombreux couvens édifiés du vivant même et par les soins de Mme de Chantal, l'amie de saint François de Sales et la fondatrice de l'ordre. Là s'est éteinte cette noble personne entre les bras de Félicia Orsini, veuve du duc Henri de Montmorency, et son cœur repose dans la chapelle à côté de celui de l'amie qu'elle nomma pour lui succéder dans la direction de la communauté. Ce n'est point cependant de Mme de Chantal que nous voulons nous occuper aujourd'hui; nous rencontrerons son souvenir en tant d'autres lieux, si nous continuons ces excursions dans la France de l'est; nous ne rencontrerons nulle part ailleurs au contraire celle qui reçut son dernier soupir. Mme de Montmorency appartient bien plus étroitement que Mme de Chantal à Moulins, dont elle est deux fois bienfaitrice, et par sa mémoire, qui est l'attrait romanesque de cette ville, et par le mausolée qu'elle y a laissé, et qui en est aujourd'hui la décoration capitale. C'est à Moulins qu'elle fut conduite, et nous dirions dans notre langage administratif moderne internée, immédiatement après que son mari, dernier des Montmorency, eût été décapité à Toulouse en exécution de la plus cruelle, mais non pas de la plus injuste des sentences. Elle y vécut deux ans enfermée au château ducal dans un appartement transformé en prison pour cette triste circonstance : au bout de ces deux ans, elle fut rendue à la liberté; mais elle ne l'était pas et ne pouvait pas l'être au bonheur, et, sentant bien qu'il n'est plus de patrie pour les âmes blessées de malheurs pareils au sien, qu'il est désormais indifférent pour elles d'habiter ici ou là, elle adopta la ville qui lui avait servi de prison, et ne voulut plus en sortir. Le couvent de la Visitation

fut le port tranquille où elle attendit patiemment le moment d'appareiller pour le seul pays qu'elle désirât, et où elle devait retrouver l'époux si brave, si brillant, si chéri, qui lui avait été enlevé. Le duc Henri de Montmorency avait été heureux dans toutes ses entreprises jusqu'à la fatale et coupable étourderie qui le fit tomber à Castelnaudary et le conduisit à l'échafaud de Toulouse; en dépit de la tragédie de sa mort, on peut dire que ce bonheur se continua jusque dans l'éternité, car il a été le mari le plus longuement pleuré qu'il y ait jamais eu au monde, et ce n'est que très justement que les contemporains donnèrent à la duchesse le nom de moderne Artémise. Les roses de cette union n'avaient pas cependant été toujours sans épines, et plus d'une fois la duchesse en avait ressenti les piqûres; mais les peines qui nous viennent par ceux que nous aimons sont préférables aux douceurs qui nous viennent de ceux que nous n'aimons pas, et les infidélités d'un époux vers lequel volaient tous les cœurs n'en avaient fait que mieux sentir le prix à celle qui en était la légitime souveraine. Tout fut-il uniquement regrets dans cette longue douleur, et n'y entra-t-il pas quelques atomes de remords? Quelques-unes de ces larmes sans cesse renouvelées tombèrent-elles en repentir de conseils imprudens ou d'exhortations ambitieuses qui auraient contribué à pousser Montmorency vers sa malheureuse fin? L'histoire reste peu claire à cet égard, et les faits connus, s'ils autorisent une pareille question, ne permettent guère d'y répondre. Pour notre part, nous croyons cependant que Mme de Montmorency ne fut pas exempte de tout blâme, et nous ne comprenons guère l'insistance de certains historiens à la faire plus innocente que ne le comporte la nature humaine, que ne le comporte surtout la nature passionnée de son pays. Nous voulons bien consentir à récuser le témoignage formel de la grande Mademoiselle, qui affirme avoir reçu de la bouche même de la duchesse l'aveu de sa participation à la fatale entreprise du duc, car Mademoiselle, avant tout préoccupée de justifier Gaston son père, peut être soupçonnée de partialité; mais les présomptions morales ont ici la force de véritables preuves matérielles. Était-ce donc en vain que Mme de Montmorency était Italienne et Italienne de grande race? Était-ce en vain que coulait dans ses veines le sang des Orsini, ce terrible sang de faction et de guerre civile? Ce qui serait extraordinaire, c'est qu'une telle femme n'eût pas rêvé son époux aussi puissant qu'il était brillant, n'eût pas eu pour lui autant d'ambition qu'elle avait d'amour, et l'ambition était ici une forme même de l'amour. Qu'y a-t-il d'improbable à ce qu'une Orsini ait rêvé pour un Montmorency la gloire d'être l'arbitre du royaume, le libérateur de la noblesse, le vengeur de la

reine-mère, sa compatriote? Mais ce qui mieux que toute preuve affirme que la duchesse eut part à l'entreprise de son mari, c'est le caractère même de sa longue douleur. Elle porta son malheur comme un deuil, mais aussi comme un cilice, comme une amertume, mais aussi comme un repentir; elle pleura comme une femme non-seulement qui ne peut pas, mais qui ne doit pas être consolée. Il y a là quelque chose qui ressemble à l'expiation volontaire d'une âme pour qui ne pas oublier serait trop peu, et qui ne consent pas à se pardonner.

La solitude était tout ce qu'elle demandait au monde; pourtant le monde ne la lui permit jamais aussi profonde qu'elle la désirait. La liquidation seule de son état de maison l'occupa vingt années, et ce n'est qu'en 1657 qu'elle put enfin prendre le voile. Dans cet intervalle, le silence du couvent de la Visitation fut bien souvent troublé par d'illustres visiteurs, qui, loin d'endormir sa peine, la réveillaient involontairement en lui rappelant qui elle avait été et qui elle était encore. Parmi ces visites, il en fut deux qui durent être au nombre des plus cruelles épreuves qu'une âme puisse subir, celles de Gaston d'Orléans et de Richelieu. Quel effort elle dut faire pour recevoir sans mépris apparent le prince pusillanime, irrésolu, étourdi, qui après avoir entraîné le duc à sa perte n'avait pas eu le courage de poursuivre cette prise d'armes insensée à l'origine, mais qui après la capture du maréchal devenait l'unique moyen d'intercéder avec efficacité! Par honneur, Gaston se devait de ne pas déposer les armes avant d'avoir assuré le salut du duc, et il avait cédé dès le premier revers. Toutefois les sentimens que la visite de Gaston dut soulever dans le cœur de la duchesse ne sont rien à côté de la haine que le nom seul de Richelieu devait lui inspirer. Aussi n'essaya-t-elle pas de la dominer un jour que, Richelieu étant de passage à Moulins, un gentilhomme se présenta devant elle porteur des hommages du cardinal : « Monsieur, répondit-elle, vous direz à votre maître que mes larmes parlent pour moi, et que je suis sa très humble servante. » Parmi ces visites, il en est une infiniment noble, celle que, bien des années après, lui fit Louis XIV, alors qu'elle avait déjà pris le voile, et qu'une cellule dépouillée était tout le luxe qu'elle avait voulu conserver. Les paroles par lesquelles il prit congé d'elle sont, comme presque toutes celles qu'il a prononcées, admirables de dignité et de sérieux royal. « Nous trouvons tous ici de quoi nous instruire, dit-il. Il n'est pas besoin, madame, que je vous recommande de prier pour le roi; vous lui êtes assez proche pour prendre intérêt à ce qui le touche. » Bien des souverains et des princes ont été célèbres pour leur courtoisie, mais il a été vraiment donné à Louis XIV d'élever la politesse à toute sa perfection

classique. Dans ce cas particulier, quel art de rendre à une grande infortune le respect qui lui est dû sans faire courber la majesté royale! Quant à ce premier mot : « nous trouvons tous ici de quoi nous instruire, » dit en face de Mme de Montmorency et dans l'intérieur de sa cellule, il est tout simplement digne de Bossuet, et c'est par un mot identique que Shakspeare termine je ne sais plus laquelle de ses émouvantes tragédies.

La duchesse avait d'abord eu l'intention de faire élever à Toulouse le monument funèbre de son mari; mais, le désir de rapprocher d'elle les restes de cet être cher lui ayant donné le courage de solliciter l'autorisation de les faire transporter, c'est à Moulins qu'échut la funèbre bonne fortune de cette décoration. Ce monument, qui se dresse dans la chapelle de l'ancienne Visitation, tout contre le maître-autel, dont il occupe un des côtés, est un des plus considérables de ce genre qui existent aujourd'hui. Trois artistes y travaillèrent, Anguier, l'architecte de la porte Saint-Denis, et deux sculpteurs d'origine bourbonnaise, Regnaudin et Thibault Poissant. Essayons d'en donner une description aussi exacte que possible. Un haut et large revêtement de marbre tapisse de la base au faîte toute la muraille de l'abside depuis la nef jusqu'aux marches de l'autel. Le milieu de ce revêtement est creusé de deux niches à ses extrémités et d'un carré en forme de cadre au centre, séparés par quatre robustes colonnes. Au-dessus, un fronton flanqué de deux candélabres funéraires est dominé par les armoiries des Montmorency, que présentent deux anges. Dans le cadre du centre, deux très jolis petits génies accrochent aux deux coins des guirlandes qui s'enroulent autour d'une urne, épaisses guirlandes, toutes semblables à des câbles de fleurs, véritable emblème du puissant et invincible amour dont elles symbolisent les liens. Les deux niches sont garnies de deux statues debout, celle de gauche d'un Mars adolescent ou d'un Achille, symbole de guerre et de noblesse, celle de droite d'une figure de la Religion. Au-dessous et à la base même du monument, deux autres figures de taille plus considérable sont assises, à gauche un Hercule au repos, à droite une Charité en action. Au-devant de cette muraille se présente le tombeau, vaste coffre mortuaire en marbre, convexe à sa partie inférieure et soutenu par deux pieds de marbre taillés en courbe et cannelés au-dessus d'un piédestal. La table formée par la surface unie du tombeau enfin est occupée tout entière par deux figures de grandeur naturelle, celles du duc et de la duchesse. Le duc est étendu, le buste relevé et le bras appuyé sur un casque, la duchesse est assise dans une attitude de douleur résignée. La figure du duc, belle et martiale, se distingue par une singularité que nous trouverons un peu choquante, mais

qui est trop curieuse pour que nous ne la signalions pas. La tête n'est pas entièrement en harmonie avec l'attitude, en sorte qu'elle regarde un peu de travers et semble loucher. On dirait une tête de décapité qui n'a pas été recollée sur le tronc avec une précision suffisante; la déviation est légère sans doute, mais elle n'en est pas moins si apparente que la duchesse la remarqua lorsque le tombeau fut dressé, et qu'elle en fut choquée comme nous-même. Ce défaut a été voulu, il n'y a pas à en douter, et il faut y voir une sorte d'allusion faite par l'artiste à la fin tragique du duc de Montmorency. Cette espièglerie funèbre d'un goût douteux et d'une imparfaite urbanité, convenons-en, peut servir à démontrer que talent n'est pas toujours synonyme de tact.

Il faut bien le dire, ce monument est plutôt grandiose que vraiment beau : il est donc loin d'être à l'abri de la critique; mais, comme il n'est que trop fréquent, les reproches qu'on lui a faits sont précisément ceux qu'il ne mérite pas. On lui a reproché par exemple le mélange du sacré et du profane, et le choix arbitraire des figures allégoriques. Le mélange du sacré et du profane pourrait être à meilleur droit reproché à bien d'autres monumens, car il n'y a pour ainsi dire pas une œuvre de la renaissance qui ne soit marquée de ce caractère; ici, dans ce tombeau du duc de Montmorency, il nous est impossible de voir rien de pareil. Les figures allégoriques sont au nombre de quatre, un Mars adolescent, un Hercule au repos, une Religion et une Charité; qui ne devine que ces quatre figures doivent se diviser également entre les deux personnages du duc et de la duchesse, et qu'elles sont là pour symboliser leurs vertus respectives? La preuve qu'il en est ainsi, c'est la distribution même de ces figures : du côté du duc, Mars, emblème de la guerre et des occupations nobles, Hercule, symbole de la force équitable; — du côté de la duchesse, la Religion et la Charité. Mars et Hercule sont, il est vrai, des symboles païens; mais qui ne voit que le sculpteur les a employés parce qu'ils rendaient avec plus de clarté et de précision la pensée qu'il voulait exprimer? Ils sont là pour signifier les vertus temporelles, c'est-à-dire les forces morales qui s'appliquent plus strictement aux choses d'ici-bas, et qui sont plus particulièrement l'apanage du sexe masculin. Or la tradition païenne se prête plus aisément que le christianisme à la représentation de ces vertus temporelles. Comment demander par exemple un emblème de la guerre à une religion qui la proscrit en principe, et qui la considère non comme un des plus nobles emplois que l'homme puisse faire de sa force, mais comme un châtiment dont Dieu se sert pour venger en bloc les crimes des nations? Il serait plus facile de lui demander un emblème de la force équi-

table, mais ceux qu'elle pourrait fournir ne sauteront jamais aussi aisément des yeux à la pensée que cette figure d'Hercule avec sa massue et sa peau de lion qui dit tout par son seul nom. Loin donc de blâmer ce prétendu mélange du profane et du sacré, nous trouvons au contraire qu'il est ici d'une application très légitime et très intelligente. Ce qu'il fallait blâmer, ce n'est pas la pensée de l'artiste, c'est l'exécution de cette pensée; ce n'est pas le choix des figures, c'est leur profonde insignifiance. Ces allégories n'ont en vérité aucun caractère; ce Mars est un jouvenceau imberbe qui a l'air d'Achille qu'on vient de découvrir parmi les femmes de Scyros, et si par hasard l'artiste a voulu faire allusion à ce mélange de séduction et de vaillance qui distingua le duc de Montmorency, il a sinon atteint, au moins visé le but. L'Hercule, plus étudié, n'en est pas moins la banalité même; c'est une figure bonasse qui n'est remarquable que par cette désagréable exagération de muscles et de pectoraux par laquelle les sculpteurs de cette époque ont trop souvent exprimé la force. Les figures de la Religion et de la Charité sont meilleures, surtout celle de la Charité; elles plaisent parce que la grâce même sans caractère et sans profondeur sera toujours agréable à contempler, pourtant cette grâce est leur seul mérite, et elles ne disent rien à l'esprit, sinon qu'elles sont deux jolies femmes, dont l'une a quelque inclination à la mélancolie, tandis que l'autre est d'humeur suffisamment sereine et bien équilibrée.

En réalité, parmi toutes ces figures, il n'y en a qu'une de vraiment belle, celle de la duchesse; mais celle-là est presque sublime. En la regardant, nous nous sommes rappelé cette âme que Dante rencontra dans le purgatoire et qu'il nous a représentée

> Ficcando gli occhi verso l'Oriente,
> Come dicesse a Dio, d' altro non calme.

Elle est assise avec le noble abandon d'une personne qui n'a plus souci d'elle-même, les mains jointes et ramenées sur ses genoux comme par lassitude ou par l'effet d'une pieuse résignation, les yeux dirigés vers le ciel avec une fixité et une sorte d'élan triste et doux qui disent qu'ils ne s'en détourneront jamais plus. Ce regard espère, attend, appelle, cherche la patrie où l'âme, désormais étrangère sur la terre et sans autre compagne que la douleur, sera réunie de nouveau à tout ce qu'elle a aimé pour n'en plus être séparée. Autant l'artiste nous semble avoir manqué de tact pour la figure du duc de Montmorency, autant il a rencontré une inspiration délicate pour celle de la duchesse. Mme de Montmorency fut, dit-on, surprise de se reconnaître sous les traits de cette femme désolée, et elle voulut d'abord faire disparaître la statue, mais les

représentations judicieuses de Mme de Longueville lui firent accepter cette touchante violence faite à sa modestie. En plaçant sur le tombeau l'effigie de la duchesse encore vivante, l'artiste lui a rapporté tout l'honneur du monument. Elle en est la pensée première et le but, nous dit-il assez clairement; le monument que voici est moins un sépulcre qu'un autel élevé à la plus fidèle et à la plus noble des douleurs conjugales; il est destiné à consacrer le souvenir d'un grand amour encore plus que le souvenir d'un mort illustre. Et en effet, en dépit de ses défauts, ce tombeau est unique en ce qu'il a ce double caractère de monument funèbre et de monument commémoratif; il parle de mort, mais il glorifie en même temps quelque chose de vivant que la mort ne peut atteindre et que le temps ne vaincra pas. L'exécution de ce mausolée (c'est le nom que les contemporains donnèrent à ce monument, et c'est son nom véritable) n'a pas été à la hauteur de l'inspiration première de l'artiste; mais cette inspiration est d'une noblesse et d'une beauté véritables qui se découvrent aisément en dépit des défaillances de la main et du ciseau.

Ce monument de la fidélité conjugale nous est parvenu intact par une sorte de miracle. Un jour de l'année 1793, un citoyen de Moulins rencontre une bande de sans-culottes qui se portait à la Visitation pour détruire ce tombeau. Il entre avec elle dans le couvent, et, dès qu'il voit se lever marteaux et gourdins, il arrête cette brutalité iconoclaste par ces paroles dites avec chaleur et conviction : « citoyens, respectez ce monument; celui qu'il renferme n'était point un aristocrate, c'était un bon citoyen comme vous, qui conspira contre la royauté et eut les honneurs de la guillotine. » L'inspiration de cet homme d'esprit (incontestablement c'en était un) eut un plein succès. Cette anecdote est instructive et contient sa philosophie, car elle nous apprend avec quelle facilité les multitudes se paient de mauvaises raisons, et combien il est inutile d'en chercher de bonnes soit pour les retenir, soit pour les lancer. Cette même multitude qui consentait à respecter le tombeau du *sans-culotte* Montmorency se serait certainement laissé persuader avec la même docilité de profaner la tombe du *cagot* Vincent de Paul (1).

ÉMILE MONTÉGUT.

(1) Nous trouvons cette anecdote instructive dans l'*Allier pittoresque* de M. de Jolimont, description du Bourbonnais parfois un peu sèche, mais où se rencontrent maints détails curieux.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

VII. — LA DESTRUCTION DES JANISSAIRES.

I.

« L'affaire Ouvrard » venait d'être déférée à la chambre des pairs. Les fonctions que le comte de Guilleminot avait exercées en 1822 à l'armée d'Espagne ne pouvaient le laisser indifférent aux débats que devait entraîner ce procès. Il obtint du roi l'autorisation « d'aller faire un tour en France, » et partit pour Paris par la voie de terre dans les derniers jours du mois de février 1826. Pendant son absence, les rives du Bosphore devaient voir de graves événemens.

Le premier secrétaire de l'ambassade de France, M. Desages, était resté chargé d'un intérim qui se prolongea pendant sept mois. Le nom de M. Desages est un de ceux qu'on ne prononce encore aujourd'hui qu'avec respect au ministère des affaires étrangères; il y rappelle et y rappellera longtemps les meilleures traditions de la diplomatie française. Voici en quels termes ce remarquable esprit résumait au mois de mars 1826 la situation qu'en partant pour Paris l'ambassadeur lui avait laissée. « Nous voudrions de bonne foi, écrivait M. Desages à l'amiral de Rigny dans une lettre où la

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

familiarité de l'expression ne rend que plus sensible la netteté de la pensée, pouvoir en finir avec tout ce gâchis, mais nous craignons que la Russie ne se mette en branle, et comme l'Autriche, à la bonne foi près, exprime les mêmes vœux et les mêmes craintes que nous, il s'ensuit que tout le monde est d'accord pour proclamer la nécessité d'agir, et que personne ne parvient à s'entendre sur les moyens qu'il conviendrait d'employer. Vous me demandez avec qui nous marchons. C'est, je pense, avec les Russes. En nous tenant près de la Russie, *sans laquelle on ne peut rien décider dans la question d'Orient,* nous sommes à peu près certains qu'on ne terminera pas cette affaire sans nous. Il serait vraiment par trop maladroit de nous exposer à ce qu'on se passât, quand on la voudra définitivement régler, du concours ou tout au moins de l'appui moral de la France. » Tel était en effet l'échec que le cabinet des Tuileries voulait à tout prix prévenir. Sa trop grande complaisance pour les conseils de M. de Metternich faillit, au début de l'année 1826, le lui attirer.

Au moment même où le comte de Guilleminot s'éloignait de Constantinople, un nouvel envoyé de sa majesté britannique y faisait son apparition. Cousin du grand ministre qui dirigeait alors le cabinet anglais, porteur d'un nom illustre dont il était destiné à rehausser l'éclat, sir Stratford Canning eût été bien aise de donner à l'Angleterre le mérite exclusif d'avoir affranchi la Grèce, ne fût-ce que pour faire oublier au monde que l'Angleterre avait laissé asservir l'Espagne; mais le jour n'était pas encore venu où le futur lord Stratford de Redcliffe pourrait parler en maître aux ministres effrayés et dociles du sultan. « Je doute fort, écrivait l'amiral de Rigny, qu'il obtienne quelque chose des Turcs, s'il ne les menace de la flotte anglaise. » Sir Stratford avait eu à Hydra une conférence avec les principaux chefs du gouvernement grec. Il se flattait de les avoir convertis à ses idées de conciliation; il ne lui restait plus qu'à faire agréer son plan d'accommodement par la Porte. Le 10 mars 1826, il traçait au reïs-effendi un tableau effrayant des embarras qui menaçaient, selon lui, la Turquie. « L'empereur Alexandre avait résolu la guerre; son successeur la voulait également. Tant que les Grecs seraient en état d'insurrection, la Russie aurait en eux une cause de rupture toujours prête. La Porte avait dû se convaincre de son impuissance à réduire la rébellion par la seule force des armes; il fallait donc songer à s'arranger. » Sir Stratford n'allait pas dans cette entrevue jusqu'à offrir au divan la médiation anglaise; suivant l'expression de M. Desages, « il tournait autour. » Le reïs-effendi le laissa parler pendant quatre heures, puis il lui répondit : « Nous n'admettrons pas dans nos affaires avec

les insurgés d'ingérence étrangère; nous l'avons dit une fois, nous le dirons toujours. »

La Russie attentive surveillait de loin ces démarches. Les scrupules du prince de Metternich l'avaient longtemps gênée; le zèle de George Canning et de ses agens lui plut fort. Il y avait alors à Saint-Pétersbourg deux envoyés extraordinaires chargés de complimenter, à l'occasion de son avénement, le nouveau tsar : lord Wellington et l'archiduc Ferdinand d'Este. Le langage de l'empereur Nicolas rassurait pleinement ce dernier. Le successeur d'Alexandre était de l'avis de l'empereur Joseph II refusant en 1778 aux insurgens d'Amérique les sympathies du comte de Falkenstein (1). Il pensait, lui aussi, « que le métier d'un roi est d'être royaliste. » — « Ne dites point les Grecs, avait-il fait observer un jour en interrompant brusquement son interlocuteur; dites les sujets insurgés de la Sublime-Porte. Je ne protégerai pas plus leur révolte que je ne voudrais voir la Porte protéger une rébellion parmi ceux de mes sujets qui sont mahométans. » M. de Nesselrode en revanche témoignait à lord Wellington le plus vif intérêt pour la pacification des provinces rebelles. « Si l'Angleterre voulait se charger seule de la négociation, le cabinet russe l'appuierait de tous ses efforts. » Le résultat de ce double jeu ne se fit pas attendre. Le 17 mars 1826, la Russie présentait à la Porte un ultimatum où, se montrant avec affectation indifférente au sort futur des Grecs, elle ne mettait en avant que ses propres griefs; le 4 avril, un protocole secret signé à Saint-Pétersbourg associait le cabinet russe de la façon la plus formelle et la plus intime aux projets de médiation de sa majesté britannique.

Justement mécontent de la manière dont cette transaction s'était opérée, le gouvernement du roi n'hésita pas cependant à déclarer « qu'il soutiendrait également de tout son pouvoir les démarches qu'allait faire à Constantinople l'Angleterre. » Ce que la France avait tenu surtout à éviter, c'était « l'adhésion de la Porte à des propositions qui ne partiraient que d'une seule puissance. » Le concours offert par la Russie, quoique la sommation ne dût se faire qu'au nom de la Grande-Bretagne, écartait toute idée d'ingérence exclusive. Nous étions donc libres d'obéir sans réserve à l'intérêt que nous inspirait la Grèce. Le roi de Prusse crut devoir adopter une autre politique. Il fit dépendre son concours de l'unanimité des puissances. C'était tacitement se ranger sous la bannière de la politique autrichienne, car il était aisé de prévoir qu'on ne réussirait jamais à concilier les

(1) On sait que ce fut sous ce pseudonyme que l'empereur Joseph II visita la France.

vues du prince de Metternich, « tenant à laisser le sultan proposer de son propre mouvement un plan de pacification, » et les idées plus larges d'un ministre que le diplomate autrichien accusait hautement de vouloir, dans son extravagance, « déchaîner encore une fois la révolution sur le monde. »

Involontairement ou à dessein, le prince de Metternich exagérait beaucoup la portée de la convention de Saint-Pétersbourg. George Canning, tout en ratifiant le 15 mai le protocole signé le 4 avril par lord Wellington, n'avait pas cessé de protester contre l'emploi éventuel de mesures coercitives. Dépouillé de cette sanction, le traité ébauché était encore « un enfant mort-né, un coup d'épée dans l'eau. » Il pouvait profiter à la Russie; il n'était d'aucun secours pour la Grèce. La Russie y trouvait en effet un appui pour ses prétentions, la Grèce continuerait d'être impunément ravagée par les troupes d'Ibrahim en Morée, par celles de Reschid-Pacha dans l'Attique.

Malgré les ménagemens qu'on semblait vouloir garder envers lui, le sultan n'en fut pas moins profondément blessé. Tant qu'il ne s'était agi que de rétablir le *statu quo* de 1821 dans les principautés, de mettre en liberté les députés serbes retenus à Constantinople comme otages, d'envoyer des plénipotentiaires à la frontière russe, il avait pu faire plier son orgueil devant les difficultés du moment : l'Autriche elle-même n'avait point hésité à lui en donner le conseil; mais à peine s'était-il résigné à satisfaire le tsar, qu'il se trouvait exposé à subir de la part de l'Angleterre l'affront de propositions bien autrement graves et bien autrement offensantes. La Russie ne réclamait après tout que l'exécution d'un ancien traité; les exigences de M. Minciaky, chargé de présenter au reïs-effendi l'ultimatum du tsar, ne portaient nulle atteinte aux droits du souverain. Sir Stratford au contraire venait demander à l'héritier et au représentant du prophète « de reconnaître le droit de raïas insurgés à une existence politique indépendante. » Eût-il voulu céder à une pareille requête, le sultan Mahmoud n'en aurait pas eu le pouvoir : jamais les ulémas n'auraient ratifié sa faiblesse. Sur un pareil terrain, le prince des croyans se trouvait arrêté par une véritable impossibilité morale. L'avertissement cependant n'était pas à dédaigner. Longtemps malveillans en secret, les rois chrétiens levaient enfin le masque. Ils complotaient dans leurs conciliabules la ruine et l'humiliation de l'empire. Que manquait-il donc aux armées ottomanes pour qu'elles pussent sans délai châtier cette insolence? Il leur manquait « la discipline sévère, la tactique savante, » qui faisaient, à la honte de l'islam, la force et la supériorité des armées infidèles. « De misérables Grecs, faibles roseaux qu'eût balayés

autrefois le torrent impétueux du courage ottoman, bravaient depuis cinq ans les efforts d'une monarchie que le ciel avait destinée à durer aussi longtemps que le monde. De toutes les races diverses répandues sur la surface du globe, en était-il une seule qui produisît autant de guerriers courageux et robustes que le peuple choisi pour propager la parole du prophète? Les chrétiens ne connaissent point l'enthousiasme religieux; les idées de récompenses promises dans l'autre vie ne leur font point comme au soldat musulman braver intrépidement la mort. Donnez aux armées musulmanes la tactique, les manœuvres, la discipline des chrétiens, et les forces réunies de l'Europe céderont à leur courage, secondé par la science; mais des soldats que n'enchaînent pas à leur rang les liens de l'obéissance, quand ils seraient aussi nombreux que les sables de la mer, quand ils auraient la valeur de Roustem ou de Cahraman, ne sauraient triompher d'un ennemi discipliné. La fuite d'un seul lâche entraînera les autres, et l'opprobre d'une défaite attend inévitablement leur général. »

Tels étaient les raisonnemens par lesquels le sultan Mahmoud s'excitait à reprendre l'œuvre interrompue du sultan Sélim. Malheureusement les difficultés d'une semblable tâche étaient grandes. Le soldat turc ne voulait s'exercer « qu'à tirer à balles sur des pots de terre, à couper des rouleaux de feutre avec son sabre. » Il refusait obstinément « de se tenir à son rang en silence, recueilli comme un homme en prière, attentif à exécuter les ordres, appliqué à suivre les mouvemens de son chef, ainsi que dans la mosquée le fidèle suit ceux de son iman. » Au lieu de s'élancer entre les deux lignes le yatagan à la main, criant d'une voix éclatante : « Qui veut se mesurer avec moi? » il lui faudrait désormais rester immobile sous le feu de l'artillerie, marcher au pas sous la fusillade. C'était là peut-être se conformer aux plus sages préceptes du Coran, employer contre les infidèles les moyens dont les infidèles se servaient pour combattre avec avantage les enfans chéris du vrai Dieu; ce n'en était pas moins une transformation à peu près impossible. Autant eût valu essayer de redresser un bâton de bois tors le jour où ce bâton desséché aurait perdu avec sa séve son élasticité.

La prise de Missolonghi venait d'ajouter un nouveau lustre aux armes d'Ibrahim. L'impulsion décisive imprimée aux idées de réforme fut à Constantinople un mouvement égyptien. L'agent du pacha d'Égypte, Nedjib-Effendi, poussait depuis longtemps le sultan dans cette voie. Son assurance, ses promesses de concours, entraînèrent le conseil des ministres. Le peuple d'ailleurs, — ne le perdons pas de vue, — tenait déjà en très mince estime les

troupes dégénérées dont il lui fallait chaque jour déplorer la turbulence et subir la tyrannie. Il avait pu jadis laisser les janissaires « ôter la vie à quatre sultans, en détrôner quatre autres. » Les janissaires étaient alors « le rempart inébranlable » contre lequel venait se briser le flot impuissant des chrétiens : les dernières guerres avaient porté une atteinte mortelle à leur influence. Ces soldats qui savaient toujours se révolter, mais qui n'apparaissaient sur les champs de bataille que pour y prendre la fuite, devaient céder la place à des troupes mieux organisées. Si les ennemis de la Porte « osaient étendre leurs mains infidèles et impures vers l'œuf éclatant de blancheur de l'honneur musulman, » c'est qu'ils ne trouvaient plus devant eux que d'infâmes vagabonds ou de pacifiques artisans « indignes de se pavaner dans l'arène de la gloire. » La décomposition graduelle de l'odjak expliquait seule l'arrogance croissante des giaours.

Quand les exigences de la Russie et les odieux desseins attribués à la duplicité de l'Angleterre furent connus à Constantinople, l'indignation y fut si générale qu'elle finit par gagner la magistrature religieuse, dont les janissaires étaient, dans l'antique économie de la société turque, les protégés et les protecteurs, pour tout dire en un mot, — le bras séculier. Les ulémas déclarèrent que « c'était un devoir pour les enfans du prophète d'adopter les armes, la discipline, la tactique de leurs adversaires lorsqu'ils pouvaient ainsi s'assurer la victoire. » Ils reconnurent également le droit du sultan de prescrire à ses troupes « tous les exercices qu'il jugerait nécessaires à leur instruction. » A dater de ce jour, la farouche milice était livrée. Le droit et la force morale venaient de passer du côté du sultan.

Le corps des janissaires, l'*odjak*, — en français le foyer, — se composait de 196 *ortas* ou compagnies, dont 51 résidaient dans la capitale. Cette troupe, constamment soldée, avait réuni autrefois plus de 110,000 fantassins. Les janissaires étaient tous à cette époque des soldats actifs, touchant eux-mêmes la paie inscrite en leur nom sur les rôles et accourant au premier appel se ranger sous le drapeau de leur compagnie; mais depuis la campagne de 1774 en Morée l'usage s'était introduit d'accorder à des soldats valides et jeunes encore, sous prétexte de traitement de retraite, des billets de solde dont il leur fut bientôt permis de trafiquer. La vente de ces billets, exploitée par les chefs des compagnies, prit en quelques années de fatales proportions; les rôles des ortas cessèrent de représenter des effectifs réels. Les passe-volans, cet abus que poursuivait avec tant de vigueur, dans l'armée française, notre illustre Louvois, formaient en 1826 plus de la moitié de l'armée ottomane.

Une compagnie était-elle désignée pour entrer en campagne, les officiers partaient à la tête d'un ramassis de gens sans aveu, étrangers au métier des armes comme à toute idée de subordination. « Semblable à l'hydre de la fable, » l'odjak des janissaires avait pu, aux temps des Soliman, des Bajazet, des Sélim et des Amurat, « présenter à chacun des souverains de l'Europe une de ses gueules menacantes; » depuis un demi-siècle, ce monstre édenté n'était plus redoutable qu'à ses maîtres et aux populations paisibles habituées à trembler sous son despotisme. Uni à l'ordre fanatique des derviches becktachis, à la corporation puissante des *hammals* (portefaix), couvrant le territoire de l'immense réseau de ses affiliations, l'odjak en 1826 était bien moins une armée qu'un parti. On a comparé les janissaires aux prétoriens, aux mamelouks, aux strélitz; on eût pu tout aussi bien comparer cette vaste association aux templiers, aux ligueurs ou aux jacobins. Toucher à l'organisation d'une semblable milice, ce n'était pas seulement réformer l'armée, c'était bouleverser l'état social.

La formation d'un corps de troupes disciplinées destiné à tenir en bride les janissaires avait été l'ambition de plusieurs sultans. Le père de Mahmoud, Abdul-Hamid, monté sur le trône en 1774, donna aux artilleurs un uniforme, une caserne aux soldats de marine. En 1806, le sultan Sélim fit venir de Caramanie 16,000 hommes qu'il se proposait de faire exercer à l'européenne. Ce corps reçut le nom de Nizam-Djedid. Arrivé à Constantinople, le nouveau corps se prit de querelle avec les troupes de formation plus ancienne qui avaient eu jusqu'alors la garde des châteaux et des batteries du Bosphore. Après deux jours de massacres dans lesquels périrent tous les ministres partisans de la périlleuse réforme, le Nizam-Djedid fut dissous, le pieux et doux Sélim fut déposé. Quelques mois plus tard, le pacha de Routschouk, Moustapha-Baïrakdar, forçait à son tour les portes du sérail. Il se flattait de pouvoir replacer Sélim sur le trône; il ne fit que précipiter son destin. Le sérail en s'ouvrant n'avait livré au pacha de Routschouk qu'un cadavre. Ce fut Mahmoud II qui reçut la couronne arrachée le 28 juillet 1808 du front de Moustapha IV. Le cordon fit justice des officiers impliqués dans la sédition, mais quelques mois plus tard les janissaires prenaient leur revanche. Assiégé dans son palais, que les révoltés venaient de livrer aux flammes, le terrible vizir périt asphyxié. Moustapha-Baïrakdar avait régné du 28 juillet au 14 novembre sous le nom du souverain qu'il avait donné pour successeur à Sélim. Pendant son trop court passage aux affaires, il s'était occupé de créer quelques ortas modèles qui prirent l'appellation de *seymens* réguliers; il avait également rappelé à Constantinople les débris du Nizam-

Djedid. Sa mort imposa un nouveau temps d'arrêt aux idées de réforme.

Mahmoud avait échappé par miracle au sort de son ministre. En faisant étrangler son frère Moustapha, l'unique fils de ce frère et quatre sultanes enceintes, il déconcerta les projets avoués des séditieux. Il restait le seul rejeton de la race d'Othman. Devenu sacré à ce titre, même pour des janissaires, on eût pu croire qu'il allait tout oser; mais Mahmoud était un autre homme que Sélim. Avant de se heurter aux passions religieuses et à cet orgueil de l'immobilité qui fait encore le fond du caractère ottoman, il voulut, suivant la parole de son historiographe Assad-Effendi, s'assurer « un solide appui dans l'opinion publique. » Son premier soin fut de réconcilier les seymens et les Nizam-Djedid avec les janissaires. Il garda ainsi un noyau de soldats dévoués, tout en répudiant bien haut la pensée de donner suite aux innovations de Sélim. Ce fut avec l'ancien système militaire qu'il fit contre les Russes les campagnes de 1810 et de 1811, qu'il soutint la guerre en Servie, apaisa la révolte des ayans, triompha de la rébellion d'Ali et vint échouer devant la résistance inattendue des Grecs. Quand l'honneur de l'islam, un instant compromis, eut été sauvé par les Égyptiens, Mahmoud jugea le moment venu de céder au penchant qui l'entraînait à suivre l'exemple de Méhémet-Ali.

Le prophète avait dit : « Dieu enverra au commencement de chaque siècle au peuple musulman un homme dont la mission sera de régénérer la foi. » Il avait ajouté : « Chaque siècle s'ouvre par quelque catastrophe. » Le régénérateur pour le peuple turc, la catastrophe pour les janissaires, ce fut le prince pensif et silencieux, seul rameau épargné de l'arbre d'Othman, qui pendant dix-huit ans, tourmenté par la sédition, n'avait pas cessé du fond de son sérail de ruminer et de préparer sa vengeance. Depuis Louis XI, la Providence n'avait pas suscité à une société vieillie un plus impassible réformateur. Mahmoud ne connaissait ni les emportemens sanguinaires d'Ali, ni la fougue impétueuse du vice-roi de l'Égypte. C'était une de ces divinités implacables et sereines comme en adorent les peuples de l'Hindoustan. Tous ceux qui, pendant son long règne, prirent sa résignation patiente pour de la faiblesse eurent sujet de s'en repentir. Les janissaires purent impunément le braver tant qu'il n'eut pas réussi à séparer leur cause de celle des ulémas. Le jour où il les eut devant lui isolés, désavoués par les interprètes de la loi, il ne les châtia pas; il les anéantit.

Les janissaires complotaient sur la place publique; accomplissant la parole du Coran, Mahmoud « prépara leur perte en silence. » Il lui fallait pour cette entreprise, où déjà un sultan avait perdu

la vie, des instrumens dévoués et résolus. Mahmoud les chercha dans les rangs mêmes de ceux qu'il se proposait de détruire. D'un janissaire insubordonné qui avait tué le chef de son orta, il avait fait l'aga de cette milice. Il voulut l'élever plus haut encore. Il le fit pacha à trois queues, séraskier, gouverneur des châteaux du Bosphore. Odieux aux janissaires par les actes de sévérité dont tout Constantinople gardait le souvenir, Hussein, — la chose était certaine, — ne reculerait pas. Il était le chef désigné du dénoûment fatal; le prologue de la tragédie exigeait d'autres personnages. Les ministres s'occupèrent de gagner parmi les officiers de l'odjak tous ceux qui jouissaient de quelque crédit dans le corps. Plus d'un mois fut employé à opérer ce travail souterrain. Enfin dans les premiers jours de juin on se jugea prêt pour l'exécution. Nedjib-Effendi revint en toute hâte de Missolonghi avec des instructeurs égyptiens, et on décida la formation d'un nouveau corps de troupes régulières analogue au corps déjà ancien et fidèle des topchis. 50 ortas furent appelées à fournir chacune 150 hommes. Ces soldats prirent le nom de *muellem-ekindjis*, — troupes légères disciplinées — ou *yurukdjis*, — mot qui se retrouve dans les ordonnances du grand Soliman. Ils devaient recevoir une assez forte paie, un uniforme par an, un fusil, mais un fusil sans baïonnette, car on voulait, tout en innovant, éviter l'apparence de trop grandes nouveautés. Il importait surtout d'éloigner toute idée de *Nizam-Djedid*; cette expression seule eût éveillé trop d'inquiétude et de haine parmi les vainqueurs de 1807 et de 1808.

Il était essentiel d'associer la religion à l'établissement du nouvel ordre de choses. Le Coran n'est pas seulement la loi civile et la loi religieuse de la société musulmane, il en est aussi le code militaire. « Les seuls jeux des hommes, a dit le prophète, auxquels assistent les anges sont le tir de l'arc et les courses. » La cérémonie eut lieu sur la place de l'Et-Meïdane le lundi 12 juin avec une pompe extraordinaire, en présence des ulémas, des chefs des janissaires et d'un nombreux concours de spectateurs. On assure que le grand-vizir, Mohammed-Sélim-Pacha, et l'aga des janissaires, Mohammed-Djé-al-Eddin, donnèrent les premiers l'exemple. Ils relevèrent les fusils placés devant eux et exécutèrent les commandemens de l'instructeur égyptien. Les officiers les imitèrent ensuite, pendant que les soldats se tenant à distance contemplaient silencieusement ce spectacle. Tout se passa ce jour-là dans le plus grand ordre. C'eût été folie cependant de s'imaginer que les janissaires laisseraient sans résistance s'établir une organisation qui devait fermer la porte aux abus et les courber insensiblement sous le joug de la discipline. Il faudrait donc à l'avenir résider et vivre dans les casernes,

renoncer à trafiquer des billets de solde, ne plus songer à s'approprier les paies vacantes! « Obéir aveuglément aux ordres des officiers, vaincre ou mourir à son rang, voilà, se disaient-ils, la nouvelle ordonnance. » On comprend aisément que, présenté sous de telles couleurs, l'exercice des giaours, en dépit de toutes les arguties des vizirs et des hommes de loi, inspirât à la milice bourgeoise de Constantinople une répugnance invincible. Les exercices continuèrent cependant le 13 et le 14. Dans la nuit du mercredi au jeudi 15 juin, vers onze heures du soir, les chefs des mécontens descendirent sur l'Et-Meïdane et envoyèrent chercher les marmites des ortas. Lever l'étendard de la révolte, c'est en Turquie faire sortir les marmites des casernes; obéissant à je ne sais quelle idée superstitieuse, le soldat suit ce drapeau bizarre avec un dévoûment aveugle. Il se croirait frappé d'une sorte d'excommunication, s'il se séparait du *kazan* de sa compagnie. Les marmites du corps des armuriers furent enlevées de force et transportées avec les autres sur la place. Pendant ce temps, des crieurs se répandaient dans les rues de Constantinople appelant le peuple aux armes, des émissaires prenaient le chemin des casernes d'artillerie; mais là vint se briser le flot de l'insurrection. Les topchis restèrent fidèles au sultan. Les *galiondjis*, — soldats de marine, — et les *kumbaradjis*, — bombardiers, — refusèrent également de s'associer au mouvement séditieux.

Les chefs des rebelles avaient espéré s'emparer du grand-vizir, du janissaire-aga, de Nedjib-Effendi. Le coup manqua par une de ces fatalités qui attendent d'ordinaire les partis condamnés. Sélim-Pacha et Nedjib-Effendi avaient passé la nuit sur la côte d'Asie. Djé-al-Eddin parvint à s'échapper par les derrières de son hôtel. Pendant que les rebelles mettaient au pillage son palais, Sélim-Pacha, averti par ses serviteurs fugitifs, se jette dans son caïque et parvient à gagner l'autre rive du Bosphore. Il dépêche son frère vers Hussein-Pacha, son intendant vers le séraskier d'Anatolie, Mohammed-Izzet, ordonnant à ces deux vizirs de se rendre au sérail et d'y amener leurs troupes. A huit heures du matin, le sultan était entouré des ulémas, des chefs militaires, des autorités de tout rang simultanément convoquées. Quelques personnages marquans étaient demeurés chez eux « occupés à prier pour le succès de sa hautesse. » Ils obéissent à un second appel; il n'y a plus de place pour les indécis. D'un côté sont les révoltés, de l'autre les défenseurs de l'autel et du trône. La bataille se prépare : chacun y joue sa tête.

Les insurgés s'étaient concentrés sur la place de l'Et-Meïdane, dont ils avaient barricadé les abords; leurs vieux alliés, les *hammals*, sont venus les y joindre. Adossée aux casernes, la rébellion

présente une masse considérable. Les janissaires en ce moment croient devoir faire connaître leurs intentions. « Nous ne voulons pas, disent-ils, de l'exercice des infidèles. Nous demandons la tête de ceux qui ont conseillé cette ordonnance maudite. » Quelques avis timides s'élevèrent alors dans le camp des ministres. N'était-il pas possible d'éviter un conflit? Hussein et Mohammed-Izzet se sentirent perdus, si l'on parlementait. « Ce n'est pas avec des argumens, s'écria Mohammed, qu'on lèvera leurs doutes; il faut les trancher avec le sabre. » Le sultan Mahmoud prit à cette heure critique une résolution inouie dans les fastes de l'empire. Fort de la présence et de l'assentiment du cheik-ul-islam, il résolut d'opposer aux rebelles l'étendard sacré, qui n'avait jamais figuré que dans les guerres contre les chrétiens. Sa hautesse va chercher elle-même le drapeau vert du prince des prophètes. Elle le remet aux mains du grand-vizir en dehors de la seconde cour intérieure du sérail, et aussitôt des crieurs publics se répandent de tous côtés proclamant les paroles suivantes : « que tout musulman, que tout homme fidèle à la foi prenne les armes et vienne se ranger sous le sandjak-chérif, à la mosquée du sultan Ahmed (1). » Il serait difficile de peindre l'effet que produisit cet appel. Une foule de bateaux transportaient de toutes parts une multitude d'hommes armés dans un silence et un recueillement extraordinaires. Ceux qui se dirigeaient avec fusils, pistolets et kandjiars vers le rendez-vous traversaient des groupes de raïas et d'Européens sans heurter personne. La mosquée d'Ahmed s'élève sur la place de l'hippodrome; elle va devenir le quartier-général du conseil. C'est là que se rendent, en quittant le sultan, le grand-vizir, le moufti, les cadi-askers, l'Istambol-effendisi et les ulémas. Une foule immense se presse sur leurs pas; en tête marchent les seymens, les soldats de marine, les bombardiers commandés par Hussein-Pacha et par son lieutenant d'Anatolie, Mohammed-Izzet. Le topchi-bachi les suit avec ses pièces. La corporation des *softas* (étudians), celles des *mewlevis* et autres derviches viennent ensuite. Ces derniers s'avancent, la hallebarde à l'épaule, sous la conduite de leurs cheiks respectifs. Le sandjak-chérif est transporté dans le chœur de la mosquée d'Ahmed; il y

(1) Parmi ceux que « la voix tonnante des crieurs » ne parvint pas à tirer de leur léthargie se trouva Mohammed-Aga, le colonel des armuriers. Le sultan l'avait élevé d'une condition obscure à ce poste important; Mohammed-Aga n'en résista pas moins à toutes les instances de ses amis, qui le pressaient de se rendre à la mosquée d'Ahmed. « Je ne sortirai pas, répondait l'obstiné colonel, avant d'avoir appris à qui reste le champ de bataille. » Cette prudence excessive lui devait être funeste. Exilé quelques jours plus tard à Kutahié, « un khasséki partit sur ses traces, l'atteignit dans le district de Brousse, et, par ordre du sultan, lui donna la mort. »

reste confié à la garde des émirs et de leur chef, le nakib-al-echraf. Le grand-vizir, les ministres et la magistrature font dresser leurs tentes sur la place de l'hippodrome.

II.

Le grand-seigneur avait voulu prendre lui-même le commandement de ses troupes fidèles, et marcher en personne contre les insurgés. Ce n'était qu'avec peine et en se jetant à ses pieds que ses ministres étaient parvenus à le détourner de ce dessein. Sa hautesse avait alors déclaré apostats et impies tous ceux qui avaient pris part à la révolte. Elle avait prononcé l'anathème contre l'odjak des janissaires et décrété la destruction de ce corps si longtemps redouté. Il ne restait plus qu'à mettre cette menace à exécution. Dès que les préparatifs d'attaque sont terminés, l'aga-pacha Hussein, Mohammed-Izzet et le topchi-bachi marchent de l'hippodrome vers l'Et-Meïdane. Les vedettes des insurgés reculent. A midi, l'aga-pacha était maître de l'hôtel du janissaire-aga et du quartier de La Sulimanié. L'Et-Meïdane ne tarde pas à être cerné de toutes parts. Les artilleurs mettent leurs pièces en batterie. Quelques coups de canon suffisent pour briser les barricades. La mitraille oblige les rebelles à se réfugier dans leurs casernes. Là ils résistaient encore. « D'ordre de sa hautesse, le feu est mis aux étaux des bouchers; » il envahit en quelques instans les *kichlas* (les casernes). Vers trois heures de l'après-midi, d'épais tourbillons de fumée annoncent au sérail que les séditieux ont vécu. Le moufti avait défendu de faire aucun quartier aux rebelles. Cette sentence ne fut que trop fidèlement respectée : ni les prières ni la résignation ne sauvèrent un seul des malheureux qui tombèrent vivans entre les mains des vainqueurs. Les vingt-quatre portes de Constantinople avaient été fermées, et sur la place de l'hippodrome le grand conseil de guerre siégeait en permanence. A chaque instant, on amenait devant ce tribunal quelque janissaire qu'on venait de saisir; les juges constataient son identité et le livraient sur-le-champ au bourreau. Le drogman de l'ambassade de France, envoyé à Stamboul pour y solliciter la grâce de deux janissaires arrachés du palais de Thérapia, où ils avaient cru trouver un asile, vit en moins d'une heure seize exécutions se succéder sous ses yeux. « Au train dont allait le cordon, » le drogman jugea bien qu'il n'avait pas une minute à perdre. Il se mit à la recherche de l'aga-pacha et finit par le rencontrer dans la cour de La Sulimanié. Le généralissime était en ce moment de la meilleure humeur. Il accueillit sans trop se faire prier la requête de notre interprète. « Il faut bien

faire, dit-il, quelque chose pour les Français; ne sont-ce pas nos meilleurs amis? — Attendez, ajouta-t-il en retenant le drogman impatient de se retirer, je veux vous montrer comment nous faisons ici l'exercice. » Un soldat égyptien fut appelé, et exécuta deux ou trois fois de suite la charge en douze temps. Hussein-Pacha était « dans une sorte d'ivresse. » Il demanda un autre soldat, et lui ordonna de faire l'exercice à l'allemande. Ce pauvre diable manqua laisser échapper plusieurs fois son fusil; sa maladresse ne servit qu'à faire mieux ressortir les avantages de la méthode française. « Le pacha, nous dit M. Desgranges, avait la tête montée au dernier point. » Au sérail, où se tenaient le reïs-effendi et le grand-vizir, l'effervescence n'était pas moindre. Chacun avait le sentiment d'avoir échappé à un immense danger et se livrait sans contrainte à la grosse joie des gens qui ont eu peur.

Toute la nuit du 15 au 16 fut éclairée par l'incendie des casernes. Pendant la journée du 16, la recherche des rebelles se poursuivit avec activité; les exécutions continuèrent. A midi, le sultan se rendit à la prière du vendredi dans une petite mosquée voisine de Sainte-Sophie. Pour la première fois, les topchis formèrent la haie conjointement avec les seymens : c'est ainsi que se confirma l'abolition de l'odjak des janissaires.

Le 17 juin, le sandjak-chérif fut rapporté au sérail. Le grand-vizir, les ulémas et les ministres quittèrent l'hippodrome, mais ils restèrent campés dans la première cour du sérail. Le sultan continua d'habiter la partie de ce palais nommée Top-Capou, partie où sa hautesse passe d'ordinaire les premiers jours du printemps avant d'aller s'établir à son palais d'été. La tranquillité la plus complète régnait d'ailleurs dans la ville. Des patrouilles de milice urbaine circulaient toute la nuit dans les rues, et chaque maison entretenait un fanal allumé jusqu'au jour. Les Européens enhardis n'hésitaient plus à s'aventurer hors de leurs demeures. Quelques-uns se promenaient même dans les quartiers turcs, et partout les crieurs publics invitaient les habitans paisibles à vaquer de nouveau à leurs affaires.

Les *hammals* avaient été compris dans la proscription. Ceux qui n'avaient pas mérité la mort furent exilés et transportés en Asie. Le patriarche arménien fournit 10,000 portefaix de sa nation pour les remplacer. Les *etnafs* ou corporations de marchands et artisans se chargèrent d'assurer provisoirement le service de la garde des bazars et des bezesteins, car il fallut aussi changer les gardiens de ces établissemens, soupçonnés pour la plupart d'avoir trempé dans la rébellion. Il en fut de même des pompiers, presque toujours auteurs des incendies qui désolaient pé-

riodiquement Constantinople. Les derviches bektachis furent également entraînés dans la catastrophe. On abolit leur ordre; on trancha la tête à leurs chefs; si on leur fit grâce de l'exil, ce ne fut qu'après les avoir obligés à quitter leur costume.

Pendant plusieurs jours, les exécutions et les déportations se poursuivirent sans lasser l'ardeur des juges ni l'activité des bourreaux. Le cheik-ul-islam, assisté de deux cadi-askers en charge et de huit anciens cadi-askers de Roumélie et d'Anatolie, présidait le tribunal suprême. La sentence était portée par ces dix grands juges, et confirmée par le moufti. La mort, l'exil ou la mise en liberté suivaient immédiatement. On estime que, du 16 au 22 juin, 6,000 ou 7,000 janissaires périrent par la corde, 3,000 dans les flammes de leurs casernes mitraillées. Les *nischans* (armoiries) que chaque janissaire mettait sur sa boutique, sur son café ou sur sa maison, furent brisés par l'ordre exprès du sultan. Partout la fureur du peuple s'empressa de seconder la destruction des emblèmes qui rappelaient le corps aboli. L'astre du grand-seigneur l'emportait, mais l'épuration n'eût pas été complète, si l'on n'eût pris soin de l'étendre aux provinces. Des ordres furent expédiés à Andrinople, à Smyrne, à Damas. « Un hatti-chérif, arrivé hier au pacha de Smyrne, écrivait le 24 juin le commandant de la *Galatée*, M. Maillard de Liscourt, lui enjoint de se défaire de tous les janissaires qui viendraient chercher un refuge dans son pachalik. Cette mesure est générale. Le hatti-chérif a été lu hier publiquement. » Jamais cause ne fut plus promptement abandonnée que celle des janissaires. Les rebelles n'avaient pas seulement « fléchi le genou devant l'étendard sacré, » comme le croyait M. Maillard de Liscourt; ils s'étaient courbés sous le poids de la réprobation publique. Le sentiment de leur indignité leur ôta tout courage. L'abolition de l'odjak ne fut marquée par une lutte sanglante qu'à Stamboul même. Partout ailleurs, à Erzeroum, à Alep, à Trébizonde, la corporation s'écroula comme un colosse qui manque par la base.

Constantinople était devenu un camp. « Les ministres, écrivait à l'amiral de Rigny un des aides-de-camp du comte de Guilleminot, M. Huder, font les affaires sous la tente. Grands et petits, tout porte le fusil, beaucoup à baïonnette. Le sultan lui-même a fait le maniement d'armes; les ministres le font chaque soir jusqu'à minuit. On voit de tous côtés des pelotons manœuvrant. Enfin c'est une fièvre. Les Turcs ont en ce moment le délire des innovations. Lois civiles et militaires, ils veulent tout changer. Le Coran s'arrange de tout maintenant. Il est remarquable que jamais l'ordre ne fut si bien observé dans nos quartiers; jamais les Européens n'ont été aussi respectés. Les bourgeois musulmans font eux-mêmes

nuit et jour des patrouilles. Nous parcourons Constantinople dans tous les sens, et personne ne s'avise de nous regarder de travers. Cependant nous sommes sans gardes, car on nous a enlevé même les janissaires qui depuis longues années avaient été affectés au service des ministres étrangers. Le nom de janissaire inspire de l'horreur; on n'ose plus même le prononcer. »

« Si l'envie, écrivait de son côté M. Desages le 6 juillet 1826, prend aujourd'hui au sultan d'envoyer de cette canaille en Grèce, je vous réponds qu'il sera obéi. C'est l'Égyptien et son parti qui dominent. Tout est à l'égyptienne. La capitale est fort tranquille, et le sultan y est maître absolu. Les exécutions sont devenues assez rares faute de victimes, par lassitude ou parce que chacun tremble devant un code qui ne connaît de pénalité que la mort. Tout le monde veut apprendre à faire l'exercice. Nous verrons où cela mènera. » Telle est en effet la question qu'après la victoire il faut toujours finir par se poser. Il y a des instans dans la vie des nations où rien n'est plus facile que de détruire; seulement, quand le vieil édifice a jonché le sol, on ne peut s'empêcher de contempler avec stupéfaction et avec une secrète terreur les débris. Quelle pierre relèvera-t-on la première? quel ciment unira de nouveau ces assises ruinées? Après les journées des 15, 16, 17 et 18 juin 1826, il n'y avait plus de janissaires; mais y avait-il encore une Turquie? Cet assemblage de fanatisme, de préjugés féroces, de brutalité sauvage, représentait la force qui avait jadis conquis plus de la moitié du monde. Où serait le lien, où serait la foi dans cette société qui, rompant brusquement avec le passé, ne demandait qu'à s'épanouir? N'allait-on pas se trouver livré à tous les caprices puérils d'un despote sceptique qui prendrait la civilisation chrétienne par ses petits côtés? « Les janissaires, remarquait avec beaucoup de justesse et d'à-propos M. Huder, étaient sans doute un obstacle à toute innovation, à tout progrès, mais ils formaient aussi une balance redoutable de pouvoir, balance plus sérieuse que ne le sont pour bien des ministres les chambres représentatives. Le souverain tremblait devant eux et n'osait rien entreprendre de contraire aux lois, car aussitôt les murmures de cette milice gênante le prévenaient des dangers auxquels il allait s'exposer. »

Le fils d'Abdul-Hamid, l'élève de Sélim III, n'avait plus de frein. De quelle façon s'y prendrait-il pour accomplir ce que son père et son malheureux cousin avaient sans doute rêvé, ce qu'il avait dû mûrir lui-même dans les retraites les plus inaccessibles de sa pensée? A l'âge de quarante ans et après dix-huit années de règne, il venait de dompter une rébellion formidable. L'orgueil de la victoire illuminait ses traits, et prêtait plus de majesté encore à son atti-

tude. Il lui suffisait d'un mot pour « verser autour de lui des trésors d'allégresse, » d'un geste pour faire rentrer ses ennemis sous terre. Sa prudence habituelle ne lui laissa pas cependant oublier cette maxime : « veillez quand votre ennemi se tient en repos, car la haine qu'il garde au fond du cœur fera explosion à la première occasion favorable. » Pour pouvoir procéder en paix à ses réformes, Mahmoud crut nécessaire de fermer d'abord la bouche aux bavards. Tous les cafés de Constantinople, — « tous, absolument tous, » nous dit M. Huder, — furent fermés le même jour. Il y en avait 15,000. Chez un peuple qui ne peut se passer de fumer, de prendre le café, assis sur ses talons, on concevra difficilement de mesure plus vexatoire. Supprimer la presse dans la libre Angleterre ne serait rien en comparaison. Le peuple se soumit cependant, mais dans les rues de Constantinople presque désertes, si l'on rencontrait encore quelque passant, sa figure portait l'empreinte d'une irritation contenue, et bientôt des placards clandestinement affichés annoncèrent l'espoir de la réaction : « Bourreau Mahmoud ! c'en est assez. Il t'arrivera pis qu'à Sélim. Ne crois pas en avoir fini avec les janissaires. Tu les verras sortir de terre comme des champignons. » Les partisans du nouveau système, tout entiers à leur engouement, ivres de joie « comme de vrais enfans ou plutôt comme des fous, » prêtaient à peine une oreille distraite à ces menaces. Ce n'était pas sans raison d'ailleurs qu'ils les jugeaient vaines. Une institution comme celle des janissaires ne renaît pas de ses cendres, et pour que la tranquillité matérielle fût troublée, il eût fallu rendre à la révolte ses soldats. L'ennemi intérieur était bien dompté ; le péril extérieur en présence de l'attitude toujours suspecte de la Russie n'en était pas moins grand, car les premiers essais de cette organisation militaire à laquelle le sultan présidait en personne ne semblaient guère de nature à le conjurer. « Tout cela, écrivait M. Desages, n'est pas encore beau à voir. » — « Ces nouvelles troupes, disait de son côté M. Huder, font pitié. » Le sultan cependant passait sa vie à cheval. « Son goût pour l'arc s'était changé en passion pour la lance et le pistolet. » Il s'était nommé bim-bachi (colonel) de sa maison, qu'il faisait « manœuvrer jusqu'à extinction. » — « On lui a présenté l'autre jour, écrivait le 21 août M. Huder à l'amiral, la traduction en turc de notre théorie d'infanterie. Il a bondi de joie : — Voilà, s'est-il écrié, le livre que j'ai cherché pendant ma vie entière. — Quand on lui a insinué qu'il conviendrait de l'imprimer pour les officiers de ses troupes, il a dit : — Non, non, pas encore. Je veux et je dois savoir commander le premier pour pouvoir enseigner les autres. Il a demandé aussi la traduction de notre théorie de cavalerie, — la dernière édition. — On construit ou l'on répare à l'arsenal quinze

bâtimens légers pour exercer les marins dans le canal et dans la Propontide. Déjà quatre goëlettes font chaque jour des évolutions navales sous les yeux du grand-seigneur. »

Ainsi renseigné, l'amiral de Rigny ne se trompa point sur les suites que pouvait avoir la révolution militaire opérée à Constantinople. « C'est un affaiblissement tout au moins momentané pour l'empire ottoman, écrivit-il au ministre. Cet empire n'a rien à mettre à la place des janissaires. Le moment semble donc marqué pour faire céder quelque chose aux Turcs. » Malheureusement sir Stratford Canning avait dû renoncer à tout espoir de faire agréer amiablement sa médiation entre les musulmans et les Grecs. « On aurait peine à se figurer, — ainsi s'exprimait M. Desages, — l'exaspération qui se manifeste ici contre M. Canning et sa nation. Dans l'opinion du peuple, l'ennemi, ce n'est plus le Russe, c'est l'Anglais. » La Russie profita habilement de ces dispositions. Les musulmans se sentaient surtout humiliés de la résistance des Grecs; ils n'avaient aucun désir de s'engager dans une guerre étrangère. L'enthousiasme des hautes classes, si nous devons en croire les documens tout confidentiels qu'il nous a été donné de consulter, ne les avait pas longtemps aveuglées sur la difficulté de faire sortir une nouvelle hiérarchie militaire du chaos. Elles ne craignaient rien tant que quelque imprudence du sultan. « C'est un fou, disaient-elles. Il brave les Russes, les Anglais, le monde entier. Avec ses quelques milliers de pleutres, mal vêtus, mal armés, il se figure déjà pouvoir conquérir l'Europe. » Il fallait donner une leçon à ce téméraire. La main des mécontens s'en chargea. Un incendie terrible éclata dans la matinée du 31 août et dura jusqu'au 1er septembre à midi. La partie la plus belle et la plus riche de Constantinople fut détruite.

Le comte de Guilleminot arriva de Paris sur ces entrefaites. Il avait l'ordre d'exhorter la Porte à accepter les conditions russes. La convention explicative qui mettait le sceau à cette réconciliation fut signée le 7 octobre à Akermann. A dater de ce moment, les lettres de Vienne et de Berlin prirent une couleur tout à fait défavorable à l'intervention britannique. On donnait pour certain que la Russie, « satisfaite du résultat d'Akermann, au-delà même de ce qu'elle espérait, ne voulait plus désormais agir sans l'alliance. » Suivant l'expression du comte de Guilleminot, « les actions du prince de Metternich étaient en hausse. »

III.

Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, il faut bien reconnaître que c'est rarement la froide raison qui mène les affaires de ce

monde. L'imagination s'est plus d'une fois vengée du dédain des hommes d'état en trompant leurs calculs. M. de Metternich était habile sans doute; la folle du logis fut plus forte que lui, et l'ardeur passionnée qui s'empara des peuples les emporta bientôt dans une sphère inaccessible à ses artifices. La chute de Missolonghi avait consterné la Grèce; elle raviva dans le reste de l'Europe un enthousiasme qui tendait à s'éteindre. Tout voyageur revenant du Levant devint, qu'il le voulût ou non, un rapsode; on l'entourait dans les salons, on l'arrêtait sur les routes pour lui faire raconter les exploits merveilleux des Nikétas et des Botzaris. Les banquiers anglais s'étaient beaucoup refroidis depuis qu'ils avaient cessé d'entrevoir le remboursement possible de leurs avances. Par compensation, l'Allemagne s'était émue : les paysans du Tyrol et de la Bavière n'étaient plus les seuls à s'attendrir sur les malheurs de la Grèce; mais rien n'égala le nouvel élan qui se produisit en France. Cette explosion soudaine de sympathie a justement mérité d'être appelée « le réveil du philhellénisme. » Tous les partis se trouvèrent un instant confondus. Les Chateaubriand, les La Rochefoucauld, les Noailles, les Fitz-James, les Sainte-Aulaire, les d'Harcourt, les Dalberg, marchèrent côte à côte des Laffitte et des Benjamin Constant. Les souscriptions sur-le-champ affluèrent. Le progrès des armées turques avait presque complétement tari pour les insurgés la source du revenu public. De 4 millions de francs, le produit de l'impôt était tombé à moins de 1 million. L'arriéré de solde des Souliotes eût absorbé à lui seul une année de revenu. Dans un conseil de guerre solennel tenu à Milo au mois de juillet 1825, la paie des matelots avait été fixée à 800 francs par an sur les brûlots, à 400 francs sur les autres navires de guerre. L'équipement et l'entretien de la flotte auraient demandé à ce taux plus d'argent que tous les collecteurs de taxes de la Grèce n'en avaient jamais recueilli aux temps les plus prospères de la domination turque. A moins de dépenser 10 ou 12 millions par an, il fallait renoncer à poursuivre une guerre régulière. L'indépendance nationale en était donc réduite depuis près de deux ans à s'affirmer par le brigandage. On conçoit de quel prix parurent dans cette extrémité les envois de numéraire opérés par les soins des comités qui se formaient à l'envi en France et en Allemagne.

On s'est beaucoup étendu sur la cupidité insatiable des Grecs. Les premières libéralités de l'Europe étaient-elles donc si désintéressées? Porté à 40 millions de piastres turques remboursables en dix ans et hypothéqués sur les terres de la Morée, le premier emprunt anglais n'avait été en réalité, par suite d'un intérêt excessif prélevé d'avance, que de 15 à 18 millions, et encore sur cette somme fit-on figurer comme argent reçu le montant de four-

nitures de tout genre qu'on tira du rebut des magasins. Dès le mois de décembre 1824, un nouveau gouffre s'ouvrait pour les finances obérées de la Grèce. Aux escadrilles de bricks et de brûlots, on songea tout à coup à substituer une force navale « plus solidement constituée. » Des délégués furent envoyés en Angleterre et aux États-Unis pour y acheter deux ou trois frégates; l'on vit ce peuple indigent, qui n'avait plus le moyen de solder ses matelots ou ses troupes, demander aux chantiers dispendieux de New-York des navires de soixante canons. Un seul de ces bâtimens, la frégate l'*Hellas*, fut livré vers la fin de l'année 1826. C'était à vrai dire une superbe frégate, une frégate magnifiquement armée, mais qui avait coûté près de 3 millions de francs. Une dépense plus utile et plus intelligente fut celle que conseilla un philhellène anglais, le capitaine Hastings. Ce vaillant officier, qui devait perdre la vie au service de sa patrie adoptive en essayant de reprendre sur les Turcs la place d'Anatolikon, était vraiment digne de combattre à côté des Miaulis et des Canaris. Nos capitaines, dans les rapports que j'ai sous les yeux, ne parlent de lui qu'avec une profonde estime. Hastings avait l'esprit ingénieux. Il abandonna les sentiers battus et proposa, dès 1825, l'acquisition d'un navire à vapeur.

La marine, à laquelle le génie de Fulton avait donné la vie, était encore à cette époque dans l'enfance. Neuf années s'étaient à peine écoulées depuis le jour où le lieutenant-général comte Pajol obtenait, de concert avec M. Andriol, ancien négociant, le privilége exclusif « d'introduire en France et de perfectionner un système de navigation accélérée par l'emploi des pompes à feu. » Le bateau l'*Élise* partit de Rouen pour Paris le lundi 25 mars 1816. Le vendredi 29, il était amarré près du pont de l'École militaire; mais les pilotes de la Seine s'étaient obstinément refusés à franchir les passages délicats du fleuve sans « le secours de deux bons chevaux. » Le bâtiment qu'amena dans le Levant vers la fin de l'année 1826 le capitaine Hastings ne rappelait plus, comme le bateau l'*Élise*, la *Grande Serpente* de l'Amadis des Gaules; il était bien inférieur au *Sphinx*, que nous employâmes quatre années plus tard dans l'expédition d'Alger. Le capitaine Le Blanc nous a laissé une description fort détaillée de la *Persévérance*, — telle était la signification du nom grec que le capitaine Hastings avait choisi pour son pyroscaphe. Construite à Deptford et munie à Londres d'une machine de 84 chevaux, la *Persévérance* n'atteignait pas sans peine la vitesse de 5 ou 6 milles à l'heure. Le moindre vent contraire diminuait de moitié ce sillage; une mer houleuse « le faisait tomber à zéro. » Toutefois c'est un si grand avantage de pouvoir marcher en dépit du calme, d'avoir la faculté de remonter dans le vent, que tous les esprits sérieux auraient dû, dès cette ap-

parition, saluer avec une prophétique ardeur l'avénement de la marine nouvelle. Nulle trace de ce pressentiment ne se rencontre dans l'intéressant rapport auquel j'ai emprunté les détails qui précèdent. L'artillerie de la *Persévérance* consistait en huit bouches à feu du calibre de 68, fondues en Angleterre sur le modèle des pièces que venait d'inventer le colonel Paixhans. La *Persévérance* pouvait ainsi tirer à volonté des boulets ronds, « froids ou rougis au feu, » des bombes du poids de 45 livres et des boîtes à mitraille contenant jusqu'à 500 balles de fer. Entre les mains d'un officier instruit et intrépide, un pareil navire devait rendre à la Grèce de plus signalés services que la somptueuse frégate achetée en Amérique. Il ne lui était pas réservé d'effacer la mémoire des vaillans brûlots grecs. Jamais le capitaine Hastings, malgré tout son mérite, n'alluma d'incendies pareils à ceux de Chio et de Ténédos.

La fin de l'année 1826, — j'insisterai sur ce point, — nous fait assister dans le Levant à un bien singulier spectacle. En Grèce, comme en Turquie, on n'a plus foi qu'aux choses et aux hommes qui viennent de l'Occident. La Grèce avait Miaulis, Sachtouris, Canaris, des marins tels que peu de siècles en ont produit, des patriotes dont les plus beaux jours des républiques antiques se fussent honorés, et elle attendait, avec une simplicité dont nous n'avons plus, hélas! le droit de sourire, son salut de la venue toujours différée de Cochrane. On sait avec quelle audace lord Cochrane dirigea les brûlots anglais qui incendièrent une partie de l'escadre de l'amiral Allemand dans la funeste affaire de l'île d'Aix. Cet officier anglais devait à son intrépidité, mais beaucoup aussi à ses affinités politiques, le renom européen dont il jouissait. Cochrane était l'amiral-né de toutes les insurrections. La capture de la frégate espagnole l'*Esmeralda* sur la rade du Callao, pendant la guerre que l'Espagne soutenait contre ses colonies, avait mis le sceau à sa réputation. Depuis deux ans, tous les regards en Grèce étaient tournés vers Malte, car c'était de Malte que Cochrane et la délivrance devaient venir. Enfin le 17 août 1825 la Grèce passa un contrat avec son héros. Lord Cochrane promettait ses services jusqu'à la fin de la guerre; il n'exigeait en échange que la somme de 1,425,000 fr., à la condition toutefois que la moitié de cette somme lui serait payée d'avance.

Tous les dévoûmens, — j'ai hâte de le dire à l'honneur de l'humanité et de l'opinion libérale, — ne s'étaient point ainsi fait marchander. Les premiers étrangers qu'un élan généreux associa dès le début de l'insurrection à la défense de la liberté hellénique trouvèrent la mort à la bataille de Petta, ou disparurent bientôt l'un après l'autre fatigués des mésintelligences dont ils étaient les dé-

solés témoins. Un très petit nombre eut le courage de persévérer. Ils restèrent ainsi attachés à la fortune du chef qu'ils avaient choisi, obligés à regret d'épouser ses querelles, et maudissant souvent la destinée qui les retenait dans de tels liens. Un seul homme parmi ces ouvriers de la première heure réussit à se créer en Grèce une importance et un rôle personnels. Qui s'est intéressé à la révolution grecque et n'a pas entendu cent fois rendre hommage au nom de Fabvier? La réputation de lord Cochrane n'était pas mieux assise que celle de ce vaillant soldat. Sorti de l'École polytechnique en 1804, nommé chef d'escadron après la bataille de la Moskowa, Fabvier était devenu pendant la campagne de Saxe colonel, baron de l'empire et chef d'état-major de plusieurs corps d'armée réunis. Un tel homme n'eût pas été déplacé à la tête d'une armée européenne; il ne dédaigna pas en Grèce l'humble rôle de soldat palikare. On le vit plus d'une fois prendre part de ses propres mains aux travaux les plus pénibles. L'amiral de Rigny, — le lecteur doit s'en souvenir, — nous a transmis l'impression d'étonnement, de terreur, qui se produisit parmi les paysans moréotes quand ils se trouvèrent en présence des bataillons réguliers d'Ibrahim. « Habitués à combattre en désordre des Turcs en désordre comme eux, » ils ne purent supporter l'aspect de ces masses « qui marchaient impassibles sur leurs pelotons épars. » Les armes, les manœuvres, la musique militaire, les tambours, tout leur sembla étrange et les remplit d'une émotion inconnue. Il n'y eut qu'une voix alors pour demander la formation d'une armée régulière. « Les Grecs, écrivait l'amiral, voudraient avoir des Suisses. » Le 4 juillet 1825, le colonel Fabvier fut investi par acte du pouvoir existant du soin d'organiser le premier bataillon de *tacticos*. La voix populaire le désignait, et les palikares n'auraient pas accepté d'autre choix. Quelques petits travaux exécutés sous sa direction à Navarin avaient persuadé aux Grecs que, s'il y fût resté, cette place n'aurait pas été prise. Au mois d'août 1825, le bataillon des tacticos comptait déjà 800 hommes; il était question de le porter à 3,000 ou 4,000. Le comte Porro de Milan serait l'intendant du corps, Regnault de Saint-Jean d'Angely commanderait la cavalerie. Une loi de conscription fut promulguée le 22 septembre, et le recrutement du corps parut assuré; mais ce qui ne l'était pas, c'était, comme d'habitude, le paiement de la solde.

Les Anglais se montraient peu disposés à favoriser une organisation qui tendait à augmenter encore l'influence de la France. Ils avaient proposé un colonel anglais; à ce colonel, on préférait un homme dont le premier sentiment était, au dire de l'amiral de Rigny, la haine de l'Angleterre; « il la pousse, écrivait l'amiral,

jusqu'au fanatisme. » Les Anglais le savaient, et il était assez naturel qu'ils suscitassent à cet ennemi déclaré des entraves. Ils commencèrent par lui refuser les fonds nécessaires à l'entretien de ses troupes. « C'est le seul moyen, disait l'amiral, qu'ils aient de le culbuter, car je ne sais si le gouvernement lui-même serait assez fort pour ôter brusquement à Fabvier son commandement. »

Le plus grand hommage qu'une armée puisse rendre à son chef, c'est assurément de lui conserver sa confiance après la défaite. Le culte que les palikares avaient voué à Fabvier résistait à tous les insuccès, et ces insuccès au début furent multipliés. Au mois de septembre 1825, les Grecs voulurent surprendre Tripolitza, laissée par Ibrahim sous la garde de quelques centaines d'hommes. Fabvier se joignit à cette expédition avec 300 de ses réguliers; la tentative échoua complétement. Ce fut le premier mécompte. Au mois de mars 1826, le commandant en chef des tacticos débarquait dans l'île de Négrepont. Le pacha de l'Eubée se hâta de rassembler ses forces et dispersa sans peine les tacticos. Enveloppé par la cavalerie turque, Fabvier fut obligé de se rembarquer et de se réfugier sur l'île d'Andros, laissant sur le terrain toute son artillerie et trois officiers français, qui se firent bravement tuer à ses côtés. Indigné, humilié, Fabvier voulait donner sa démission. Ses soldats le retinrent, promettant avec larmes de montrer plus de fermeté une autre fois.

C'est toujours une entreprise délicate de vouloir changer d'un jour à l'autre les habitudes militaires d'une nation. La Turquie et la Grèce trouvaient peu de bénéfice à nous avoir emprunté notre tactique. Seul Méhémet-Ali avait en peu de temps réussi à se constituer une véritable armée exercée à l'européenne. Ses fellahs étaient une argile en quelque sorte ductile; il pouvait tout leur apprendre, parce qu'il n'avait rien à leur faire oublier. L'organisateur des troupes de Méhémet-Ali, — je l'ai déjà dit, — était aussi un Français. Après les prodiges dont nous avions pendant vingt ans étonné le monde, il semblait que nous fussions les seuls à pouvoir enseigner le grand art de la guerre. Nos revers n'y avaient rien fait; c'était encore aux plus humbles disciples du grand capitaine qu'on venait de toutes parts demander le secret de vaincre. Plus jeune de quatre ans que Fabvier, le colonel Sèves n'était encore que lieutenant dans l'armée française quand était tombé l'empire. Il vint en Égypte vers la fin de 1816. Ses facultés se développèrent rapidement avec les fonctions de plus en plus importantes qui lui furent confiées. Des juges compétens lui ont attribué une part considérable dans le succès des campagnes de 1833 et de 1839. Si son rôle fut plus effacé pendant l'invasion et la dévastation du Péloponèse, il le faut attribuer à la répugnance que lui inspirait une guerre

dirigée contre des chrétiens. Lorsqu'après avoir ravagé l'Arcadie, Ibrahim vint camper dans la plaine de Calamata, nos officiers virent le colonel Sèves racheter de ses deniers les familles tombées entre les mains de ses propres soldats pour les envoyer à bord de la *Sirène*.

« La période actuelle, écrivait l'amiral de Rigny, va montrer dans ce petit coin de terre qui attire l'attention de l'Europe deux de nos compatriotes dirigeant deux camps opposés et séparés par toutes les barrières humaines; mais je m'empresse de rendre ce témoignage à un homme qui, engagé aujourd'hui sous des lois étrangères, y a conservé des mœurs et des sentimens de Français. Par son humanité autant que par son héroïsme, Soliman-Bey honore encore son pays. »

La prédilection du pacha d'Égypte pour la France n'avait fait que grandir. C'étaient des Français qui organisaient ses armées et qui dirigeaient ses manufactures; il songeait à leur confier le commandement de ses flottes. « Méhémet-Ali, écrivait à la date du 8 avril 1826 le capitaine de la *Truite*, M. de Robillard, met une vivacité de jeune homme et presqu'un empressement d'enfant à jouir de ce qui le flatte, à improviser ce qui lui plaît. Le manque d'argent seul peut l'arrêter. Vieillard jovial, toujours gai, toujours content, on le prendrait pour le meilleur et le plus doux des hommes, si l'on n'entrait dans son palais par la cour où tous les mamelouks furent massacrés par son ordre. » Les qualités du pacha lui étaient personnelles, beaucoup de ses défauts tenaient à l'état social au milieu duquel il devait se mouvoir. Il y a longtemps qu'on l'a dit : « celui qui veut se mêler de gouverner les hommes doit avant tout mettre son cœur dans sa tête. » On a pu voir cependant en pays chrétien une extrême bonté, une disposition naturelle à la mansuétude et à la clémence devenir un excellent moyen de gouvernement; mais pourrait-on se figurer un pacha d'Albanie, un vice-roi d'Égypte, un sultan de Constantinople sensibles? Le moindre attendrissement eût abrégé leurs jours; l'oubli des injures eût été chez eux un suicide. Une soldatesque effrénée, des conspirateurs incorrigibles appelaient en Orient des maîtres impitoyables. Ce qu'on peut reprocher à Méhémet-Ali, c'est d'avoir méconnu ce qu'il devait au peuple laborieux, doux et intelligent que la Providence lui avait donné à conduire. Il resta turc jusqu'à sa dernière heure, exploitant l'Égypte, pressurant les fellahs et ne faisant rien pour améliorer leur sort. Au mois d'avril 1826, il avait douze régimens exercés à l'européenne, chacun de 4,000 hommes. Sur ces douze régimens, six étaient en Morée, quatre au camp près du Caire; les deux autres à La Mecque, à Alexandrie et dans le Sennaar. Il avait en outre

une garde albanaise et environ 6,000 cavaliers. En y comprenant les équipages de la flotte, le service militaire en Égypte ne prélevait pas moins de 60,000 hommes sur une population qui n'excédait pas 2 millions.

L'accroissement de la marine égyptienne avait marché de pair avec celui de l'armée. Le vice-roi possédait six frégates, huit grandes corvettes, vingt bricks de guerre et une vingtaine de navires plus légers. Le travail du fellah avait tout payé; le fellah lui-même était descendu au dernier degré de la misère. Le monopole commercial lui laissait à peine de quoi subsister et ne lui laissait rien pour se vêtir. Aussi cette population merveilleuse qui se pliait avec une égale docilité au métier de matelot et à celui de fantassin, cette population qui faisait la puissance de Méhémet-Ali, décroissait-elle sensiblement au lieu d'augmenter. On avait appelé des Bédouins pour combler les vides. Très peu de ces nomades consentirent à se fixer en Égypte : ils avaient l'instinct de la guerre; on ne put leur inculquer le goût de la culture. Les nègres du Sennaar qu'on voulut incorporer dans l'armée pour ménager un peu les Égyptiens, fatigués d'un si long voyage, éprouvés par le changement de climat, fournirent presque autant de malades que de recrues. Ils périssaient en foule, et il fallait se résigner à les remplacer encore par des fellahs. La Porte cependant ne se lassait pas de combler Mehémet-Ali de dignités nouvelles. Elle le chargeait de diriger toutes les opérations combinées des armées et des flottes turques contre les Grecs. Ce soldat rouméliote n'était pas seulement devenu le premier personnage de l'empire après le grand-seigneur, le plus puissant des vassaux de la Porte; c'était lui qui, par son exemple, par ses conseils, par ses encouragemens, s'était fait en Turquie l'initiateur du grand mouvement européen. Un caprice de sérail pouvait, il est vrai, tout changer. Contre le maître jaloux qui, en le comblant d'honneurs, refusait de l'investir du pachalik de Damas, concession moins nécessaire encore à sa puissance qu'à sa sécurité, Méhémet-Ali ne voyait de garantie certaine que le maintien de sa supériorité navale. « L'incapacité des bâtimens de la flotte de Constantinople, écrivait l'amiral de Rigny, lui est très démontrée. Forcé de les entretenir à ses frais et de les recevoir à Alexandrie, il les regarde comme une surcharge inutile et se soucie médiocrement de les associer aux améliorations qu'il s'efforce d'introduire dans sa propre marine, car c'est à la marine que s'appliquent en ce moment tous ses soins. Les Arabes qu'il a levés et organisés en équipages ont réellement fait quelque progrès. »

Au mois de novembre 1826, le capitaine Lainé, sur le brick l'*Alcyone*, trouvait Méhémet-Ali « malade, inquiet, exprimant assez

haut son mécontentement de la conduite de la Porte à son égard. » Au mois de mai 1827, l'amiral de Rigny espérait qu'il ne serait pas impossible de tirer parti de cette mauvaise humeur. Méhémet-Ali savait que les représentans de plusieurs puissances chrétiennes cherchaient à se concerter pour proposer, pour imposer peut-être leur médiation au divan. « Je n'ai pas dissimulé au pacha, écrivait l'amiral, qu'on pourrait bien en effet en venir là; faisant observer que le gouvernement français, s'il consentait à entrer dans une telle combinaison, y verrait surtout l'avantage de ne pas laisser plus longtemps Méhémet-Ali s'épuiser dans une guerre dont il supportait tout le fardeau sans en retirer aucun avantage. » L'argument était sans doute habile, l'insinuation adroite; mais, si fins que nous puissions être, ne luttons pas de finesse avec les Orientaux. M. de Robillard, le premier, s'était laissé abuser par la patience avec laquelle Méhémet-Ali l'écoutait. « Satisfait d'avoir une armée formée et aguerrie, une marine considérable, qu'en temps ordinaire le grand-seigneur ne lui eût jamais permis de créer, le pacha, disait-il, s'inquiète peu de savoir qui restera le maître en Morée. » L'amiral de Rigny à son tour s'imagina qu'influencé peu à peu par ses conseils, le vice-roi « verrait sans peine les puissances prendre des mesures efficaces pour amener un arrangement. » Le jeune capitaine et l'amiral, déjà vieilli dans les affaires, avaient subi le même charme : ils partagèrent la même illusion. En réalité, Méhémet-Ali ne songeait qu'à gagner du temps, et Ibrahim employait bien celui qui lui était laissé. Dans l'espace d'une année, Ibrahim enleva du Péloponèse plus de vingt mille femmes et enfans. Quelques mois de ce régime encore, et la diplomatie ne viendrait plus demander l'émancipation d'une nation qui aurait disparu. Au Caire comme à Constantinople, nous n'avions devant nous que des barbares. Ce que Méhémet-Ali et Mahmoud avaient voulu demander à la civilisation chrétienne, ce n'étaient pas les sentimens généreux inscrits dans ses codes, c'étaient uniquement les moyens de destruction plus perfectionnés dont cette civilisation disposait. Tout se tient et s'enchaîne cependant en ce monde. Le manuel d'infanterie ouvrit la brèche par où les idées d'égalité des races, de justice et de mansuétude firent invasion dans l'empire ottoman. Il est bien difficile aujourd'hui de prévoir ce que deviendra cet empire, ses destins sont liés à trop de complications étrangères; mais il est un fait incontestable : s'il y a encore une Turquie, il n'y a plus de Turcs; les janissaires étaient les derniers.

E. Jurien de La Gravière.

SILVÉRIA

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

I.

Au sortir de la vallée d'Ahuilitzapatl, nom astèque qui signifie « lieu plein d'eau, » et dont les Espagnols ont fait d'abord Arizahuatl, puis Orizava, le *Rio-Blanco*, encore à l'état de torrent, se précipite d'une hauteur de quarante mètres entre deux hautes falaises. Lourde, écumeuse, chargée de sels calcaires, affolée de sa chute, l'eau court sur un lit de roches noires, dont quelques-unes, se montrant à la surface, font mieux ressortir sa blancheur laiteuse. Cinq cents mètres plus bas, la berge gauche décroît, prend le niveau d'une immense plaine, et la petite rivière, qui porte de grands navires aux environs de la baie d'Alvarado, coule un moment paisible entre des mousses, des fougères, des ricins et des orchidées.

En cet endroit, la rive droite du *Rio-Blanco*, couverte d'arbres séculaires, n'appartient pas encore à l'homme. Les défrichemens se sont arrêtés devant les eaux tumultueuses du torrent, devant les pentes abruptes dont il baigne le pied. D'un côté, de vastes prairies où paissent des taureaux à demi sauvages, des plants de cannes à sucre, des cabanes de bambous, les murs blancs d'une métairie, puis un clocher d'église s'élançant d'un massif de verdure; de l'autre, le flanc boisé d'une montagne où chaque jour, vers le coucher du soleil, on entend bramer les cerfs, grogner les sangliers, rugir les tigres, — monde vierge, inconnu, sauvage, qui fait face au monde civilisé et le domine.

A plusieurs reprises, j'ai été saisi de passion pour ce coin désert, riche en productions de toute espèce, d'où sont datées plusieurs de mes découvertes entomologiques. Lorsque ma bonne fortune et celle de mes malades me laissaient une après-midi libre, j'ordon-

nais aussitôt de seller mon vieux cheval; puis, muni de pinces, de flacons, de boîtes, d'épingles, je me dirigeais vers les bords de la cascade, je traversais la ville au trot, l'air affairé, afin d'écarter les importuns. Une fois dans le faubourg, j'activais encore le pas de ma monture, fuyant cette fois les consultations en plein soleil. Les enfans qui grouillent sur le seuil de toutes les demeures mexicaines révélaient souvent ma présence. « Mère, le docteur Bernagius! » criaient ces démons en se suspendant aux barreaux des fenêtres. Je baissais la tête, fâché de ne pas tenir un des indiscrets par l'oreille, afin de l'obliger à se taire. L'aïeul, le père, la mère, la grande sœur, accouraient pour me saluer en chœur d'un « Dieu vous garde, docteur, » auquel je répondais, selon la formule consacrée : « Et qu'il fasse de vous des saints, mes enfans. »

Parfois, bon gré mal gré, il fallait s'arrêter, tâter un pouls, ausculter une poitrine. Parfois aussi, à la vue d'une mine pâle qui apparaissait sur le seuil d'un pauvre logis, je tirais la bride de Cosaque, mon fidèle coursier. Alors je mettais pied à terre pour m'informer, gronder, rappeler que chaque matin on me trouvait dans mon cabinet, et qu'une maladie dont le moindre julep peut avoir raison au début devient mortelle, si on la néglige.

Lorsque j'atteignais la plaine sans un trop grand retard, Cosaque, comme s'il eût compris ma satisfaction intérieure, hasardait un temps de galop. En réalité, la vue des beaux herbages au milieu desquels il cheminait égayait le brave animal, qui me conduisait de lui-même à la hutte de la veuve Lopez, où on le gâtait. Là, je l'abandonnais pour gagner la cascade, me frayant une route entre les ombellifères. Grâce à un gué connu de moi seul, j'étais bien vite sur la rive droite du torrent. Je gravissais une cinquantaine de mètres sur un terrain accidenté, et je ne me reposais qu'à l'ombre d'une roche abritée par de gigantesques rameaux. J'étais libre! Au-dessus de ma tête, la forêt profonde, inexplorée, pleine de bruits mystérieux; autour de moi, des plantes rares, des pierres couvertes d'empreintes fossiles; par une échappée, j'entrevoyais la vallée d'Ahuilitzapatl, bornée par les vaporeux contre-forts de la sierra de Saint-Christophe. A mes pieds, la rivière gazouillait au lieu de mugir, et à bonne portée d'escopette se découpait tout blanc, sur un épais tapis de verdure, le coude du large sentier qui d'Orizava conduit au domaine de Tuspango.

J'aime la société. Certes les hommes ont des travers et sont difficiles à vivre; mais à une heure donnée le pire d'entre eux est pris d'un accès de générosité, de courage, d'abnégation, de bonté, dont il faut lui tenir compte. Néanmoins, si agréable qu'il soit d'échanger avec son semblable ses impressions, ses espoirs, ses déceptions, le désert et la solitude ont des charmes que ceux-là seuls

qui les ont goûtés peuvent apprécier. — Assurément il m'est doux, après une journée de labeur, alors que ma lampe est emprisonnée sous un garde-brise, de voir entrer chez moi le savant licencié Tornel, puis le vénérable curé Bermudez. Depuis longtemps, ces vieux amis ont leur fauteuil à demeure dans mon cabinet, près de ma table de travail. L'un et l'autre, par un mouvement machinal, s'assurent avant de s'asseoir que leurs siéges forment bien avec le mien le sommet du triangle accoutumé. D'ordinaire le curé ouvre la séance en me consultant sur son asthme, dont il s'obstine à vouloir guérir. Peu à peu le licencié élève la voix; il a lu le journal de Mexico, et nous critiquons les mesures du gouvernement, qui, pour peu qu'il daignât prendre nos avis, dirigerait mieux la barque à bord de laquelle nous sommes passagers. On s'échauffe, et le gouvernement, s'il nous entendait, serait fort en peine de nous satisfaire, car nous émettons naturellement trois avis, chacun le nôtre; pourtant mes deux hôtes sont d'accord pour déclarer que tout allait mieux il y a trente ans, lorsqu'ils étaient jeunes, — assertion à laquelle j'oppose quelques restrictions. Ma vieille servante apporte le chocolat. Les tasses vidées, la politique est loin; le licencié est savant, le curé connaît l'astèque, le totonaque, le mistèque, et m'aide à déchiffrer de vieux textes. Je lis un de mes mémoires, ou bien nous discutons sur un point de l'histoire du célèbre empereur de Tescuco, Netzahuacoyotl, un des plus grands monarques qui aient régné. Le curé le compare à Charlemagne, le licencié, je ne sais trop pourquoi, en fait un Auguste; à mon avis, c'est à François Ier qu'il faudrait comparer le monarque indien. A neuf heures, mes amis sont partis, et je reprends mes études. C'est là du bonheur, ou il n'existe pas. Eh bien! au-dessus de ces heures si douces passées à causer avec de vieux amis, je place peut-être les heures de rêveries solitaires qui s'écoulent pour moi si rapides sur la rive droite du *Rio-Blanco*.

Cette après-midi, — 15 juillet 1852, — vers trois heures, j'atteignis le pied de ma roche favorite. Le ciel profond rayonnait, les vautours, plus nombreux que de coutume, planaient sans presque mouvoir leurs ailes. L'air semblait enflammé; pas une feuille ne bougeait. Cédant à la lassitude qui paralysait jusqu'aux plantes, dont les rameaux s'inclinaient vers la terre sèche, je redescendis vers le bord de l'eau. Un tatou, évidemment convaincu qu'il était seul, sortit avec lenteur de son terrier, et me fit assister aux détails de sa toilette. S'élançant ensuite sur la mousse, l'animal entreprit une série de gambades dont j'eus soin de prendre note. Il se dressait sur ses pieds de derrière, se roulait en boule, se ramassait sous sa cuirasse. Par malheur, à son insu et au mien, le rongeur était guetté par un chat sauvage. Le carnassier tomba bruta-

lement sur l'herbivore, et je revenais à peine de ma surprise que l'assassin avait disparu.

Sur l'angle de route que j'apercevais passait de loin en loin une famille indienne. Les femmes, la tête nue, les cheveux nattés, s'abritaient contre les rayons du soleil à l'aide des larges feuilles d'une broméliacée, et suivaient à la file le chef de la famille, qui, de temps à autre, sifflait pour renouveler la provision d'air de ses poumons. Par cette route devait revenir mon ami Lucio Dominguez, parti depuis huit jours à la chasse des tapirs. Si le jeune homme a été heureux, je pourrai tracer définitivement les caractères qui séparent le tapir du Nouveau-Monde de celui de l'ancien; mais je n'ose espérer, — ne prend pas qui veut un tapir, je le sais par expérience.

Pourquoi, tout en songeant, vis-je soudain apparaître dans la plaine qui me faisait face des houblonnières, des maisons aux toits de tuiles rouges? Par quel mirage le clocher de la chapelle de Sainte-Gertrude me parut-il soudain s'élancer vers le ciel, effilé, sculpté, tout semblable à la flèche de Strasbourg? En vertu de quelle illusion restai-je un instant convaincu que j'avais sous les yeux cette terre bénie d'Alsace où les tatous pourraient vivre en paix? Seraient-ce ces visions qui me rendent chère la solitude, et le bonheur, le vrai, est-il dans le souvenir des choses passées? Comme elle tient au cœur, la patrie! Ce n'est pas loin d'elle que Goethe eût jamais écrit qu'elle n'a de bornes que le monde.

Je fus ramené brusquement sur les bords du *Rio-Blanco*. En face de moi, à vingt pas du coude formé par la route de Tuspango, venait d'apparaître un homme qui, armé d'une carabine, se glissait sournoisement derrière les buissons. Il portait la veste et le pantalon en peau de daim des dompteurs de chevaux; les larges ailes de son chapeau me cachaient ses traits. Quel gibier poursuivait ce chasseur? Mes regards interrogeaient en vain l'horizon; de tous les côtés, le silence, la solitude, l'immobilité.

Arrivé près du tronc d'un céiba, le cavalier mit un genou en terre, fit jouer à plusieurs reprises la batterie de son arme, examina la route de Tuspango, puis se tint coi. Je me levai, ce chasseur était évidemment un chasseur d'hommes; mais qui pouvait-il guetter sur ce sentier?

Que faire? crier, appeler, révéler ma présence? C'est là ce que j'eusse dû exécuter tout d'abord. Maintenant, pris en flagrant délit, le chasseur va me saluer d'une décharge de son *rifle*. Je suis un témoin, c'est-à-dire un ennemi auquel il faut imposer silence, car, en fait de discrétion, on ne croit au Mexique qu'à celle des morts. L'homme retire sa coiffure : Diégo Lara! Que Dieu me protége, il y aura tout à l'heure du sang sur le sentier.

A qui ce mauvais drôle, dont les déportemens ont causé la mort de son père, puis celle de sa mère, peut-il bien en vouloir? Il ne passe ici que des Indiens, et leur bourse ne vaut pas la charge d'un fusil. Quel malheur! ce chenapan, joueur effréné, coureur de filles effronté, est jeune, beau, vaillant. Il n'a ni foi ni loi, triche au jeu, dévalise les diligences et brave la potence en vertu d'on ne sait quel privilége, attendu qu'il a tué Ciudaréal à coups de couteau, Barrenos à coups d'épée, Caldéron on ne sait trop comment. On l'a emprisonné; mais à l'heure de la sentence il a toujours trouvé vingt témoins pour affirmer qu'il n'avait usé que du droit de légitime défense. Vais-je à mon tour avoir à le certifier?

Que faire, encore une fois? Passer le gué en toute hâte, arriver comme par hasard près de Diégo, déjouer ainsi ses intentions? mais il faut un quart d'heure pour gagner l'autre rive, et durant ce temps que va-t-il se passer? Puis Diégo sait tirer; s'il m'aperçoit,... il me semble déjà sentir la balle de sa carabine m'entrer dans la poitrine, sensation qui, pour être imaginaire, ne laisse pas d'être désagréable. Je ne permettrai pourtant pas que ce guet-apens réussisse, mon plus cruel ennemi fût-il la cible sur laquelle Diégo se dispose à tirer.

Quel habile chasseur que l'homme! Comme ce Diégo rampe, se fait petit, avec quelle attention il surveille la route, comme il tressaille au moindre bruit! Il doit s'agir d'un ennemi redoutable pour qu'il n'ose le braver en face. Tout en raisonnant, je me suis avancé parmi les arbres de façon à me mettre sur la même ligne que le bandit. Il épaule, — un cavalier paraît.

Obéissant à une inspiration subite, j'entonne à tue-tête l'hymne national mexicain. Le cavalier marche au pas; c'est le Texien Warren, le tuteur de Silvéria Martinez. Je me montre à découvert, persuadé qu'une balle va me récompenser de ma musique. L'arme de Diégo s'est abaissée, le jeune homme s'est couché, dissimulé dans l'herbe. Warren semble pensif; son cheval, qui ne connaît guère d'autre allure que le galop, chemine en ce moment au pas. Je lève les bras pour attirer l'attention du cavalier, qui, alors que je voudrais le voir éperonner sa monture, s'arrête indécis pour écouter. Effrayé du résultat de ma manœuvre, je me tais. Warren reprend sa marche et franchit le coude du sentier. Je m'étends alors sur le sol; je suis suffoqué.

Me voilà maître d'un terrible secret. Pourquoi Diégo en veut-il à Warren? Comment prévenir ce dernier de se tenir sur ses gardes sans dénoncer Diégo? Il me faut parler au jeune homme, m'expliquer nettement, catégoriquement avec lui, et cela sur l'heure. Je me relève, la plaine est déserte. Le soleil couchant embrase la crête du Saint-Christophe, les oiseaux gazouillent, le *Rio-Blanco*

murmure; les taureaux indécis se rapprochent avec lenteur des haies entre lesquelles ils sont enfermés, et mugissent sourdement comme pour saluer la brise imprégnée d'odeurs salines qui caresse leurs mufles. Une nuée de grands papillons jaunes voltige à l'endroit où brillait tout à l'heure la carabine de Diégo. Ai-je rêvé?

II.

Mes recommandations n'y peuvent rien. Sous prétexte que je l'ai autrefois guérie d'une pneumonie, la veuve Lopez s'obstine à bourrer Cosaque de sommités de cannes à sucre. Aussi, au lieu de l'animal sage, inoffensif que je lui confie, la veuve me rend-elle régulièrement une bête volontaire, alourdie, ventrue, qui regagne à regret la ville.

— N'avez-vous vu personne aujourd'hui? demandai-je à la brave femme au moment de me mettre en selle.

— Pas une âme de Dieu, docteur; d'ailleurs, à l'exception de votre grâce, qui songe à se détourner de la route pour venir jusqu'ici?

Ce ne fut qu'à la troisième invitation, appuyée d'un sifflement de cravache, que maître Cosaque consentit enfin à s'éloigner, sautant, gambadant, hennissant. Je ne suis nullement dupe de ces brillans départs; une fois sur le sentier, le gaillard va coucher les oreilles, tendre le cou et emboîter paisiblement le pas. J'essaie de le presser un peu, car j'ai hâte de voir Diégo. L'animal s'arrête, baisse la tête, se campe sur ses quatre pieds, qu'il écarte. Je connais cette manœuvre; Cosaque l'emploie lorsqu'il se dispose à ruer. Je me tiens sur mes gardes, tenté de prouver que je suis le maître en jouant de la cravache et de l'éperon; mais le beau triomphe lorsque j'aurai convaincu mon vieux serviteur que je suis plus entêté que lui! Je cède; l'animal prend la droite du sentier, me berce par sa lente allure, et sans fatigue, doucement porté, je vois le Saint-Christophe se rapprocher peu à peu. Décidément Buffon a raison : le cheval est la plus noble conquête de l'homme.

Pourquoi Diégo veut-il tuer Warren? Tout en cheminant, je tourne et retourne cette question sans y trouver de réponse. Autrefois j'aurais pu croire à une querelle de jeu, à une rivalité amoureuse; mais depuis douze ans Warren a renoncé à toutes les pompes de Satan, comme dit le curé, et il ne s'occupe que des intérêts de sa pupille Silvéria, intérêts avec lesquels Diégo n'a rien à voir. Singulière conversion que celle de ce Warren, qui, lors de son arrivée à Orizava, me donna pas mal d'ouvrage en cassant plusieurs bras et plusieurs têtes! Joueur, querelleur, processif, Warren alors ne

valait guère mieux que Diégo; cependant il avait plus de savoir, plus de vraie bravoure et plus de générosité, car les bras et les têtes qu'il me fit raccommoder furent toujours cassés en plein soleil, à coups de poing. Le couteau et le revolver ne quittaient guère la ceinture du Texien; mais c'étaient là des argumens trop sérieux, disait-il, pour qu'un *gentleman* en fît usage pour défendre autre chose que son honneur ou sa vie.

De janvier 1841 à juillet 1852, onze ans, douze même. Quoi! il y a si longtemps que cela que le père de Silvéria Martinez est mort! Martinez, dont la famille avait été expulsée du Mexique lors de la guerre dite de l'indépendance, possédait les titres d'immenses propriétés aliénées par des majordomes infidèles, ou morcelées par les Indiens, ces âpres amoureux de la terre. Il lui fallut entamer d'interminables procès pour faire valoir ses droits et braver de terribles inimitiés. D'une faible santé, mais patient et tenace, Martinez avança lentement dans son œuvre de revendication. Il devint veuf de bonne heure, et alla s'établir avec sa fille dans la vaste demeure construite par ses aïeux, sa première conquête judiciaire.

Toujours compulsant de vieux papiers, ne sortant guère de chez lui que pour se rendre au tribunal ou pour aller étudier les limites des terres que les Indiens lui disputaient, Martinez rencontra plusieurs fois Warren dans le camp des spoliateurs de ses biens. Huissier, juge, avocat au besoin, comme tous les hommes de son pays, le Texien se fit le conseiller des Indiens, rêvant comme récompense la possession d'un des beaux domaines en litige.

Une après-midi, on vint me quérir en toute hâte : Martinez, piètre cavalier, venait d'être renversé par son cheval; il avait la cuisse broyée, et c'était bien par accident. Je le trouvai sanglant, évanoui, et pus vérifier à mon aise la blessure. Dès que le malheureux revint à lui, je lui annonçai que l'amputation du membre brisé était nécessaire, mesure qu'il repoussa avec énergie. Je dus lui déclarer qu'il y allait de sa vie. Il joignit les mains et se mit à prier.

— Mon choix est fait, docteur, me dit-il au bout d'un instant, je m'abandonne aux mains de Dieu, qui valent bien les vôtres; il me guérira, si telle est sa volonté.

— Mais votre fille, lui dis-je en amenant près de lui la petite Silvéria; elle n'a d'autre soutien que vous. Voyons, Martinez, ce n'est pas la douleur qui vous épouvante; vous êtes chrétien, et vous avez l'obligation de vivre.

Le blessé saisit la tête bouclée de sa fille, l'embrassa longuement, puis la repoussa.

— Qu'on l'emmène, dit-il, Dieu s'occupe spécialement des orphelins.

Il se mit de nouveau à prier.

— Il me faut la vérité, docteur, reprit-il au bout d'un instant; à votre avis, combien d'heures puis-je encore vivre?

— Avant ce soir, lui répondis-je avec tristesse, vous serez pris par la fièvre et le délire.

— Alors j'ai deux heures devant moi?

— Plutôt moins que plus. Dans deux heures, réfléchissez-y, il sera temps encore de vous débarrasser de cette loque inerte; plus tard, l'opération serait inutile.

— Ne parlons plus de cela, docteur.

Le curé et le licencié, qui venaient d'arriver, supplièrent à leur tour Martinez de se laisser amputer. Il leur pressa la main et secoua la tête.

— Une prière, docteur, me dit-il en se tournant vers moi, j'ai besoin de mettre ordre à mes affaires, tant spirituelles que temporelles, et pour ce double soin il est de toute nécessité que je voie Warren. Je vous en prie, amenez-le-moi. Après cela peut-être m'abandonnerai-je à vous; mais, je vous le jure, vous aurez autant fait pour moi en satisfaisant ma demande qu'en me rendant la vie.

Je sautai sur Cosaque, alors moins volontaire qu'aujourd'hui, et je parcourus un à un tous les tripots de la ville. Je découvris enfin le Texien. Il était rouge; ses yeux, fatigués par les veilles, clignotaient. Il vint à moi souriant, se dandinant, emmêlant de son mieux les boucles incultes de son épaisse chevelure. Il écouta ma requête en secouant la tête, en faisant claquer sa langue contre son palais, et refusa nettement de me suivre.

— Martinez est un vieux renard, me dit-il; il va me demander d'abandonner la cause des Indiens de Téquila, qui l'ont bel et bien volé; mais ils tiennent, et possession vaut titre. Un mourant, dites-vous; broum! je me connais, je serais capable de m'attendrir, de céder, et je perdrais du coup une fortune. Or l'âge vient, docteur, et il est temps que je songe à mon avenir. Buvons un grog; grâce à moi, les braves gens de cette maison savent le préparer. Ensuite nous ferons une partie de *monté*. Non? Ma proposition n'a pourtant rien d'offensant. Voyons, vous tiendrez les cartes. Non encore? Alors bonsoir.

Je me plaçai devant la porte de la salle de jeu, de façon à barrer le passage au Texien. J'étais indigné; je parlai avec véhémence.

— Diable, vous tenez à votre idée, me dit-il; eh bien! je veux vous être agréable, et je vais vous le prouver. Jouons : si vous gagnez, je vous suivrai chez votre ami; si vous perdez, vous boirez un grog. Voilà qui me paraît raisonnable.

Je me fâchai; je fis un appel énergique aux sentimens humains qui pouvaient encore vibrer au fond de cette âme endurcie. Warren m'écouta de nouveau en silence. Peu à peu ses sourcils se froncèrent, et il se mit à fouetter ses bottes de sa cravache. Je ne lui épargnai aucune des vérités qu'il méritait; il me regardait en face, comme surpris. Parfois je voyais le sang affluer sur sa large face.

— Tout ce que je dis vous semble du radotage, m'écriai-je en terminant, et j'ai tort, n'est-ce pas? de braver la cravache que vous brandissez si nerveusement. Eh bien! Warren, frappez, si cela vous plaît; je subirai silencieusement votre outrage, à une condition pourtant, c'est que vous me suivrez près du malheureux qui m'envoie.

Le Texien me regarda avec stupeur. — Me jugez-vous si mal? s'écria-t-il à son tour en jetant loin de lui sa cravache; vous frapper, vous! Non, vous ne l'avez pas cru.

Il se dirigea vers le bassin, dont la cour de toute habitation mexicaine est pourvue, plongea sa tête dans l'eau courante, et revint près de moi sans daigner s'essuyer.

— Aussi vrai que je suis Warren, vous êtes un diable de petit homme, docteur; quels argumens venez-vous invoquer? L'honneur, l'humanité, oui, j'ai connu tout cela; aujourd'hui je suis vautour; c'est de proie qu'il faut me parler. Cependant vous avez eu raison de me secouer comme vous venez de le faire. Diable de petit homme, il a pris la mouche avec du vinaigre! Je vous suis, docteur, partons.

En arrivant chez Martinez, nous trouvâmes Silvéria sous le corridor. Elle examina curieusement Warren, dont la longue barbe, la chemise rouge et les bottes l'intriguaient.

Le Texien souleva l'enfant pour l'embrasser; elle se laissa faire.

— Je voudrais qu'elle fût à moi, dit-il.

Je le regardai avec surprise.

— Eh bien! oui, j'aime les enfans, les beaux.

Je retrouvai Martinez en possession de toutes ses facultés. Il me serra la main avec effusion en voyant paraître mon lourd compagnon.

— Souffrez-vous beaucoup? lui demandai-je.

— Non, me répondit-il, il me semble même que je n'ai plus de corps. Faites venir Silvéria.

Installé devant une petite table, le licencié écrivait; le curé, les mains croisées, se tenait près du blessé. A peine introduite, Silvéria courut vers son père, dont les traits pâles parurent l'effrayer. Elle ne dit rien; mais ses grands yeux noirs nous interrogèrent à tour de rôle.

— Je n'ai que cet enfant, Warren, dit Martinez avec effort; sa

mère, vous le savez, est morte depuis longtemps. Je n'ai ni frère ni sœur; moi parti, Silvéria est seule, seule.

— Vous ne mourrez pas, señor, balbutia le Texien, le docteur...

— Laissez-moi parler; mes momens sont comptés. Je vais mourir, Warren, je le sens. A cette heure suprême, dans toute la plénitude de ma raison, il est un homme que j'ai choisi pour me remplacer près de mon enfant, — un homme auquel je veux confier tous mes pouvoirs afin qu'il puisse la protéger et surtout en faire une honnête femme. Le licencié vient de rédiger les actes nécessaires; c'est un mourant qui parle, Warren, ayez cela présent à l'esprit, — car le nom qui va être inscrit sur les papiers que je viens de signer, c'est le vôtre, si vous y consentez.

Le Texien fit un pas en avant, le curé se leva, le licencié cessa d'écrire. — Le délire! pensai-je.

La nuit venait, un dernier rayon éclairait à peine la vaste pièce dans laquelle nous nous trouvions. Warren avait fait un pas vers le lit du moribond; mais ce fut vers moi qu'il se tourna brusquement. — Je rêve, n'est-ce pas? me demanda-t-il, ou plutôt j'ai mal entendu?

— Je ne veux de vous ni promesses ni sermens, reprit Martinez, dont la main se posa sur la tête de Silvéria; je vous connais, Warren, de votre part, un oui me suffira.

Le Texien eut beau tordre sa coiffure, se tirer la barbe, une larme roula sur sa joue. Il se redressa, étendit à son tour la main au-dessus de la tête de Silvéria, bégaya quelques mots inintelligibles et s'assit.

Nous dûmes, le curé et moi, servir de témoins à l'acte par lequel Martinez constituait Warren tuteur de sa fille et gérant de tous ses biens. Le viatique parut, chacun se mit à genoux, Warren et moi excepté. Martinez semblait dormir, son calme me surprenait. On apporta des lumières, il ouvrit les yeux.

— Coupez, coupez, dit-il avec égarement.

Il expira au point du jour; c'était un homme de bien. Warren, muet, grave, n'avait pas quitté son chevet; il voulut veiller lui-même à l'inhumation du mort, dont il pressa une dernière fois la main avant que le fossoyeur n'accomplît son œuvre.

Il y a douze ans que ces choses se sont passées, douze ans! La vie est un rêve. Martinez connaissait les hommes, c'était un sage, et nous étions des fous de le blâmer, car Dieu sait si nous l'avons blâmé! Silvéria, qui va tout à l'heure atteindre sa dix-huitième année, est, grâce aux soins de son tuteur, la plus ravissante petite fée que l'on puisse imaginer. C'est à l'activité, à l'énergie, à la probité de Warren qu'elle doit l'entière possession des domaines de sa famille, ce qui fait d'elle une des plus riches héritières de la pro-

vince. Depuis la mort de Martinez, il n'y a pas d'homme plus économe, plus humain, plus généreux, plus sobre, plus rangé que Warren. Il y a trois mois, le soir où le curé Bermudez nous ramena si gais de la fête de l'Ingénio, le licencié et moi, ma vieille servante m'a sévèrement cité le Texien comme un modèle à suivre.

Warren a maintenant près de la cinquantaine; il n'a qu'une joie, qu'un orgueil, qu'une pensée, Silvéria, qu'il adore et qui le lui rend; mais encore une fois, pourquoi Diégo Lara veut-il le tuer?

III.

La nuit tombait lorsque j'atteignis les portes de la ville, et je crus devoir stimuler Cosaque, qui, profitant de ma distraction, en prenait par trop à son aise. Je tirai la bride et serrai les genoux; l'animal, comprenant que l'heure des condescendances était passée, changea aussitôt d'allure. Je piquai droit chez Diégo, il n'était pas rentré. Je donnai ordre de le prévenir que je l'attendrais chez moi jusqu'à minuit; puis je visitai deux ou trois malades. Au moment où je débouchais sur la place de la paroisse, j'entendis soudain derrière moi le bruit d'un galop, et je fus rejoint par Lucio Dominguez. Le jeune ingénieur était couvert de poussière, sa monture paraissait exténuée.

— Mauvaise expédition, docteur, me dit-il en me serrant la main; le tapir dont je vous ai promis la peau broute encore dans les forêts.

— N'as-tu pas suivi mes instructions?

— Il eût fallu d'abord voir la bête, et j'ai passé six nuits à l'affût sans même l'entendre.

— Cela ne me surprend guère; grâce au pouvoir surnaturel que les Indiens prêtent au sabot de ce représentant du monde antédiluvien, on lui a fait une telle chasse que l'espèce est près de disparaître du continent américain. Le tapir, que Pline n'a pas connu...

— Pourrai-je vous voir demain, docteur?

— Oui, certes; as-tu besoin d'une consultation?

— J'ai à vous demander un service.

— Parle, que veux-tu? dis-je en tirant la bride de Cosaque.

— Je vous le dirai demain.

— A ton aise! A propos, tu es venu par la route de Tuspango?

— Oui, docteur; j'ai galopé pour vous rejoindre; je savais que vous me précédiez.

— Qui te l'avait appris? la veuve Lopez?

— Non; Diégo Lara.

— Ton ami Diégo, m'écriai-je, est un... Au revoir.

— Diégo n'est pas mon ami, docteur, vous le savez bien, répliqua vivement Lucio; mais qu'alliez-vous ajouter?

— Rien. Au revoir, à demain.

Lucio me regarda m'éloigner. Quel contraste entre ce jeune homme doux, travailleur, timide, et ce Diégo, auquel je me disposais à dire plus d'une vérité! Lorsque le licencié et le curé s'entêtent à soutenir que la génération présente ne vaut pas l'ancienne, je cite Lucio, et mes vieux amis sont forcés de s'incliner.

Un cheval piaffait devant ma porte.

— Dieu soit loué, docteur, me dit Warren, qui s'avança dans l'ombre pour m'aider à mettre pied à terre; je commençais à craindre de ne pas vous voir ce soir.

Non-seulement je pressai vigoureusement la main de mon interlocuteur, mais je le gratifiai d'une accolade mexicaine. Je venais, sans qu'il s'en doutât, de lui sauver la vie, et cela m'attendrissait.

— Qu'avez-vous donc? me demanda-t-il avec curiosité.

— Rien, rien, mon cher Warren, sinon que cela me semble bon de vous voir sain et entier.

Tout en parlant, je palpais les bras et la poitrine du Texien, qui me regardait avec une surprise croissante.

— Je parie, dit-il, que vous venez de visiter un malade en pleine convalescence?

— Tout à fait guéri, je l'espère bien, m'écriai-je; mais quel bon vent vous amène? Depuis quelque temps, vous et votre pupille, vous me négligez singulièrement.

Nous venions d'entrer dans mon cabinet; je fus soudain frappé de l'expression douloureuse des traits de Warren.

— Silvéria n'est pas malade? m'écriai-je.

— Si, docteur, et très malade; c'est pour elle que je viens vous consulter.

Je saisis mon chapeau, que je venais de jeter sur une chaise, et je me dirigeai vers la porte. Cette petite Silvéria, plus encore que toute la génération à laquelle elle appartient, génération que j'ai vue grandir, dont j'ai partagé les joies et les douleurs, me tient au cœur par mille liens puissans. Elle a le caractère enjoué, original, des Françaises, parfois leur vivacité; puis, par un caprice inexplicable de la nature, qui pourtant ne se répète guère, elle possède les cheveux châtains, les yeux noirs de cette Camille qui autrefois...

— Où allez-vous, docteur? me cria Warren, qui se laissa tomber sur le fauteuil du licencié, ce n'est pas du corps que souffre Silvéria, c'est de l'esprit, et je viens réclamer l'aide de vos conseils, car je suis à moitié fou. Attiré par je ne sais quelle flamme, mon beau papillon s'est follement brûlé l'aile. Silvéria est amoureuse.

— Cette petite fille? Allons donc.

— Cette petite fille, docteur, — vous l'oubliez comme je l'ai oublié moi-même, — aura bientôt dix-huit ans.

— Mais de qui peut-elle être amoureuse?

— De Diégo Lara, dit Warren, qui cingla vigoureusement ses bottes de sa cravache.

Je jetai mon chapeau.

— Vous plaisantez, Warren; Silvéria amoureuse de Diégo! Où lui a-t-elle parlé? Les papillons, comme vous dites, peuvent aimer la flamme; ils n'aiment pas la boue. C'est une supposition, n'est-ce pas?

— C'est l'affreuse vérité. Depuis cette course de taureaux organisée par Sevane, course dans laquelle Diégo a remporté le prix, Silvéria est devenue songeuse, distraite. Rien de ce qui la touche ne peut m'échapper, et j'ai eu tort de ne pas rechercher aussitôt la cause de ce changement d'humeur. Il y a un mois, simplement, souriante, les bras enroulés autour de mon cou, la folle m'a déclaré qu'elle aimait Diégo, et qu'elle le voulait pour mari.

— Et qu'avez-vous répondu?

— J'ai ri et tourné la chose en plaisanterie; je croyais à un caprice. Je lui ai peint la vie de Diégo. — Toi non plus, tu n'étais pas très sage lorsque tu avais vingt ans, m'a-t-elle répondu, et cependant j'ai fait de toi un excellent père et le meilleur des hommes. Si j'ai eu ce pouvoir à six ans, juge un peu de ce dont je suis capable aujourd'hui que j'en ai dix-huit, et que je veux!

Je ne pus m'empêcher de sourire; je connaissais la petite personne, il me semblait l'entendre.

— J'ai dû me défendre, docteur, continua Warren, répondre gauchement à Silvéria que mes erreurs de jeunesse n'avaient rien de commun avec les crimes de Diégo; mais, pour la convaincre, il eût fallu entrer dans des explications que je ne puis raisonnablement lui donner. Le lendemain, le surlendemain, à toute heure depuis cet instant, j'ai les bras de la mutine créature autour du cou; caressante et suppliante, c'est la tête sur ma poitrine qu'elle me confesse naïvement qu'elle aime ce Diégo parce qu'il est brave, hardi, aventureux, parce qu'il me ressemble, docteur; comprenez-vous quel châtiment?..

— Il faut lui expliquer...

— Quoi? si c'était un garçon encore; je voudrais maintenant qu'elle fût un garçon. En attendant, je suis allé trouver maître Diégo, auquel j'ai signifié que, s'il s'approchait de Silvéria d'assez près pour qu'elle pût le reconnaître, il aurait affaire à moi.

— Et vous avez ainsi révélé à ce mauvais drôle ce qu'il fallait à tout prix lui cacher?

— Non, docteur, car il m'a tranquillement répondu qu'il aimait ma pupille, qu'il avait de bonnes raisons pour s'en croire aimé, et qu'il songeait à vous charger de me demander pour lui la main de Silvéria. A cette déclaration, le vieil homme s'est réveillé en moi; j'ai pris le chenapan à la gorge avec l'intention de l'étrangler. Par malheur, j'ai cédé à un mouvement regrettable, j'ai ouvert la main, me contentant de jurer que, moi vivant, maître Diégo Lara n'épouserait jamais Silvéria Martinez.

— C'est-à-dire que vous vous êtes simplement condamné à mort.

Warren me regarda d'un air provocateur que je lui avais connu autrefois, et haussa dédaigneusement les épaules.

— Soyez sur vos gardes, lui dis-je; Diégo est plus redoutable que vous ne semblez le croire. Il vous a tenu ce soir au bout du canon de son fusil, et je ne serai pas toujours là pour chanter l'hymne national.

— Que voulez-vous dire?

— Que l'air d'Orizava est aussi malsain pour vous que pour votre pupille, et qu'il vous faut partir tous deux.

— J'y ai songé, docteur; mais elle refuse de quitter la ville.

— Le mal est-il déjà si grand que Silvéria ose vous désobéir ou vous braver?

— Elle ne me brave pas, elle m'embrasse, soupire, pleure, et je cède.

— Il s'agit de son avenir, du bonheur de sa vie; la fermeté est un devoir.

—Violenter une femme, une enfant, docteur, où puiser ce courage?

Je songeai à Cosaque, et baissai la tête.

L'*Angelus* sonna, et, selon leur coutume, le curé et le licencié firent leur entrée dans mon cabinet. Ils avaient droit aux confidences de Warren; mais, pour être sûr de toute leur attention, j'attendis qu'ils fussent assis avant de les mettre au courant de la situation. Je jugeai inutile de mentionner l'action de Diégo, à qui je me réservais de parler. On disserta longuement. En somme, nous étions les plus vieux amis de Silvéria, et il fut convenu que chacun de notre côté, avec le tact exigé par les circonstances, nous tenterions d'éclairer la jeune fille sur les suites désastreuses de sa passion. — C'est sur vous que je compte spécialement, docteur, me dit à mi-voix Warren, lorsque je le reconduisis; Silvéria vous aime tant!

— Je la verrai demain même; en attendant, ne jouez pas avec la rancune de Diégo.

Le Texien haussa de nouveau les épaules, se mit en selle et disparut.

Lorsque je rentrai, le licencié citait au curé toutes les lois d'Al-

phonse le Sage, — lois encore en vigueur au Mexique, — qui permettaient à Warren d'avoir raison des résistances de sa pupille. D'abord il avait le droit de conduire Silvéria dans un couvent, de l'y consigner à titre de dépôt, puis de laisser agir le temps. Le curé, qui avait grande confiance dans la sagesse de l'abbesse des ursulines, approuvait chaudement cette mesure. Dans aucune des lois citées par le licencié, il n'était question de raisonnement, et, selon moi, c'est au raisonnement que l'on devait d'abord avoir recours. Néanmoins je laissai dire mes amis, j'avais mon projet. Demeuré seul, je me mis à combiner; peine perdue, il me fallait, pour les combattre, connaître au moins les plans de l'ennemi.

Vers onze heures, on frappa discrètement à ma fenêtre, que je courus ouvrir. — Entre, dis-je en reconnaissant Diégo.

— Non, il est tard, et je sais que vous allez me prêcher.

— Tu as voulu tuer Warren dans un guet-apens?

— Et vous avec lui, docteur, afin de vous apprendre à mieux chanter.

— Pas de plaisanteries! Tu vas me donner ta parole de renoncer à ton projet; sinon, je me rends chez le gouverneur militaire et je te fais emprisonner ou expulser de la ville.

— L'idée me plaît, me répondit Diégo avec ironie; j'ai précisément en tête un petit *pronunciamiento* pour lequel il me manque un prétexte; fournissez-le-moi, docteur, et je vous remercierai.

— Voyons, repris-je sur le ton de la conciliation, que prétends-tu faire?

— Épouser doña Silvéria, que son tuteur tient en séquestre, et qui voudrait bien un peu de liberté.

— Tu supposes qu'elle t'aime?

— Ses regards ont paru me le dire l'autre jour aux courses. En tout cas, elle est riche, et moi, j'ai besoin de le devenir. Je veux enfin vivre heureux.

— Crois-tu que Silvéria consente jamais à épouser le meurtrier de Warren?

— Non; je sais combien elle aime ce damné *Yankee :* aussi vous ai-je épargnés, vous et lui. Votre chanson n'a pas été inutile, docteur, elle m'a donné le temps de réfléchir; mais voyons, entre nous, pourquoi vous mêler de cette affaire? Je ne vous veux aucun mal, vous le savez bien. Vous n'êtes pas mon père pour vous occuper de mes actions, pour prétendre me morigéner. Vous êtes Français, et j'aime les Français. Quant à Warren, c'est un Américain, un protestant, c'est-à-dire un hérétique. Il n'a pas comme nous une âme à sauver, on peut donc le tuer sans remords à l'heure où l'on veut. Conseil pour conseil, docteur; ne vous mettez pas en travers de ma fortune, entre moi et doña Silvéria.

— Me promets-tu de ne tendre aucun piége à Warren?

— Je vous promets de ne le frapper qu'en face, à mon corps défendant.

— Sérieusement?

— Sur les os de ma mère.

Au nom de la mémoire de la pauvre femme, j'essayai de faire comprendre à Diégo qu'un des moyens d'arriver à ses fins serait de s'amender.

— J'en sais un meilleur, me répondit-il. Et il s'éloigna en sifflant.

Devant un pareil être, qu'eût dit Jean-Jacques Rousseau, qui, faute d'avoir visité le pays des Apaches, a fondé tous ses paradoxes sur cette donnée, que l'homme naît bon et que la civilisation seule le pervertit?

Je dormis mal; je n'étais qu'à demi rassuré sur le sort de Warren, que le moindre incident pouvait mettre aux prises avec Diégo, aussi prompt à se servir du couteau et du revolver que le Texien répugnait à l'emploi de ces armes. Je ne réussissais pas à m'expliquer la passion de Silvéria pour un mauvais sujet dont son éducation devait l'éloigner; mais les femmes ont toujours brillé par les sentimens, jamais par la logique.

Diégo avait raison, pourquoi me mêler de cette affaire? Après tout, Warren était de taille à tenir tête à son ennemi, et s'il plaisait à Silvéria de troquer son nom contre celui de doña Diégo Lara, qu'avais-je à y voir? J'allais très imprudemment mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, perdre des heures précieuses, faire le don Quichotte alors que la sagesse m'ordonnait de me contenter du rôle de Sancho. Ce raisonnement d'égoïste s'évanouit avec les dernières ombres de la nuit. Mon estime pour Warren, mon respect pour la mémoire de Martinez, mon amitié pour sa fille, me commandaient d'intervenir, de mettre Silvéria sur ses gardes.

Vers une heure de l'après-midi, je me trouvai libre. Je jugeai convenable de prendre quelque soin de ma toilette afin d'éviter les taquineries ordinaires de Silvéria, à laquelle je ne voulais laisser aucun avantage. Il y avait péril en la demeure, le mal exigeait un prompt remède, et je me disposais à traiter la question par le fer rouge.

J'allais sortir, lorsque Lucio entra.

— Bonjour, docteur, me dit le jeune homme; allez-vous donc à la noce aujourd'hui?

— Bien, pensai-je; ma toilette est capable de produire les distractions que j'ai voulu éviter; tant pis.

— Vous êtes pressé; je reviendrai, balbutia Lucio.

— Non pas, mon garçon, je me souviens que tu veux me demander un service; assieds-toi et parle.

Mon interlocuteur recula vers la porte.

— Je suis arrivé à une mauvaise heure, je reviendrai, répéta-t-il avec embarras.

— Que le ciel te confonde, dis-je en l'obligeant à rentrer, ne sauras-tu jamais aller droit au but? Tu ne veux pas me demander la lune, je suppose; parle donc.

— C'est que ma demande est peut-être indiscrète. Je désire voir, docteur, cet ongle,... ce sabot de tapir que vous possédez. Si je n'ai pu joindre l'animal dont je vous ai offert la peau, j'ai vu ses empreintes, et... je voudrais comparer.

— Faut-il pour cela tant de façons, m'écriai-je, et n'auras-tu jamais raison de cette timidité qui, si l'on ne te connaissait, ferait croire chez toi à un manque de franchise et de courage? Que l'on bégaie devant une femme, cela, je l'excuse; il m'est arrivé à moi-même;... mais en face d'un homme...

Tout en parlant, j'avais ouvert une des vitrines de mon cabinet et atteint ce sabot de tapir rapporté d'une de mes excursions sur les bords du Papaloapam. Je le présentai à Lucio. Il pâlit, sa main trembla.

— Qu'as-tu donc? lui demandai-je avec surprise.

— Rien, docteur, c'est-à-dire ce que je voulais vous demander,... c'est de me prêter ce sabot, ne fût-ce que pour huit jours.

Je regardai mon interlocuteur en face, il semblait prêt à défaillir, et pourtant je ne pus m'empêcher de lui rire au nez. Le sabot dont j'étais possesseur provenait d'un animal en bas âge, — on eût dit un mignon pied de biche. Il était fin, et sa corne noire reluisait comme si elle eût été polie. Je venais de lire dans la pensée de Lucio.

— Voilà donc, m'écriai-je, le secret de ton enthousiasme! Et moi qui naïvement te savais gré de tes efforts, de tes fatigues pour enrichir mes collections de cet herbivore que tu ne m'eusses livré que boiteux, quelle déception! Quoi! un garçon comme toi, sage, instruit, que je considère comme mon élève, continuai-je sur un ton de reproche, peut ajouter foi à des contes absurdes? Toi aussi, tu crois que le sabot de l'*âne-vache*, du tapir, de l'*anté*, ainsi que le nomment les Indiens, est un talisman! Il n'y a de talismans au monde, Lucio, que la vertu, la science, le travail, la volonté, qui, celle-là, te fait défaut. Voyons, qu'y a-t-il de nouveau dans ta vie? Es-tu las de ta pauvreté honorable, est-ce la fortune que tu veux acquérir?

— Non.

— Quelle puissance prêtes-tu donc à mon sabot de tapir? Ruiz a voulu me l'emprunter pour apprendre à jouer de la guitare, Ibarra pour avoir la force de dompter les taureaux, Manuel Gomez pour se

faire aimer... Tu rougis! Par l'âme de ta mère, garçon, il y a une femme là-dessous. Qui est-elle?

Jamais homme peut-être ne fut plus mal à l'aise que Lucio en cet instant. Il se rapprocha de moi.

— Ne m'interrogez pas, docteur, me dit-il d'un ton suppliant; soyez bon sans conditions, et prêtez-moi ce talisman.

— Non, dis-je en rejetant le sabot dans la vitrine, je ne me ferai pas le complice d'une absurde superstition.

— Vous ignorez dans quel dessein je veux posséder, ne fût-ce que pendant quarante-huit heures, cet objet que vous méprisez.

— Décidément tu crois à sa puissance, et ce serait une sottise que de te céder. Te fiant follement au pouvoir que tu attribues à ce composé d'albumine et de chaux, — je l'ai analysé, — qui sait dans quelle sotte aventure tu t'engagerais? Parlons en gens de raison; tu ne peux rien vouloir que d'avouable, Lucio; explique-toi.

Le jeune homme garda le silence.

— Adieu, dis-je en prenant mon chapeau.

— Vous, si bon! répéta-t-il en joignant les mains.

— Moi, bon? m'écriai-je, pas pour les préjugés en tout cas. Grâce à mes efforts, nul ne croit plus dans la ville que les entrailles d'une poule noire puissent guérir la phthisie, ni que la peau visqueuse du crapaud soit le souverain remède de la brûlure, — et tu veux que je me fasse l'apôtre des mensongères propriétés de l'ongle d'un pachyderme? N'en parlons plus, à moins que tu ne tiennes à me fâcher; adieu.

Je sortis de mon cabinet, Lucio me suivit à pas lents. Une fois dans la rue, nous tirâmes chacun de notre côté, et bientôt je soulevai le marteau de la porte de Silvéria.

— Ta maîtresse est-elle visible? demandai-je à l'Indien qui vint m'ouvrir.

— Oui, señor, elle t'attend au jardin.

— Warren l'a prévenue de ma visite, pensai-je.

Je suivais le long corridor mauresque qui, du premier corps de logis de la demeure patrimoniale des Martinez, conduit au second, quand je vis apparaître Silvéria. Je m'arrêtai.

De taille moyenne, svelte, blanche, rose, le front couronné d'épaisses boucles brunes, Silvéria, qui possédait au suprême degré la grâce de ses compatriotes, s'avançait vers moi lentement, ondulante et souriante. Elle portait un peignoir de dentelle sans manches qui laissait voir la naissance de son cou. Ses cheveux, fixés par un de ces peignes d'or incrustés de perles dont se parent les femmes de la Terre-Chaude, se déroulaient à demi. Je la regardais venir, déjà charmé par son regard si vif et si doux, par son sourire, par sa démarche aérienne. Elle arriva tout près de moi, posa ses deux mains

mignonnes sur mes épaules, et son front se trouva ainsi sur mes lèvres.

— Bonjour, docteur, me dit-elle de sa voix musicale tandis que je l'embrassais; faut-il donc que je sois malade pour que votre grâce daigne me rendre visite?

— Malade, Silvéria, avec ce teint rose, ces yeux brillans, ces lèvres humides!

— C'est ma façon d'être malade, docteur, vous devez le savoir. Prêtez-moi votre bras, je vous prie, je puis à peine me traîner par cette chaleur, et il faut que ce soit vous pour que j'aie trouvé le courage de me lever de mon hamac.

Le beau bras nu de la jeune fille se posa sur le mien, sa tête parfumée s'appuya sur mon épaule, et nous gagnâmes ainsi le jardin.

Près d'une immense volière, sous l'ombre de grands orangers, à dix pas d'un bassin dans lequel gazouillait en tombant un mince filet d'eau, se trouvait le hamac de la belle indolente. Elle s'étendit comme un oiseau sur ce nid de soie. Ses petits pieds nus, chaussés de mules bleues, semblaient de marbre rose. Elle inclina la tête sur un de ses bras, puis me tendit l'autre en me regardant un peu de côté.

— Ai-je bien fort la fièvre? me demanda-t-elle.

Elle avait abaissé ses paupières, ce qui donnait à son visage une expression malicieuse.

— Très fort, dis-je en baisant ses doigts effilés; mais je me suis chargé de vous guérir, Silvéria, et j'y réussirai, si vous êtes toujours l'enfant raisonnable et docile que je connais.

— Raisonnable et docile, je le suis toujours, docteur; mais je ne suis plus une enfant.

— Et qu'êtes-vous donc, Silvéria?

— Une femme très malheureuse, me répondit-elle.

Ses traits devinrent sérieux, et je vis passer dans ses yeux une sombre lueur.

— Vous savez ce qui m'amène, Silvéria?

— J'ai vu ce matin vos amis, le *padre* Bermudez, le licencié Tornel.

— Et que vous ont-ils dit?

— Que je désespère mon tuteur, que je suis une folle; ils menacent de me mettre au couvent.

— Et cela vous a fâchée?

— Pas trop, car ils me parlaient en même temps de don Diégo Lara, et je ne sais pourquoi, docteur, mais cela m'intéresse toujours lorsqu'on me parle de don Diégo.

Silvéria prononça ces paroles doucement, naturellement, sans

baisser les yeux, ce qui m'embarrassa un peu moi-même. La rusée provoquait l'attaque; j'avais compté sur un ennemi timide, que le nom de Diégo troublerait, et au lieu de cela je me trouvais devant un ennemi résolu qui tirait le premier.

— Aimer est-il un crime? me demanda la jeune fille, dont le regard ne quittait pas le mien.

— Non, répondis-je enfin; mais c'en est un que de mal placer ses affections. Voyons, mon enfant, Diégo Lara est-il l'époux qui convient à Silvéria Martinez?

— Pourquoi non, docteur, s'il aime Silvéria, s'il en est aimé?

— Mais c'est un bandit, m'écriai-je, un voleur de grand chemin...

Silvéria se redressa avec vivacité, son regard m'enveloppa d'un véritable éclair. Elle secoua d'une façon négative sa jolie tête, puis la laissa retomber avec lenteur.

— Après? dit-elle.

— Il n'est pas de votre caste; il n'a pas votre éducation, continuai-je avec courage; il est incapable de comprendre ce qu'il faut d'égards, de soins, de tendresses à une sensitive de votre espèce.

— Croyez-vous donc les femmes sans pouvoir, docteur? don Diégo sera ce que je voudrai.

— Durant six mois peut-être; mais ensuite?

— Eh bien! me voilà prévenue. Ce que vous me dites, ce que vous pourriez me dire encore, mon tuteur, le curé, le licencié, me l'ont déjà répété. Si je me trompe, je ne m'en prendrai qu'à moi de mes déceptions, et j'ai assez de fierté pour ne jamais me plaindre.

Il fallait frapper un grand coup, et j'étais décidé.

— Savez-vous, Silvéria, dis-je à la jeune fille, que votre tuteur a juré que vous ne serez jamais la femme de Diégo, et que vous serez cause d'une catastrophe?

— Comment cela? dit-elle en venant s'asseoir près de moi.

Nettement, sans détours, je lui racontai la scène de la veille. Lorsque je lui dépeignis l'attitude de Diégo rampant avec lâcheté derrière les buissons, elle eut un geste superbe de dédain. Mon stratagème pour mettre Warren sur ses gardes la fit rire; elle pressa fortement ma main, puis demeura longtemps songeuse. Elle se rapprocha du hamac et s'y étendit de nouveau.

— Eh bien! Silvéria?

— Savez-vous un secret, mon ami, pour s'arracher du cœur une image chère, adorée?

— Il y a l'absence. Partez.

— Non, pas cela.

— Il y a le raisonnement.

— Il est impuissant.

— Alors Warren tuera Diégo, ou Diégo Warren.

— Vous me donnez mal aux nerfs, docteur; assez pour aujourd'hui.

— Me promettez-vous au moins de réfléchir?

— Je vous le promets.

Elle frissonnait, et se drapa dans une écharpe. Ne voulant pas laisser la séduisante créole sous l'impression pénible que je venais de lui causer, et profitant de ce qu'elle nomma Lucio à propos des plans du domaine de Tuspango, je racontai la visite du jeune ingénieur. L'histoire du sabot de tapir égaya Silvéria, qui retrouva aussitôt son entrain. Elle me força de répéter toutes les paroles du jeune homme, exigea une description du tapir, et me fit promettre de lui montrer le fameux talisman.

— Je vous aime, dit-elle au moment où je pris congé d'elle.

— Autant que Diégo? lui demandai-je avec gaîté.

Ses noirs sourcils se froncèrent. — Plus, docteur, répondit-elle; mais pas de la même façon. Vous ne cesserez pas de veiller sur mon tuteur?

— Non, si vous m'aidez à rendre la trêve durable.

— Vous ne me laisserez pas mettre au couvent?

— Non encore, bien que cela dépende de vous plus que de moi.

— Alors au revoir.

Au moment de m'engager dans le corridor, je me retournai. Silvéria, la tête appuyée sur sa main, le visage noyé dans ses boucles brunes, me regardait souriante. En vérité, je crois que j'irai me battre moi-même contre Diégo plutôt que de lui laisser dévorer cette proie charmante, cette délicieuse enfant.

IV.

Le soir, lorsque l'*Angelus* sonna, le curé et le licencié occupaient déjà leur fauteuil. Je donnai ordre de ne laisser pénétrer jusqu'à nous que le tuteur de Silvéria, qui du reste ne tarda guère à paraître. Il prit place sur une chaise et nous écouta silencieux. Le curé, durant sa visite à Silvéria, avait naturellement parlé au nom de la morale et de la religion, le licencié au nom de la raison, mère de la justice. La pénitente, — expression du curé, — les avait écoutés calme, patiente, les yeux baissés, approuvant chacune de leurs paroles, faisant elle-même ressortir la sagesse de leurs conseils. Mise en demeure de se prononcer, elle avait déclaré que c'était plus fort que sa volonté, qu'elle ne pouvait s'empêcher de songer à Diégo.

A mon tour, je rendis compte de ma démarche; puis Warren eut la parole. A l'heure du repas, c'est-à-dire un peu après mon départ, il s'était vu accabler de caresses par sa pupille, plus gra-

cieuse que jamais avec lui. En somme, nous n'avions qu'une voix pour vanter l'aimable caractère de Silvéria; mais nous étions juste aussi avancés que la veille.

— Je voudrais la voir me résister, me braver, dit Warren; je retrouverais alors l'énergie dont j'ai besoin pour l'arracher de cette ville et la soustraire à Diégo. Sa résignation m'attriste et me désarme; on ne frappe ni les tourterelles ni les agneaux.

Le licencié et le curé proposèrent de nouveau le couvent, expédient que Warren et moi rejetâmes avec ensemble. A la dernière heure, quand toutes les mesures conciliatrices seraient épuisées, on verrait; mais pas avant. Le curé craignait un coup de tête, une fuite; le licencié un enlèvement qui compromettrait à jamais Silvéria. De Diégo, tout était possible; quant à la jeune fille, rien dans la conduite de son tuteur ne pouvait motiver de sa part une résolution extrême. Warren se contentait de prier, sans jamais invoquer l'autorité dont il était revêtu. Il se conduisait en père, et dissimulait jusqu'à son envie furieuse d'étrangler Diégo. De ce côté, je dus également demander une trêve; je ne l'obtins pas facilement.

Le jour suivant, en rentrant de mes visites du matin, je fus stupéfait de trouver Silvéria étendue sur le canapé de mon cabinet.

— Pour une malade, dis-je en pressant les petites mains qu'elle me présenta, voilà une promenade en plein soleil qui me paraît bien imprudente.

— C'est votre faute, docteur, vous m'avez enlevé le sommeil avec votre histoire d'hier.

— Avez-vous réfléchi au moins?

— Oui, et beaucoup. Vous ne sauriez croire à quel point je suis touchée de l'affection de ce pauvre don Diégo. Comme il faut aimer, docteur, pour en arriver à de telles idées!

— Pensez-vous donc, Silvéria, m'écriai-je indigné de cette conclusion inattendue, qu'en fait de meurtre l'aventure d'hier soit le coup d'essai de ce bandit?

— Taisez-vous, dit la jeune fille, qui, se levant, posa sans façon sa main sur ma bouche. Fi! mon vieil ami, je ne vous reconnais plus. Vous, dire du mal de quelqu'un!

— Du mal, Silvéria, jamais; la vérité, toujours.

Je me mis à me promener de long en large, afin de dissimuler mon agitation. La jeune fille prit mon bras au passage, me suivit dans mes évolutions, me forçant peu à peu à ralentir le pas. Elle avait, par un caprice de coquette, enroulé ses cheveux à la manière indienne, et s'était drapée dans un châle de crêpe de Chine dont elle me pria de la débarrasser. Comme le papillon d'une chrysalide, elle sortit de la rouge étoffe vêtue d'une robe de foulard blanc d'où son cou et ses bras émergeaient.

— Avez-vous confiance en moi? lui demandai-je après un long silence.

— Oui; je vous sais mon ami.

— Mais Warren, mais le curé, le licencié, sont aussi vos amis; que veulent-ils? Votre bonheur.

— Leur tâche est facile; qu'ils me laissent épouser don Diégo.

— Mieux vaudrait pour vous la mort, ma pauvre enfant.

— Alors guérissez-moi, car sans cela je mourrai de toute façon. Ils vous ont gagné à leur cause, docteur; laissez-moi vous gagner à la mienne. A nous deux, nous pouvons beaucoup.

Je plaidai de nouveau en faveur de la raison. Silvéria, les yeux à demi clos, me regardait à travers ses cils, qui battaient de temps à autre comme de mignonnes ailes d'oiseau, et m'écoutait avec attention. Je parlais de Diégo, je jouais le jeu de la rusée. Ne m'avait-elle pas avoué qu'elle pardonnait le mal que l'on pouvait dire du bandit pourvu qu'on l'entretînt de lui? Je me tus soudain.

— Comme c'est vrai, docteur, que vous êtes bon, et comme je suis triste de vous affliger! Vous, je vous écoute sans impatience, vous donnant raison malgré moi. Si quelqu'un me convertit, ce sera certainement vous; mais causons d'autre chose, voulez-vous? Tenez, montrez-moi votre talisman.

— Il y a au fond de tout cela une question de vie et de mort, mon enfant; si vous l'oubliez, j'y songe, moi.

— Quel labyrinthe! s'écria la jeune fille; suis-je libre par hasard d'aimer ou de ne pas aimer? Encore une fois, si nous laissions agir Dieu et le temps, docteur? Vous répétez souvent qu'ils débrouillent tout.

Je dus céder à la capricieuse enfant, lui montrer le sabot du tapir. Elle l'examina sous tous les aspects, ne le touchant que du bout des doigts.

— Êtes-vous bien sûr, docteur, me demanda-t-elle, que ce ne soit pas un vrai talisman?

— S'il avait la moindre puissance, répondis-je, Silvéria Martinez aurait déjà renoncé à sa folie.

— Et vous n'avez pas su pourquoi don Lucio voulait posséder cette petite patte?

— Non, et je ne tiens nullement à le savoir.

— Comme les hommes sont heureux de n'être pas curieux! Docteur, voulez-vous me le prêter, votre talisman? Je vous promets de n'en pas faire un mauvais usage.

— Moqueuse! dis-je en reprenant le sabot, que je rejetai dans la vitrine.

Silvéria eut un bel éclat de rire; puis elle passa mes collections en revue.

On vint me chercher de l'hôpital.

— Voulez-vous que je vous reconduise? demandai-je à la visiteuse.

— Si vous le permettez, docteur, j'attendrai ici, en regardant vos bêtes, que le soleil descende un peu sur l'horizon.

— Vous réfléchirez?

— Jésus, je ne fais pas autre chose; tenez, je vais m'étendre sur votre canapé, puis songer jusqu'à ce que le sommeil me prenne; vous me réveillerez en revenant.

Lorsque je rentrai, j'appris que Silvéria, en dépit de la chaleur, était partie avec sa suivante presque sur mes pas. Le soir, il y eut une nouvelle consultation entre Warren, mes amis et moi; il en fut ainsi pendant quinze jours sans résultat.

Cependant la jeune fille devenait pâle et maigrissait un peu. Elle, autrefois indolente, se montra tout à coup avide de mouvement. Elle voulut visiter en détail ses propriétés, suivre les travaux de Lucio, vers lequel semblait l'entraîner une secrète sympathie. Accompagnée de son tuteur, elle commença de longues excursions à cheval; parfois on rencontrait Diégo; Silvéria, en l'apercevant, se pressait contre Warren, paraissait vouloir le couvrir de son corps, sollicitude qui attendrissait le Texien.

— Elle perd l'appétit, docteur, me dit-il un jour, et sa résignation me désespère; faudra-t-il donc en venir à la sacrifier?

Je ne trouvai rien à répondre, et nous échangeâmes une douloureuse poignée de main.

Un matin, bercé par Cosaque, qui me ramenait de Santa-Anna, je songeai à la crédulité de Lucio, et je pensai subitement au *Novum organum* de Bacon. Nous tournions dans un cercle, mes amis et moi; pour en sortir, il fallait, comme le célèbre philosophe anglais, faire courageusement table rase de nos essais, de nos efforts infructueux. Ce fut un trait de lumière. Ni le curé, ni le licencié, ni moi, n'étions experts en matière d'amour, nous étions plus aveugles que l'ennemi que nous désirions vaincre. Silvéria, par goût, vivait assez isolée. Or dans ces conditions une fille s'éprend vite du premier homme qui paraît s'occuper d'elle, et Diégo avait eu cette habileté de se mettre en évidence. Silvéria ne manquait pas d'adorateurs, il n'y avait qu'à la voir sortir de l'église pour en être convaincu; c'était dans ce groupe qu'il fallait chercher un révulsif.

La tête pleine d'idées nouvelles, je fis trotter Cosaque, et j'atteignis ma demeure tout joyeux. Je venais de passer mentalement en revue les jeunes gens de la ville, et, en dépit de la démoralisation qui attristait si fort le curé et le licencié, j'en avais trouvé jusqu'à trois capables de faire d'excellens maris.

J'étudiais les élytres d'un beau bupreste ramassé en chemin, lorsque je vis entrer Lucio. C'était lui qui m'avait ouvert un nouvel horizon.

— Ah! te voilà, dis-je à l'ingénieur, que je n'avais pas revu depuis notre discussion; nous ne sommes donc pas brouillés?

Il me serra la main avec une énergie cordiale.

— Es-tu retourné à la chasse du tapir? lui demandai-je malicieusement en lui rendant son étreinte.

— Non, docteur, je travaille au plan du domaine de Tuspango, que j'avais négligé; Warren et doña Silvéria me pressent de l'achever. Ils veulent aussi le plan de Téquila.

— As-tu besoin de moi?

— Oui, pour quelques détails géologiques.

Tandis que Lucio s'expliquait, je l'écoutais d'une façon distraite, songeant à la méthode de Bacon. Par la naissance, sinon par la fortune, Lucio était l'égal de Silvéria. Or au Mexique, grâce aux lacunes d'une civilisation sur certains points primitive et patriarcale, les questions d'argent ne jouent qu'un rôle secondaire dans les unions. Lucio, moins beau garçon peut-être que Diégo, était néanmoins un très agréable cavalier. Si Warren y consentait, ne pouvait-on pousser habilement les deux jeunes gens l'un vers l'autre? Tout entier à cette idée, qui m'apparaissait féconde en résultats heureux, je me frottai les mains, pendant que mon interlocuteur me regardait avec surprise.

— Parle, parle, lui dis-je, je suis plus à toi que tu ne penses. A propos, pourquoi ne te maries-tu pas?

— Pour se marier, il faut une femme, dit Lucio, qui devint écarlate.

— Évidemment; mais les femmes manquent-elles dans la ville?

— Non, certes; encore faut-il aimer, être aimé surtout.

— Et tu n'aimes personne?

— Si, docteur, j'aime.

— Que le diable t'emporte! m'écriai-je en me levant. Et qui aimes-tu?

— Vous le sauriez déjà, si vous aviez consenti à me prêter ce sabot de tapir...

— Qui t'eût fait aimer; je connais ton côté faible.

— Celle que j'aime...

— Garde ton secret, dis-je avec un peu d'humeur en voyant mes projets contrariés dès le début, je ne veux pas le connaître. Quelle rage d'amour, bon Dieu!.. Parlons géologie.

A l'heure de la réunion accoutumée, j'ouvris la séance en citant le vieux proverbe : un clou chasse l'autre. Silvéria, je l'ai dit, ne manquait pas d'adorateurs. Sur ma demande, Warren énuméra les

principaux. On les soumit à un minutieux examen; aucun ne paraissait digne de la fée dont nous voulions le doter. Le nom de Lucio, que je prononçai, obtint tous les suffrages; mais Warren baissa la tête.

— Il y a environ dix mois, dit le Texien, Lucio m'a demandé la main de Silvéria.

— Lui! m'écriai-je; où avait-il puisé cette audace?

— Son embarras, sa gaucherie, continua Warren, furent un peu cause de mon refus. J'aime qu'un homme soit un homme, docteur, vous le savez, et Silvéria, énergique et décidée, s'accommoderait mal, j'en suis sûr, d'un époux au caractère indécis.

— Alors vous avez éconduit le pauvre garçon?

— Assez durement, je l'avoue, tout en rendant justice à la loyauté de sa démarche. Je crus même devoir lui signifier qu'au moindre soupir, au moindre regard langoureux, il recevrait son congé. Peut-être ai-je eu tort; mais Lucio eut ce malheur de me faire comprendre le premier que ma pupille m'échapperait bientôt, et les pères sont égoïstes.

Je serrai la main de Warren, qui semblait confus. Il jugeait mieux Lucio depuis qu'il le connaissait d'une façon plus intime, et nous laissa carte blanche. Le curé, qui avait un faible pour Juan Tomès, essaya de faire prévaloir son candidat; mais il fut convenu que l'on attendrait jusqu'au lendemain pour prendre une détermination définitive.

J'aime les choses conclues : aussi vers dix heures du soir je frappais à la porte de Lucio. Je le trouvai penché sur ses plans.

— J'en sais de belles sur ton compte, lui dis-je; voyons, beau ténébreux, sommes-nous bien seuls?

— Oui, docteur; vous m'effrayez, qu'y a-t-il?

— Tu es un homme d'honneur, Lucio, si nous ne nous entendons pas, moi sorti, jures-tu d'oublier ce que je vais te dire?

— Je vous le jure.

— S'il s'offrait pour toi une occasion d'épouser Silvéria Martinez, accepterais-tu?

Il recula, mais pour mieux se précipiter dans mes bras.

— C'est elle que j'aime, docteur, s'écria-t-il avec des larmes dans la voix. Il y a un an, je me suis présenté devant son tuteur...

— Je sais cela, mon pauvre garçon; alors tu l'aimes toujours?

Pendant une heure, je dus écouter l'éloge de Silvéria. Le sournois, et cela depuis un an, avait découvert qu'elle était belle, gracieuse, vive, intelligente, bonne, qu'il n'y avait pas au monde deux femmes pareilles, qu'elle possédait surtout une façon de pencher la tête qui rendait fou. De temps à autre, il s'interrompait pour me serrer la main, pour me jurer qu'il était prêt à mourir pour moi, pour Warren, pour elle.

Il voulut me reconduire. Je parlai de Diégo, rival qu'il faudrait combattre. En guise de réponse, Lucio entreprit mon éloge, puis celui de Warren, ce qui le ramena tout droit à celui de Silvéria. Étourdi par son babil, je lui fermai la porte au nez; je ne le savais pas si loquace.

Le lendemain, sa demande était faite et agréée. Warren mit délicatement l'amoureux au courant de la situation; il s'en émut médiocrement. Sans mon autorité, il allait tout droit se faire égorger par son rival. De ce côté encore, il me fallut exiger une promesse solennelle de prendre patience; ce fut la plus difficile à obtenir.

Nous nous distribuâmes les rôles. Warren, autrefois hostile à Lucio, devait continuer à le traiter avec froideur et garder une neutralité apparente. Le curé et le licencié, dans leur visite quotidienne, feraient à chaque occasion favorable l'éloge de l'ingénieur. Après quelques jours de ce manége, je devais sonder l'esprit de la belle enfant qui nous jetait dans de tels tracas, porter au besoin le dernier coup. Le licencié comptait sur son éloquence, le curé sur la Providence, et moi sur la bonne mine de mon protégé. En somme, tout cela n'était qu'un château en Espagne; mais enfin nous allions marcher au lieu de piétiner, combattre l'amour avec ses propres armes. Nous avions bon espoir, et l'espoir rend heureux; c'est le bonheur des misérables.

V.

Huit jours plus tard, je me dirigeai vers la demeure de Silvéria, encouragé par les rapports du curé et du licencié. La jeune fille avait renoncé à ses excursions; elle ne sortait plus guère. Dans la conversation, elle ramenait de loin en loin le nom du bandit, mais elle ne témoignait aucune impatience lorsqu'on l'entretenait de Lucio. Warren s'inquiétait toujours de la voir songeuse; cependant un jour qu'il se plaignait de Lucio, trop lent dans son travail, Silvéria avait pris le parti de l'ingénieur avec vivacité, excellent symptôme à mon avis.

Au milieu de ces diverses préoccupations, je ne songeais à Diégo que comme on pense aux absens, c'est-à-dire accidentellement. Je fus donc assez surpris de me trouver face à face avec l'ennemi en atteignant la rue habitée par Silvéria. Drapé dans un manteau, il semblait faire sentinelle et attendre quelqu'un.

— Je sais que vous ne plaidez pas précisément ma cause, docteur, me dit-il en m'abordant; mais vous me connaissez mal, je vous l'apprendrai d'ici à peu.

— Ai-je par hasard perdu le droit d'agir à ma guise? demandai-je; explique-toi.

— Je veux simplement vous avertir, docteur, que tout ceci finira par un massacre, et que vous en aurez votre part.

Je suis patient, on le sait; mais le ton ironique de Diégo me déplut, et, faiblesse trop commune, j'oubliai de mettre moi-même à profit les sages recommandations que je ne cessais d'adresser à Warren et à Lucio.

— Maître drôle, dis-je à mon interlocuteur en lui saisissant le poignet, si c'est un duel que tu veux, j'y vois encore assez clair pour te loger une balle ou une lame d'épée dans le corps, quitte à te guérir après. Si, ce qui est plus probable, tu rêves un assassinat, je me tiens pour prévenu.

Un esclandre en pleine rue ne pouvait convenir à mon adversaire, les Indiens eussent pris mon parti. Il me jeta un sombre regard, et s'éloigna. Décidément j'étais bien entre l'arbre et l'écorce, mais je ne me repentais de rien. L'important pour moi, c'était de sauver Silvéria d'elle-même, quoi qu'il advînt. Cette scène rapide m'avait ému, et mon pouls ne reprenait pas encore ses battemens réguliers lorsque je me présentai devant la jeune fille.

Installée devant une table, elle examinait le plan d'un de ses domaines.

— Vous ne visitez les malades qu'à votre aise, me dit-elle en me présentant son front; venez vous asseoir ici, près de moi.

Lucio avait raison, Silvéria avait des manières à elle de s'habiller, de se coiffer, de parler, de pencher la tête. Ce jour-là, elle s'était couronnée de fleurs de grenadier, et venait d'attacher à son cou un collier de marguerites aux pétales bleuâtres, — éphémère parure d'un effet ravissant.

— Vous êtes très belle, lui dis-je.

— Un compliment, docteur? Vos bêtes vont être jalouses; il faut posséder des élytres, des ailes ou un corselet pour mériter un regard de vous. Approchez davantage, et donnez-moi l'explication de tous les petits signes que je vois là. Voici des prés, des bois, des ruisseaux, mais que signifient ces plaques d'un vert pâle?

— Ce sont des marais.

— Ceux au bord desquels votre ami don Lucio chasse les tapirs?

Cette malicieuse question m'embarrassa, je regrettai mon indiscrétion. En racontant l'histoire de Lucio, j'avais donné au jeune homme un ridicule qui en ce moment pouvait nuire à mes projets. Comme diversion, et aussi pour sonder le terrain, je parlai de ma rencontre avec Diégo, sans révéler, bien entendu, de quelle nature avait été notre conversation.

— Il est toujours là, docteur, ne perdant pas de vue la maison, me dit Silvéria.

— Vous pensez toujours à lui?

— Au point d'en maigrir et d'en devenir laide. Quel courage il me faut, mon ami, pour n'être pas sans cesse à ma fenêtre, pour ne plus sortir! Avant-hier, à minuit, on m'a donné une sérénade; je n'ai pas bougé. J'ai songé à mon tuteur, à vous, que je ne veux pas affliger. A force de me voir malheureuse, vous aurez pitié de moi.

Elle m'entraîna dans le jardin, et, durant la demi-heure que je passai près d'elle, je pus me convaincre que le curé et le licencié s'étaient fait de singulières illusions.

Deux jours après cette visite, Silvéria entra brusquement chez moi. Elle était vêtue de noir, son visage me parut fatigué.

— Où en veut-on venir avec moi? me dit-elle sans autre préambule, et que prétendent vos amis avec ce don Lucio dont ils m'entretiennent sans cesse? Suis-je une enfant, un jouet dont on s'amuse?

Je lui pris les mains pour l'obliger à s'asseoir.

— Il n'est pas jusqu'à mon tuteur, reprit-elle, qui ne me persécute; mon mariage l'effraie, c'est un égoïste.

— Vous voilà injuste, cruelle, mon enfant, car vous ne sauriez jamais être trop reconnaissante de ce que Warren a fait pour vous. Il vous a sacrifié son humeur, ses goûts, sa vie, et ces sacrifices-là, les égoïstes en sont incapables.

— Pourquoi alors me fait-il un crime de ce que j'aime? Au fond, je ne doute pas plus de l'amitié de mon tuteur que de la vôtre, docteur; c'est sans s'en rendre compte qu'il se montre égoïste. Selon lui, personne n'est digne de m'épouser. Je ris de vos amis, qui, par un manége dont je ne suis pas dupe, essaient de me pousser vers don Lucio; ignorent-ils donc que mon tuteur, il y a un an, a trouvé ce chasseur de tapir indigne de moi? Vous, docteur, il paraît vous aimer, vous estimer; eh bien! essayez un peu de lui demander ma main; il vous la refusera, j'en suis sûre...

— Si la folle idée de vous épouser traversait jamais ma vieille cervelle, m'écriai-je sans pouvoir m'empêcher de sourire, il faudrait que Warren fût lui-même devenu fou pour ne pas me renvoyer à ma table de dissection. Votre assertion, pour vouloir trop prouver, ne prouve donc rien, ma chère Silvéria.

— Avec qui mon tuteur veut-il me marier? le savez-vous?

— Il n'a pas de parti-pris; la preuve, c'est que Lucio, que vous venez de nommer, me paraît être de son goût.

— Il invoquera la raison de fortune; il l'a déjà fait un jour.

— Autorisez-moi à plaider cette cause, et je vous réponds de la gagner.

Silvéria s'étendit sur mon canapé, je m'assis près d'elle.

— Sur votre honneur, me dit-elle, croyez-vous que mon tuteur s'oppose éternellement à mon union avec don Diégo?

— Oui, dût-il vous voir momentanément désespérée.

Elle ferma les yeux, se leva brusquement, marcha jusqu'à ma table et revint droit sur moi. — Je n'ai que des ennemis, s'écria-t-elle. Savez-vous ce que mon tuteur a osé me dire hier? C'est que don Diégo ne convoite que ma fortune, qu'il aime une autre femme que moi, qu'il a une maîtresse.

— Votre tuteur a dit la vérité, mon enfant.

Silvéria se couvrit le visage de ses mains. — Si je vous demandais de le jurer? me dit-elle.

— Je le ferais sans hésiter, répondis-je.

— Pardon, mon ami, pour moi comme pour tous, votre parole suffit. Tout cela est bien cruel, je voudrais pleurer. Je me rends, faites de moi ce qu'il vous plaira.

— Il ne faut agir ni sous l'empire du dépit, ni sous celui de la jalousie, mon enfant.

— De la jalousie! docteur, s'écria la jeune fille avec dédain, non; mais je ne me compromets pas beaucoup. Mon tuteur n'acceptera pas plus don Lucio que don Diégo; vous verrez.

Le soir même, je portai à Silvéria le consentement de son tuteur. Elle se cacha le visage sur ma poitrine et garda le silence. — C'est chose grave et irrémédiable, lui dis-je, que de se lier pour la vie, et l'acte vaut la peine qu'on y prenne garde. Lucio est un galant homme, il vous adore, et, le temps aidant, je crois que vous l'aimerez à votre tour. En tout cas, vous aurez là un époux sur le bras duquel vous pourrez vous appuyer avec orgueil.

— Faites, me dit Silvéria, le visage toujours caché sur ma poitrine.

Lorsqu'elle se redressa, des larmes inondaient ses joues; mais elle souriait. — J'avais dit que vous seul me convertiriez, continua-t-elle en s'appuyant sur mon bras pour me reconduire; je vous ai tenu parole.

La calme résignation de la jeune fille m'attendrissait; je comprenais l'amertume de ses désillusions. — J'accepte de vous un acte de sagesse, lui dis-je encore; mais je repousse tout acte de dépit. Vous serez heureuse, je le crois; cependant, si une trop forte répugnance pour Lucio...

— Ni lui, ni vous, ni mon tuteur, interrompit Silvéria, ne pouvez exiger que je l'adore subitement. Docteur, vous et vos amis avez vaincu; faites vite.

VI.

A ces nouvelles, il y eut de nombreuses exclamations de joie dans notre petit cénacle; j'étais seul un peu attristé de notre victoire. A

l'insu de mes amis, qui trouvaient mes scrupules exagérés, j'offris plusieurs fois à Silvéria de lui rendre sa parole. Elle se cachait alors le visage sur ma poitrine et répétait : « Faites vite; » c'était sa phrase.

Le curé, le licencié et Warren agirent avec une telle activité que douze jours plus tard nous étions à la veille de la cérémonie. La nouvelle, tenue secrète à cause de Diégo, éclata dans la ville comme un coup de foudre. L'amour est égoïste; Lucio, bien que rempli de bons sentimens, ne voyait que la possession de Silvéria, et ne tenait aucun compte des douleurs cachées de sa fiancée. Il ne dissimulait devant elle ni sa joie, ni son impatience, et je le rappelais souvent à l'ordre. Je dus même lui faire comprendre avec dureté que Silvéria l'épousait par raison, qu'il avait encore à la conquérir. Il m'approuvait, et recommençait aussitôt.

L'attitude de la jeune fille était meilleure que je n'avais osé l'espérer. Bien qu'elle fût un peu nerveuse, un peu dolente, plus rêveuse que triste, je parvenais souvent à la faire sourire. Nous prenions à tâche de ne jamais la laisser seule; Lucio nous y aidait.

— Je me console en vous voyant tous heureux, me dit un soir Silvéria.

Je l'embrassai, priant le ciel à ma manière de lui donner le bonheur, auquel elle avait droit. Du reste, il me semblait impossible que la passion si ardente, si pure, de Lucio ne devînt pas contagieuse.

Dans l'après-midi du jour qui nous séparait de la cérémonie nuptiale, je rencontrai le banquier Lopez.

— Comment va le blessé? me demanda-t-il avant même de me saluer.

— Quel blessé?

— N'est-il pas vrai que don Lucio ait la poitrine traversée d'un coup d'épée?

— Où, comment, par qui? m'écriai-je.

— Mais par Diégo Lara; ne se sont-ils pas battus ce matin?

Je partis en courant; j'entrai comme une bombe chez Lucio, et je me laissai tomber sur une chaise en le voyant debout, en train d'essayer des vêtemens. Sa main droite était entourée de linges.

— Ce n'est rien, docteur, je vous assure que ce n'est rien, répétait-il, tandis que j'enlevais les misérables chiffons à l'aide desquels on l'avait pansé; une pointe de couteau qui m'a égratigné, voilà tout.

— Est-ce donc à coups de couteau que tu t'es battu?

— Non; encore une fois, ce n'est rien.

Ce n'était rien en effet qu'une légère entaille. J'appris alors que, provoqué par Diégo, Lucio l'avait terrassé, désarmé, forcé à se déclarer vaincu.

— Je cours chez lui, dis-je en prenant mon chapeau; si le juge des affaires criminelles veut te faire arrêter, offre ma caution.

— Me faire arrêter, docteur, pourquoi?

— Diégo n'est-il pas blessé?

— Il est plus entier que moi. J'ai été maître de sa vie et la lui ai laissée au nom de Silvéria.

La générosité de Lucio, qui allait probablement nous coûter cher à tous, obtint néanmoins mon approbation. J'embrassai cordialement le jeune homme, qui de lui-même me supplia de ne pas dire un mot de cet incident à Silvéria.

Il fallut contenir Warren, plein d'admiration pour la conduite héroïque et généreuse de l'ingénieur.

— Qui s'en serait douté, docteur? me dit le Texien, c'est un homme que ce Lucio; que d'angoisses je me serais épargnées, si je l'avais su plus tôt!

Il voulait raconter à Silvéria les péripéties du combat dont toute la ville parlait. Je pensai que la jeune fille, qui aimait Diégo, pouvait prendre très mal cette aventure, et j'obtins que le silence fût gardé. Je me rendis chez Diégo, dont je trouvai la maison en rumeur. Il était sorti; à force d'interroger, j'appris qu'il devait partir le lendemain pour Mexico. Je me mis à sa recherche; ce départ devait cacher quelque sinistre dessein, et je voulais une explication catégorique. Je ne partageais nullement la confiance de Lucio, qui déclarait que nous n'avions plus rien à redouter de ce côté. Je passai ma journée en quête de Diégo, et je me couchai fort inquiet de n'avoir pu le rencontrer.

A trois heures du matin, j'étais debout. Selon la coutume mexicaine, le mariage devait être célébré à quatre. J'arrivai un des premiers à l'église; le curé avait revêtu sa plus belle étole, la chapelle de la Vierge resplendissait de lumières. Silvéria parut, radieuse sous sa toilette blanche, et belle à ravir. Elle me sourit en me tendant la main. Warren paraissait ému; quant à Lucio, sa gaîté formait un vif contraste avec notre gravité. Le licencié, qui avait endossé son uniforme d'alcade, essayait de contenir les éclats de joie du jeune homme. En dépit de l'heure matinale, une foule nombreuse remplissait l'église; l'orgue entama un air de valse, et la cérémonie commença. En ce moment, j'aperçus Diégo, et le sang me monta au visage. Il manœuvrait pour se rapprocher de l'autel, je manœuvrai de mon côté pour le rejoindre; bientôt nous nous trouvâmes voisins : il me salua d'un geste de tête; il portait le vêtement de cuir des dompteurs de chevaux, celui que je connaissais.

Tandis que le curé officiait, que la foule agenouillée sur les dalles priait, je surveillais chacun des mouvemens de mon ennemi. Dans

quelle intention s'était-il rapproché de l'autel? quelle victime avait-il choisie? Je tremblais pour Warren, pour Lucio, pour Silvéria. Qui sait si, dans un accès de colère sauvage, le bandit n'allait pas essayer de frapper l'innocente enfant, de lui balafrer le visage selon la mode poblanaise? Parmi les heures d'angoisse que compte ma vie, la messe de mariage de Silvéria Martinez occupe le premier rang.

Lorsque le curé abandonna l'autel, que la haie se forma pour regarder le cortége défiler, je passai mon bras sous celui de Diégo comme pour chercher un appui, manœuvre à laquelle il se prêta de bonne grâce. De cette façon, j'étais maître de lui, disposé, au moindre geste équivoque, à réclamer l'aide des amis qui m'entouraient. Silvéria et Lucio rendirent à Diégo le salut qu'il leur adressa. Il allait se ranger derrière eux, je retardai sa marche, et bientôt un flot de curieux nous sépara des mariés. Lorsque nous arrivâmes sur le parvis, la voiture qui les emportait était déjà loin. C'est chez eux, et non à l'église, que les nouveaux époux mexicains reçoivent les félicitations de leurs amis.

— Avez-vous des ordres à me donner pour Mexico, docteur? me dit tranquillement Diégo, comme si rien d'étrange ne se fût jamais passé entre nous.

— Pars-tu donc bientôt?

— A l'instant même.

— Pour longtemps?

— Oui; j'entre dans l'armée. Lucio m'a mis à même d'acheter un brevet de colonel; c'était mon rêve. Sans rancune, docteur, n'est-ce pas?

Diégo me secouait la main d'une façon si cordiale que, stupéfait de le voir aussi calme, aussi résigné, je lui rendis machinalement son étreinte. Il se dirigea vers le haut de la ville, et, sans pouvoir m'expliquer cette incroyable transformation du loup en agneau, je me hâtai de me rendre chez Silvéria. Je la trouvai aux prises avec son tuteur.

— Venez vite, docteur, me cria-t-elle, il veut partir.

— Ma tâche n'est-elle pas accomplie? dit le Texien; je n'ai plus qu'à rendre mes comptes...

— Tes comptes? dit Silvéria; s'il t'arrive jamais de me présenter un papier de cette nature, un seul, fût-ce le titre de ces propriétés que je dois à ton dévoûment, je le brûle, je t'en avertis. Ici, tout est à toi; et, s'il te plaît, tu continueras à m'enrichir. Je le veux, dit la gracieuse enfant, dont le pied mignon frappa le sol, et si ce n'est pas assez, je t'en prie.

Warren, au lieu de répliquer, alla regarder une plante avec une

attention qui lui permit de répandre librement deux ou trois larmes qui l'étouffaient.

L'air était lourd; on se rendit au jardin pour attendre l'heure de servir le chocolat que cent convives allaient venir déguster. Silvéria, étendue sur son hamac, se berçait, indolente, tandis que j'interrogeais Lucio sur Diégo. Tout à coup je vis deux petites mains se poser sur les épaules de l'ingénieur et une tête souriante, malicieuse, apparaître près de la sienne. Cette familiarité de Silvéria me surprit; quant à Lucio, il se tourna légèrement pour embrasser sa femme, qui, à ma grande stupéfaction, ne se retira pas.

— Eh bien! docteur, me dit Silvéria de sa voix harmonieuse, nierez-vous encore la puissance de votre talisman?

Je regardais, bouche béante, mon sabot de tapir, que les deux époux, pressés l'un contre l'autre, heureux, triomphans, me présentaient. Il me sembla que des écailles me tombaient des yeux.

— Vous étiez d'accord? vous vous aimiez? m'écriai-je.

Silvéria, penchant la tête, exécuta plusieurs fois ce mouvement qui, selon Lucio, rendait fou.

— Mais alors Diégo?

La jeune femme se redressa avec dédain.

— Chut! dit-elle en posant un doigt sur ses lèvres; il ne voulait pas, lui, et il fallait qu'il voulût.

Lui, c'était Warren, qui s'approchait, et dont Silvéria s'était exagéré le mauvais vouloir pour Lucio. J'enfouis dans ma poche le talisman qui en effet avait donné confiance, patience, volonté aux deux enfans.

— C'est moi qui vous l'ai dérobé, docteur, me pardonnez-vous?

J'embrassai la coupable à rendre son mari jaloux.

Le soir, lorsque nous discourons, le curé, le licencié et moi, et que mes vieux amis, jetant un regard en arrière, nomment Lucio et sa femme, puis se vantent d'avoir fait deux heureux, je souris modestement. Je regarde la vitrine où gît le sabot du tapir, dont, sans nous en douter, nous avons été les humbles jouets. Cependant que l'on ne s'y trompe pas : le curé sait l'astèque comme Guatimotzin, et le licencié est l'homme le plus fort des deux mondes sur l'empereur Netzahuacoyotl.

LUCIEN BIART.

LA FRANCE DU NORD

LA PICARDIE.

III.

AMIENS, SES VICISSITUDES HISTORIQUES ET RÉVOLUTIONNAIRES, LA BATAILLE DU 27 NOVEMBRE 1870.

I. — LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE.

Tandis qu'une loi fatale de décadence semble frapper les villes du littoral de la Somme, la vieille capitale de la Picardie voit chaque jour sa prospérité s'accroître. La population d'Amiens, qui n'était que de 42,000 âmes en 1832, atteint aujourd'hui le chiffre de 60,000. Avant la guerre, on y élevait plus de 200 maisons chaque année, et, malgré les charges accablantes de l'occupation et d'énormes contributions de guerre, le travail d'agrandissement a repris avec une activité nouvelle. C'est là dans l'histoire de cette ville un fait qui s'est invariablement reproduit à travers les désastres du moyen âge, car à toutes les époques elle a trouvé dans son commerce et son industrie les élémens d'une puissante vitalité. Sous les deux premières races, elle comptait déjà parmi les villes les plus florissantes de la Gaule; la révolution communale accomplie dans les premières années du XIIe siècle lui imprima un nouvel essor. La fabrication des draps et des étoffes de laine y prit un très grand développement, et cette fabrication s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Ses produits au moyen âge étaient connus sous le nom de *sayeterie;* aujourd'hui ils sont connus sous le nom d'*articles d'Amiens,*

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

et comprennent des velours en tout genre, des lainages tels que cachemires d'Écosse, et des étoffes laine et soie : 35,000 pièces de velours sortent annuellement des ateliers d'Amiens; mais ce chiffre, déjà si élevé, est loin de représenter la somme totale des marchandises que ces ateliers livrent à la circulation. Faute d'usines suffisantes, les négocians sont obligés de commissionner au dehors, principalement à Rouen et à Mulhouse; ils achèvent de manufacturer les étoffes écrues qu'ils tirent de ces villes, et en écoulent environ 85,000 pièces par an, ce qui, joint aux velours fabriqués sur place, donne lieu à un mouvement d'affaires de plus de 100 millions. Toutefois il est à noter que dans ces dernières années la fabrication des velours, tissu façon de soie, dits *velvets*, a subi une réduction considérable; elle est tombée de 10,000 pièces à 200, non pas que la consommation ait diminué, mais uniquement par suite des traités conclus avec la Belgique et l'Angleterre. Manchester a aujourd'hui le monopole de cet article sur le marché français, et la chambre de commerce a présenté récemment à la commission de l'assemblée nationale, au sujet des traités du 5 novembre 1872 et du 5 février 1873, des observations très justes qui prouvent combien il serait important de voir figurer en plus grand nombre parmi nos députés des hommes pratiques, en état de discuter les questions industrielles et agricoles, qui sont lettre morte pour les hommes de parti.

Amiens n'est pas seulement une grande ville de fabrique, c'est aussi une ville littéraire et savante. Au moyen âge, elle a fourni un brillant contingent à la pléiade des trouvères, entre autres maître Richard de Fournival, qui vers 1260 a mis en rimes le *Bestiaire divin*, ouvrage bizarre où il élève l'instinct au-dessus de la raison et oppose aux vices des hommes les vertus des animaux, — Louis Choquet, auteur du *Mystère de l'Apocalypse*, —Girardin, Eustache et Riquier d'Amiens, qui allaient au XIIIe siècle par les châteaux et par les villes récitant le *lai de l'Oyselet*, les *Aventures du sacristain et de la belle Ydoine*, la femme au changeur Guillaume, ou l'histoire du *Vilain qui conquit le paradis en plaidant contre saint Pierre*, comme les bourgeois du nord avaient conquis la liberté en plaidant contre les évêques et les barons. Tandis que ces hardis et cyniques conteurs se donnaient libre carrière contre les moines et les nonnains, les bourgeois, qui formaient une aristocratie conservatrice et dévote, établissaient entre eux une confrérie littéraire pour chanter chaque année les louanges de Notre-Dame du Puy. Cette confrérie, lointain souvenir des ghildes germaniques, était célèbre parmi les associations du même genre établies dans les villes du nord. Les confrères étaient au nombre de vingt-deux en 1451, ce qui prouve qu'au moyen âge la poésie était beaucoup plus populaire et plus goûtée que de notre temps, car il serait impossible aujourd'hui de trouver

dans une ville de province, fût-ce même parmi les plus importantes, vingt-deux poètes prêts chaque année à disputer le prix d'un concours rhythmique. Au XVII[e] siècle, la confrérie d'Amiens était encore en pleine floraison. Elle cultivait alors de préférence la *ballade* et le *chant royal*, et les poètes, tout en chantant la Vierge, avaient grand soin de ne pas s'oublier; ils faisaient entrer à l'aide d'un jeu de mots leur nom dans le refrain de leur ballade. Ainsi l'un des lauréats, qui s'appelait Gabriel Briet, disait à la reine des anges :

Belle à l'*abri et* toujours toute belle.

M. des Amourettes trouvait un agencement plus brillant encore, et son nom tout parfumé de tendresse fournissait cette heureuse désinence :

Vierge, aux humains la porte *d'amour estes.*

Quand la confrérie avait couronné ses poètes, ils se faisaient peindre et encadrer, et suspendaient leur image dans les salles de la corporation ou les chapelles de la cathédrale. Quelques-uns de ces tableaux votifs sont arrivés jusqu'à nous, et forment l'une des plus curieuses collections qui puissent se rencontrer dans nos départemens.

Les Amiénois avaient pour les vers une si vive passion qu'ils en mettaient partout, même sur les tombeaux (1); mais chez eux la poésie cinéraire n'excluait pas une certaine gaîté, et l'esprit narquois des trouvères, esprit essentiellement picard, s'y donnait beau jeu. Les épitaphes épigrammatiques étaient fort communes; en voici un échantillon, qui se lisait sur les murs de l'église Saint-Germain :

Ci gist entre ces deux piliers,
Le Franc, questeur des cordeliers,
Qui cor bien qu'il fust trépassé,
Ne cesse de rompre la teste
Aux passans, en faisant queste
D'un *requiescat in pace.*

Au XVIII[e] siècle, les ballades, les chants royaux, les épitaphes rimées, avaient fait leur temps. Quelques beaux esprits formèrent alors, sous le nom de *Cabinet des lettres*, une association nouvelle et toute mondaine, bien qu'elle ait compté quelques ecclésiastiques parmi ses membres. Elle resta trente ans sans faire parler d'elle, lorsque la publication de *Vert-Vert* vint tout à coup la mettre en grand relief. L'apparition de ce chef-d'œuvre de fine raillerie et

(1) La manie de rimer s'est conservée en Picardie dans les habitudes populaires, et c'est surtout dans les disputes que les assonances rhythmiques jouent un grand rôle. Quand on veut étourdir son adversaire, on l'accable en patois d'épithètes qui ressemblent aux centuries du dictionnaire des rimes.

d'élégant badinage fut un événement. « Je ne sais, disait J.-B. Rousseau, si tous mes confrères et moi, après un phénomène aussi surprenant, ne devons pas renoncer au métier. » Louis XV et le roi de Prusse s'empressèrent de féliciter Gresset, et le *Cabinet des lettres* lui envoya un diplôme d'associé au double titre de poète et d'Amiénois. Le chantre du perroquet des visitandines ne voulut point rester en arrière de bons procédés; sur sa demande, le *Cabinet des lettres* fut érigé par ordonnance royale en *académie des sciences, belles-lettres et arts*, avec directeur, chancelier, huissiers, en un mot tout ce qui constitue un cénacle d'immortels. Gresset, qui avait au plus haut degré cet amour du clocher qui est l'un des traits distinctifs des Picards, quitta Paris et l'Académie française, dont il était membre, pour venir vivre tranquillement dans sa ville natale, et présider l'académie d'Amiens; il mourut en 1777, sans avoir jamais manqué une seule séance, et quelques années plus tard, en 1783, ses collègues mirent son éloge au concours. Deux hommes, qui devaient laisser tous deux une grande célébrité dans l'histoire, mais une célébrité bien différente, et mourir sur l'échafaud révolutionnaire, Bailly et Robespierre, se présentèrent pour disputer le prix. L'*Éloge* de Bailly, sagement pensé et fermement écrit, se distinguait par les qualités les plus sérieuses; celui de Robespierre n'était qu'un lieu-commun, embelli de fautes d'orthographe, et rempli de plates et hypocrites déclamations sur la piété et la vertu. L'auteur attaquait violemment Voltaire; il félicitait Gresset des scrupules qui l'avaient porté à renoncer au théâtre; il prodiguait, comme il l'avait déjà fait dans l'un de ses plaidoyers d'Arras, de basses flatteries à Louis XVI, « cette tête si chère et si sacrée, » qu'il devait faire tomber dix ans plus tard. Personne, en lisant cette prose empâtée, où se trahissait à chaque page l'impuissance de l'esprit le plus vulgaire, n'aurait pu soupçonner que le sentimental et royaliste rhéteur qui en avait tracé les lignes figurerait bientôt parmi les plus sanguinaires acteurs du comité de salut public, et certes il faut que les révolutions aient de bien terribles surprises pour qu'elles aient fait du fruit sec des concours académiques d'Amiens le maître des destinées de la France.

Gresset fut la plus grande illustration d'Amiens au XVIIIe siècle, comme Voiture, le premier des bourgeois qui ait été admis dans les salons de la haute noblesse, l'avait été au siècle précédent; ce ne sont pas du reste les écrivains qui figurent en plus grand nombre parmi les hommes que la capitale de la Picardie est fière d'avoir vus naître. Elle compte au nombre de ses enfans Pierre l'Ermite, l'apôtre de la première croisade, et, dans des temps plus rapprochés de nous, des jurisconsultes éminens, Philippe de Morvilliers, Pierre de Miraulmont; des médecins, Riolan et Jacques Dubois dit

Sylvius (1), le physicien Rohault, l'imprimeur Michel Vascosan, qui substitua le type moderne au type gothique dans la typographie, l'orientaliste Masclef, auteur de la première grammaire comparée des langues chaldaïque, syriaque et hébraïque qui ait été publiée en France (2); l'astronome Delambre, le naturaliste Duméril, le général de Gribeauval, surnommé le Vauban de l'artillerie, le lieutenant-général Desprez, qui prit une part glorieuse à l'expédition d'Alger; mais c'est surtout dans l'érudition que les Amiénois occupent un rang hors ligne : il suffit de rappeler les noms de Du Cange (3) et de dom Bouquet. Ces illustres savans ont fait école. Les compatriotes de Du Cange ne se sont point contentés de lui élever une statue, ils ont tenu à honneur de marcher dans la voie qu'il avait ouverte. MM. Bouthors, Rigollot, Butteux, Dufour, Janvier, Hardouin, Garnier, Breuil, Dusevel, Corblet, Goze, Jourdain, Duval, ont publié d'excellens travaux qui embrassent tout à la fois l'histoire de la province et quelques-unes des branches les plus importantes de l'histoire générale. Ils ont formé sous le nom de *Société des antiquaires de Picardie* une association à laquelle on doit la création du musée d'Amiens, d'intéressans mémoires et une collection de textes sur le modèle des *Documens inédits de l'histoire du tiers-état*, ce qui est d'un bon exemple pour les autres associations savantes des provinces, car les textes où parlent les morts sont la voix même de l'histoire.

Les arts n'ont pas été représentés moins dignement à Amiens que les lettres et les sciences. Tandis qu'Abbeville produisait une école de graveurs justement célèbre, Amiens voyait fleurir une école de sculpture dont l'existence est constatée dès 1400 par un statut industriel. Cette école, à peu près inconnue dans le reste de la France, a peuplé les églises picardes de bas-reliefs, de statues et de retables, les maisons des nobles et des bourgeois de bahuts et

(1) Dubois fut nommé par François Ier professeur au Collége de France et se rendit aussi célèbre par son avarice que par son savoir et l'élégance de sa diction latine. Dans les froids les plus rigoureux, il se réchauffait en montant de grosses bûches de sa cave à son grenier, et le jour de sa mort l'un de ses collègues déposa sur sa tombe une épigramme latine qui fut ainsi traduite par Henri Étienne :

Ici gît Sylvius, auquel onq en sa vie
De donner rien gratis ne prit aucune envie,
Et ici qu'il est mort, et tout rongé de vers,
Encore ha despit qu'on lit gratis ces vers.

(2) La correspondance inédite de Masclef avec les orientalistes les plus célèbres de son temps est conservée à la bibliothèque publique d'Abbeville. Personne jusqu'ici ne s'en est occupé, et peut-être y trouverait-on des renseignemens intéressans pour l'histoire des études orientales au XVIIIe siècle.

(3) Voyez sur Du Cange l'étude que nous avons publiée dans la *Revue* du 15 septembre 1853.

de dressoirs; elle a exécuté les stalles de la cathédrale, les quatre pyramides qui les décorent, les cadres des tableaux votifs de la confrérie de Notre-Dame du Puy, et il fallait certes que le sentiment de l'art fût bien profond, l'inspiration bien spontanée au moyen âge et à l'époque de la renaissance pour que de simples maîtres menuisiers aient accompli de pareils chefs-d'œuvre.

Blasset, au XVIIe siècle, continua brillamment les traditions de l'école amiénoise. Quoiqu'il eût obtenu le titre de sculpteur et d'architecte du roi, il n'a guère travaillé que pour sa ville natale. Les étrangers ne le connaissent que par *l'Ange pleureur* qui décore un tombeau de la cathédrale; mais en ce moment même deux amateurs, ses compatriotes, publient son œuvre complète à leurs frais, et ce travail de patriotisme local mettra en lumière l'un de nos artistes les plus éminens dont on cherche en vain le nom dans la plupart des dictionnaires biographiques. Au XVIIIe siècle, Cressent, Vimeu, Dupuis, Carpentier, soutinrent dignement la réputation de leur ville. Une école des beaux-arts y fut établie en 1758, et aujourd'hui même la vieille famille des sculpteurs amiénois prouve qu'elle n'a point dégénéré. Elle a pour représentans M. Caudron, auteur de la belle statue de Du Cange, élevée sur l'une des places publiques d'Amiens, M. de Forceville, qui a consacré son ciseau à reproduire les statues et les bustes de ses concitoyens, et MM. Duthoit frères, qui ont fait revivre les traditions de l'art du moyen âge et de la renaissance. Comme ce vieux caméronien de Walter Scott qui passait sa vie à relever les pierres des tombeaux renversés par le temps et rongés par la mousse, MM. Duthoit se sont voués au culte des ruines. Ils n'ont point quitté leur chère Picardie pour en étudier les monumens, et l'un d'eux, par un prodige de patience et de ferveur archéologique, en a fixé dans plus de huit mille dessins tous les aspects et tous les souvenirs (1). C'est à l'aide de ce travail unique en son genre qu'il a pu surprendre jusque dans les moindres détails les secrets de l'ornementation figurée du moyen âge, avec le type particulier qu'elle offre dans les provinces du nord. M. Viollet-Le-Duc, qui s'y connaît, l'a surnommé le *dernier des imagiers*, et n'a voulu confier qu'à lui seul le soin de rétablir dans leur intégrité première les statues mutilées de la cathédrale, dont il dirige depuis longtemps les travaux.

On le voit, la vie intellectuelle a toujours marché de front à Amiens avec la vie commerciale, et c'est là ce qui a fait à toutes les époques son honneur et sa fortune. Au milieu des bouleversemens de la société moderne, cette ville a gardé le culte de son passé, le

(1) Un choix de ces dessins est en ce moment publié par M. Jeunet, imprimeur, sous ce titre : *le Vieil Amiens*. Il est aussi question dans cette ville de publier une monographie de la cathédrale sur le plan de la monographie de la cathédrale de Bourges.

respect des glorieux ancêtres. Elle a trouvé dans la modération de ses opinions politiques un nouvel élément de prospérité; vouée au travail et à l'étude, elle se laisse difficilement prendre à la glu démagogique, et, si le radicalisme a tenté dans ces derniers temps de mettre la main sur sa population ouvrière, tout annonce qu'il ne réussira pas mieux que l'ex-capucin Chabot, lorsqu'il vint en 93 danser la carmagnole sous les vertes allées des belles promenades de la Hautoye.

II. — LES MONUMENS. — SAINT-ACHEUL. — LE MUSÉE. — LA CATHÉDRALE.

Amiens avant la révolution ne comptait pas moins de onze couvens d'hommes, onze couvens de femmes, et des églises en proportion. La révolution n'a détruit que très peu de choses, mais la plupart des édifices religieux ont changé de destination. Certaines églises sont devenues des maisons de roulage, d'autres des magasins, et de toutes les anciennes abbayes Saint-Acheul est la seule qui soit encore occupée par une corporation religieuse. Les jésuites, qui avaient pris le pseudonyme de *paccanaristes*, l'achetèrent dans les premières années de la restauration et y fondèrent un collége dont le nom a retenti bien souvent dans les journaux de cette époque. Le père Sellier en 1816 y exorcisa un diable du nom de *Crapoulet*; le père Loriquet, l'un des directeurs des études, y confectionna une foule de petits livres très remarquables par leur tendance à l'abêtissement, et c'est de là qu'est sorti ce fameux *Abrégé de l'histoire de France* où le titre de lieutenant-général des armées de sa majesté Louis XVIII était décerné à M. le marquis de Buonaparte. On a prétendu depuis que cette facétieuse désignation n'était qu'une pure invention de journalistes mal pensans, et le fait est qu'on la chercherait en vain dans les rares exemplaires qui circulent encore aujourd'hui; mais des bibliographes ordinairement bien renseignés assurent que les révérends pères ont dérogé en faveur de l'*Abrégé d'histoire* à leur célèbre maxime : *sint ut sunt, vel non sint*, et que, ne pouvant expurger la première édition, ils l'ont fait disparaître, ce qui permet de dire maintenant que le père Loriquet a été l'innocente victime de la calomnie. Si le compromettant *Abrégé* a disparu, les *Souvenirs de Saint-Acheul* (1) se trouvent encore dans quelques bibliothèques, et ils ne sont certainement pas de nature à édifier les gens sensés qui pensent que le premier devoir des hommes chargés de l'éducation de la jeunesse est de lui enseigner le respect de la famille. Il y a dans ce petit livre un mysticisme sombre qui pousse au mépris des affections les

(1) 1 vol. in-18, à Amiens, chez Caron-Vitet, 1828.

plus saintes; l'auteur, en racontant la vie de quelques-uns de ses élèves, se fait gloire de leur avoir inspiré *une sainte impatience de mourir*. Qu'importent les larmes des mères? Cela ne le touche pas. Un de ses pensionnaires prie « Dieu de l'appeler à lui avant les vacances. » Un autre, à qui l'un de ses camarades mourant « demandait ses commissions pour le ciel, » le charge d'intercéder auprès du Tout-Puissant afin qu'il soit au plus vite rappelé de cette vallée de larmes, et voilà le père Loriquet qui tombe en extase, et s'admire lui-même d'avoir su si parfaitement détacher les âmes des choses de ce monde, sans se douter que dans ses accès d'égoïsme ascétique il ne faisait que parodier Molière.

Tout ce qui pouvait exalter jusqu'au délire de jeunes imaginations était mis en usage. On faisait faire aux élèves à pied dans une seule journée, pour aller en pèlerinage à Albert, 14 lieues, dont 9 à jeun. L'un d'eux, déjà souffrant de la poitrine, ne pouvait supporter les fatigues d'une si longue route; il se plaignait vivement, et le père Loriquet, après avoir raconté le fait, dresse contre lui-même cet acte d'accusation : « il est certain que depuis le voyage d'Albert le mal de poitrine empira notablement, et que ce mal, après de longues et cruelles souffrances, aboutit à la mort. » Le révérend père est sans pitié pour ceux qui meurent des fatigues d'un pèlerinage, mais il éclate en regrets lorsqu'il perd un de ses élèves sur lequel il fondait les plus belles espérances, car « on ne l'avait jamais surpris à regarder personne en face. » La casuistique de Suarez et de Busembaum avait été l'arsenal où les parlemens allaient chercher leurs armes contre l'ordre de Jésus; les petits livres du père Loriquet ont de même défrayé, sous la restauration, la polémique anti-cléricale, et l'on a peine à comprendre qu'une corporation qui comptait dans ses rangs tant d'hommes recommandables par leur science et leurs vertus privées ait laissé un des siens se livrer à de pareilles divagations. Par malheur, il en est de la religion comme de la politique : on s'emporte toujours aux choses extrêmes, et tandis que d'un côté on compromet la liberté par les souvenirs et les pratiques de la terreur, de l'autre on compromet la foi par un retour inintelligent aux traditions ténébreuses du moyen âge, à l'anéantissement de la raison dans les rêveries du mysticisme, aux prodiges d'une thaumaturgie apocryphe. Les jésuites ont encore aujourd'hui à Amiens une maison d'éducation, *la Providence*, qui ne compte pas moins de 700 élèves; cependant il faut leur rendre cette justice, que leur enseignement s'est profondément modifié. Ils ont plus à cœur de faire des bacheliers que de faire des saints, et ils montrent pour la préparation une très grande aptitude. Le lycée, stimulé par la concurrence, ne reste pas en arrière : les études y ont pris dans ces derniers temps un très remar-

quable essor; mais, comme on n'est jamais trahi que par les siens, l'administration de l'instruction publique, pour appliquer je ne sais quel malencontreux règlement, l'a fait descendre de la deuxième classe à la troisième, quoiqu'il fût en pleine voie de prospérité, et que ses professeurs eussent à tous égards mérité l'estime et la confiance des familles. Le public, qui n'est point initié aux mystères de la bureaucratie, s'est imaginé bien à tort que ce déclassement impliquait un blâme, et *la Providence* en a fait son profit, au plus grand regret des amis de l'université, qui savent combien il importe de rehausser son prestige, en présence du développement toujours croissant des collèges dirigés par les corporations enseignantes.

L'ancienne abbaye de Saint-Acheul, comme la plupart des autres établissemens religieux de la vieille monarchie, possédait une fort belle bibliothèque. Les ouvrages conservés dans ces établissemens furent déclarés, au moment de la révolution, propriété nationale, et ils ont fourni le premier noyau de la bibliothèque publique, qui s'élève aujourd'hui à plus de soixante mille volumes, et qu'un legs récent de M. le comte de L'Escalopier vient d'enrichir encore d'une importante collection de livres d'histoire et d'archéologie. Le savant conservateur, M. Garnier, a publié en 10 volumes in-8° le catalogue des richesses confiées à sa garde, parmi lesquelles on compte environ 450 manuscrits du IXe au XIIe siècle. L'un de ces manuscrits, intitulé *Figuræ bibliorum*, a été exécuté en 1197 par un enlumineur de Furnes pour don Sanche de Navarre; il ne contient pas moins de 1,000 miniatures, et se place par sa date au premier rang des raretés de l'art des *imagiers*. Un habitant d'Amiens, M. Leprince, a consacré une partie de sa vie à relier gratuitement les volumes les plus remarquables, et rien ne manque à ce riche dépôt scientifique, qui doublera dans un avenir prochain, grâce aux sacrifices que s'impose l'administration et aux libéralités des habitans, toujours disposés à montrer ce que peut l'initiative privée dans une ville industrieuse et riche; la création du musée en est la preuve.

En 1852, la Société des antiquaires de Picardie conçut le projet de réunir dans un même local les nombreux débris romains et gallo-romains qu'elle recueillait chaque jour sur les divers points du département. Elle sollicita et obtint la concession d'un terrain domanial, qui s'agrandit de quelques parcelles appartenant à la ville. Le gouvernement donna des fonds, on ouvrit des souscriptions, et en 1865 un vaste bâtiment fut prêt à recevoir les richesses que la société avait rassemblées. En 1870, cette société fit don à la ville des collections et du bâtiment, qui fut momentanément transformé pendant la guerre en ambulance prussienne, et

qui, rendu aujourd'hui à sa destination première, offre un brillant spécimen de l'art en province. Placé sous la surveillance d'un artiste distingué, M. Borelly, et d'une commission présidée par M. Charles Dufour, l'infatigable promoteur de la création, le musée d'Amiens est orné de peintures murales, très bien conçues, qui représentent les principaux épisodes de l'histoire de la Picardie et les hommes célèbres à divers titres qu'elle a vus naître. Les collections sont divisées en trois classes : archéologie, sculpture et peinture. La section d'archéologie renferme de curieux monumens de l'art du moyen âge, dont quelques-uns proviennent des anciennes églises. La section de sculpture comprend quarante-cinq bustes, bas-reliefs et statues, entre autres un très beau buste du régent par Coysevox, des bustes de Bosio, de Dantan aîné, de Préault, et diverses œuvres d'artistes picards, MM. Edmond Lévêque, de Forceville, Guérard et Caudron. La section de peinture est la plus riche de toutes, elle ne contient pas moins de 149 tableaux, où l'école italienne est représentée entre autres par l'Albane, Canaletto, Martinelli, Vivarino, Titien, — l'école hollandaise et flamande par Jordaens fils, Teniers le vieux, Otto van Veen, — l'école espagnole par Zurbaran, — la vieille école française par les peintres de la confrérie de Notre-Dame du Puy, Claude Lorrain, Jean Jouvenet, Coypel, Vanloo, — et l'école moderne par Watelet, Carle et Horace Vernet (*Massacre des Mameluks*), David (*Portrait en pied de la comtesse de Dillon*), Steuben, Girodet, Heim, Drolling, Bellangé. De même que dans la galerie de sculpture, les artistes picards tiennent honorablement leur place à côté de ces maîtres : l'un de ces artistes, M. Rioult, est de Montdidier; les deux autres, MM. Porion et Pierre Thuillier, l'habile paysagiste, sont d'Amiens.

On pourrait croire d'après cette énumération déjà bien longue pour une ville de province que nous en avons fini avec la peinture; mais la mairie et l'école de dessin ont aussi leur musée. A part quelques toiles anciennes, telles que les dessus de portes de Boucher, qui sont cités parmi les meilleures œuvres de ce maître, la collection des tableaux de la mairie ne remonte pas au-delà de 1802, c'est-à-dire à l'année même où fut signée la paix d'Amiens. Le premier consul avait envoyé quelques belles toiles pour orner la salle des conférences; le conseil municipal a jugé qu'elles étaient là tout aussi bien qu'à Paris, et les a gardées. Chaque fois que la mairie recevait une visite impériale ou royale, on avait bien soin de faire remarquer que dans les précédentes visites on avait reçu des tableaux; or, comme Louis XVIII ou Charles X ne voulaient point se montrer moins généreux que Napoléon, et Louis-Philippe moins gé-

néreux que Charles X, la ville recevait toujours quelque offrande des nouveaux gouvernemens. Grâce à cette manœuvre, habilement renouvelée, les salles de la mairie comptent aujourd'hui plus de 100 toiles, au nombre desquelles on distingue *le Siége de Troie*, peint par Renaud en 1785, une *Cléopâtre* d'Henri Picon, *la Duchesse de Clèves*, de Laresse, 1676, un portrait de Puget, par Lebrun, un *François Rubens* et une *Madeleine* de Van Schendel, des Abel de Pujol et des Ziegler (1).

Ce ne sont pas, on le voit, les œuvres d'art qui manquent à Amiens; mais la cathédrale fait souvent oublier tout le reste, même aux touristes les plus empressés. Cette cathédrale n'est pas seulement l'un des plus beaux monumens religieux du moyen âge, elle en est aussi le plus vaste, car elle couvre une superficie de 8,500 mètres carrés. Elle fut commencée en 1220 d'après les plans de Robert de Luzarches, et continuée par Thomas de Cormont et Renaud, son fils. Un labyrinthe ou *chemin de Jérusalem* consacrait le nom de ces habiles architectes par une inscription en vers du XIIIe siècle, et la reproduction de leur silhouette sur le pavé même de l'église qu'ils avaient bâtie. Ce rare et précieux monument a fait place, il y a quelques années, à un pavage moderne, et il est aujourd'hui conservé dans le musée; les tombes en cuivre des deux évêques, Évrard de Fouilloy et Geoffroy d'Eu, qui ont fondé et achevé la cathédrale, existent encore dans les bas côtés, et par une rare exception aucun doute n'est possible sur les origines et l'âge de ce magnifique édifice. Les habitans y travaillèrent pendant soixante-huit ans; ils avaient établi autour des constructions une espèce de camp où ils se relevaient par escouades, taillaient les pierres et manœuvraient les cabestans tout en chantant des cantiques. Une flèche d'une prodigieuse hauteur s'élevait au-dessus de la nef; elle fut détruite par la foudre en 1527. Deux charpentiers de village, Louis Cordon et Simon Tanneau, résolurent de la rebâtir, et six ans plus tard elle était complétement terminée. Comment de simples paysans avaient-ils pu mener à bonne fin une œuvre à laquelle suffirait à peine aujourd'hui la science des plus habiles architectes? M. Félix de Verneilh a heureusement répondu à cette question en faisant l'histoire des corporations d'arts

(1) Depuis une trentaine d'années, le gouvernement et les villes ont beaucoup fait pour les monumens historiques, les bibliothèques et les archives; mais on n'a point prêté aux nombreuses œuvres d'art dispersées sur tous les points de la France la même attention. Un catalogue général des tableaux des maîtres de l'école française qui se trouvent principalement dans les églises serait un travail très intéressant. Il en est encore un grand nombre qui sont tout à fait inconnus, et qui se détériorent chaque jour; il est même arrivé quelquefois que des tableaux anciens d'un grand prix ont été échangés par les curés et les fabriques contre des toiles qui ne valaient pas même le cadre dans lequel elles étaient placées.

et métiers vouées à l'industrie du bâtiment. Les ouvriers et les maçons parcouraient, pour s'instruire et pour étudier les édifices religieux, non-seulement les diverses régions de la France, mais les diverses contrées de l'Europe. Les villes, les évêques, les abbés des grands monastères, les envoyaient à leurs frais visiter les monumens les plus célèbres; ils rapportaient des dessins et des plans, et ceux de ces plans qui sont parvenus jusqu'à nous prouvent que sous le rapport de l'instruction pratique ils auraient pu, s'ils avaient vécu de nos jours, figurer honorablement parmi les professeurs de l'École des Beaux-Arts. De nombreux monogrammes tracés sur le revêtement en plomb de la flèche d'Amiens témoignent encore aujourd'hui du grand nombre de maîtres et de compagnons charpentiers qui sont venus, en faisant leur tour de France, admirer le chef-d'œuvre des deux paysans picards et surprendre leurs secrets.

Sauf l'inégalité choquante des deux tours du grand portail, la cathédrale d'Amiens est dans toutes ses parties un monument irréprochable et complet. Construite en forme de croix latine, elle présente sur sa façade un développement de 51 mètres, elle a dans œuvre 141 mètres de long et 34 mètres de large. La flèche est haute de 71 mètres, et dans cet énorme entassement de pierres, de fer et de bois tout est majestueux et admirablement proportionné. Trois portes enfoncées sous de profondes voussures s'ouvrent sur la façade. Ces voussures sont ornées de 1,800 médaillons qui renferment chacun un bas-relief. L'histoire de l'humanité depuis son apparition sur la terre, le monde du passé et le monde de l'avenir, les mois et les jours, Hésiode et l'Apocalypse, la vie et la mort, les diables, les saints et les rois, tout est là : on dirait un *microcosme*, un miroir de la création, où les ignorans, ainsi que l'a dit Hugues de Saint-Victor, voyaient Dieu et la milice céleste face à face, comme dans le séjour de l'éternelle béatitude. L'intérieur répond de tout point aux magnificences du dehors; 126 piliers, d'une incomparable élégance, soutiennent des voûtes qui semblent suspendues dans les airs, et des statues, des stalles magnifiques, des bas-reliefs dus pour la plupart à d'anciens artistes amiénois, ajoutent encore par le détail aux beautés grandioses de l'ensemble.

En Allemagne aussi bien qu'en France, on a souvent comparé les cathédrales d'Amiens et de Cologne, et, comme les deux édifices offrent entre eux de frappantes analogies, l'amour-propre national s'en est mêlé, et les archéologues ont longuement et ardemment discuté pour savoir auquel des deux peuples appartenait la priorité de la conception architectonique. M. Félix de Verneilh a résolu le problème. Il a d'abord comparé avec la plus sévère attention les dispositions générales des deux édifices, et voici ce

qu'il a constaté. A Cologne comme à Amiens, la région inférieure du chœur appartient au style ogival primitif, la région supérieure au style ogival secondaire, et dans les deux édifices l'entablement des bas côtés forme la démarcation des deux styles. Les deux plans se suivent de très près : même nombre de piliers, de travées, de contreforts, et lorsqu'ils s'écartent l'un de l'autre par le nombre des bas côtés, l'agencement reste encore le même. Ceci posé, il ne s'agissait plus que de comparer les dates de la fondation et de l'exécution des premiers travaux, — soit 1220 pour Amiens, 1248 pour Cologne. A cette première question s'en rattachait une autre plus importante : l'art ogival, dont la cathédrale allemande est la plus haute expression, est-il né en-deçà ou au-delà du Rhin? Sur ce point encore, la réponse de M. de Verneilh ne peut laisser aucun doute. Ce savant archéologue prouve qu'au XIII[e] siècle il existait en Allemagne une école française d'architecture; il cite, entre autres exemples, l'abbé de Wimfen-en-Val, près d'Heidelberg, qui appela un architecte de Paris pour rebâtir son église, et le fit travailler dans le goût français, *opere francigeno;* il prouve en outre que chaque fois que le plan de Cologne s'écarte d'Amiens, c'est pour s'inspirer de Beauvais ou de la Sainte-Chapelle, et il en conclut avec une irréfutable autorité que l'art ogival est né en France, et que l'Allemagne n'a fait que nous l'emprunter. On le sait au-delà du Rhin, et les généraux prussiens le savaient aussi quand ils prodiguaient aux Amiénois les menaces de bombardement, car, si l'on en juge par Strasbourg, la cathédrale picarde, la rivale de Cologne, était trop belle pour ne point tenter leurs artilleurs.

III. — SOUVENIRS HISTORIQUES. — LA LIGUE. — HERNAND TELLO. — ANNE D'AUTRICHE ET BUCKINGHAM. — CHABOT ET JOSEPH LE BON.

Sous le nom de *Samarobriva,* ce qui veut dire, suivant les étymologistes de l'école celtique, *pont sur la Somme,* Amiens, dans la Gaule indépendante, était la capitale des *Ambiani,* l'une des peuplades du Belgium. Vers l'an 277 avant notre ère, une partie de cette peuplade suivit Sigovèse en Orient et s'établit dans l'Asie-Mineure sur un territoire qui lui fut cédé par le roi Nicomède. Deux cent vingt ans plus tard, les *Ambiani* opposaient à César une résistance désespérée : ils furent vaincus, et dans le dernier combat qu'ils livrèrent aux légions romaines ils n'échappèrent à une destruction complète qu'en opposant à leurs vainqueurs un rempart de feu. César, après la défaite, mit une forte garnison dans Samarobriva, et Rome, qui façonnait le monde à son image, en fit en quelques années une cité latine. Les empereurs, depuis Antonin le Pieux jusqu'à Gratien, y firent de nombreux séjours; ils l'embelli-

rent et la fortifièrent. Au IIIe siècle, elle avait un palais impérial, un cirque, une citadelle, des temples de Jupiter et de Mercure, un atelier monétaire, une fabrique d'armes; mais tout a disparu, et de la nombreuse population qui fournissait aux césars, pour leur garde personnelle, un contingent de grosse cavalerie, *equites cataphractarii ambianenses*, il ne reste aujourd'hui pour unique souvenir que deux noms de femmes, gravés sur des tombeaux, *Metella Modesta* et *Claudia Lepidilla*.

Les Romains, en s'établissant dans la Gaule, avaient ouvert leur panthéon aux dieux indigènes, et ceux-ci s'étaient faits les courtisans de Jupiter; ils lui avaient emprunté sa foudre, l'Hercule gaulois avait pris les ailes de Mercure et la couronne rayonnante d'Apollon (1). C'étaient des vaincus convertis dont on n'avait rien à craindre; mais le Christ, tout en proclamant qu'il faut rendre à césar ce qui est à césar et à Dieu ce qui est à Dieu, donnait aux nations un autre maître que le maître de l'empire. L'apothéose césarienne était menacée, et c'est là ce qui explique les persécutions. L'Espagnol saint Firmin en fut la première victime dans la Picardie, parce qu'il y avait été le premier apôtre de la foi. Il subit le martyre à Amiens en l'an 304; mais bientôt les édits de Constantin proclamèrent la liberté du nouveau culte. Un soldat légionnaire, Hongrois de naissance, saint Martin, vint à son tour en 337 prêcher l'Évangile sur les lieux mêmes que Firmin avait arrosés de son sang. Le diable, sous les traits de Vénus ou de Mercure, venait en vain l'insulter toutes les nuits. Comme Polyeucte, il renversait les dieux de fer et d'airain, et enseignait aux peuples, aux spectateurs des jeux sanglans de l'amphithéâtre, des vertus inconnues du monde antique, la pitié et la charité. « Voyez la brebis, disait-il dans ses prédications, elle donne sa toison; faites ainsi, vous autres, » et lui-même faisait comme la brebis. En entrant à Amiens, il partagea son manteau avec un pauvre, et la nuit suivante, dit la légende, il vit en songe le Christ vêtu de ce même manteau, qui disait aux anges : « C'est Martin qui m'a donné cet habit, quoiqu'il ne soit encore que catéchumène. » Amiens eut bientôt un siége épiscopal, et c'est à peine si, parmi ses quatre-vingt-quinze évêques, on en trouve, de l'an 300 à notre temps, trois ou quatre qui aient démérité de l'église et de l'histoire.

Sous la seconde race, Amiens fut trois fois ravagé et brûlé par les Normands, et les légendes qui se mêlent, dans les historiens du temps, au récit des faits authentiques témoignent de la profonde

(1) C'est ce que prouvent les statuettes des dieux *panthées* qui ont été retrouvées sur plusieurs points de la France. L'une de ces statuettes, la plus curieuse de toutes peut-être, a été déterrée aux environs d'Abbeville; elle est conservée dans le musée de cette ville.

terreur qu'inspiraient les hommes du nord. On racontait qu'en 806 le soleil s'était levé tout noir, comme une masse de charbons éteints, — qu'on avait vu des croix se dessiner sur le disque de la lune et des cavaliers se battre dans les airs; la peste et la famine marchaient à la suite des envahisseurs, et l'on se demande comment, après tant d'incendies et de massacres, il pouvait rester des hommes. Les guerres féodales succèdent aux invasions, et ce n'est qu'au XII[e] siècle, au moment de l'affranchissement communal, qu'une vie nouvelle et plus prospère commence pour Amiens. En 1131, les habitans engagent une lutte violente contre les seigneurs qui les opprimaient; les femmes elles-mêmes, s'arment pour conquérir la liberté. Des combats sanglans s'engagent chaque jour autour du *Castillon*, la forteresse féodale d'Enguerrand de Boves. Louis le Gros, qui était accouru au secours des habitans, est blessé sous ses murs; mais sa présence et l'appui de l'évêque saint Geoffroy assurent le triomphe des vilains. Une charte d'affranchissement leur est concédée, et la commune s'organise comme une république, où les magistrats électifs, mayeur et échevins, jouissaient d'un pouvoir beaucoup plus étendu que les présidens des États-Unis ou de la troisième république française. Les milices communales et les corporations industrielles se constituent, et Philippe-Auguste favorise par de sages mesures l'essor de la ville affranchie, qui sera désormais l'une des plus fidèles alliées de la couronne.

Amiens est l'une des villes de France où le régime municipal a poussé les plus profondes racines : c'est un type complet de la ville libre du moyen âge. L'histoire de la commune a été reproduite par les textes mêmes dans les *Documens inédits de l'histoire du tiers-état*; c'est là qu'il faut les chercher, car nous devons marcher vite pour arriver à des événemens qui nous touchent de plus près.

Pendant le moyen âge, les Amiénois se montrèrent fort dévoués à la royauté, qui était pour eux l'incarnation vivante de la patrie. Quand elle avait besoin d'argent, ils lui ouvraient leurs bourses; quand elle avait besoin de soldats, ils allaient se ranger sous sa bannière. Ils s'étaient illustrés à Bouvines, et s'étaient fait tuer bravement à La Blanquetaque et à Crécy; mais au XVI[e] siècle ils oublièrent un moment leur vieux patriotisme. Ils avaient d'abord refusé d'adhérer à la ligue parce qu'elle s'appuyait sur l'alliance espagnole et la grande noblesse, qui espérait ressaisir à la faveur du *remuement des guerres civiles* les priviléges dont elle avait été dépouillée par les progrès du pouvoir royal et de la centralisation; néanmoins, lorsque Henri III, par le plus maladroit des calculs politiques, s'en fut déclaré le chef, ils n'hésitèrent point à signer l'acte d'union, et, comme il arrive toujours dans les troubles publics, les impatiens, les violens et les ambitieux s'emparèrent du pouvoir, car le

mot de Tacite, « dans les temps de discorde et de guerre civile le pouvoir appartient aux plus pervers, » est aussi vrai pour la France que pour Rome. A la nouvelle de l'assassinat des Guises, les chanoines de la cathédrale firent décréter la loi des suspects. La mère du duc de Longueville, gouverneur de la Picardie, sa femme, son frère, le comte de Saint-Paul et ses trois sœurs furent décrétés de prise de corps, et restèrent trois ans en prison. Les biens des habitans hostiles à l'union furent confisqués, et les meneurs s'en adjugèrent une bonne partie. Les *sayeteurs*, qui depuis tant de siècles avaient fait la richesse du pays, émigrèrent en grand nombre, et la ville, à demi ruinée, fut livrée à l'anarchie la plus complète jusqu'au moment où Henri IV jugea que Paris valait bien une messe. Ceux qui quelques jours auparavant juraient de le combattre à outrance s'empressèrent de lui envoyer une députation, et le supplièrent de les honorer de sa présence; il se rendit volontiers à ce désir, et le 13 août 1594 il fit son entrée solennelle dans la ville. Les chanoines chantèrent un *Te Deum*, les ligueurs crièrent : *vive le roi!* et, conformément au cérémonial usité dans les communes du nord, on lui présenta trois bœufs gras, trois picotins d'avoine et trois pipes de vin, ce qui était évidemment un lointain souvenir du droit de gîte, qui, à l'époque de la première féodalité, obligeait les vassaux à défrayer pendant trois jours leur suzerain et sa suite quand il était en voyage. Le roi se montra fort content, et le lendemain il travaillait aux affaires de l'état, lorsqu'on vint lui annoncer que le mayeur et les échevins d'Amiens sollicitaient une audience. Henri IV s'empressa de l'accorder, pensant qu'il s'agissait d'une communication très importante. « Messieurs de l'échevinage, dit-il, je suis heureux de vous voir. — Sire, répondirent les échevins, votre majesté et sa suite ont sans doute bu le vin que nous lui avons offert hier soir; serait-elle assez bonne pour nous rendre les futailles? » Le sieur d'Ouville, qui raconte cette anecdote dans ses *Baliverneries et joyeux propos*, ne dit pas quelle fut la réponse du roi; on sait seulement qu'il accorda aux Amiénois une remise de tailles, ce qui était le plus sûr moyen de se rendre populaire, et les confirma dans le privilége de se garder eux-mêmes. Ce privilége flattait beaucoup les bourgeois d'Amiens. Ils avaient très probablement au sujet des troupes régulières et des armées permanentes les mêmes opinions que nos radicaux, et ils ne tardèrent point à s'en repentir.

Les Espagnols s'étaient emparés de Doullens, et y avaient placé pour gouverneur un officier brave et entreprenant, « petit de taille, mais grand de cœur, » Hernand Tello-Porto-Carrero. Celui-ci s'était vivement épris d'une dame de cette ville, qui pour se débarrasser de ses poursuites imagina de lui dire, par manière de plaisanterie,

qu'elle ne le recevrait en grâce qu'à la condition qu'il lui apporterait les clés d'Amiens. L'Espagnol se le tint pour dit. Il savait que les Amiénois avaient refusé les 3,000 Suisses qu'Henri IV avait voulu mettre en garnison dans leur ville, et qu'ils étaient si fiers de se garder eux-mêmes qu'ils ne se gardaient pas. Il partit la nuit de Doullens avec 5,000 hommes de pied et 700 chevaux, les fit cacher dans un pli de terrain, aux abords d'Amiens, et envoya au moment de l'ouverture des portes le capitaine Durando et 40 soldats déguisés en paysans conduire trois charrettes vers l'une de ces portes, avec ordre de les arrêter juste à l'endroit où tombait la herse. Durando suivit de point en point ces instructions. Au moment où l'une des charrettes passait sous la voûte, un *señor soldato* délia, comme par maladresse, un sac de noix. Les quelques bourgeois qui gardaient le poste d'entrée se mirent à ramasser les noix : les Espagnols, tirant les armes qu'ils tenaient cachées sous leur jacquette, les égorgèrent tous, à l'exception d'un seul qui était monté sur le rempart pour faire tomber la herse; mais elle s'arrêta sur la charrette en laissant un passage libre. Des renforts arrivèrent au même instant, et la petite armée d'Hernand Tello occupait déjà quelques-unes des principales rues lorsque les bourgeois s'aperçurent de la surprise; une centaine environ se jetèrent en armes au-devant des Espagnols; ils se firent tuer jusqu'au dernier, et l'ennemi resta maître de la place.

La prise d'Amiens frappa Henri IV de stupeur : sa moustache blanchit dans une seule nuit; mais il n'était pas homme à se laisser abattre. D'immenses préparatifs furent faits au lendemain même de la fatale nouvelle, et après un siége glorieux, où il paya bravement de sa personne, il entra par capitulation dans la place le 25 septembre 1595. Les Espagnols s'étaient héroïquement défendus : ils avaient fatigué les assaillans par de continuelles sorties, et des 5,700 hommes qui avaient opéré l'audacieux coup de main il en restait à peine 2,000. Hernand Tello avait été tué; ses soldats l'inhumèrent dans la cathédrale, et par l'article 1er de la capitulation ils stipulèrent qu'il ne serait point touché à sa sépulture. Cette clause a été respectée; on voit aujourd'hui au pied de l'un des piliers de la nef une petite dalle sur laquelle on lit, à côté du millésime 1595, les lettres H.-T.; c'est là que repose le vaillant capitaine qui tint en échec la fortune de l'un de nos plus grands rois.

En 1625, une partie de la cour de France avait accompagné jusqu'à Amiens Madame Henriette, qui venait d'épouser Charles Ier, et que Buckingham était chargé de conduire en Angleterre. Anne d'Autriche, pour se sanctifier, s'était logée chez l'évêque, Lefebvre de Caumartin, prélat célèbre par l'austérité de sa vie; un soir

qu'elle se promenait seule dans les jardins, Buckingham sortit brusquement d'une charmille, et, tombant à ses genoux, il s'emporta « au-delà des bornes du respect, » car il pensait comme le grand Condé « qu'une femme espagnole et dévote peut toujours laisser quelques espérances. » Anne poussa un grand cri; sa première femme de chambre, Mme de Beauvais, celle-là même qui, vieille, laide et borgne, fut la première conquête de Louis XIV, accourut aussitôt. « Madame, dit-elle avec une discrétion parfaite, j'entends que l'on vient au bruit; je vais au-devant dire que ce n'est rien, et que votre majesté a eu peur. » Mme de Chevreuse, qui suivait Mme de Beauvais, s'éloigna comme elle; mais bientôt un nouveau cri se fit entendre. Les dames revinrent sur leurs pas; Buckingham rentra dans les charmilles, et le lendemain il partit pour l'Angleterre, où trois ans plus tard il tombait assassiné par Felton. Les cris du jardin de l'évêché d'Amiens donnent-ils raison à Mme de Motteville lorsqu'elle dit que la belle galanterie de la reine embellissait la cour sans blesser la vertu? C'est un mystère qui ne sera jamais éclairci, et, comme le dit un des récens biographes d'Anne d'Autriche, l'histoire sur ces questions délicates est condamnée à une prudente réserve.

Richelieu était venu à Amiens en 1625; il y revint onze ans plus tard, lors de la prise de Corbie par les Espagnols, et peu s'en fallut qu'il n'y laissât sa vie. Ses ennemis, à la tête desquels était Monsieur, frère de Louis XIII, avaient formé le projet de l'assassiner : Saint-Ibal et Montrésor devaient faire le coup; mais au moment où ils allaient frapper, Monsieur recula devant le meurtre d'un cardinal. Sauf l'inique exécution du gouverneur Saint-Preuil et la révocation de l'édit de Nantes, qui porta un coup funeste à l'industrie locale, l'histoire d'Amiens n'offre jusqu'à la révolution aucun fait d'un intérêt exceptionnel. En 93, cette ville eut à compter avec deux hommes dont le nom rappelle les plus tristes jours de cette sanglante époque, Chabot et Joseph Le Bon.

Les Amiénois s'étaient rattachés avec ardeur aux principes formulés dans les cahiers des états de 89. Ils voulaient des réformes, mais ils repoussaient les excès et les vengeances politiques, et tout en donnant aux armées de nombreux volontaires, tout en marchant aux premiers rangs contre les soldats de la coalition, ils n'entendaient pas que sous prétexte de sauver le pays on le mît à feu et à sang. Les membres de la Société populaire ne craignirent point de présenter une adresse à la convention pour demander la mise en jugement de Danton, de Robespierre, de Marat, et la suppression du tribunal révolutionnaire, « ce tribunal de sang, qui ne représentait, par son organisation monstrueuse, que l'image d'un pouvoir *inquisitorial et barbare.* » La convention n'osa point discuter l'a-

dresse, mais elle envoya André Dumont, qui fut plus tard sous-préfet sous l'empire, et l'ex-capucin Chabot, déclarer Amiens en état de rébellion, avec ordre de prendre des mesures sévères. Dumont, qui ne se fiait pas à la population qu'il était chargé de terroriser, montra par prudence une certaine modération, mais Chabot voulut faire oublier qu'il avait porté le cordon de Saint-François. Il avait l'année précédente publié le *Catéchisme des sans-culottes*, et il s'empressa d'en mettre les maximes en pratique. C'était un petit homme trapu, d'un aspect sinistre, qui affectait dans toute sa personne une malpropreté repoussante, pour faire la leçon aux muscadins et aux aristocrates. Il entra dans Amiens en veste et en pantalon de nankin, un énorme bonnet de laine rouge sur la tête, des pistolets à la ceinture, les jambes nues et les manches retroussées, comme un boucher qui va saigner un bœuf. Le lendemain de son arrivée, il convoqua le peuple à une conférence patriotique dans le temple de la superstition, c'est-à-dire dans la cathédrale; là, un verre d'une main, et de l'autre un pot rempli de vin, il monta dans la chaire et prononça un discours extravagant, interrompu par de copieuses libations. Les assistans regardaient avec surprise et dégoût ce personnage à la fois grotesque et sombre, dont l'éloquence avinée insultait la majesté d'un sanctuaire tout rempli de grands souvenirs. De violens murmures étouffèrent sa voix, et il descendit de la chaire en menaçant l'auditoire de la guillotine. Ordre fut donné à la garde nationale de déposer ses armes, mais aussitôt le rappel fut battu dans toute la ville, et au moment même où Chabot pérorait à cheval sur l'une des places publiques, il se vit entouré par 4,000 hommes qui l'enfermèrent dans un cercle de baïonnettes. Le 26e régiment de cavaliers, celui-là même qui avait conduit Louis XVI à l'échafaud, essaya vainement de le dégager : le terrible proconsul, tout à l'heure si menaçant, fut forcé de demander grâce; il n'obtint sa liberté qu'en laissant sa femme en otage, et quelques jours après il partait pour Paris, où il devait bientôt payer de sa tête les marchés frauduleux qu'il avait conclus au détriment de l'état. La convention lui donna pour successeur Joseph Le Bon, et le souvenir de l'échec académique éprouvé à Amiens par Robespierre ne fut pas étranger au choix de ce personnage, qui avait été d'église comme Chabot, et qu'on savait disposé comme lui à se faire pardonner sa première profession par d'implacables rigueurs.

La plupart des historiens de la révolution, ceux du moins qui ont écrit de notre temps même, représentent Le Bon comme un homme « d'un caractère très doux, » plein de bienveillance dans l'intimité, affectueux pour sa famille, et « qui eût laissé dans des temps calmes la réputation d'un homme de bien. » Il se montra en

effet très modéré d'abord; mais il était vaniteux, jaloux, vindicatif, et c'était plus qu'il n'en fallait pour faire un terroriste. A peine arrivé dans les départemens du nord, Le Bon semble saisi de la monomanie du meurtre. « La guillotine attend son gibier, » dit-il au comité de salut pubic, et Billaud-Varennes lui répond : « Vos pouvoirs sont illimités; déployez toute votre énergie. » Muni de ce blanc-seing, il se met à l'œuvre, mais il se souvient de la mésaventure de Chabot; il sait que les Amiénois ont gardé leurs armes, et pour tuer en toute sécurité il va s'installer à Arras, sa ville natale, où il espérait trouver de meilleurs élémens révolutionnaires. Là, il entame avec Paris une correspondance très active, et l'on reste frappé d'un étonnement douloureux en songeant qu'une assemblée qui représentait le gouvernement d'un grand pays a pu lire sans indignation des missives où chaque phrase était tachée de sang. Le 26 novembre 1793, Le Bon écrit à la convention : « J'y vais d'une jolie manière; il ne se passe pas vingt-quatre heures que je n'expédie au tribunal révolutionnaire deux ou trois gibiers de guillotine. » — Ce mot sinistre revient sans cesse dans les dépêches du terroriste. — « Aujourd'hui M[me] de Modène a éternué dans le sac de la guillotine; — les aristocrates sont récalcitrans jusque sous le couteau de la guillotine; — messieurs les parens et amis des émigrés accaparent la guillotine; — la guillotine continue de rouler de toute force à Arras; — la guillotine et la fusillade vont toujours leur train; — vous n'avez eu jusqu'ici que des aristocrates petits et maigres; demain je vous en donnerai un gros et gras, une belle tête pour la guillotine. »

De quels crimes étaient-ils donc coupables, les malheureux que la *machine* expédiait à la douzaine? Les dossiers du tribunal d'Arras sont là pour nous l'apprendre (1). Un brave paysan donne asile à la servante d'un curé; un autre « affecte de fuir les offices des prêtres assermentés; » celui-ci est soupçonné « d'être le partisan de tous les fléaux; » celui-là s'est permis de dire : « Rira bien qui rira le dernier. » Joseph Delattre « ne converse avec personne et ne se fie à personne. » M[me] de Monaldy « discrédite les assignats; » à la guillotine! dit Joseph Le Bon, à la guillotine! Louise Fouquart, assise sur le pas de sa porte, allaite un enfant de trois mois. Des commissaires aux émigrés passent devant elle. « Tu n'as point de cocarde, dit l'un d'eux; sais-tu bien que je pourrais te faire guillotiner? — Vous en guillotinez bien d'autres, lui répond-elle. Prenez donc aussi cet enfant et portez-le à votre tribunal! » Le soir même, la tête de la malheureuse mère tombait sous le couteau. Le conventionnel Carlier, qui fut depuis membre du conseil des cinq-

(1) *Histoire de Joseph Le Bon*, par M. Paris; Arras 1864, 2 vol. in-8°.

cents, assistait à l'exécution. « Tiens! dit-il, comme c'est drôle, le lait coule avec le sang! »

Ce n'était pas seulement ceux qu'il pouvait regarder comme les ennemis naturels de la révolution, c'est-à-dire les nobles et les prêtres, que Joseph Le Bon « expédiait à la machine; » c'étaient aussi, et en très grande majorité, les plus obscurs enfans de ce peuple dont il se disait le vengeur et l'ami. Les listes des tribunaux d'Arras et de Cambrai, reproduites par M. Paris, nous apprennent que le premier a fait exécuter 88 prêtres, nobles et officiers, 211 soldats, marchands, avocats, fermiers, ouvriers, domestiques, et 94 femmes, et le second 148 personnes des mêmes catégories, ce qui donne un total de 541 victimes.

Pendant le cours des exécutions, plus de cent détenus étaient morts dans les cachots, et 1,174 y attendaient leur arrêt, lorsque la chute de Robespierre vint mettre un terme aux égorgemens. Le Bon se hâta de retourner à Paris, et il avait repris son siége à la convention lorsque deux habitans de Cambrai se présentèrent à la barre pour demander sa mise en jugement. On vit alors se produire un fait qui se renouvelle invariablement à toutes les époques de crime et d'anarchie; ceux qui l'avaient poussé au meurtre et qui s'étaient faits ses courtisans et ses complices furent les premiers à se tourner contre lui; il fut renvoyé devant le tribunal d'Amiens et condamné à la peine de mort. Quand les geôliers lui mirent la chemise rouge, il s'écria : « Ce n'est pas moi qui dois la porter, c'est la convention; » ce furent là ses dernières paroles. Dans le trajet de la prison au grand marché d'Amiens, ses jambes chancelaient tellement que les exécuteurs furent obligés de le soutenir, et ils le portèrent sur l'échafaud, l'œil éteint, pâle et à demi mort. Ses restes furent inhumés dans un champ désert, et dix ans plus tard on reconnaissait encore sa fosse aux tas de pierres qu'y avait jetés la population.

A Amiens, comme dans le reste de la France, la terreur avait anéanti la fortune publique, brisé les liens de famille, ruiné les ateliers et créé la famine; cependant cette ville industrieuse eut bientôt réparé ses pertes. Au mois de frimaire an x, les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, d'Espagne et de Hollande s'y rendirent pour signer la paix, qui fut accueillie avec enthousiasme par la population; par malheur cette paix, si chaleureusement acclamée, fut bientôt rompue. Les fabriques d'Amiens conservèrent, malgré la guerre, une certaine activité, et prirent un grand essor sous la restauration et sous le gouvernement de juillet; mais dans les dernières années du second empire deux fléaux qui semblent défier la science et les progrès de la civilisation, la peste et la guerre, lui ont fait cruellement payer ses jours de prospérité. Une épidémie cholérique y

enleva plusieurs milliers de personnes, et l'invasion prussienne y fit durement sentir ses rigueurs, ses exactions et ses outrages.

IV. — LA BATAILLE D'AMIENS. — VILLERS-BRETONNEUX. — DURY. — L'OCCUPATION PRUSSIENNE.

Solidement fortifiée jusqu'à la fin du XVIIe siècle, Amiens n'a aujourd'hui pour toute défense que sa citadelle, située sur la rive droite de la Somme. Cette citadelle, si elle avait été bien armée, aurait résisté quelques jours; cependant elle ne pouvait être d'aucune utilité contre une attaque dirigée par la rive gauche. Le conseil municipal, qui ne voulait pas infliger à la ville la honte d'une lâche capitulation, fit faire des barricades crénelées à l'entrée des rues qui débouchent vers le sud, c'est-à-dire du côté où l'on attendait les Prussiens. Une école de tir fut organisée sous la direction de M. Boutmy, commandant de l'un des bataillons de garde nationale. On travailla, autant que pouvait le permettre l'insuffisance des ateliers de la ville, à la transformation des fusils de cette garde, et chacun était prêt à faire son devoir, lorsqu'il fut reconnu que les travaux exécutés à l'entrée de la ville la laissaient complétement à la merci de l'artillerie. On reporta beaucoup plus en avant la ligne de défense, et des tranchées furent ouvertes au sud sur une très grande étendue; elles s'appuyaient à gauche sur la petite vallée de la Noie, à droite sur la vallée de la Selle, et de cette vallée jusqu'à la Somme trois redoutes avaient été élevées sur des points culminans; mais ces redoutes n'avaient point d'artillerie, et l'on ne pouvait guère disposer pour la défense des lignes elles-mêmes, qui étaient incomplètes et très défectueuses, que de deux ou trois pièces de 4 et d'une mitrailleuse belge. La garnison comptait 7,800 hommes, y compris 2,000 hommes de garde nationale sédentaire. Les choses en étaient là lorsque après le départ de Bourbaki pour Nevers le général Farre reçut, comme nous l'avons vu, l'ordre de la délégation de Tours de se concentrer sur la Somme. Il se mit immédiatement en marche, et le 24 décembre au matin le général du Bessol rencontra à Mézières, sur la route de Roye, une avant-garde prussienne de 1,000 à 1,200 hommes, qui se tenaient embusqués dans un bois et jetèrent quelque désordre dans nos rangs par une décharge inattendue; mais après un moment d'hésitation un bataillon d'infanterie de marine se précipita dans le bois, et les Prussiens s'enfuirent en complète déroute. Le 26, deux autres combats furent livrés à Gentelles et à Boves; ils tournèrent tous deux à notre avantage et inspirèrent une grande confiance aux soldats. Il est du reste à remarquer que, chaque fois que de petits corps en sont venus aux mains, l'avantage nous est

toujours resté du moment où nous avions en ligne des troupes régulières.

Les 350 dragons et gendarmes qui formaient toute la cavalerie de l'armée du nord ne pouvaient faire efficacement le service d'éclaireurs. Les Prussiens au contraire avaient une nuée de hussards et de uhlans, qui battaient la plaine à grande distance et empêchaient les paysans de se porter dans la direction des troupes françaises. On était par la force même des choses fort mal renseigné, mais des avis certains, donnés par quelques gens du pays qui étaient parvenus à tromper la surveillance de l'ennemi, ne laissaient aucun doute sur l'imminence d'une attaque. Le 27, au point du jour, tout le monde était sous les armes. La ligne française présentait du pont de Metz, son extrême droite, à Corbie, son extrême gauche, un front de 25 kilomètres, soit 5 kilomètres de plus qu'à Solferino; les points avancés de son front de bataille étaient Petit-Saint-Jean, les tranchées de Dury, Gentelles, Cachy, Marcelcave, Villers-Bretonneux et Le Hamel (1). Elle était commandée par le général Farre, ayant sous ses ordres MM. du Bessol, Lecointe et Derroja. Son effectif, ainsi que nous l'avons dit, était de 17,300 hommes, mais on avait dû laisser deux bataillons pour garder les passages de la Somme, à Sailly et à Bray; cinq autres, composés de mobiles, étaient si incomplétement organisés et si mal commandés qu'on jugea prudent pendant l'action de les tenir en arrière comme une réserve fictive. Ces chiffres déduits, il restait sur le champ de bataille 13,700 hommes, qui, joints aux 7,800 employés à la défense des lignes d'Amiens, donnaient un total de 21,500 combattans, dont la moitié se composait de mobiles et de gardes nationaux sédentaires. Quant aux Prussiens, ils avaient sous les armes toute leur première armée, soit environ 40,000 hommes, aux ordres de Manteuffel, une cavalerie très nombreuse et 138 pièces d'artillerie. Ils se formèrent en demi-cercle autour de l'armée française, depuis Petit-Saint-Jean jusqu'au Hamel, en échelonnant partout sur leurs derrières de fortes réserves. De notre côté au contraire, nous avions à peine quelques compagnies de soutien, et toutes nos forces furent immédiatement engagées, non par un faux calcul des généraux, mais par la fatalité de la situation et de l'insuffisance numérique de l'effectif.

(1) Le choix de la position que nous indiquons ici a été critiqué par quelques écrivains militaires : elle était, a-t-on dit, beaucoup trop étendue; les divers corps ne pouvaient que très difficilement communiquer entre eux, et ils avaient de plus la Somme à dos, tandis qu'en se couvrant par cette rivière ils auraient eu une ligne défensive d'une très grande force. Voyez, pour le débat contradictoire, *Opérations de l'armée du Nord*, p. 42; — *ibid.*, dépêche du général du Bessol, p. 253; — général Faidherbe, *Campagne de l'armée du Nord*, p. 15 et suiv.

L'histoire contemporaine étant généralement celle que l'on connaît le moins, la bataille du 27 novembre a occasionné de singulières confusions. Les Prussiens lui ont donné le nom d'Amiens, les Français celui de Villers-Bretonneux ou de Dury; il est résulté de là que d'une seule et même bataille quelques personnes en ont fait trois. Cependant les combats de Villers-Bretonneux et de Dury n'en ont été que les principaux épisodes, comme les combats de Cachy, de Gentelles, de Boves et de Longueau en ont été les épisodes accessoires. Commençons par Villers-Bretonneux, parce que c'est là que s'est porté le plus grand effort de l'armée ennemie.

Villers est le plus gros village de l'arrondissement d'Amiens; il est situé dans une plaine faiblement ondulée qui n'offre sur aucun point une bonne position défensive. Il eût fallu, pour trouver cette position, se porter en tête des défilés qui donnent accès sur le plateau; mais avec les forces dont il disposait, il était impossible au général du Bessol de garder ces défilés sérieusement : il dut se borner à élever deux petites redoutes dans la plaine et, aux abords de la tranchée du chemin de fer d'Amiens à Ham et du pont qui la traverse, un épaulement qui pouvait abriter deux compagnies; c'est là que se passa le fort de l'action. Les Prussiens s'emparèrent deux fois de l'épaulement, et deux fois ils en furent chassés avec de grandes pertes. A la troisième attaque, un de leurs bataillons se jeta dans la tranchée pour arriver sans être aperçu sur nos troupes; mais une compagnie de francs-tireurs couchée dans un pli de terrain avait vu le mouvement; elle se leva tout à coup et ouvrit un feu roulant sur la colonne engagée entre les deux talus. En un instant, la voie fut couverte de morts et de blessés, et les fuyards, en remontant dans la plaine, jetèrent le trouble et l'hésitation dans les colonnes prussiennes qui s'avançaient résolûment, — c'est une justice qu'il faut leur rendre, — sous le feu de notre batterie de 12, qui leur envoyait à 1,000 mètres des bordées de mitraille et ouvrait de larges trouées dans leurs rangs. Le général du Bessol, avec la sûreté de coup d'œil dont il a donné tant de preuves pendant la campagne, profita sur-le-champ du temps d'arrêt qui se produisait dans l'attaque; il rallia les troupes qui se repliaient en désordre devant les masses ennemies, et les lança en avant. Au début du combat, il avait été fortement contusionné par une balle qui s'était arrêtée sur une pièce de 20 francs placée dans la poche de son gilet. Une seconde balle vint le frapper au moment où, le képi au bout de son épée, il se plaçait en avant de la charge. On l'emporta tout sanglant; les soldats, électrisés par son exemple et jaloux de le venger, se précipitèrent sur l'ennemi, qui battit vivement en retraite en laissant deux canons derrière lui; mais déjà nos pièces de 12 avaient cessé leur feu. Les pièces de 4 qui appuyaient la charge

firent silence; des soldats se détachèrent des rangs pour fouiller les gibernes des morts et des blessés, tandis que d'autres criaient : « Des cartouches! des cartouches! » Les munitions étaient épuisées; le général, pour sauver son artillerie et ses bagages, ordonna la retraite, et les troupes de notre aile gauche, qui depuis le matin combattaient à Villers-Bretonneux, se replièrent par la route de Corbie. Six faibles bataillons, dont trois de mobiles, avaient ainsi combattu pendant sept heures en rase campagne contre 15,000 hommes, appuyés par une artillerie formidable; ils les avaient fait reculer plusieurs fois, une entre autres jusqu'à 3 kilomètres, et si les munitions n'avaient pas manqué, l'ennemi, épuisé par l'opiniâtreté de la résistance et des pertes considérables, aurait peut-être été hors d'état, comme l'a dit le général du Bessol, de soutenir un nouvel effort de notre part (1). Cachy, quoique vivement attaqué à diverses reprises, était resté en notre pouvoir; Gentelles était tombé aux mains des Prussiens, mais ils n'avaient pu en déboucher. La forte position de Boves, défendue seulement par 200 hommes sans artillerie, avait été tournée, et l'ennemi, en s'en rendant maître, se plaça sur le flanc des lignes de Dury.

Un vif combat s'était engagé sur ce point à peu près à la même heure qu'à Villers-Bretonneux. Les Prussiens avaient soixante-dix pièces en ligne ou en réserve, et de notre côté nous en avions *quatre* du plus faible calibre. Le peu de monde dont pouvait disposer le général Paulze d'Ivoy, qui commandait de ce côté, n'avait point permis d'occuper solidement le village de Dury, situé à 1 kilomètre environ en avant des retranchemens, sur la route de Paris à Dunkerque. Les Prussiens y établirent leur état-major au tournant d'une rue et derrière un pâté de maisons où il se trouvait parfaitement abrité contre nos projectiles, et ils dressèrent à droite et à gauche du village cinq batteries qui ouvrirent un feu violent contre nos lignes (2). Il était impossible, dans de pareilles conditions d'infériorité, de résister longtemps; toutefois, par un de ces heureux hasards qui ne se présentèrent que rarement pendant le cours de cette guerre désastreuse, une batterie de six pièces de 12, servie par des marins aux ordres du lieutenant de vaisseau Meusnier, arriva vers midi par le chemin de fer. Elle n'était point destinée à la défense d'Amiens; elle n'en fut pas moins amenée en toute hâte sur le lieu de l'action et placée en face du village de Dury. Le lieutenant Meusnier se montra vraiment héroïque. Monté sur l'épaule-

(1) On peut juger de la faiblesse de la ligne française par ce fait, qu'un seul bataillon du 43e eut à défendre pendant l'action une ligne de 3 kilomètres, ce qu'il fit sans reculer d'une semelle.

(2) Voyez le plan du combat de Dury, par M. P. Viénot, architecte, une feuille grand in-folio, avec légende.

ment, il suivait l'effet des coups, rectifiait le tir, pointait lui-même les pièces, et, blessé trois fois, il continua de combattre jusqu'au moment où il fut coupé en deux par un obus. La canonnade prussienne avait pris une telle intensité qu'à certains momens on comptait trente coups par minute. Les marins répondaient avec succès. Ils avaient forcé sur la droite une batterie prussienne à s'abriter dans un pli de terrain, fait sauter un caisson sur la gauche, et démonté les pièces que l'ennemi cherchait à établir pour nous prendre d'enfilade; mais les munitions, comme toujours, commencèrent bientôt à manquer. Il fallut les aller chercher à la citadelle, c'est-à-dire à une distance de près de 5 kilomètres, et comme il n'y avait point de gargousses confectionnées à l'avance, on les fabriquait avec des sacs de toile au fur et à mesure de la consommation; les sacs de toile épuisés, on réquisitionna des sacs de papier dans les magasins d'épicerie, et cependant, malgré les déplorables conditions de la défense, la lutte continua jusqu'à la nuit sans que les Prussiens eussent gagné un pouce de terrain. Les 2,000 hommes de la garde nationale sédentaire s'étaient portés sur le champ de bataille. Ils étaient commandés par MM. de Chassepot, colonel, de Puyraimond, lieutenant-colonel, de Guillebon et Boutmy, chefs de bataillon, et ces braves officiers manœuvrèrent habilement pendant huit heures à travers des champs labourés par les obus, afin de faire croire à l'ennemi que de fortes réserves étaient prêtes au premier signal à se porter sur les points menacés (1). Cette tactique réussit très bien. Au moment où une forte colonne d'infanterie tentait un mouvement tournant par le chemin qui longe la vallée de la Selle, le commandant Boutmy se présentait avec son bataillon; une décharge et deux coups de canon à mitraille suffirent à faire rétrograder la colonne, qui croyait avoir devant elle des forces considérables et se replia en toute hâte. Cette manœuvre sauva les défenseurs des lignes d'un grand désastre, car, si l'ennemi avait poussé l'attaque à fond, il leur aurait coupé la retraite sur Amiens et se

(1) Tout le monde fit bravement son devoir à Amiens dans la journée du 27 novembre. Le premier président de la cour d'appel, M. Saudbreuil, resta comme simple garde national aux postes avancés pendant toute la durée de l'action. Une compagnie de pupilles, dont les plus âgés n'avaient pas dix-huit ans, suivirent leurs pères sur le champ de bataille, et s'y rendirent fort utiles pour le transport des munitions et les secours aux blessés. Quelques momens avant l'entrée des Prussiens, M. Herbet, capitaine d'armement de la garde nationale, fit noyer dans le bassin de la place de Longueville la poudre de six caissons que la garnison, faute de chevaux, avait abandonnés en se retirant pendant la nuit; il fit de même évacuer une pièce de 12, qui était restée faute d'attelage dans la ville, et c'est grâce à cette circonstance que pas un seul des canons qui avaient fait feu à la bataille d'Amiens ne tomba aux mains de l'ennemi.

serait emparé de toute l'artillerie. A la nuit tombante, ordre fut donné à la garde nationale de rentrer dans la ville. Les troupes, de leur côté, reçurent vers minuit le signal de la retraite, et les Prussiens restèrent jusqu'au lendemain matin devant les lignes qu'ils n'avaient pu forcer.

Tel est l'exact récit des combats livrés le 27 novembre autour d'Amiens. Les Prussiens avaient mis en batterie, comme ils l'ont eux-mêmes constaté dans leurs rapports, 138 pièces qui tirèrent 6,064 coups, tandis qu'à Borny elles n'en ont tiré que 2,850. La résistance avait été partout tellement opiniâtre que le général Manteuffel s'imagina qu'il avait eu devant lui 70,000 hommes, et que l'un des écrivains militaires les plus distingués de l'Allemagne, le colonel Rüstow, dans l'ouvrage intitulé la *Guerre de 1870*, a porté à 80,000 le nombre de nos combattans. On voit, par les chiffres incontestables que nous avons donnés, ce qu'il faut penser des évaluations prussiennes. Il en est de ces évaluations comme de la dépêche adressée le 28 novembre au grand quartier-général par le comte de Wartensleben, dans laquelle il est dit « qu'un bataillon et demi de fusiliers marins a été anéanti par le 9e hussards. » Ce prétendu bataillon et demi se réduisait à 180 hommes dont la moitié était occupée au service des pièces, qui ont toujours tenu les assaillans à longue distance, et dont l'autre moitié, placée dans les tranchées, n'a pas même aperçu de toute la journée l'ombre d'un seul cavalier prussien.

Nos pertes se sont élevées à 140 morts et 500 blessés pour Villers-Bretonneux, à 33 morts et 100 blessés pour Cachy, à 50 morts et 105 blessés pour Dury, et si l'on ajoute à ces chiffres les victimes des combats de Gentelles, Boves et Longueau, on arrive à un total de 266 morts et 1,700 blessés. La perte des Prussiens fut plus que double. Ils eurent en effet, rien qu'à Villers-Bretonneux, plus de 500 morts, et, pendant que les habitans ramassaient les cadavres et les blessés français, les officiers manifestèrent à diverses reprises leur étonnement de voir combien leurs pertes étaient relativement plus fortes que les nôtres, ce qui s'explique du reste par ce fait que nos troupes, en raison de leur faiblesse numérique, ont toujours combattu sur un ordre très mince, que l'artillerie prussienne, malgré ses excellens attelages de six chevaux, ne pouvait se mouvoir que très difficilement sur le terrain détrempé par les pluies, et qu'un grand nombre de ses projectiles n'éclataient pas à cause du peu de résistance du sol (1).

(1) On trouve un plan fort exact du combat de Villers-Bretonneux dans la brochure publiée par M. Pécourt, instituteur de cette commune. Les points extrêmes où nos

Le général Faidherbe, dans *la Campagne de l'armée du nord*, signale l'empressement avec lequel les populations prodiguèrent leurs soins aux blessés et aux convalescens. Les noms des personnes qui se montrèrent dévouées et charitables composent, dit-il, une liste aussi longue qu'honorable, et parmi ces noms méritent de figurer au premier rang ceux des dominicains, les révérends pères Barral, Deleforterie et Mercier. Pendant la bataille d'Amiens, on les vit au milieu des balles et des obus panser les blessés, les porter aux ambulances, et ramener au combat les mobiles qui lâchaient pied. L'un d'eux, le père Mercier, fut blessé trois fois sans vouloir quitter le champ de bataille. Les Prussiens le firent prisonnier, et pendant la nuit il put, sous la garde de deux fantassins qui ne le quittaient pas un seul instant, prodiguer à nos soldats, que l'ennemi ne relevait qu'après les siens, des secours qui en conservèrent un grand nombre à la vie.

C'en était fait de la petite armée du nord, si les généraux allemands avaient montré plus de décision pendant la bataille et poussé plus vigoureusement l'attaque; mais ils ne songèrent pas même à inquiéter la retraite. Cette retraite, qui se fit en assez bon ordre sur Corbie, se changea sur d'autres points en un effroyable désordre. Les généraux tinrent un conseil de guerre pour savoir s'ils devaient le lendemain continuer à défendre les lignes de Dury ou se retirer sur la rive droite de la Somme; ils reconnurent l'impossibilité de continuer la lutte, et ils décidèrent qu'Amiens serait évacué. Cette décision ne fut point transmise à l'état-major de la garde nationale, et le 28, à cinq heures du matin, les tambours battirent le rappel. Les hommes se présentèrent plus nombreux et mieux disposés encore que la veille; après une longue attente, le colonel réunit ses officiers et leur fit savoir que les troupes pendant la nuit avaient abandonné la ville, et que la garde nationale devait se rendre à la gare pour y déposer ses armes. Cette notification fut accueillie avec un sentiment de stupeur et de désespoir. Les gardes déchargèrent leurs fusils au hasard et les brisèrent sur le pavé. La populace, sous prétexte d'empêcher les effets des soldats de tomber aux mains des Allemands, se mit à piller une caserne. Fort heureusement Amiens avait alors pour maire un homme calme et ferme, M. Dauphin, qui rendit à la ville et au département les plus signalés services. Il prit de bonnes mesures pour le maintien de l'ordre, et se rendit au quartier-général avec une partie du conseil municipal, afin d'obtenir les conditions les moins dures que faire se pourrait. L'armée prussienne entra dans la ville vers midi, et à

troupes refoulèrent l'ennemi y sont exactement marqués. Un plan du combat de Cachy se trouve également dans une autre brochure publiée par M. Jouancoux, habitant de ce village. Une liste nominative des morts est jointe à ces publications.

l'instant même un parlementaire alla sommer la citadelle de se rendre. Cette forteresse avait pour toute défense 22 canons à âme lisse, et 350 mobiles dont la plupart étaient d'Amiens. Le capitaine Vogel, un brave Lorrain, qui en était le commandant, refusa de se rendre, et le lendemain 29 l'ennemi, qui avait crénelé les maisons environnantes, ouvrit, après une seconde sommation, une fusillade des plus nourries sur les embrasures des remparts. La citadelle répondit avec succès, mais bientôt le capitaine Vogel, qui ne quittait pas les terre-pleins, fut frappé mortellement. Les Prussiens, pendant ce temps, avaient établi sur des positions dominantes 72 bouches à feu hors de la portée de la forteresse, et le nouveau commandant, jugeant avec raison qu'une résistance plus prolongée ne ferait qu'attirer sur la ville des désastres sans compensation, capitula aux mêmes conditions que Metz et Sedan. Des pourparlers furent entamés entre les habitans et les généraux ennemis pour obtenir que les mobiles d'Amiens qui faisaient partie de la garnison ne fussent pas conduits en Allemagne comme prisonniers de guerre. La demande fut accordée, d'abord sans conditions, mais on fit bientôt comprendre qu'une aussi grande faveur ne pouvait être gratuite, et que la ville, pour garder ses enfans, aurait à verser 1 million. Il fallut s'exécuter. Ce système d'exactions fut depuis pratiqué sur une grande échelle. Le directeur du *Journal d'Amiens*, M. Jeunet, au lendemain même de l'occupation, avait publié un article commençant et finissant par ces mots : *la ville est en deuil*. Il fut immédiatement conduit à la citadelle; on lui signifia que, s'il ne voulait point partir en Allemagne, il aurait à payer 50,000 francs, mais que, par un acte tout spécial de bienveillance, on l'autorisait, dans le cas où il ne pourrait acquitter cette somme en espèces, à donner de bonnes valeurs, au cours du 15 juillet 1870. Nous devons du reste ajouter qu'avant l'évacuation définitive, le roi Guillaume fit restituer le million et les 50,000 francs, comme s'il eût rougi, pour son *incomparable armée*, des extorsions qu'elle avait commises.

La prise d'Amiens eut des conséquences fatales. L'ennemi s'empara de la ligne de la Somme jusqu'à Péronne d'une part et Abbeville de l'autre; il coupa nos communications avec Rouen, et l'armée de Manteuffel put revenir sur Beauvais, d'où elle ne tarda pas à menacer de nouveau la Normandie.

L'occupation d'Amiens se prolongea du 28 novembre 1870 au 5 juin 1871, et les Allemands y firent durement sentir leur présence. Tout en affectant une certaine politesse dans leurs relations avec les habitans chez lesquels ils étaient logés, ils les blessaient profondément par leur morgue et l'absence complète du plus vulgaire sentiment des convenances. Enorgueillis de leurs succès, ils en semblaient en même temps tout étonnés, et l'on eût dit qu'ils

craignaient de voir à tout instant s'entr'ouvrir sous leurs pieds cette terre française, où malgré nos désastres les glorieux souvenirs du passé se dressaient devant eux. Ils allaient répétant sans cesse : « La guerre ! malheur pour vous ! malheur pour nous ! » mais au moindre soupçon, à la moindre apparence d'hostilité, au moindre retard dans l'exécution de leurs ordres ou de leurs caprices, ils se vengeaient par d'implacables rigueurs, et jamais les habitans d'Amiens n'oublieront le malheureux Parmentier, leur concitoyen, assassiné par un conseil de guerre de la première armée. Nous nous sommes fait un devoir de signaler la conduite du colonel Pestel à la suite du combat de Longpré; nous devons de même signaler un acte de froide cruauté qui restera l'une des hontes de l'invasion.

Parmentier exerçait à Amiens la profession de pâtissier-confiseur. Au lendemain de Pont-Noyelles, sept soldats prussiens vinrent loger chez lui; ils se gorgèrent, sans les payer, des friandises de sa boutique, et se trouvèrent tellement satisfaits qu'ils lui donnèrent des poignées de main et le traitèrent de « camarade; » mais c'est le caractère propre de la race allemande, — tout le monde l'a remarqué pendant l'occupation de la Picardie, — de passer brusquement de la placidité à des emportemens de colère furieuse. Les soldats, après avoir fraternisé, commandèrent un repas pour dix, quoiqu'ils ne fussent que sept; Parmentier répondit qu'il ne pouvait préparer ce repas que pour cinq, les provisions lui faisant absolument défaut. Aussitôt l'un de ceux qui venaient de l'appeler camarade lui envoya en pleine figure un coup de poing qui le fit reculer jusqu'au bout de la chambre. Non content de cette lâche agression, le soldat saisit un couteau qui se trouvait sur une table et en frappa sa victime, qui ne se défendait pas. Les autres, qui étaient en train d'écrire, se lèvent, saisissent des chaises, et blessent grièvement M[me] Parmentier, qui essayait de défendre son mari. Au bruit qui se fait dans la maison, les Allemands qui passaient dans la rue envahissent la boutique; ils entraînent Parmentier et le piétinent sur la glace du ruisseau. Sa femme se jette à leurs pieds en criant : *grâce!* Elle est frappée violemment. « Vous êtes des lâches, s'écrie Parmentier, donnez-moi donc un sabre, que je me défende au moins, puisque vous voulez me tuer. » Il devait payer de sa vie ce cri de désespoir. On le porta tout sanglant à la citadelle où ses blessures ne furent jamais pansées, et pendant plusieurs jours sa famille ignora ce qu'il était devenu.

Au moment où l'armistice fut signé, la population d'Amiens, qui s'intéressait vivement au sort du prisonnier, put croire qu'il allait être rendu à la liberté. Les personnes les plus considérées de la ville, toutes celles qui pouvaient à un titre quelconque avoir accès auprès des autorités prussiennes, intercédèrent en sa faveur. L'é-

vêque pria, supplia avec la plus chaleureuse insistance, on lui répondit « d'aller dire ses messes » et de ne point se mêler de ce qui ne le regardait pas. Mme Parmentier alla se jeter aux pieds du préfet Lansdorff, qui d'abord avait montré des dispositions bienveillantes. « Ne comptez pas sur l'indulgence, lui dit-il, il faut un exemple. Il y a d'ailleurs une volonté plus forte que la mienne. » C'était cette volonté mystérieuse qu'on invoquait toujours lorsqu'il s'agissait de commettre quelque iniquité; malgré tout, on espérait encore, lorsque le samedi 4 février Mme Parmentier, qui se rendait à la citadelle avec sa fille âgée de dix ans pour porter quelques provisions à son mari, le rencontra, entouré d'une nombreuse escorte, à la sortie des ponts de la forteresse. « Où vas-tu, mon pauvre ami? » lui dit-elle. Aussitôt quelques soldats se détachent de l'escorte, ils courent après la fille et la mère aux cris de *furth! furth!* et n'abandonnent la poursuite qu'à la vue de quelques habitans, comme s'ils avaient rougi de charger deux faibles femmes à la baïonnette. Pendant ce temps, l'escorte descendait avec la victime dans les fossés. Un prêtre français, réquisitionné par le commandant, s'approchait de Parmentier et lui donnait les secours de la religion, tandis qu'à quelques pas un Prussien creusait une fosse; mais tout à coup des ouvriers terrassiers, qui travaillaient à quelque distance, accourent en grand nombre. Un ordre est donné du haut des remparts; le fossoyeur quitte sa pioche, et l'escorte rentre dans la forteresse avec le prisonnier. Le bruit se répand dans Amiens que la grâce est arrivée. Chacun se félicite; mais le préfet Lansdorff avait dit qu'il fallait un exemple, et l'on ne sut que trop tôt à quoi s'en tenir. On avait entendu un feu de peloton dans la citadelle, et le respectable prêtre qui avait assisté Parmentier, M. Villepoix, vicaire de Saint-Leu, revint pâle et les yeux mouillés de larmes annoncer que la cruauté prussienne était satisfaite, et que Parmentier, frappé de douze balles, était mort en brave et en chrétien. Sa femme lui avait porté des habits neufs pour comparaître décemment devant le conseil de guerre. Les autorités prussiennes renvoyèrent à la malheureuse veuve les vieux habits troués de balles; ils refusèrent de rendre le corps, et, comme les assassins qui font disparaître leurs victimes, ils l'enterrèrent secrètement sans qu'il ait été possible de le retrouver depuis.

Foucaucourt, Cléry et Péronne, que nous rencontrerons dans notre prochaine et dernière excursion, nous apprendront une fois de plus ce qu'il faut penser de la race allemande, dont nous avons entendu tant de fois vanter par des écrivains français la douceur et la civilisation.

CHARLES LOUANDRE.

LA LÉGENDE

DE PIERRE LE GRAND

DANS LES CHANTS POPULAIRES ET LES CONTES DE LA RUSSIE

I. *Piésni sobrannyia* P. V. *Kiriéevskim, izdany Obchtchestvom Lioubitelei Rossiiskoi Slovesnosti* (*Chants recueillis par P. V. Kiriéevski et publiés par la Société des amis de la littérature russe*), Moscou 1868-1870; notamment le huitième fascicule, œuvre de M. Bessonof, intitulé *Goçoudar tsar Petr Alexiévitch, Tsar biélyi Petr Pervyi, Pervyi Imperator po zemlié* (*le seigneur tsar, le tsar blanc Pierre Alexiévitch, premier empereur dans le pays*). — II. E. V. Barsof, *Petr Velikii v narodnykh predaniakh Siévernago kraïa* (*Pierre le Grand dans les traditions populaires du pays septentrional*), Moscou 1872.

A peu près vers le temps où l'auteur de *Charles XII*, à la prière de l'impératrice Élisabeth et avec les matériaux fournis par ses ministres, entreprenait d'écrire une histoire de Pierre le Grand la plus exacte, « la plus courte et la plus pleine possible, » d'autres à leur manière célébraient les faits et gestes du fameux empereur. Ces historiens de Pierre le Grand étaient répandus partout, d'un bout à l'autre de l'empire russe. Le rude *bourlak* des chantiers d'Arkhangel, le campagnard du « pays septentrional, » qui se vante de n'avoir jamais connu le servage, le *mougik* des provinces du centre enchaîné à la glèbe, le libre cosaque qui « sur la mère Volga » s'en allait en quête de gloire et de butin, le brigand zaporogue retranché dans la *sèche* du Dniéper, répandaient de désert en désert, de village en village, de *rivière* en *rivière,* une histoire du grand tsar qui ne ressemblait point à celle qu'écrivait M. de Voltaire, — pas davantage à celle que nous présentent les grands ouvrages russes de Golikof, Oustriælof et de M. Solovief. Le Char-

lemagne des *chansons de gestes* ne diffère pas plus du Charlemagne historique. Le réformateur de la Russie est aussi singulièrement travesti que l'empereur « à la barbe florie; » les aventures qu'on lui attribue sont parfois aussi extraordinaires que la guerre d'Espagne ou le voyage à Jérusalem.

Le rôle qu'ont joué les trouvères français dans cette fantastique élaboration des souvenirs carolingiens semble avoir été dévolu en Russie à des chanteurs errans qu'on appelle les *kaliki pérékhojé* (littéralement *les impotens voyageurs*); mais, s'ils sont membres de la grande famille des poètes populaires, leur place n'est pas précisément à côté des aèdes ioniens, des bardes gaulois, des scaldes norvégiens, des troubadours d'Occident; elle serait plutôt à côté de ces mendians aveugles ou de ces benoîtes pauvresses qui ont dicté à MM. de La Villemarqué et Luzel les chants de la Bretagne. Ils paraissent du moins bien déchus aujourd'hui de ces temps de splendeur où ils chantaient à la cour des princes russes comme Phœmius dans le palais des Phéaciens. On ne voit pas bien leur part d'invention dans ce trésor des traditions populaires dont ils sont les dépositaires et les dispensateurs. Et cependant aux époques où l'imagination du peuple n'avait pas encore perdu de sa fécondité, le *poète* se rencontrait souvent dans le va-nu-pieds, et l'on peut appliquer à cette muse nomade la devise que l'on avait frappée à Paris, en 1717, pour notre visiteur d'alors, Pierre le Grand : *vires acquirit eundo*.

Impotens, mais toujours vagabonds, misérables et riches de dons poétiques, les *kaliki* s'en vont « sur la route, la large route, » par les hameaux et les villages, chantant ce qu'ils savent, apprenant sans cesse de nouveaux chants, et à chaque pas dépensant et accroissant leurs richesses. Dans la belle galerie qu'a formée à Moscou un simple particulier, M. Tretiakof, et qu'il a, par un patriotisme bien entendu, uniquement composée d'œuvres russes, une toile de Prianitchikof représente les *kaliki pérékhojé*. Ils sont là, trois vieillards, appuyés sur leur bâton d'aubépine, la tête nue, le front dégarni, brûlés par l'ardent été russe, aveugles comme l'Homère de la légende, vénérables par cette barbe blanche qui fait de tout vieux paysan une manière de patriarche, le pantalon en loques, les pieds nus, poudreux, endurcis par un éternel vagabondage. Les yeux tournés vers des auditeurs qu'ils devinent sans les voir, ils chantent en chœur leurs plus beaux airs. On voit qu'ils sont las, qu'ils ont faim et soif. Ils espèrent « l'aumône qui sauve, — pour l'amour du Christ, le tsar du ciel, — pour l'amour de la sainte mère de Dieu (1). » Ils donnent leurs chansons pour un peu de

(1) Voyez *la Chanson des quarante kaliki* dans le fascicule III, p. 82, du recueil Kiriéevski.

kvass et de pain d'orge. Pendant qu'ils chantent, les paysans écoutent sur le seuil de leur *isba* en bois de sapin. En les écoutant, les vieux deviennent pensifs, les jeunes filles se prennent à rêver, et, dans un coin du tableau, l'une d'elles se détourne pour cacher une larme. Que chantent-ils donc, les *kaliki?* Des complaintes tristes ou des chants d'amour? Sont-ce les exploits de Dobryna Nikitich, le héros-boïar, ou d'Ilia Mourometz, le héros-paysan? Sont-ce les hauts faits d'Ivan Vassiliévitch, le tsar terrible, ou de Pierre Alexiévitch, « du tsar blanc Pierre Ier, le premier empereur dans le pays? » Au reste les *kaliki* ne sont pas seuls à propager ces légendes : les Russes, comme presque tous les Slaves, sont un peuple chanteur; la vertu créatrice n'est pas éteinte partout chez eux. Pierre le Grand lui-même, si foncièrement russe malgré son goût pour les étrangers, avait ses momens de gaîté lyrique; aux réjouissances pour la paix de Nystadt, lorsqu'il sentit ses épaules soulagées du fardeau écrasant de la guerre suédoise, il dansa sur la table devant tout le peuple et « chanta des chansons. »

Les chants ou *bylines*, dont il est le héros, viennent d'être recueillis, d'une manière plus complète et plus scientifique qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, par M. Bezsonof dans la collection Kiriéevski. Ce recueil est arrivé tout à point pour prendre sa place à côté des autres publications sur le « régénérateur » qu'a fait éclore le jubilé pour le deux centième anniversaire de sa naissance. L'année 1872 marquera dans le mouvement historique qui s'est fait en Russie autour de ce grand nom; mais les beaux discours de MM. Grote et Solovief, les travaux scientifiques de MM. Bytchkof, Baranof, Minslof, avaient besoin de ce complément populaire : la légende de Pierre le Grand. Grâce à M. Bezsonof et à la *Société des amis de la littérature russe*, le peuple a été admis, à côté des savans et des professeurs, à prononcer, lui aussi, son jugement sur Pierre le Grand et à rendre témoignage à son réformateur.

I. — L'ÉPOPÉE DE PIERRE LE GRAND.

Comment ce géant qui à son voyage de France fixa les mobiles esprits parisiens n'aurait-il pas laissé une trace profonde dans les âmes neuves et naïves, pieusement tenaces dans leurs souvenirs, des populations russes? Est-il possible que ses traits originaux et presque épiques, que ses guerres sur la Caspienne et sur la Baltique, sur la mer d'Azof et sur la Mer-Blanche, ses travaux qui bouleversèrent la terre russe et ses lois qui transformèrent l'homme russe, aient passé sans se refléter, ne fût-ce qu'un instant, dans le miroir tranquille de l'imagination populaire? Non, Pierre Ier n'est

pas de ceux que l'on oublie. Comme pour un autre héros, plus grand guerrier, moins grand homme, on a dû parler de sa gloire dans les campagnes moscovites, et ne dirait-on pas une paraphrase des vers célèbres de Béranger, une élaboration russe des *Souvenirs du peuple* dans cette vieille poésie qui sert d'épigraphe au recueil de M. Bezsonof :

« Et ces glorieux faits inouis dans les chansons, — le rameur les chantera sur la mer infinie, — le voyageur fatigué les chantera sur la montagne, — et parfois, épuisé par les ans, — l'aïeul les chantera à ses petits-enfans, — et parce qu'il les aura de ses propres yeux vus, — les petits-fils envieront le bonheur de l'aïeul. »

Ce n'est pas seulement Pierre le Grand « dont le peuple a gardé la mémoire, » ce sont aussi ses généraux, les compagnons de ses travaux d'Hercule, les « aiglons de l'aire de Pierre, » comme dit Pouchkine, que la poésie des chaumières russes a voulu associer à son immortalité : elle a chanté Dolgorouki, Chérémétief surtout, dont le village natal de Paulovo a fourni un notable contingent de légendes. Toutefois la préférence populaire, parmi les auxiliaires du régénérateur, s'adresse évidemment à des héros moins célèbres dans l'histoire, et plus chers aux masses pour des motifs à nous inconnus. Lefort, Apraxine, Bruce, Bauer, sont dédaignés; mais on se souvient du brigadier Krasnochtchokof, qui dans une circonstance oubliée, je crois, dans les fastes, refusa de trahir son maître; on se souvient surtout des héros cosaques : Kotchoubey, Iskra, Paleï, Ivan Zamorianine. De même que dans l'épopée napoléonienne, à côté des grandes personnalités héroïques, à côté de Kléber, Ney, Murat, il y a place pour l'héroïsme des types collectifs; de même que l'art et la légende ont immortalisé le grognard, le mamelouck, le fantassin des Pyramides, de même, à côté des Paleï et des Chérémétief, le peuple russe a voulu consacrer les auxiliaires obscurs et anonymes de Pierre le Grand.

Les noms de ses ennemis ont aussi une part dans sa gloire : on n'a oublié ni le roi Charles, ni ses lieutenans, Lewenhaupt ou Schlippenbach, ni le traître Mazeppa, ni les rebelles qui attirèrent le courroux du tsar. Sur ces derniers, la chanson en sait toujours plus long que l'histoire; tour à tour passent devant nous Flor Minaévitch, Senka Manotsof, Nekrassof, Rytchof, Ephremof, Skorlighine-Karyghine, qui, apprenant l'exécution de ses complices, « prit une hache et un billot, — alla porter sa tête au voiévode. — Écoute, petit père, grand voiévode, — je viens apporter ma tête; — j'ai pris avec moi la hache et le billot. — Mes amis, mes frères, sont

décapités, — sont tous décapités, tous pendus; — ordonne de couper aussi ma tête rebelle. »

En général, ennemis ou amis du tsar, les hommes de la steppe attirent toujours d'une façon particulière la sympathique attention des masses. Le libre cosaque était en tout l'opposé du paysan serf, et c'est précisément pour ce motif que tout ce qui tenait au cosaque intéressait le mougik. Courbé sous le fouet, les lourdes redevances, la corvée pour le maître et pour le tsar, les réquisitions et le recrutement, il rêvait, lui aussi, « d'aller faire un tour dans la campagne rase, » et de retrouver sous la tente la liberté que lui ont ravie les ukases de Boris Godounof. Ce ne sont que plaintes des gouverneurs, plaintes des propriétaires sur cette fuite du cultivateur et du contribuable vers les *rivières* du sud, sur cette dépopulation continue de la terre au profit de la steppe. Tout le peuple russe de cœur était cosaque, car tout paysan aspirait à *cosaquer*. Voilà pourquoi la poésie nationale, elle aussi, incline vers la steppe, et entoure de rayons plus lumineux les vagabonds du Volga que les triomphateurs de la guerre suédoise. Pourtant la gloire russe, la gloire acquise dans la terrible lutte de vingt et un ans n'a pas brillé vainement pour elles. On reconnaîtra dans nos chants quelques-unes des péripéties de ce grand drame du nord qui eut pour dénoûment la mort de la Suède. On y retrouvera Erestfer, Schlüsselbourg, Revel, Wyborg, et celle qui domine tout « le groupe altier des batailles, » Poltava!

Cette histoire de Pierre le Grand par le peuple est forcément bien incomplète. Beaucoup de ses réformes, dont l'ensemble constitue l'une des plus grandes révolutions modernes, échappèrent à la foule. Lorsqu'il organisait l'aristocratie russe sur les bases d'une noblese de fonctionnaires, qu'il faisait du clergé réduit à l'obéissance une des forces vives de son état, qu'il émancipait la femme russe, établissait des imprimeries, inventait un alphabet et des caractères nouveaux, formait la première bibliothèque civile de sa nation, lorsqu'il créait tout ce qui fait l'état moderne : une administration et une diplomatie, une flotte et une armée, une industrie nationale et une société intelligente, — lorsqu'il enfantait la Russie à la vie européenne, le cosaque nomade ne voyait ou ne comprenait rien, le paysan ne sentait que les épreuves et les douleurs de la transformation. Évidemment il ne pouvait passer dans les chants populaires que ce que le peuple avait saisi, ce qu'il s'était approprié, assimilé, du grand spectacle étalé à ses yeux, et même tout ce que le peuple en a compris n'est pas arrivé jusqu'à nous. Sans parler des chansons que la négligence des lettrés du XVIIIe siècle a laissées se perdre, qui sont mortes à la postérité avec tel mendiant qui en était resté le dernier dépositaire, combien de ces méditations du paysan et du

cosaque sur le fils d'Alexis n'ont pas réussi à se formuler dans la phrase épique! La poésie de la régénération, après avoir un moment illuminé ces cerveaux obscurs, y est définitivement restée à l'état latent; elle n'a pu prendre pour s'échapper au dehors, pour voyager sur les lèvres des hommes, les pieds rapides du vers et les ailes infatigables de la chanson.

Ces idées, ces souvenirs, ces impressions un peu vagues sur le grand homme ne pouvaient manquer de subir une déformation en tombant dans des imaginations hantées déjà par des créations poétiques antérieures. L'image de Pierre le Grand s'est parfois altérée au point de se confondre avec les images de héros plus anciens. Le fondateur de Saint-Pétersbourg a beau être le premier souverain de la Russie, le créateur même de la Russie moderne, il n'en est pas moins le dernier des héros russes (*bogatyri*). Sa taille gigantesque, son esprit aventureux, ses dangers sur terre et sur mer, ses voyages, que Voltaire lui-même trouvait extraordinaires, tout le rapproche des temps épiques. Par ses réformes, il appartient au siècle de Frédéric II; par son caractère et par certaines particularités de sa vie, il est contemporain des *bons compagnons* des âges antiques. Ceux-ci accomplissaient leurs exploits sur les grands fleuves du sud; lui a pris pour champ de ses prouesses une scène européenne, la mer Baltique. Igor a suspendu son bouclier à la Porte-d'Or de *Tsarigrad* (Constantinople); Pierre a vu s'ouvrir devant lui les portes des capitales de l'Occident. Il a remplacé les grands coups d'épée par les grands coups de politique. Igor a rapporté de ses courses l'or de Byzance, Pierre un butin autrement précieux, la civilisation de Paris, de Londres et d'Amsterdam. Il ne faudra pas s'étonner pourtant si le peuple russe a rattaché au nom de Pierre le Grand plus d'une chanson destinée à célébrer d'autres exploits. Plus d'une circonstance de la légende de Dobryna Nikitich ou d'Ilia Mourometz s'est fondue ainsi dans la légende de Poltava.

Il y a un homme surtout dont le cycle poétique va fournir bien des traits à celui de Pierre Alexiévitch. Lui aussi a été à la fois un tsar et un *bogatyr*, un des grands souverains de la Russie les plus mal compris par les écrivains d'Occident: Ivan le Terrible. Le rôle d'Ivan au XVIe et celui de Pierre au commencement du XVIIIe siècle présentent d'étranges analogies. Tous deux furent des révolutionnaires et des fondateurs; après une guerre acharnée, sanguinaire, contre les choses du passé, ils créèrent, l'un le tsarat de Moscou, l'autre l'empire de Russie. Tous deux virent leur enfance exploitée par des tuteurs, leur sommeil brisé par le fracas des émeutes; ils souffrirent des vices de la société russe avant d'en entreprendre l'ex-

termination. Tous deux furent en butte, pendant toute leur vie, à des complots qu'ils réprimèrent avec une épouvantable rigueur : la boucherie des strélitz en 1698 n'a rien à envier aux écorcheries de boïars sous Ivan le Terrible, sur cette même Place-Rouge du Kremlin. Ils envoyèrent leurs femmes au couvent et furent meurtriers de leurs fils aînés. D'une haute intelligence, d'une instruction supérieure à leur époque, avec un goût semblable pour les étrangers et de la curiosité pour les arts de l'Occident, laborieux, infatigables autant qu'implacables, passionnément dévoués à leur mission, leurs grandes idées politiques leur sont communes. Ivan, avant Pierre, avait convoité les provinces baltiques, reçu les navigateurs européens dans ses ports, étendu ses intrigues en Pologne et jalonné, par la conquête de Kazan et d'Astrakan, la route de la Mer-Noire et de la Caspienne. Par leurs vices comme par leurs vertus, ils furent deux personnifications éminentes du Russe par excellence, le Grand-Russe. Ivan, abhorré des nobles, redouté du clergé, dont il avait entamé les revenus avant que Pierre osât toucher à leur propriété, laissa dans le peuple le souvenir d'un héros et d'un justicier. Les crimes et les infamies des boïars pendant la « période des troubles » ne justifièrent que trop ses éternelles accusations de trahison contre les nobles. On peut dire que le fils de Vassili est à beaucoup d'égards le précurseur du fils d'Alexis, et que le peuple, opprimé par les seigneurs et les voiévodes, ruiné par les brigands et les guerres civiles, ne cessa de regretter Ivan le Terrible que lorsque Pierre le Terrible parut.

S'il est vrai que les épopées, avant d'exister à l'état de poèmes, ont souvent couru le monde sous la forme de cantilènes ou de chants isolés, s'il est vrai que des centaines d'aèdes et de trouvères aient préparé l'avénement de l'*Iliade* ou de la *Chanson de Roland*, nous devons voir dans ces *bylines* sur Pierre le Grand les membres dispersés d'un poème russe qui ne verra pas le jour : l'Homère de la steppe qui pourrait grouper autour du héros moscovite ses héroïques lieutenans, comme les rois de la Grèce autour du roi des rois, viendrait maintenant

. . . . . Trop tard dans un monde trop vieux.

A son défaut, nous allons essayer d'esquisser avec ces cantilènes guerrières une sorte de *Pétréide*.

Notre traduction suivra de très près le texte russe, et l'on retrouvera dans l'œuvre des poètes de la Moscova et du Volga quelques-uns des procédés que l'on appelle *homériques*, bien qu'ils soient communs à toutes les poésies primitives : d'abord les répétitions textuelles, dans le même chant, de développemens entiers.

Le poète, après avoir exposé pour son propre compte une action quelconque, la fera raconter quelques vers plus loin, dans des termes identiques, par quelqu'un de ses personnages; puis les épithètes à la façon d'Homère : ainsi le tsar est toujours le tsar *orthodoxe,* — les héros et les brigands sont toujours les *bons jeunes hommes,* les *braves garçons.* Les mains ou la poitrine sont toujours *blanches.* Une tête porte invariablement la qualification de *rebelle,* fût-elle sur les plus honnêtes épaules du monde. On ne sort pas du bois *ombreux,* de la campagne *rase,* des lacs *profonds,* de la mer *bleue,* du *rouge* soleil, de l'aurore *matinale.* Les fleuves deviennent *la mère Volga* ou *notre père,* le *paisible* Don. Enfin un choix peu varié de comparaisons poétiques ordinairement tirées du faucon *lumineux,* du cygne *blanc,* de la trompette d'or et du clairon d'argent. Que le lecteur français ne s'impatiente pas trop de ces somnolences de l'Homère russe, *quandoque bonus...*

Nous allons assister à la naissance de notre héros.

II. — L'ENFANCE DE PIERRE.

« Pourquoi est-il joyeux et serein, dans Moscou, — le tsar orthodoxe Alexis Mikhaïlovitch? — Dieu lui a fait naître un fils, un tsarévitch, — le tsarévitch Pierre Alexiévitch, — le premier empereur dans le pays.

« Tous les maîtres charpentiers de Russie — de toute la nuit ne dormirent pas; — ils firent un berceau, une barcelonnette, — pour le jeune enfant tsarévitch. — Et les bonnes, les nourrices, — et les jolies filles suivantes — de toute la nuit ne dormirent pas : — elles cousaient un petit drap — de velours blanc, brodé d'or.

« Et les prisons avec les prisonniers? — Elles furent complétement vidées. — Et les greniers du tsar? — Ils furent ouverts à tous. — Chez le tsar orthodoxe, — on célèbre un festin, un joyeux banquet. — Les princes se sont réunis, — les boïars sont venus de toutes parts, — les nobles sont accourus, — et tout le peuple de Dieu au banquet — mange et boit et fait bonne chère. »

Cette *byline* nous offre le tableau exact et vivant de ce qui se passait au palais de Moscou le jour de la naissance d'un prince. M. Zabiéline, qui a consacré une étude spéciale aux « enfances » de Pierre (1), nous montre Alexis envoyant dans toutes les directions annoncer l'heureuse nouvelle aux boïars, aux officiers de la couronne, aux familiers du palais, aux tsarévitchs tatars de Grousinie, de Kasi-

(1) Dans ses *Essais d'étude sur les antiquités et l'histoire russe* (*Opyty izoutchénia,* etc.), Moscou 1872.

movo et de Sibérie, au patriarche et au clergé, sans oublier le monastère de Troïtsa. Les jours suivans, sonneries de cloches à toutes les cathédrales du Kremlin, liturgie en grande pompe à l'Assomption, — réceptions au palais polychrome des tsars, où le souverain distribuait de ses propres mains à ses sujets des verres de vin et d'eau-de-vie, des fruits et des confitures, — promotions de nobles à la dignité de boïars, gratifications de fourrures et de coupons de velours et de soie aux princes de l'église et de l'état, — festins splendides où figurait au dessert un Kremlin en sucreries avec des habitans, des strélitz et des cavaliers. Je ne sais si les jolies filles suivantes et les maîtres charpentiers passèrent des nuits blanches, mais le jeune Pierre fut entouré de tout le luxe et de tout le confortable alors possibles dans une cour demi-barbare. Son berceau, suivant la coutume nationale, était suspendu aux lambris par des cordes, en sorte qu'on y balançait l'enfant plutôt qu'on ne l'y berçait. Pierre se développa avec une merveilleuse rapidité : son intelligence précoce contrastait avec la faiblesse d'esprit de ses deux frères aînés, Feodor et Ivan, issus du premier mariage d'Alexis. A quatre ans, ses jeux même faisaient présager l'homme de tête et d'énergie. On lui apprenait les histoires au moyen d'images coloriées importées d'Allemagne, et M. Zabiéline fait le compte des tambours crevés par lui, des fusils et des sabres qui flattèrent d'abord ses instincts guerriers. Le peuple ne pouvait manquer d'être frappé des promesses de génie qui éclataient déjà dans cet enfant. Aussi est-il le seul des fils d'Alexis dont on paraisse se souvenir, et, quand son père au lit de mort est mis en demeure de se choisir un héritier, le poète rustique, oublieux de l'histoire, ne lui met qu'un nom sur les lèvres :

« Oh ! dis-moi, notre père, tsar orthodoxe, — tsar orthodoxe Alexis Mikhaïlovitch, — à qui laisses-tu ta souveraineté, — à qui remets-tu le tsarat de Moscou ? — A la tête du tsar étaient les popes et les diacres, — du côté où brûlaient les cierges, — et ils chantaient les prières des morts ; — à ses pieds se tenaient tous les boïars, — et c'est ainsi que parla le tsar orthodoxe : — *Je laisse ma souveraineté — au tsarévitch Pierre Alexiévitch,* — je confie le tsarat de Moscou — au boïar prince Galitzine. — Et le tsar orthodoxe rendit l'âme. »

En réalité, Alexis eut pour successeur son fils aîné Feodor, et, lorsqu'à sa mort les boïars donnèrent le trône au jeune Pierre, l'ambitieuse Sophie ameuta les strélitz, fit couronner avec Pierre l'imbécile Ivan, et prétendit régner sous leur nom. Le bras droit de la *tsarévna*, son homme d'état et son général, fut le prince Vassili

Galitzine, « le grand Galitzine, » comme l'appellent certains historiens désireux de l'opposer à Pierre le Grand, de même que chez nous on a voulu exalter le duc de Guise aux dépens de Henri IV. La correspondance de Sophie avec le prince était d'une tendresse mystique; elle l'appelait « mon petit père, mon frère, ma lumière, ma joie. » Galitzine et Sophie voulurent justifier leur pouvoir par des succès diplomatiques et militaires. Ils entrèrent dans la grande coalition de Venise, de la Pologne et de l'Autriche contre *le Turc*, et le prince dirigea deux campagnes contre les Tatars de Crimée. Malgré les efforts du gouvernement pour les représenter comme des triomphes, elles n'eurent qu'un médiocre succès. Aussi dans une de nos chansons le prince Galitzine ne sait littéralement sur quel pied et par quel chemin rentrer à Moscou. Il est sûr de l'accueil de Sophie, mais comment sera-t-il reçu du jeune souverain?

« Comme une bécasse qui se promène sur le marais (1), — le prince Galitzine se promène dans la prairie. — Il se promène non pas seul, mais avec des soldats de toutes armes, — avec des cosaques du Don, avec des chasseurs. — Il réfléchit et médite profondément. — Par où le prince, par où doit-il marcher? — Par la vaste plaine, le prince? il y aura de la poussière. — Par le bois ombreux, le prince? il fera sombre. — Par la prairie, le prince? la terre est détrempée. — Par la rue, le prince? il aurait honte. — Enfin le prince a chevauché par la rue de Tver, — la glorieuse rue de Tver et la Nouvelle-Slobode.

« Le prince Galitzine s'est rendu — à la cathédrale de Kazan; — le prince Galitzine a ôté — sa toque de zibeline; — le prince Galitzine trois fois — s'est prosterné sur la terre; — le prince Galitzine a prié, — et se rend au palais du Kremlin.

« Lorsqu'il descend de cheval — dans le palais du Kremlin, — voici que vient à sa rencontre — notre mère la tsarévna, — la tsarévna Sophie Alexiévna. »

Sophie en effet, autant pour satisfaire à ses propres sentimens que pour en imposer à l'opinion, préparait un triomphe à son héros. Elle sortit en procession au-devant de l'armée, accompagnée du clergé, des boïars et du peuple, précédée des saintes icônes, jusqu'à la porte de Serpoukhof. Après avoir admis les généraux au baise-main, elle revint avec eux, toujours en procession, jusqu'au Kremlin, où le tsar Ivan leur fit une réception solennelle. Le tsar Pierre n'y était plus. Il avait défendu à sa sœur de prendre part à une cérémonie publique, elle avait bravé sa défense. Dans sa colère,

(1) Homère a bien comparé Ajax à un âne!

il quitta Moscou. Cette marque de défaveur ne passa point inaperçue. L'emprisonnement de Galitzine après la chute de Sophie, son procès, son exil, renouvelèrent le souvenir de sa première disgrâce, et alors dans les campagnes d'Orel naquit cette chanson :

« Salut, seigneur le tsar, notre espérance, — quels présens fais-tu, tsar notre maître, aux seigneurs? — Aux seigneurs, je donne des dignités, aux marchands, des cités. — Mais à moi, tsar notre maître, donne-moi une ville, — donne-moi une ville : Malo-Jaroslavets... — Moi, prince Galitzine, je te donnerai, — moi, chien de voleur, je te donnerai — deux poteaux avec une solive en travers — et, pour ton cou, un cordon de soie. »

Pendant que Galitzine et Sophie gouvernaient la Russie, que faisait le tsar Pierre? Entouré d'étrangers ou de jeunes Russes gagnés aux idées européennes, il jouait au soldat avec les palefreniers et les polissons de Kolomenskoe, ou réparait une vieille barque hollandaise échouée sur le lac d'Ismaïlof. Sophie et ses courtisans disaient : « L'enfant s'amuse; » mais, tout en s'amusant, il jetait les bases de la flotte et de l'armée nouvelle. De son bataillon d'*amuseurs* (*potiéchnié koniouki*) sortit le premier corps d'élite, le régiment-doyen de l'armée russe : le préobrajenski. Des polissons qui l'entouraient surgirent, avec Menchikof, les ministres et les feld-maréchaux de l'avenir. Devenu le maître, il se mêlait encore, en simple combattant, à des actions simulées, batailles, prises de villes, enlèvemens de redoutes. Ce spectacle d'un tsar de Russie confondu parmi ses sujets sous un uniforme de sous-officier ou de lieutenant, exposé à recevoir, comme le premier venu, les coups et les horions, ne pouvait manquer de frapper l'imagination des masses. Dans les *bylines* sur Ivan le Terrible, on voit celui-ci présider à des luttes d'athlètes dans la cour du palais, mais avec toute la gravité qui convient à un despote oriental. La fantaisie des chanteurs prend plus de liberté avec Pierre le Grand : lui-même descend dans l'arène et lutte avec un de ses soldats. Et il semble que le poète, tout en prêtant au fils d'Alexis une taille et une vigueur herculéennes, ait tenu à faire sentir que le peuple, même représenté par un jeune garçon, est encore supérieur en force aux héros.

« Dans le palais, le palais impérial, — sur l'escalier, l'escalier rouge, — on voyait une table à rallonges; — à cette table était assis — le tsar orthodoxe Pierre Alexiévitch. — Devant lui sont debout les princes, les boïars. — Le tsar orthodoxe parle ainsi : — Écoutez, vous, les princes, les boïars, — y a-t-il parmi vous un amateur — pour lutter

avec le tsar blanc, — pour passer le temps, pour *amuser* le tsar? — Tous les princes, les boïars s'épouvantèrent, — dans le palais tous se dispersèrent; — mais debout devant lui se tient un dragon, — un jeune dragon de vingt-cinq ans. — Il parle en ces termes au tsar blanc : Écoute, écoute, tsar orthodoxe, — tsar orthodoxe, Pierre Alexiévitch, — n'ordonne pas de me châtier, de me pendre; — ordonne-moi de dire un mot... Je suis jaloux de lutter avec le tsar blanc, — pour passer le temps, pour *amuser* le tsar. — Si tu me terrasses, jeune dragon, je te ferai grâce, — si tu es vaincu, je te couperai la tête. — Le jeune dragon dit alors : — La volonté de Dieu soit faite et celle du tsar.

« Le tsar orthodoxe ceignit sa ceinture de soie; — il sortit avec le jeune dragon; ils s'empoignèrent... De la main gauche, le jeune dragon le renversa; — de la main droite, il le soutint, — il l'empêcha de toucher la terre humide. — Et le tsar orthodoxe parla ainsi : Mille grâces, dragon, pour tes efforts... — Quel don, quel cadeau vais-je te faire? — Des villages ou des domaines, — ou bien un coffre plein d'or? — Je ne veux ni villages, ni domaines, — ni un cher coffre plein d'or; — accorde-moi de boire l'eau-de-vie, sans payer, — dans tous les cabarets de la couronne. »

III. — L'EXPÉDITION D'AZOF.

Le temps des amusemens et des guerres de parade était passé; Pierre à son tour voulait cueillir de vrais lauriers. Il voulait éprouver son armée nouvelle dans une entreprise glorieuse, la plus glorieuse de toutes à ses yeux : la croisade contre l'infidèle et pour l'affranchissement des chrétiens d'Orient. La prise d'Azof ne devait être pour lui qu'un premier pas dans cette voie où l'appelait déjà le patriarche de Jérusalem. Il semble que toutes les expéditions dans ces régions de l'est, d'où étaient venus tant de fois les dominateurs tatars, aient eu le don d'éveiller l'imagination russe. Le grand mouvement poétique qui s'était fait au XVIe siècle autour de la conquête de Kazan et d'Astrakan se renouvela au XVIIe autour des deux expéditions d'Azof. Pierre avait fait pour ces campagnes d'immenses préparatifs. Tandis que des milliers de cosaques, de cavaliers nobles, de strélitz, de soldats de l'armée nouvelle se réunissaient sous les drapeaux, des milliers de paysans étaient occupés à charrier des matériaux, des milliers de travailleurs à construire, en une seule année, 1,700 embarcations. Partout retentissait le cri de guerre ou le bruit sourd de la cognée dans les forêts séculaires. La Russie, remuée de fond en comble, s'éveilla et regarda. Au XVIe siècle, nous avons une série de chansons cosaques sous ce titre : *le Secours au tsar blanc sous Kazan*. Voici le « secours au

tsar blanc sous Azof. » Toutes les *rivières* du sud se sont émues, le Jaïk, et le Don, et le Volga, et le Dniéper.

« Comme un faucon lumineux vole dans la nuée, — l'*esaoul* des cosaques parcourt le Don — pour haranguer tous ses cosaques. — « Debout! les braves, les bons compagnons! — Prions le Seigneur Dieu — qu'il ne permette à la main du barbare — de frapper Pierre, le tsar blanc. — Debout! amis, réveillez-vous! —Sellez, amis, les chevaux rapides! — Courons sous les murs d'Azof. —Allons! nous renverserons la ville de fond en comble; — nous aurons beaucoup d'argent, beaucoup d'or; — nous remplirons jusqu'aux bords la caisse de guerre. » — « Oui, nous écouterons notre ataman, — nous l'écouterons, nous irons en campagne. — *Lui-même*, l'aigle bleu-noir s'est éveillé, — lui-même, le tsar Pierre, s'est levé, — avec ses cosaques du Don, — avec ses Zaporogues. »

Les habitans des villes russes virent passer avec étonnement ces singuliers défenseurs de l'orthodoxie, les joyeux héros du Don, avides de butin et de plaisir, pour qui la guerre était une joie :

« Déjà sur la route, la large route, — allaient, chevauchaient les cosaques du Don, — les *frères* du Don au cours tranquille. — Déjà les cosaques avaient quitté Moscou; — pourquoi l'un d'eux est-il resté? — Il s'en va au château du Kremlin, — il ôte sa toque de zibeline noire, — il prie devant l'image du Sauveur, —il s'incline aux quatre points du ciel, — en particulier devant les conseillers municipaux du tsar. « Salut, ô vous, les conseillers du tsar! — Donnez-moi de l'eau-de-vie pour cinq cents roubles, — et à mes compagnons pour mille roubles. » —Les conseillers s'entre-regardèrent : Y a-t-il jamais eu parmi nous un tel buveur? — Comment en douter, frères? c'est un cosaque du Don. — Comment en douter, frères? c'est leur ataman. — On lui apporta de l'eau-de-vie tant qu'il en fallut. — Allons, buvez, enfans, buvez à vos souhaits. »

Mais la guerre n'était pas une joie pour tout le monde. Le cosaque y courait allégrement, le paysan s'y traînait en pleurant. Au fond, le Grand-Russe n'aime pas la guerre et n'a pas de goût pour l'état militaire. C'est malgré lui qu'on en fait un des meilleurs soldats du monde. Pour le serf du XVIIe siècle, le régiment apparaissait comme une aggravation de servitude. Il lui semblait affreux de s'arracher à son village, à sa famille, à ses amours, à sa cabane bien chaude en hiver, et de partir pour ces éternelles campagnes où le tsar infatigable fatiguait son peuple :

« Où passerons-nous le jour? où dormirons-nous la nuit? — Nous

passerons le jour dans la campagne rase, — dans la campagne rase, sous le ciel ouvert, — nous passerons la nuit dans le bois ténébreux, — dans le bois ténébreux, sur le sol bourbeux. — Nous aurons pour lit la terre, l'humide mère, — pour oreiller une méchante racine; — pour nous laver, la pluie fine et fréquente, — pour nous essuyer, l'herbe soyeuse. »

Tout cela en effet n'est pas très engageant. Ajoutez-y que des officiers infidèles leur rendaient encore plus durs les débuts de ce dur métier. Comme on le voit par les ukases de Pierre, les recruteurs enchaînaient les hommes qu'ils enlevaient des villages, leur rasaient la tête pour les faire reconnaître, les emprisonnaient en arrivant à l'étape, les menaient *paître* le gland et le champignon sous les chênaies pour économiser sur leur nourriture, leur imposaient sous le bâton des marches forcées. On perdait, avant d'arriver au dépôt, la moitié des recrues. Cet avant-goût de la profession de héros achevait de les dégoûter. Aussi la désertion décimait-elle les armées russes de ce temps; on désertait la *chaîne* des recrues, on désertait au régiment, on désertait sur le champ de bataille. L'unique asile était alors dans les bandes de brigands ou dans les *polks* de cosaques. Comme le fait remarquer M. Bezsonof, les *chants de lamentation sur le service* forment du XVIe au XVIIIe siècle toute une littérature, tant l'aversion du militaire était innée dans le caractère russe; mais c'est surtout au temps de Pierre le Grand que les *bylines* sont trempées des « larmes brûlantes des petits soldats, de ces malheureuses têtes de soldats » qu'on traînait à la gloire.

« Dans la ville de Véréia, — dans le village de Korotcharof, — tous les quartiers sont assignés, — tous les soldats sont installés, — les petits soldats du régiment de Toula, — première compagnie, les grenadiers.

« Ils se flattaient, les petits soldats, — de courir la nuit avec les belles filles, — avec les belles filles de Véréia, — avec les gentilles petites paysannes.

« Tout à coup grand malheur pour le régiment, — un ordre a été envoyé le soir : — à minuit, il faut nettoyer les fusils; — à la blanche aurore, se tenir en rang, — se tenir en rang, l'arme au bras...

« Le capitaine crie : Arme sur l'épaule! — et le major crie : En route! en campagne! — et le colonel : En d'autres pays, — vers la Turquie, vers la Suède!

« Et il y avait là un jeune soldat, — un jeune soldat sergent du régiment. — Il tient dans ses bras le drapeau, — le drapeau du tsar, le drapeau des Russies. — Il n'est pas ivre, mais il chancelle, — et s'incline de tous les côtés. — Il a fait ses adieux à son père, à sa mère. — à ses parens, à ses amis; — son visage est baigné de larmes. — Hélas!

il ne fait pas ses adieux à sa femme, — il la quitte pour la servitude, — la servitude, le service du tsar, — les fatigues à perpétuité.

« Tous les soldats s'en vont en pleurs, — ils vont pleurant et sanglotant... — Pas un qui s'en aille gaîment, — qui s'en aille gaîment sans s'affliger... »

Il n'est pas jusqu'à Chérémétief, le héros de Poltava, le conquérant des provinces baltiques, qui ne soit censé partager la mélancolie des soldats. Dans les guerres suédoises, nous le voyons, à chaque appel du tsar, « arroser la pierre blanche de ses larmes brûlantes. »

« Derrière le régiment, l'on conduit — un bon cheval à la longue crinière; — sur le cheval est monté le colonel, — le colonel en personne, le comte Chérémétief. — Il a dans les mains un sabre tranchant, — et à la bouche un bien beau discours : — Notre père le tsar est parti de Moscou en expédition; — il va aux frontières de l'empire, en terre suédoise, — et moi, bon compagnon, il m'a pris avec lui; — mais je ne me souciais point de quitter Moscou... — Le bon compagnon a un jardin verdoyant; — dans son jardin, il a trois arbres; — le premier arbre est un cyprès, — le second arbre est un pommier touffu, — le troisième arbre est un vert poirier. — Le haut cyprès, c'est mon père; — le pommier touffu, c'est, grâce à Dieu, ma mère; — le vert poirier, c'est ma jeune épouse. — Voilà pourquoi je ne voulais pas quitter Moscou; — j'aimerais mieux passer mon temps à Moscou, — vivre à Moscou, servir dans le palais, — m'agenouiller devant les saints thaumaturges, — consoler mon père dans sa vieillesse, — assister ma mère dans sa faiblesse, — et me complaire dans ma jeune épouse. »

La muse populaire ne se pique pas d'une entière exactitude. Des deux expéditions d'Azof, dont la première aboutit à un échec, elle fait une seule campagne qui à la vérité, suivant le chiffre sacramentel, dure *trois ans*. Tandis que l'histoire nous montre Azof capitulant tout simplement après ouverture de la brèche, la poésie préfère devoir le succès à un brillant assaut, enlevé à la force du poignet et à la face du soleil :

« A l'aurore, ils montèrent à l'assaut — de la ville glorieuse, de la ville d'Azof, — de ses murs de pierre blanche, — de ses hauts talus de terre. — Ce n'étaient pas des pierres qui roulaient, — c'étaient des ennemis qui tombaient de la muraille. — Ce n'était pas la neige qui blanchissait la plaine, — c'étaient les blanches poitrines des musulmans. — Ce n'était pas la pluie qui tombait des nues, — c'était un sang impur qui pleuvait. »

IV. — L'ODYSSÉE DE PIERRE LE GRAND.

Pierre le Grand, le vainqueur d'Azof, partait pour le voyage d'Occident. Il allait chercher à leur source même les arts et les sciences d'Europe, auxquels il n'avait encore été initié que par des aventuriers d'instruction médiocre ; mais quel dut être l'étonnement des paysans de la Moscovie lorsqu'ils apprirent que le tsar blanc allait quitter la Russie, et qu'il voyageait en pays étrangers ! En pays étrangers ! quelles idées ces mots pouvaient-ils bien représenter à leurs esprits, à eux qui ne savaient pas distinguer la Suède de l'Allemagne, qui ignoraient presque la France et l'Angleterre, et pour qui les Occidentaux étaient tous des *niemtsi* (1), tous des musulmans? En pays étrangers ! pareille chose ne s'était jamais vue. Les prédécesseurs de Pierre quittaient à peine les environs de Moscou, vivaient au fond de leur palais oriental, garrottés dans les lisières de la plus minutieuse étiquette byzantine. Qu'allait-il arriver à la Russie veuve de son tsar? au tsar séparé de la Russie « comme une pomme qui s'est détachée du pommier? » Quels dangers allait-il courir dans ces régions lointaines que l'imagination russe se représentait à peu près comme les Grecs d'Homère se représentaient l'Afrique, la Sicile et la Mer-Noire? Quels Lestrygons et quels Cimmériens, quelles sirènes et quels cyclopes, et peut-être, — hélas ! —quels Lotophages allait-il y rencontrer? Tourmenté de tant d'inquiétudes et de tant d'étonnemens, l'esprit des masses travailla passionnément sur ce thème. Ses rêveries se perdirent tantôt dans un vague mythique, tantôt dans une altération fantastique des faits à nous connus. Une légende, qui remonte évidemment au temps où les rivières parlaient, et qui doit se rattacher aux plus anciennes superstitions des Slaves adorateurs des fleuves, après avoir figuré dans les *bylines* du héros Dobryna Nikitich, s'est accrochée, on ne sait comment, au nom de Pierre le Grand. L'émule des bons compagnons antiques arrive sur les bords de la rivière Smorodina, lie conversation avec elle, lui fait des complimens sur la beauté et la rapidité de son cours, et la rivière, trop femme pour n'en être pas séduite, le laisse traverser ses ondes.

« Pour toi, brave jeune homme, — pour toi, je te laisserai passer, — à cause de tes paroles flatteuses — et de tes saluts courtois.— Il passa, le jeune homme, — la rivière Smorodina. — Alors il commença à s'enorgueillir, — à se moquer de la rivière : — « On disait d'elle, de cette rivière, — on disait d'elle, de la rapide, — qu'elle était large dans sa

(1) Des *muets*, c'est-à-dire des étrangers et plus spécialement des Allemands.

largeur, — profonde en sa profondeur; — mais elle est plus lente qu'un marécage,— plus tranquille qu'un pré inondé. » — Alors la rivière parla — avec ses sentimens de belle jeune fille : — O toi, brave jeune homme, écoute : — reviens vers moi, vers la rivière; — tu as oublié sur mon bord, l'autre bord, — deux compagnons, deux amis fidèles, — deux couteaux d'acier. — Il revint, le jeune homme, — vers la rivière Smorodina. — Au premier pas qu'il fit dans l'eau, — son bon cheval y disparut; — au second pas qu'il fit, — sa selle de cosaque fut couverte;— au troisième pas qu'il fit, — le bon jeune homme fut noyé...— « Écoute, brave, hardi compagnon, — ce n'est pas moi qui te perds, qui te noie, — ce qui te perd et te noie, c'est ton orgueil de jeune homme. »

Lorsqu'en mars 1682 le tsar passa en Livonie, le gouverneur suédois de Riga, Dalberg, profita de ce que Pierre affectait l'incognito pour se dispenser de lui rendre aucun hommage. Lui et ses compagnons, les *grands ambassadeurs*, s'y virent même suspectés et surveillés. Le tsar s'étant hasardé à passer près des fortifications, on menaça de tirer sur lui. Plus tard, dans son manifeste pour la déclaration de guerre à la Suède, il dénonça ces outrages à son peuple comme le motif principal de la rupture. Dans les *bylines*, les choses ne se passent point aussi simplement. Ce n'est plus à Riga, c'est à Stockholm, en *terre allemande*, que va le tsar, déguisé en marchand anglais ou hollandais; ce n'est plus avec Dalberg, c'est avec la reine de Suède qu'il est aux prises. Évidemment le peuple avait entendu parler vaguement d'Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII : c'est à elle que revient l'honneur de succéder dans le rôle de nymphe perfide, de dangereuse ennemie du tsar, à la vindicative rivière Smorodina :

« Personne ne sait, personne ne peut dire — où notre seigneur le tsar se dispose à porter ses pas. — Il a rempli ses vaisseaux d'argent pur, — il a orné ses vaisseaux d'or étincelant. — Il ne garde avec lui que peu d'hommes, — seulement des grenadiers du préobrajenski. — Notre seigneur le tsar blanc ordonne ainsi : — Écoutez, écoutez, officiers et soldats, — ne m'appelez plus ni votre tsar, ni votre seigneur; — traitez-moi comme un marchand d'outre-mer...

« On voit un marchand se promener dans *Stekoln* (Stockholm), — et personne ne reconnaît ce marchand. — Un seul le reconnut : l'hetman de Suède. — En toute hâte il courut chez la reine : — Écoute, notre mère, notre reine ! — Ce n'est pas un marchand qui se promène dans la ville : — celui qui s'y promène, c'est le tsar blanc. — La reine s'avança sur son *escalier rouge*; — elle avait les portraits des souverains de sept pays : — à son portrait, elle reconnut le tsar blanc. — Elle cria à haute voix, la reine : — Écoutez, écoutez, mes généraux suédois ! —

Fermez au plus tôt les portes de la ville, — saisissez au plus tôt le tsar blanc.

« Mais notre père le tsar ne s'effraya de rien. — Il avait deviné toutes les pensées des Suédois; — il se jeta dans la maison d'un paysan : — Prends de l'argent, paysan, prends à volonté, — et conduis-moi sur le rivage de la mer bleue. — Le paysan en toute hâte le conduisit à la mer bleue; — en toute hâte le tsar monta sur le vaisseau; — il cria à ses soldats, à ses matelots : — Enfans, plus d'ensemble dans vos efforts, — plus de vitesse à ramer, plus de vitesse à voguer ! »

Le prétendu danger qu'aurait couru le tsar sur la terre allemande est devenu un motif sur lequel la fantaisie populaire aimait à revenir. Voici un conte, reproduit par MM. Bezsonof et Solovief. On y remarquera des intentions hostiles aux nobles russes, qu'on y présente comme les ennemis de Pierre, tandis que son sauveur est un homme du peuple; on y remarquera aussi de singuliers points de rapprochement avec le joli conte de Perrault, où l'Adroite Princesse pousse le méchant prince Riche-Cautèle dans le tonneau hérissé de clous qu'il avait préparé pour elle.

« Lorsque le tsar et ses familiers étaient de l'autre côté de la mer, et qu'ils allaient dans la terre allemande, ils arrivèrent à *Stekoln,* et dans la terre allemande le royaume de *Stekoln* est gouverné par une demoiselle. Et cette demoiselle maltraita le tsar, le mit dans une poêle ardente, et, l'ayant ôté de la poêle, ordonna de le jeter en prison. Quand ce fut la fête de la demoiselle, les princes et les boïars (de Suède) commencèrent à lui dire : — Accorde-nous, ô reine, la liberté du tsar. — Et elle leur dit : — Allez, regardez, et, s'il vit encore, je le mets en liberté à votre prière. — Les princes et les boïars, ayant été regarder, lui dirent : — Reine, il est vivant. — Et elle leur dit : — Puisqu'il est vivant, prenez-le. — Et eux, l'ayant pris, le mirent en liberté. — Il alla trouver nos boïars (les Russes), et nos boïars firent le signe de la croix; puis ils plantèrent des clous à l'intérieur d'un tonneau et se proposèrent de mettre le tsar dans ce tonneau. Un strélitz devina leur projet, courut chez le tsar, qui était sur son lit, et lui dit : — Tsar, notre seigneur, daigne te lever et t'en aller. Tu ne sais pas ce qu'on trame contre toi. — Lui, le tsar, se leva et s'en alla. Alors le strélitz se coucha sur son lit, à sa place. Les boïars vinrent, enlevèrent ce strélitz de dessus le lit, le mirent dans le tonneau, et le jetèrent à la mer. »

Pour la masse du peuple russe, nul doute que le souverain n'eût échappé à la sirène de la Smorodina, à la Circé de *Stekoln,* à tous les piéges de ses ennemis. Voyez-le, dans une de ces chansons, voguer à pleines voiles loin d'une terre perfide :

« Chez nous, sur la mer bleue, — voguait, fuyait le navire aux flancs vernis, — le navire à la belle parure, — le navire orné de perles. — Tous ses agrès étaient de soie, — tous ses matelots étaient des colonels, — tous ses passagers étaient des généraux. — A la proue se tenait le tsar orthodoxe, — le tsar orthodoxe Pierre Alexiévitch; — au gouvernail est assis un jeune Allemand. — Il fuit, le navire, loin de la terre suédoise, — vers notre mère, la sainte Russie. »

Pierre le Grand avait aussi des ennemis dans le peuple. Sa passion pour les choses européennes, ses violentes entreprises sur les institutions, les mœurs, le costume national, avaient armé contre lui les conservateurs et les fanatiques. De là ces conspirations qui laissent leur trace de sang à toutes les pages de son histoire; de là les révoltes des strélitz, l'insurrection d'Astrakan, le soulèvement des cosaques du Don, la trahison de Mazeppa; de là ces complots qui avaient des ramifications jusque dans sa famille, qui amenèrent la répudiation de sa première femme et la mise en jugement de son fils aîné. La haine contre les réformes se manifestait surtout par la propagation de bruits malveillans, de nouvelles sinistres. Écoutez ce prêtre qui s'entretient avec l'officier en retraite Anika Akimytch Popof : « La vie est dure aujourd'hui, dit le prêtre; les anciens impôts sont perçus à la rigueur, et par surcroît les gens de finance se sont mis à percevoir des droits sur les bains, sur les cabanes, sur les moulins, sur les abeilles; on défend de couper le bois, de pêcher dans la rivière, et il est écrit que l'antechrist ne tardera pas à naître de la race de Danovo. » Et Anika de répondre : « L'antechrist est né. Écoute bien : la race de Danovo s'explique par la race tsarienne. Pierre est né, non pas de la première femme d'Alexis, mais de la seconde : donc il est né d'un adultère, la première femme étant la seule légitime. » Et le prêtre concluait par cette remarque : « Il est écrit dans les livres que sous le règne de l'antechrist il y aura de terribles charges sur le peuple, et maintenant les temps sont durs. » La fondation de Pétersbourg, suivie de l'abandon de la sainte mère Moscou, acheva d'aigrir. Tous les jours on prédisait que cette ville allemande, bâtie par des mains hérétiques, allait disparaître : un jour, on chercherait vainement sous les eaux la place de cette cité maudite par Dieu, et les grandes inondations de 1715 et de 1721, où Pierre manqua de se noyer (sur la Perspective Nevski!), semblaient donner quelque fondement à ces rumeurs. Ce n'était pas assez de représenter le tsar comme l'antechrist et sa mère Nathalie comme la *fausse vierge*, la femme adultère des prophéties; suivant d'autres, elle n'aurait même pas été la mère du prince : elle ne serait accouchée que d'une fille, à laquelle on substitua le fils d'une boïarine. Comme cette ver-

sion, qui le faisait encore naître d'une Russe, n'expliquait pas son goût pour les habits allemands, les constructions allemandes, les femmes allemandes, comme Anna Moëns et Catherine, on contait qu'il n'était fils ni de son père, ni de sa mère, qu'il était fils du Genevois Lefort ou d'un chirurgien allemand (1).

Le voyage en Occident ne pouvait manquer d'être exploité par les malveillans. — Oui, disait-on, Pierre était tombé entre les mains de la reine de Suède, mais il y était resté. On nous avait changé le tsar non plus en nourrice, mais en voyage. Celui qui était sorti de prison, c'était non pas le fils d'Alexis, mais un faux *Peter*, un Allemand, qui, à peine arrivé dans la terre russe, avait voulu en faire une Allemagne. Dans la révolte d'Astrakan, en 1705, on entendait les strélitz et les *raskolniks* s'entretenir ainsi dans les rues de la ville : « Le bruit court que le tsar est mort; est-ce vrai? — Oui, on dit qu'il est mort. — Non, il vit, mais il est prisonnier à *Stekoln*, attaché à un poteau; celui qui est à Moscou n'est pas le vrai tsar! »

V. — LES CHATIMENS DE REBELLES.

C'était bien le fils d'Alexis et de Nathalie qui était revenu d'Occident; mais il y avait un tel antagonisme entre la Russie nouvelle qu'il venait de concevoir et la Russie des *raskolniks* et du *domostroï* (2) que la lutte ne pouvait manquer d'éclater. Ce fut d'abord la révolte des strélitz. On en trouvera l'histoire vraie dans le récit du témoin oculaire Jean-George Korb, secrétaire de la légation d'Autriche à Moscou (3); en voici la légende, où l'on retrouve à la fois les soudains repentirs des strélitz et leur haine opiniâtre contre la tactique nouvelle et l'*attirail* européen.

« Autrefois le tsar orthodoxe — aimait les strélitz et les comblait de biens. — Maintenant le souverain est irrité contre nous : — il veut exécuter et pendre les strélitz, — couper la tête à leur ataman. — Les strélitz se sont rassemblés en un cercle, — ils ont tous ensemble fortement pensé, — et envoyé au tsar leur ataman : — Va, ataman, va trouver le tsar, — jette-toi aux pieds rapides du tsar, — demande la miséricorde très grande du tsar; — ne peux-tu, petit père, pardonner aux strélitz? — Nous lui prendrons telle ville qu'il voudra, nous la prendrons *sans plomb, sans poudre, — sans l'attirail de son matériel,* — nous la prendrons avec nos poitrines blanches...

(1) Solovief, *Istoria Rossii*, t. XV, p. 143, 162; t. XVI, p. 30. — Herrmann, *Russland unter Peter dem Grossen*, Leipzig 1872, p. 107-108.

(2) Les *raskolniks* et le *domostroï*, l'hérésie et l'orthodoxie, représentent ensemble les deux courans de la *vieille Russie*, également hostiles à Pierre le Grand.

(3) Publié dans la *Bibl. russe et polonaise*, Paris 1859.

« Le seigneur le tsar s'avance sur l'Escalier-Rouge, — il parle d'une voix retentissante : — Tu m'entends, ataman des strélitz? — Non, point de miséricorde pour vous; — va, rassemble ton armée de strélitz, — conduis les uns sur la Place-Rouge, — les autres au champ de Koulikovo; — je décapiterai les uns, pendrai les autres; — à toi, l'ataman, je te couperai la tête.

« Alors les pieds rapides du jeune homme fléchissent, — il laisse tomber ses bras blancs, — incline sa tête sur sa poitrine, — laisse échapper sa toque de zibeline. — Sa toque de zibeline valait 100 roubles, et sa pelisse de *koumi* 1,000 roubles... »

L'*exécution du prince grand-boïar, ataman des strélitz*, nous fait assister au supplice d'un héros imaginaire, et qui semble uniquement la personnification de la révolte; mais beaucoup d'entre eux se considéraient comme des martyrs de la cause nationale, et le trépas de ces gens du peuple fut tout aussi noble qu'aurait pu l'être celui d'un « grand-boïar. » Le strélitz Orlof, qui devait faire souche de princes, écarta fièrement Pierre le Grand du billot qui lui était destiné, et, pendant que leurs femmes les suivaient en chantant déjà, suivant l'usage national, les lamentations funèbres, eux non plus « ils ne s'humilièrent pas devant le tsar. »

« Il va, le jeune homme, il ne recule pas, — il regarde fièrement tout le monde, — *il ne s'humilie pas devant le tsar*. — En avant marche le bourreau terrible, — dans ses mains la hache tranchante. — Derrière l'ataman, son père et sa mère, — son père et sa mère et sa jeune épouse. — Dans leurs sanglots ils s'écrient : — O toi, notre cher enfant, — humilie-toi devant le tsar, — accuse-toi de ta faute, — le tsar peut-être te pardonnera, — laissera ta tête sur tes fortes épaules. — Le cœur du jeune homme s'endurcit, — il se raidit, il résiste au tsar, — il n'écoute ni son père, ni sa mère, — il n'a pas de pitié pour sa jeune épouse, — il n'a pas de chagrin de ses petits enfans. »

Vient ensuite en 1705 la révolte d'Astrakan, où d'autres strélitz égorgèrent le voiévode Timoféi Rjevski. Il n'est pas le premier gouverneur de la turbulente cité qui ait eu un sort tragique. A qui peut bien se rapporter la chanson que voici : à Rjevski, massacré sous Pierre le Grand, ou à Prosorovski, qui périt sous Alexis?

« Sur la rivière notre mère, sur la rivière Kamychka — voguent, naviguent les barques des essaouls. — Dans les barques sont assis les rameurs, — tous bons *bourlaks*, tous braves du Volga. — Ils sont assis, frères, en beaux costumes : — ils ont des toques de zibeline avec le dessus en velours, — des caftans gris, doublés de damas, — des ceintures en soie d'Astrakhan, — des chemises de taffetas à galons d'or, — des

culottes de drap à l'ancienne mode, — des bottes de roussi à bout recourbé. — Ils rament joyeusement, ils chantent des chansons...

« Qu'est-ce qui blanchit donc là-bas, sur l'eau? — Ce qui blanchit, c'est le pavillon du gouverneur, — celui qu'ils attendent et qu'amène le malheur. — Le gouverneur d'Astrakan comprit tout et dit : — Écoutez, vous tous, *bourlaks*, hommes libres; — prenez mon trésor d'or tant qu'il vous plaira, — prenez mes habits de gouverneur, en étoffes de couleur, — prenez mes objets rares qui viennent d'outre-mer, — prenez toutes mes richesses d'Astrakan. — Mais, disent les bons bourlaks, les hommes libres, — ce qui nous est précieux, ce n'est pas ton trésor; — ni précieux ton habit de gouverneur, — ni précieuses tes raretés d'outre-mer, — ni précieuses tes bagatelles d'Astrakan; — ce qui nous est précieux, c'est ta tête. — Et ils coupèrent au gouverneur sa tête *rebelle*, — ils jetèrent sa tête dans la mère Volga, — et les bons compagnons firent des moqueries sur elle : — Es tu plus heureux, gouverneur, d'avoir été méchant pour nous? — Ah! tu nous battais, nous tuais, nous exilais! — ah! tu tirais sur nos femmes, nos enfans, à nos portes! »

Les cosaques du Don ne se révoltèrent que l'année suivante. L'occasion de leur conflit avec le gouvernement fut la défense qu'on leur intima de donner asile aux paysans qui s'enfuyaient de chez leurs maîtres et aux contribuables qui cherchaient contre l'impôt un refuge dans les villages privilégiés du Don. L'empire n'entendait plus que la « force cosaque » s'accrût de sa substance. Alors Boulavine, Frolof, Nekrassof, Dranyi, appelèrent aux armes les « amateurs de promenade. » Les insurgés furent d'abord assez heureux : ils égorgèrent le prince George Dolgorouki, battirent les Russes sur la Liskovata, prirent Tcherkask, menacèrent Azof, le tout en protestant de leur fidélité au tsar, et accusant les voiévodes d'avoir agi « sans son ordre. » Le frère du mort, Vassili Dolgorouki, fut chargé de la répression. Les recommandations clémentes de Pierre et les dissensions des chefs cosaques favorisèrent ses progrès. Au premier insuccès, Boulavine fut égorgé. Dranyi et Frolof s'enfuirent chacun de leur côté, et Nekrassof, avec 2,000 hommes seulement, se réfugia dans le Kouban. — On peut se demander pourquoi le héros des chansons sur la révolte se trouve être non pas Boulavine, qui commanda en chef, mais son lieutenant Nekrassof, pourquoi celui-ci s'enfuit sur le Dniéper et non dans le Kouban, pourquoi on lui donne 40,000 hommes au lieu de 2,000; cependant ce qu'il faut remarquer dans cette *byline*, c'est une précision presque historique dans l'exposé des griefs des insurgés. On dirait que le poète s'est contenté de versifier la requête qui fut réellement adressée au tsar par Boulavine en mai 1708. Du reste, dans tous les exposés de ce genre, dans celui des strélitz à Schein

en 1698, comme dans celui des Astrakanais à Apraxine en 1705, ce sont toujours les mêmes griefs qui reparaissent : violation des anciennes libertés, fardeau écrasant des impôts, recrutement militaire, exactions et cruautés des gouverneurs, la foi orthodoxe mise en péril par les Allemands, les attentats aux longues barbes et au costume national, l'infection sacrilége du tabac et autres nouveautés abominables.

« Nekrassof est parti, il a emmené, — de guerriers, quarante mille hommes, — sans parler des vieux qui ont vieilli, — sans parler des jeunes qui sont trop jeunes, — sans parler des bâtards et des sang-mêlés. — Le soir donc, ils se sont assemblés, — à minuit, ils ont tiré aux champs, — au point du jour, ils ont franchi — le glorieux, le paisible Don. — Sur le glorieux fleuve Dniéper, ils se sont arrêtés... — Ce n'est pas une lettre qu'il écrit, — ce n'est pas avec la plume, avec l'encre, — c'est avec ses larmes qu'il écrit, avec ses larmes brûlantes, — au comte Dolgorouki : — *On a voulu raser aux vieux leur barbe, leurs moustaches,* — on a voulu prendre les jeunes — pour en faire des soldats. — Tu es venu chez nous, sur le paisible Don; — *sans ordre du tsar,* tu t'es mis — à ravager la contrée; — alors nous avons abandonné — nos biens et notre avoir; — nous sommes partis de la vallée — où coule le cher, le paisible Don; — nous nous sommes rendus en l'obéissance — du sultan des Turcs; — il nous a reçus — avec honneur, avec gloire; — il nous a donné un cheval, — un cheval magnifique, — avec une selle tcherkesse. »

Depuis ce temps, les rancunes contre la Grande-Russie se sont évanouies; une chanson, née sur *la terre* même *de l'armée du Don*, prouve que Nekrassof n'a plus été considéré par ses compatriotes, qu'il voulait affranchir, que comme un traître et un renégat.

« Qui donc, frères, nous a dit — que sur notre père, le Don paisible, — le cosaque Ignatouchka Nekrassof — était devenu un traître? — Comment a-t-il trahi — le service du tsar blanc? — Comment a-t-il été perfide — envers notre souverain?.. — Il n'était pas seul à s'enfuir du Don; — des cosaques le suivaient; — non des vieux, des vétérans, mais de stupides jeunes gens. — Voici le discours qu'il leur fit, — notre traître : — « Cosaques, abandonnez — la foi chrétienne; — cosaques, embrassez — la foi musulmane... » Nous couperons la tête à Ignatouchka, — sa tête de rebelle; — nous irons de nouveau — servir le tsar blanc. »

Le plus célèbre épisode de cette lutte de Pierre le Grand contre les élémens indisciplinés du monde russe, c'est la trahison de Mazeppa. Celui-ci avait captivé à ce point la confiance du tsar que, lorsque les *polkovniks* Iskra et Kotchoubey dénoncèrent les menées

de l'ataman avec Charles XII et Stanislas Leszczinski, Pierre le Grand refusa de les croire : arrêtés comme calomniateurs, ils confessèrent dans les tortures leur prétendu mensonge et furent décapités. Un autre rival de Mazeppa, l'héroïque aventurier Paleï, lui fut également sacrifié et envoyé en Sibérie. Quand la grande trahison fut enfin découverte, à Kief, à Moscou, dans toutes les cathédrales de la Russie, au son des cloches et à la lueur des cierges, Mazeppa fut solennellement excommunié, et encore aujourd'hui son nom se retrouve à côté de ceux des terribles cosaques Stenko Razine et Pougatchef, dans les anathèmes de l'église orthodoxe. Dans les chants de l'Oukraine, en dialecte petit-russien, sa trahison est énergiquement flétrie : elle était presque une apostasie, car il avait fait cause commune avec les Polonais, les *pan*, odieux à la fois comme catholiques et comme anciens dominateurs du pays. On l'appelle *pan* Mazeppa, Mazeppa l'*excommunié* et le *musulman*, qui a voulu *faire le tsar* à Moscou. Par contre, son ennemi Paleï, vrai chrétien, vrai Russe, vrai cosaque, est le héros de la situation. Charles XII et l'ataman rebelle viennent d'envahir la terre orthodoxe :

« Ils sont tombés sur les gens du tsar, — ils ont tué beaucoup de gens du tsar — dans la ville de Batourine; — ils ont détruit, égorgé — beaucoup d'hommes et de femmes; — ils ont profané les églises, — foulé aux pieds les saintes icônes... — Bientôt arrive Siméon Paleï, — lors du grand carême, au printemps, — chez le tsar blanc, dans sa capitale. — Sa lumière, le tsar orthodoxe, — éprouva une très grande joie — d'avoir pour hôte le *grand chevalier,* — le chevalier Siméon Paleï. — Quand Mazeppa se douta — que lui, Mazeppa l'excommunié, — le malheur le poursuivait, — il dit alors au roi de Suède — les paroles que voici : — Mon bienfaiteur, roi de Suède, — toi, mon illustre maître, — si nous ne pouvons prendre Poltava, — il vaudrait mieux nous enfuir — de dessous la ville de Poltava, — de peur que les Moscovites n'aient la démence — de nous y cerner avec toi. — « Tête insensée, Mazeppa, — n'ai-je pas une armée pour me défendre — et des retranchemens pour mon armée? — Je puis aller encore chez le tsar blanc, — chez le tsar, dans sa capitale. » — Le jour de Saint-Nicolas, sous les murailles de Poltava, — voilà qu'apparaît Paleï, — avec lui, le prince Chérémétief. — Alors, et plus vite que cela, le roi de Suède — avec Mazeppa se mit à fuir secrètement. — Tous se sauvèrent à l'autre bord du Dniéper. »

Le vieil ataman, réfugié à Bender avec le roi de Suède et enterré un an après à Varnitza, semble avoir laissé peu de sympathie dans cette Oukraine dont il fut le dernier chef élu :

« Il a réussi, Mazeppa, l'excommunié, — à camper sous Poltava; —

mais pas longtemps *les catholiques* — tinrent leur camp sous Poltava. — Hors d'ici, chiens d'esclaves, a dit le tsar de Moscou; — ils se sont éparpillés comme une gerbe.

« Où est-il maintenant, ce Mazeppa, — l'ennemi, l'excommunié? — Où le sort l'a-t-il conduit, ce loup, — avec les louveteaux, *ses heiduques*? — Des gens disent qu'à Bender — il est arrivé un malheur, — grande vérité! à Mazeppa. — Grande vérité que sa gloire — s'est perdue en pure perte, — lorsque la terre de Bender — a reçu son corps musulman. »

Il faut remarquer, au point de vue de l'ascendant progressif de la Grande-Russie sur les autres nationalités russes, au profit de l'unité, ce double anathème qui vient frapper les derniers représentans du particularisme méridional. Les dernières tentatives d'indépendance sont flétries comme des trahisons : Nekrassof est maudit dans la terre du Don, Mazeppa excommunié dans les chansons de l'Oukraine.

La lutte entre la Russie ancienne et la Russie nouvelle ne se poursuivait pas seulement sur la Place-Rouge de Moscou, dans les steppes du Volga, du Don et du Dniéper : elle se continuait au sein même de la famille impériale. Le régénérateur trouvait dans les siens les plus dangereux ennemis de ses créations. Sa femme Eudoxie, son beau-frère Abraham Lapoukhine, le tsarévitch Alexis, étaient à la cour même le noyau d'une coterie réactionnaire. Aussi quand Pierre le Grand revint d'Europe, son premier mot fut qu'il ne voulait plus revoir une épouse détestée. Elle fut répudiée et envoyée dans un couvent de Rostof. Ivan le Terrible n'agissait pas autrement. Entre les chants du XVIe siècle qui célèbrent la retraite de la tsarine Anna Koltovskoï et ceux du XVIIIe sur la tsarine Eudoxie, aucune différence dans l'inspiration.

« Mon époux inclément m'injurie, — il m'ordonne d'être religieuse : — Je ne t'aime plus : coupe ta chevelure; — je te hais, prends la soutane; — pour tes cheveux coupés, je te donnerai cent roubles; — pour ta soutane, je t'en donnerai mille. — Je te bâtirai une cellule, — toute neuve et toute petite. — On y percera trois fenêtres, — la première sur l'église de Dieu, — la seconde sur la campagne rase, — la troisième sur le vert jardin; — sur le vert jardin, un bel escalier, — couvert de velours noir, — orné de fleurs vermeilles...

« Devant la cellule passaient les vieux, — les chanteurs errans, les *kaliki*. — Ils virent avec étonnement la cellule : — « Que veut donc dire cette cellule, — et que signifie cette religieuse, — cette religieuse si jeune, — cette religieuse dans la cellule? — Pour quel péché fait-elle pénitence? — C'est un bien grand, sans doute, qu'elle expie. » — Hélas! hélas! chanteurs errans, — impotens voyageurs, *kaliki!* — Avez-vous

si peu d'esprit, de sagacité? — Pouvez-vous questionner, demander?.. — C'est le tsar lui-même qui m'a coupé les cheveux, — c'est Pierre Ier qui m'a donné le froc, — avec sa méchanceté de serpent... »

Nous ne trouvons dans le recueil de M. Bezsonof aucun chant qui fasse allusion à l'épisode le plus tragique du règne de Pierre le Grand, le procès du tsarévitch et cette mort mystérieuse sur laquelle les historiens de notre temps en sont encore aux conjectures. La tentation de chanter la mort d'Alexis devait être d'autant plus grande que la littérature populaire sur Ivan le Terrible offrait des modèles pour le récit du drame. On sait que non-seulement Ivan a réellement tué d'un coup de bâton son fils favori, Ivan Ivanovitch, mais que la légende l'accuse, contrairement aux données historiques, d'avoir voulu faire périr son second fils Feodor, qui ne fut sauvé que par l'adroit dévoûment de Nikita Romanof. En 1705, Matféef, ambassadeur de Russie à Paris, écrivait que les ennemis de Pierre le Grand cherchaient à le noircir à la cour et dans l'opinion française. On prétendait qu'il avait voulu faire périr son fils, que Menchikof, chargé de l'exécution, lui avait substitué un strélitz, que le tsar, revenu à la raison, avait été fou de douleur, et qu'alors Menchikof lui avait ramené le tsarévitch vivant. Peut-on méconnaître ici une véritable réédition, à l'usage des ennemis du grand tsar, des vieilles *bylines* sur Ivan et Feodor? Notez qu'en 1705 rien ne pouvait faire présager une rupture entre Pierre et son fils; c'était dix ans avant la fuite du tsarévitch en Allemagne, et treize ans avant le procès, que circulaient en Europe ces malveillantes fictions. Si cette légende a réellement pris corps dans la poésie populaire, nous devrions avoir quelque chose de fort semblable aux chansons du XVIe siècle qui ont pour titre : *le Tsar veut tuer son fils*. La réalité est plus effrayante que la légende : le tsarévitch torturé trois fois, déchiré du knout sous les yeux d'un juge inexorable, qui avait cessé de se sentir père, expirant peut-être d'épuisement après cette horrible question, sans que nul des nombreux personnages officiels qui assistèrent à ce drame ténébreux en ait trahi le mystère à la postérité,... voilà qui laisse bien loin les tragiques inventions des *kaliki*.

VI. — L'ILIADE RUSSE. — LA LUTTE CONTRE CHARLES XII.

Posséder la Baltique était pour la Russie moderne une question vitale; sans la Baltique, ni flotte, ni commerce, ni influence en Europe, ni échange d'idées avec l'Occident, — ni régénération. L'empire demeurait une nation de mougiks : la Russie restait Moscovie. La guerre du nord fut le grand œuvre de Pierre le Grand, — non

qu'il eût des instincts de conquérant; mais ici la conquête était indispensable à la transformation intérieure. Le guerrier, chez lui, se subordonna toujours au civilisateur.

Pour le peuple, c'était naturellement Charles XII qui était l'agresseur. Il convoitait les belles campagnes russes! Quel est le peuple qui ne trouve son pays le plus beau de tous et le plus digne d'envie? Pour le mougik de la Moscovie, la terre suédoise était une région déshéritée dont les habitans jetaient sur la terre russe le même regard de jalousie que le barbare germain sur les vignes dorées de la Gaule ou de l'Italie.

« Le roi de Suède cria d'une voix retentissante : — Regardez, mes enfans, du côté de la Suède; — voyez! de notre côté tout est noir et ténébreux; — il fait sombre chez nous, il n'y fait pas bon pour les braves. — Regardez, mes enfans, du côté de la Russie; — voyez comme en Russie tout est clair et lumineux, — clair et lumineux; un bon pays pour les braves! »

Faut-il voir dans la *byline du Songe* une preuve de la confiance avec laquelle la nation russe, à la suite de son tsar, s'engagea dans la guerre du nord, ou bien une prophétie faite après coup?

« J'ai vu, mère, en songe, une montagne abrupte; — sur la montagne abrupte, un rocher d'une blancheur éclatante; — sur le rocher croissait un épais buisson de cytise; — sur le buisson s'est posé un oiseau, un aigle gorge-de-pigeon; — dans ses serres, il tenait une noire corneille. Et que dit la mère à son fils? — Mon enfant, je vais t'expliquer le songe : — la montagne abrupte, c'est la sainte Moscou; — le rocher blanc, c'est notre château du Kremlin; — le buisson de cytise, c'est le palais du tsar; — l'aigle gorge-de-pigeon, c'est notre père le tsar orthodoxe; — la corneille noire, c'est le roi de Suède. — Et notre souverain vaincra la terre de Suède, — et le roi lui-même sera son prisonnier. »

Ce ne fut pas du premier coup de bec que l'aigle gorge-de-pigeon terrassa la noire corneille. La guerre suédoise s'ouvre par un désastre. Narva n'est pas nommé dans nos chansons. Le peuple en réalité ne s'aperçut de cette salutaire défaite que par l'activité dévorante que mit le tsar à la réparer. Pourtant le bruit vague d'un grand échec éprouvé quelque part arriva jusqu'à lui. Ce n'est plus sur les bords de la Narova, c'est sur la Moscova qu'aurait été vaincue l'armée des Russies. Peut-être aussi la chanson du XVIII[e] siècle s'est-elle altérée par la suite des temps : Narva s'est peut-être confondu avec Borodino, et le souvenir de Charles XII avec celui de Napoléon.

« Dans notre mère Moscou aux murs de pierre — coule une rivière rapide, la Moscova; — sur la rive droite est l'armée du tsar blanc, — du tsar blanc Pierre Ier; — sur la rive gauche sont *les Français* (les Suédois?). — A leur tête est leur général; — dans sa main, une lunette d'or, — une lunette d'or, une lunette d'approche. — Il regarde dans la campagne rase, — dans la campagne et sur la mer bleue. — Ce n'est pas la poussière qui poudroie dans les champs, — ce qui poudroie, c'est l'armée *des Français*, — ils battent, ils exterminent — l'armée du tsar blanc Pierre Ier. — « Madame la tsarine, — cédez-nous toutes les villes du pays bas, — toutes les vastes îles, tous les profonds lacs, — toutes les campagnes rases, tous les bois ombreux. »

Heureusement le roi de Suède, suivant l'expression même de Pierre le Grand, alla *s'enlizer* dans les marais et les intrigues de la Pologne. Le 29 décembre 1701 (vieux style), Chérémétief battit les Suédois de Schippenbach à Ehresfer. Ils perdirent 3,500 hommes sur 7,000 qu'ils étaient. Les Russes se trouvaient en nombre supérieur; mais c'était quelque chose que de vaincre *leurs maîtres* même à trois contre un, en attendant qu'ils les vainquissent à nombre égal. Ehresfer, cette aînée des victoires russes, fut célébrée à Moscou par un triomphe à la romaine, où défilèrent les armes, les canons et les étendards conquis. « Gloire à Dieu, s'écria Pierre, nous pourrons un jour battre les Suédois. » La *byline de la Bataille d'Ehresfer*, trop longue pour être reproduite ici, se distingue par une précision historique vraiment remarquable. On y voit, comme dans le récit d'Oustriaelof, le général russe s'avancer de Pskof sur Dorpat; on y retrouve l'enlèvement de 300 Esthoniens commandés par le lieutenant-colonel suédois Liven, les lacs et les marais de Kannapaeh qui couvraient l'armée suédoise, le rôle important de l'artillerie russe, qui démonta vingt et un canons, enfin l'ordre donné par Chérémétief d'aborder l'ennemi à l'arme blanche. — « Comme ils pleuraient, les soldats suédois, — comme ils criaient tout en pleurs: — O la maudite infanterie de Moscou, — comme elle multiplie ses charges, ses attaques; — ah! nous sommes cruellement vaincus. »

Après la défaite du roi de Saxe, son allié, Pierre le Grand avait offert la paix à Charles XII. « J'irai la chercher à Moscou, » répondit l'Alexandre du nord. A cette bravade du roi de Suède, la poésie russe répondit par un défi moqueur :

« La veille du jour de saint Pierre, patron du tsar, — comme retentit la trompette d'or, — comme résonne le clairon d'argent, — ainsi parla notre père le tsar orthodoxe : — Écoutez, écoutez, les princes, les boïars,

— buvez, mangez, faites bombance, — et mettez vos joyeux habits de couleur. — Vous ne savez pas, vous n'avez pas appris — que le roi de Suède m'a écrit une lettre. — Il veut venir, le roi de Suède, dîner chez moi. — C'est nous qui dresserons la table, régiment Préobrajenski, — nous qui mettrons la nappe, régiment Séménovski, — nous qui placerons les fourchettes, régiment Ismaïlovski, — nous qui verserons l'hydromel, régiment des dragons, — nous qui servirons les plats sucrés, régiment des hussards, — nous qui ferons le lit, régiment des fantassins! »

Poltava décide la querelle. Il faut bien l'avouer, l'imagination populaire ne s'est pas montrée à la hauteur de ce grand fait. Elle ne trouve pour célébrer cette victoire si moderne que les figures devenues banales dans les anciennes chansons. Il y a loin de notre *byline* à la belle poésie de Pouchkine sur Poltava :

« La bataille de Poltava s'est élevée; — l'armée suédoise fait feu — avec les gros engins, les canons; — l'armée russe fait feu — avec les petits engins, les fusils. — Comme une gousse d'ail qui se vide, — se disperse l'armée suédoise. — Le champ suédois fut défriché — avec la poitrine des soldats; — le champ suédois fut labouré — avec les pieds des soldats; — le champ suédois fut hersé — avec les mains des soldats; — le champ suédois fut semé — avec des têtes de soldats; — le champ suédois fut arrosé — avec le sang des soldats. »

Dès ce moment, les événemens se précipitent, et la poésie populaire s'étonne des coups foudroyans portés par le vainqueur. Riga, Wyborg, Kexholm, Pernau, Revel, tombent entre ses mains; Charles XII, captif volontaire à Bender, reste sourd à l'appel de son peuple. Le tsar promène sa flotte sur la Néva, le Ladoga, le golfe de Finlande, bravant les tempêtes de la Baltique et déjà menaçant Stockholm qu'il semble chercher, la lunette à la main, à travers les brumes du nord : « Écoutez, écoutez, matelots, hommes agiles, — grimpez sur les mâts du vaisseau, — regardez dans les lunettes d'approche : — Y a-t-il encore loin d'ici à *Stekoln?* »

VII. — PIERRE ADMINISTRATEUR.

Pierre le législateur devait moins parler à l'imagination populaire que Pierre le conquérant. La seule chanson qui nous le montre au sein de son *sénat gouvernant* s'est trompée sur son caractère en nous le représentant comme un prince guerrier qui cherche partout noises et batailles; mais on verra que le costume simple et austère qu'il affectait avait frappé son peuple aussi bien que les étrangers, que M. de Tessé, Duclos ou Saint-Simon : « Notre père, notre lu-

mière, le premier empereur, — roule dans un carrosse doré; — il est traîné par des chevaux noirs; — il porte un vêtement noir, un vêtement de deuil; — il arrive au sénat, à l'Escalier-Rouge. — Tous les sénateurs furent effrayés, — ils laissèrent tomber leurs plumes de leurs mains, — les larmes leur coulèrent des yeux. — Lui s'arrête au milieu de la table, — invoque le seigneur Dieu, — s'assied sur un fauteuil de cuir. — Il prend une feuille de papier, — non de mauvais papier, mais du *papier à l'aigle*, — dans sa main droite une plume de cygne. — Il commence à écrire un protocole, — envoie l'écrit en pays étrangers. — Il veut encore de la noise et des batailles. » Remarquons cette singulière allusion à l'un des premiers impôts établis par Pierre le Grand : ce papier timbré, ce papier *à l'aigle* ou *aux armes*, comme on l'appelait, sur lequel on lui fait écrire, comme à un huissier, des significations aux potentats, fut introduit en Russie par l'ingéniosité fiscale de Kourbatof.

Le peuple s'est fait de Pierre Ier, comme d'Ivan IV, l'idée d'un justicier terrible, d'un justicier à la turque, comme les aime la multitude, plus juste que la justice, étrange en sa clémence comme en ses rigueurs, se guidant en ses jugemens sur les principes bizarres de la morale populaire, pardonnant, en faveur d'un aveu plus cynique que sincère, à un cosaque qui a tué père, mère, frère et femme, et l'engageant « à prier Dieu pour l'impératrice. » La *byline du pravége* porterait aussi bien le nom d'Ivan que le sien. Il s'agit d'un jeune homme que les juges tiennent en *pravége*, c'est-à-dire en captivité et sous les coups de fouet, pour lui faire restituer un trésor. Pierre le Grand met en liberté le *bon compagnon :* en effet, il n'a volé que des voleurs.

Pierre le Grand fit une guerre acharnée aux agens concussionnaires ou prévaricateurs. Le prince Gagarine, gouverneur de Sibérie, fut pendu, le prince Masolski décapité, Nesterof, qu'il avait chargé de surveiller les voleurs et qui volait aussi, fut roué, Chafirof knouté et gracié sous la hache. Le favori Menchikof lui-même ne dut son salut qu'à la mort du maître. Le mougik et le cosaque n'ont point oublié ceux dont ils souffrirent les exactions, dont ils payèrent le luxe insolent :

« Le prince Gagarine, dit une chanson de cosaques, nous dévore notre solde, — maigre solde, misérable, péniblement gagnée; — à chaque homme, il prend quinze roubles. — De nos deniers, il s'est bâti une maison — dans la Neglingka, la rue Tverskaïa, le Marché aux farines. — Le plafond est en cristal, — l'escalier de parade en pierres blanches, — le parquet est couvert de vernis. — Dans son étuve, l'eau de la Moscova — est amenée par une fontaine. — On y met du poisson vif; — il y a là un lit recouvert d'un matelas de duvet et d'oreillers de brocart,

— et quand le prince Gagarine est couché sur son lit, — il regarde le poisson vif et parle ainsi : — Dieu me donne de vivre et de servir en Sibérie! — je me bâtirai un autre palais, — ni mieux, ni pire que celui du tsar, — sauf qu'il n'y aura pas d'aigles en or. — Pour ces paroles fanfaronnes, le tsar l'a châtié. »

Les travaux meurtriers du lac Ladoga furent pour le peuple des campagnes russes ce que fut la construction des pyramides pour les fellahs de l'ancienne Égypte; mais le paysan n'en parle qu'avec une tristesse douce et résignée. Voici une chanson qui débute par la peinture mélancolique d'un paysage du nord, et qui se termine par les consolations que les femmes et les vieux parens adressent, hélas! sans conviction, aux pauvres travailleurs :

« C'est au matin, de grand matin, — c'est au point du jour, — avant le lever du soleil éclatant; — les oies et les cygnes ne se sont pas encore — envolés de dessus les lacs et les marais... On leur fait la conduite aux bons compagnons, — les pères, les mères, les jeunes femmes, — les jeunes femmes avec leurs enfans. — On les conduit, on les raisonne : — « Vous, les braves, les bons compagnons, — travaillez pour le tsar blanc, — pour le souverain de Moscou : — il vous donnera salaire et récompense. »

VIII. — PIERRE LE GRAND HÉROS DES LÉGENDES DU NORD.

Pour compléter la physionomie de Pierre administrateur, créateur de routes et de canaux, il nous faut recourir à l'ouvrage de M. Barsof : *Pierre le Grand dans les traditions du pays septentrional.* Les régions de la Mer-Blanche, du Ladoga et de l'Onéga sont une mine inépuisable de poésie populaire. Cela tient précisément à ce que cette rude nature et ces rudes habitans ont mieux gardé leur caractère primitif. N'ayant jamais connu le servage, cette nouveauté qui ne remonte guère après tout qu'au XVIᵉ siècle, enclins aux superstitions et portés vers le merveilleux, plongés dans la bonne vieille ignorance, à tel point qu'un homme sachant lire est une rareté sur les bords de l'Onéga, tellement respectueux des usages traditionnels qu'ils en sont encore à moissonner non avec des faux, mais avec des faucilles, et à voyager l'été, non en charrettes, mais en traîneaux, les hommes du *pays septentrional* constituent un admirable milieu épique, où la poésie populaire s'est non-seulement conservée à l'état de tradition, mais a gardé toute son énergie créatrice. C'est là qu'Hilferding allait recueillir dernièrement ses *Bylines de l'Onéga*, c'est là que M. Barsof lui-même trouvait l'année dernière ses *Chants funèbres des pays du nord* (1). Comme

(1) Moscou, 1872.

les reines ou les captives d'Homère et d'Eschyle, sur les corps d'Hector, de Patrocle et de Polynice, les femmes de la Russie septentrionale chantent encore sur le cercueil des morts les complaintes funèbres; les *pritchnitsi*, douées de la faculté créatrice ou d'une grande mémoire poétique, mêlent leurs improvisations ou leurs réminiscences aux lamentations de la famille sur « le brillant soleil qui a disparu derrière la montagne. »

Cette nature et cette race antique devaient avoir pour Pierre le Grand, cet homme taillé à l'antique, des séductions particulières. Quand le tsar, jeune encore, vit la Mer-Blanche pour la première fois, il ne put s'en arracher. Vainement sa mère Nathalie, inquiète de ce goût pour l'eau salée inconnue aux anciens tsars, anxieuse comme une poule qui aurait couvé un caneton, lui écrivait de Moscou des lettres éperdues : « Ce qui me désespère, mon âme, lui disait-elle, c'est de ne plus te voir, toi ma lumière. Je t'ai écrit, mon espérance, pour te dire que je t'attends, ô ma joie... Aie pitié de ta mère, ma petite âme... C'est pour moi un chagrin insupportable, ma lumière, de te sentir *en si lointain pays.* » Mais Pierre, les yeux attachés sur cette mer qu'aucun de ses ancêtres n'avait vue, répondait à ces transports : « Je ne puis t'en écrire long aujourd'hui... J'attends les vaisseaux hollandais. » Plus tard les montagnes pleines de métaux, les lacs orageux, les forêts peuplées d'animaux ailleurs disparus, l'homme primitif des régions du Ladoga et de l'Onéga, le captivèrent. Le soin de ses forges, de ses canaux, de ses navires le ramena souvent dans le pays, et à son tour il laissa sur l'esprit de l'homme du nord une profonde impression.

Dans les récits recueillis par M. Barsof, il en est qui sont purement anecdotiques. On y voit Pierre s'élancer de sa calèche pour causer avec les paysans, manger leur pain noir, boire leur mauvaise eau-de-vie, s'informer de leurs travaux et de leurs besoins, tenir leurs enfans sur les fonts baptismaux. Encore au commencement de ce siècle, un vieillard de cent quinze ans, le paysan Pacôme, se souvenait d'avoir assisté le tsar Pierre et l'ingénieur Perry dans leurs travaux, d'avoir tendu des chaînes d'arpenteur que tenait à l'autre bout une main souveraine, d'avoir porté d'étranges instrumens dont il déformait bizarrement les noms, d'avoir vu Pierre, succombant malgré sa force athlétique à l'excès du travail, s'endormir dans une mauvaise hutte de branchages. « Quel tsar c'était! — dit un autre. Ah! il ne mangeait pas son pain gratuitement; il travaillait pis qu'un *bourlak.* »

A côté de ces souvenirs, M. Barsof a recueilli de véritables récits fabuleux qui rentrent naturellement dans la légende de Pierre le Grand. Le tsar y apparaît avec des traits véritablement mythiques, disposant des forces de la nature, maître des élémens comme un

Odin, un Kalévy ou un Péroun. Le côté épique de son personnage s'y reflète dans des proportions colossales. A l'origine, dit une tradition, le Ladoga était un lac aux eaux tranquilles, qui ne connaissait pas les orages; mais, depuis qu'un jour le courroux divin l'avait soulevé contre une race impie de mortels, il n'avait plus retrouvé le repos, même par un temps calme, ses vagues étaient bouleversées par des tempêtes intérieures. Cette frénésie dura jusqu'à Pierre le Grand. Alors, « alors de *Piter* (Saint-Pétersbourg) Pierre I[er] s'embarqua sur la Néva et sur le Ladoga; tout à coup la tempête s'élève, une bourrasque, un orage épouvantable. A grand'-peine ils arrivèrent au *nez* de Storojevski. Le tsar débarqua. Entouré des flots, la tête lui tourna de voir la mer bleue. « Allons, toi, mère humide, la terre, ne t'agite pas, ne prends pas exemple sur ce stupide lac. » Aussitôt il ordonna de *knouter* et de fouetter les vagues irritées. Le lieu où il les fustigea de ses mains impériales s'appelait l'*Écueil sec*, et depuis ce temps on l'appelle l'*Écueil du tsar*. Depuis lors le Ladoga est devenu plus paisible : il a ses jours de calme comme les autres lacs, et vous voyez, continue le narrateur : nous y naviguons, nous y prenons du poisson. »

A qui ressemble Pierre le Grand dans cette légende? Non pas à un Xercès dans sa colère impuissante contre l'Hellespont, mais plutôt à un dieu de la mer prononçant son *quos ego*, et frappant du trident les flots séditieux, — à quelque Neptune inconnu de la mythologie slave ou finnoise. Ailleurs il apparaît dans le rôle d'un Jupiter assembleur de nuages, armé du cor fantastique de Roland, ou à un Jéhovah engloutissant les ennemis de son peuple sous les flots de la mer. La guerre suédoise aurait son dénoûment sur le Ladoga, dont les bords enchanteurs sont naturellement le prix de la lutte. « Comme un faucon lumineux fond sur le cygne blanc, comme un cygne blanc trouble les flots, ainsi volent, ainsi fendent l'onde bleue les barques suédoises. Elles s'élancent avec un bruit, un sifflement terrible sur le fort navire du tsar, et veulent mettre en menus morceaux son navire de chêne. Le tsar ne le permit pas; il fronça le sourcil, ses yeux brillans étincelèrent et ses joues s'empourprèrent. Il cria à ses grands-officiers : — N'allons-nous pas rabattre l'empressement du roi de Suède? Faut-il le détruire par les armes ou l'abîmer dans les ondes blanches? — Les boïars lui dirent : — Ne chargeons pas notre conscience d'une âme, — *non chrétienne* sans doute, — mais enfin âme d'homme. Qu'il périsse plutôt sous le souffle du vent, dans les flots écumeux! — A peine avaient-ils parlé que le tsar détacha de son baudrier son cornet d'or et lança des sons retentissans à tous les coins du ciel. Ils résonnèrent au loin sur les mers lointaines, sur les eaux ténébreuses. Sou-

dain l'obscurité de Dieu se fit; les vents se rassemblèrent en une nuée épaisse; les ondes furieuses se bouleversèrent, sillonnées par l'ouragan comme par les dents d'un peigne. L'orage fondit sur les vaisseaux, déchira les pavillons vermeils, dispersa les voiles par la mer, où la vague colérique leur donna la chasse. Une montagne vivante s'avança, écumante, avec une crête blanchissante. Quand la première vague arriva, elle enleva les vaisseaux suédois tout debout; la seconde les jeta sur la bande; la troisième balaya dans la mer les généraux. Le lac s'ouvrit en deux, et, comme une pierre au fond de l'eau, tombèrent les âmes pécheresses, les âmes non baptisées. »

Les légendes chrétiennes se mêlent dans ces récits aux reflets lointains des mythologies perdues. Pierre le Grand visite les reliques des saints au fameux monastère de Solovetsk et à celui de Klémentsi; il examine curieusement les ossemens des bienheureux pour voir « si ce sont bien des reliques. » Sous le choc de son bâton ferré, des étincelles jaillissent des os de saint Jonas; alors il ne doute plus et ordonne de lui construire une châsse. Ne retrouvons-nous pas ici quelques-uns des traits du Pierre le Grand historique? Tantôt en effet il dévoilait au peuple une fourberie sacerdotale et lui expliquait le mécanisme d'une madone qui se permettait de verser des larmes *sans ukase;* tantôt il conduisait en grande pompe, dans sa capitale sortie des flots, la châsse d'argent de saint Alexandre-Nevski, encore aujourd'hui scellée de son sceau impérial. Les bienheureux lui en voulaient parfois de cette curiosité indiscrète. « Lorsque Pierre le Grand quitta Solovetsk, une tempête s'éleva et les nuées s'amassèrent. Pierre vogua ainsi huit jours entiers : on ne voyait plus ni rivage, ni terre. La nuit du neuvième jour, il eut un songe. — Tsar, disait une voix, tu es allé au monastère de Solovetsk; pourquoi n'as-tu pas fermé de tes mains souveraines la châsse des saints? — Le tsar s'éveilla et raconta le songe à ses matelots. Tout à coup, au milieu de son récit, le ciel s'éclaircit, et l'on aperçut, seulement à trois verstes du vaisseau, le monastère de Solovetsk. Pierre débarqua, y célébra une liturgie en l'honneur des saints, ferma leur châsse de ses mains souveraines et emporta la clé avec lui. »

IX. — LA MORT DE PIERRE LE GRAND.

Quand Pierre le Grand mourut, une angoisse terrible s'empara du monde russe; la main de fer qui retenait ensemble tout ce vaste édifice était brisée. La tête auguste d'où était sortie tout armée une nation nouvelle, la Russie européenne, était glacée par

la mort. L'œuvre grandiose survivrait-elle à l'ouvrier? De toutes les parties de l'empire, de Kalouga et de l'Oural, de Simbirsk et de Saratof, de Toula et de Moscou, s'élevèrent « les lamentations pour la mort de Pierre le Grand. » De même que les pleureuses de M. Barsof empruntent souvent pour célébrer leurs morts une complainte ancienne qu'elles modifient librement, de même les *kaliki* retrouvèrent pour chanter Pierre le Grand les motifs qui avaient servi pour Ivan le Terrible. Il en résulte que dans beaucoup de chansons ce n'est pas à Saint-Pétersbourg et à la cathédrale de Saint-Pierre-Saint-Paul, c'est à Moscou, à l'Assomption, à la tour d'Ivan le Grand, que retentit la voix éplorée des cloches d'airain. Ces pauvres gens ignoraient que le premier empereur avait rompu avec la tradition et inauguré dans sa capitale nouvelle une série nouvelle de tombes souveraines. Voici pourtant un chant plus original qui se termine par une touchante allusion à la confraternité militaire entre le tsar et ses soldats et à ce grade modeste de capitaine des bombardiers dont il s'était contenté jusqu'à la prise d'Azof.

« Chez nous, dans la sainte Russie, — dans la ville glorieuse de Piter, — dans la cathédrale de Pierre et Paul, — au côté droit, au tombeau des tsars — un jeune soldat était en faction. — Debout, il réfléchissait, — et, réfléchissant, se mit à pleurer. — Il pleurait : c'était un ruisseau qui coulait; — il sanglotait : c'était le choc des vagues. — Baigné de pleurs, il s'écria : — Hélas! notre mère, la terre humide, — ouvre-toi de toutes parts, — ouvrez-vous, planches du cercueil; — écartez-vous, brocarts d'or; — et toi, éveille-toi, lève-toi, tsar orthodoxe! — Contemple, ô seigneur, ta garde; — contemple toute ton armée; — comme les régimens sont à leur rang — et tous les colonels avec les régimens, — et tous les majors sur leurs chevaux, — les capitaines en tête des compagnies, — les officiers en avant des pelotons, — les porte-enseignes sous les étendards. — Ils attendent leur colonel, — *le colonel du régiment Préobrajenski, — le capitaine des bombardiers.* »

D'autres chansons expriment non-seulement la douleur du peuple et de l'armée, mais aussi les inquiétudes, les trahisons, l'amer sentiment de la décadence russe après le grand homme. A cette famille de *lamentations* appartient la suivante, sur laquelle d'ailleurs M. Bezsonof signale avec raison l'empreinte d'une main lettrée, qui est venue altérer la naïveté de l'œuvre populaire et lui donner un caractère *tendencieux :*

« Lève-toi de ton cercueil, tsar blanc de Russie... Ce n'est pas un tsar qui maintenant nous gouverne, ce n'est pas un prince russe qui nous

donne la loi, — celui qui commande et qui perd l'esprit, — c'est Biren, le méchant tyran, le maudit Allemand. — Lève-toi, éveille-toi, tsar, notre soleil; — dis, ne fût-ce qu'un mot, à tes régimens; — dis-leur de balayer toute impureté — de ta ville souveraine, Piter; — *conduis-nous sur la terre de Prusse, — nous leur saurons bien faire entendre raison.* »

Voilà avec quels traits s'est réfléchi dans l'imagination russe Pierre le Grand, ce « tsar géant, » comme l'appelle Pouchkine, seul capable d'enfanter dans son rude et puissant génie l'empire géant. En quoi se montre le caractère auguste de la poésie populaire, c'est qu'elle a saisi le grand homme non par tous ses grands côtés, mais seulement par ses côtés grands et lumineux. Elle ne s'est souvenue que de ses voyages, de ses victoires, de ses travaux : le Pierre anecdotique, si misérable parfois dans sa vie privée, lui est inconnu. Quelques souffrances que le peuple ait endurées sous un règne qui a tendu tous les ressorts de l'état, exprimé de la sueur et du sang des masses les forces nécessaires à la victoire, il est resté indulgent pour le héros. Le mougik malgré l'impôt et le recrutement, le cosaque malgré la perte de ses libertés, le bourlak malgré les travaux homicides du Ladoga, n'ont pas un mot de reproche pour sa mémoire. Ils se plaignent du « service terrible, » jamais du tsar. Ils accusent les ministres et les voiévodes, Menchikof et Gagarine, jamais Pierre Alexiévitch. Ils semblent avoir eu conscience que c'était pour le bien de l'avenir que le temps présent était si mauvais, que c'était pour la liberté des enfans que s'aggravait le servage des pères. On dirait que, malgré les ukases qui détruisaient les dernières franchises du paysan, ils aient confusément pressenti l'ukase d'émancipation, conséquence éloignée, mais infaillible du mouvement lancé par Pierre le Grand. Surtout ils ont dû lui pardonner de les avoir tant fait travailler en le voyant travailler lui-même « pis qu'un *bourlak,* » se ménager encore moins que le dernier de ses sujets, se risquer sur les flots, dans les incendies, dans les batailles, exposer sa vie pour le salut de la nation. Ceux auxquels le peuple ne pardonne jamais, ce sont les pouvoirs fainéans : il absout quelquefois les despotes laborieux, car le souverain qui travaille est peuple par ce côté.

ALFRED RAMBAUD.

HIGH LIFE

STANCES SATIRIQUES

I.

Souvent trop de naissance gêne,
Il n'est donné
Qu'à peu d'être Julie Angène
Ou Sévigné;

Pour être Éléonore d'Este,
Il faut beaucoup :
La dignité, le ton, le geste,
Et puis le goût!

Pour le goût, je sais qu'on s'en pique
Jusqu'au travers;
On peint, on aime la musique,
On fait des vers;

On a clartés sur toute chose;
Grands et petits,
Tous les noms servent à la glose,
Au cliquetis;

On tient pour œuvre obligatoire
D'aller s'asseoir;
Le dimanche, au Conservatoire
En velours noir.

Ce n'est pas que le sacrifice
N'ennuie un peu;
Mais on va là comme à l'office,
Pour le bon Dieu!

Quant au diable, c'est autre histoire ;
A celui-là,
Tous les honneurs, toute la gloire,
Tout le gala !

C'est lui qu'on veut, qui vous attire,
Son art à lui
Au moins n'a rien de la satire,
Ni de l'ennui,

Il est aimable, il est bon prince ;
A tout moment,
Il vous prend la taille et la pince
D'un air charmant.

Beethoven et ses symphonies,
Gluck et Mozart,
Tous ces héros, tous ces génies,
Tout ce grand art,

Il faut au sérieux les prendre,
Les écouter,
Faire semblant de les comprendre,
Les respecter !

Car ils vous respectent eux-mêmes,
Et de si haut !
Ils ont tant ces grâces suprêmes
Du *comme il faut*,

En leur présence olympienne
Que force est bien
De se montrer patricienne
Dans son maintien !

Mais parlez-moi de ces théâtres
Un peu lointains
Où florissent les jeux folâtres
Et clandestins,

Où, quand le monde un soir vous livre
La liberté,
Vite on court s'amuser et vivre
De son côté !

L'époux allume son cigare,
Et sort à pied;
Au clavier, où sa main s'égare,
Elle s'assied,

Joue un moment à l'aventure,
Puis tout d'un trait
Sonne, demande une voiture,
Et disparaît!

Dans son cachemire roulée,
Cachée à tous,
Elle vole, ardente, affolée,
Au rendez-vous.

Le spectacle est le point de mire,
L'attrait public;
On va voir *les Turcs*, on va rire
A *Chilpéric!*

La Princesse de Trébizonde
Et *les Brigands*,
Où trouver des airs en ce monde
Plus élégans?

C'est frais et pur comme la brise,
Et si badin,
On se croirait presque à Venise,
Dans ce jardin

Que hantent Jessica la brune
Et son amant,
Tandis que sur les fleurs la lune
Dort mollement,

Et que parmi les aubépines,
Et les jets d'eau,
Au grincement des mandolines,
Chante un rondeau!

Oh! la musique honnête et douce,
L'heureux concert!
Des violettes plein la mousse,
Le ciel ouvert,

Un couple amoureux qui soupire
A l'unisson!
J'en sais qui préfèrent Shakspeare
Et sa chanson;

Mais il faut être de son âge,
L'âge est si grand!
On est lancée, il faut qu'on nage
Dans le courant.

Eh bien! non, on vous calomnie,
Non, vive Dieu!
Cette honteuse Polymnie
De mauvais lieu

Ne vous a point si fort séduites;
Non! tout cela
Ne vous plaît point tant que vous dites :
Le vice est là

Plus que le méchant goût encore,
Et c'est raison
De s'écrier, comme le More :
« Corruption! »

Car cet art, sans qu'on en convienne
A haute voix,
Unit Clitandre à Célimène,
En tapinois;

Il est bon diable et bon apôtre,
Fait des métiers
Que certes ne ferait pas l'autre
Si volontiers!

Il a des loges fort proprettes,
Qui, se grillant,
Cachent aux foules indiscrètes
Belle et galant;

Et tandis qu'il mène sa fête,
Et nous rend sourds,
On est tout à son tête-à-tête,
A ses amours!

Amours d'un soir, délice extrême,
Rire effronté,
Qui trouve en son audace même
L'immunité!

Ainsi, plusieurs fois par semaine,
Voyez le jeu,
Ce beau spectacle vous ramène
Au même lieu.

Toujours la même drôlerie
Pour s'égayer,
La même loge, où seul varie
Le cavalier.

Mais celui-là, disons qu'il change
Comme un vrai *truc :*
Avant-hier un agent de change,
Ce soir un duc,

Et demain, ô secret des choses
Et de l'amour!
Demain, le pître en maillots roses
Aura son tour!

II.

Avez-vous vu, dans une illustre fresque,
Ce violoneux
De Hans Holbein, — un squelette grotesque,
Louche et cagneux?

Debout à l'œuvre et raclant son vieux sistre,
La tête en eau,
Il exécute un rigodon sinistre
Sur son tonneau.

Tout à l'entour l'humanité s'agite
Éperdument,
Chacun se hâte, abandonnant son gite,
Vers l'instrument.

Rustre, bourgeois, empereur, fille et dame,
Moine, valet,
Les voilà tous plongés de corps et d'âme
Dans ce ballet.

« Trémoussez-vous, cavaliers, à vos belles!
Changeons le pas! »
Et la duchesse au commis des gabelles
Tend ses beaux bras!

Et la jeunesse au béquillard se livre,
Et la vertu
Laisse sa coiffe aux mains d'un lourdaud ivre,
Qui lui dit : Tu!

Et plus rapide en son entrain féroce,
Plus furibond,
Le rigodon butte contre une fosse,
Et roule au fond.

Criant, hurlant, à l'horrible débâcle,
S'ouvre l'enfer,
Sur son tonneau le ménétrier racle
Toujours son air.

Danse des morts, macabre sarabande,
Vos temps ont fui;
Il semble encor pourtant qu'on vous entende
Presque aujourd'hui!

Le violoneux de la fresque de Bâle,
Si par hasard
C'était aussi cette muse banale,
Cet affreux art

Qui flétrit tout à son immonde haleine,
Gouverne tout,
Entremetteur, sur sa tonne d'or pleine
Toujours debout,

Réunissant dans une ligue indue,
Dans un tripot,
La grande dame et la fille perdue,
Qui parle argot!

Chassez, croisez, superbes perverties,
Fusionnez;
Ne cachez plus vos belles sympathies,
Tourbillonnez!

Distinction, classes et rang, vieux rêve
Mystifiant;
Il n'est ici rien que des filles d'Ève
Communiant!

Le violoneux sur son tonneau fait rage,
Trémoussez-vous,
Dansez, Willis, chantez avant l'orage,
Le ciel est doux;

Au bois déjà poussent les anémones;
Multipliez,
O blanches sœurs, échangez vos couronnes
Et vos colliers,

Enlacez-vous dans la même guirlande,
Vivez, tout fuit,
Et c'est la loi que toujours on s'amende
Quand vient la nuit.

La nuit pour vous sera morne et livide,
Et je vous plains,
Nul idéal pour combler ce grand vide
Des cœurs éteints!

Lourde en ces temps pèsera l'atmosphère,
J'en jurerais,
Nul souvenir du bien qu'on a pu faire,
Ennuis, regrets!

Car vous n'aurez à ces heures maussades,
Sous l'œil de Dieu,
Que l'écho sourd des lointaines *cascades*,
Et c'est trop peu!

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1873.

Voici donc l'heure des vacances parlementaires venue. Aussi bien on n'est guère pour le moment aux débats retentissans, aux joutes de tribune, aux excitations de la politique. La moisson a commencé dans les campagnes, les gerbes retombent sur les sillons, la terre livre ses fruits. Cette ruche laborieuse qui s'appelle la France est tout entière à son œuvre, sous un soleil torride. S'il y a eu des temps où les feux de l'été ont allumé, éclairé des révolutions, aujourd'hui ils n'enflamment pas les imaginations, ils ne font qu'ajouter à ce sentiment de fatigue et à ce besoin de repos qui sont partout, et qui depuis quelques jours envahissaient visiblement l'assemblée même de Versailles. La prorogation était dans l'air. Les députés avaient hâte de s'en aller, de regagner les champs, les bains de mer, la maison de famille au fond des provinces, les conseils-généraux, qui s'ouvriront prochainement, et dans ces derniers jours ils ont abattu plus de besogne législative qu'ils ne l'ont fait dans toute une session. Réorganisation de l'armée, création d'aumôniers militaires, construction d'église, mesures préventives à l'égard de ceux qui seraient tentés de faire des campagnes pour la dissolution de l'assemblée, rétablissement des anciens traités de commerce, abrogation de l'impôt sur les matières premières, de la surtaxe de pavillon, expédiens financiers en attendant le budget, tout y a passé. Enfin l'heure du départ est venue; M. le président de la république, qui ne parle pas beaucoup, qui ne fait guère parler de lui, a dit le dernier mot par un message très simple, très digne, où il a pris soin de rassurer l'assemblée en lui garantissant le maintien de l'ordre public, en lui montrant le pays tranquille, en paix avec lui-même et avec tout le monde, la France recouvrant sa liberté par cette retraite d'une armée étrangère qui s'accomplit aujourd'hui, qui sera définitive et absolue dans un mois : « œuvre du patriotisme de tous, a dit M. le maréchal de Mac-Mahon, que mon prédécesseur a puissamment contribué, par d'habiles négociations, à préparer. » Voilà du moins un bulletin rassurant pour clore une session qui finit plus pacifiquement qu'elle n'avait commencé, en laissant, il est

vrai, une situation chargée de bien des difficultés et de bien des problèmes qui ne sont qu'ajournés, qu'on retrouvera fatalement après ces trois mois de repos, de trêve et de réflexion.

Oui assurément, le message du maréchal de Mac-Mahon exprime une vérité sensible et frappante : le pays est tranquille, rien n'est plus facile que de le maintenir tranquille. Malgré les inquiétudes assez naturelles dont il ne peut se défendre lorsqu'il se demande de temps à autre ce qui sortira d'une incertitude prolongée dans le provisoire, c'est pour ainsi dire son penchant fondamental, son goût, comme c'est son intérêt de tenir passionnément à la paix, à la paix intérieure aussi bien qu'à la paix extérieure, de répugner aux excitations, aux tiraillemens, aux prétentions agitatrices, et c'est là ce que les partis, les gouvernemens eux-mêmes ne voient pas toujours. Ils se figurent que, parce qu'ils parlent naïvement ou présomptueusement au nom du pays, le pays s'intéresse beaucoup à leurs querelles, qu'il est prêt à venger leurs griefs, à prendre feu pour la droite ou pour la gauche, pour la république ou pour la monarchie, pour le gouvernement du 24 mai ou pour le gouvernement qui existait avant le 24 mai. C'est une erreur singulière. Au fond, le pays a passé par tant d'épreuves, il a essuyé tant de déceptions, qu'il est devenu assez sceptique ou, si l'on veut, assez éclectique pour prendre son bien où il le trouvera, pour accepter l'ordre, la sécurité, la paix de ceux qui pourront lui donner ces garanties. La meilleure politique sera celle qui tiendra compte de cette situation morale de notre malheureuse patrie, qui saura gouverner la France non sans fermeté, mais avec précaution, avec un discernement impartial, sans violence et surtout sans prétendre lui imposer des solutions extrêmes ou même des fanatismes qui répugneraient à tous ses instincts comme à ses idées.

Qu'on réfléchisse une bonne fois à tout ce qui est arrivé depuis quelques années, et on comprendra comment tous ceux qui ont une part dans les affaires publiques doivent se créer de nouvelles habitudes d'action. Est-ce qu'on croit qu'on va mener la France d'aujourd'hui, cette France éprouvée, endolorie, très vivante encore cependant, avec des subtilités et des tactiques, avec des interpellations et des fantaisies d'initiative personnelle, avec des coalitions plus ou moins sûres, plus ou moins péniblement maintenues? Avec tout cela, on arrive juste à ces confusions, à ces agitations assez factices qui ont signalé les dernières semaines de la session, où majorité et opposition se sont livré, sans péril et sans profit, des batailles plus bruyantes que décisives à propos de mesures qui n'étaient pas de l'urgence la plus caractérisée ou d'interpellations qui n'étaient pas d'un suprême intérêt. Le fait est que de part et d'autre on s'est passé des fantaisies, que l'opposition aurait pu se dispenser d'engager des luttes où elle était sûre d'aller au-devant d'une défaite, et que le gouvernement à son tour n'aurait rien perdu à éviter

des impatiences ou des manifestations plus propres à l'embarrasser qu'à le fortifier.

Quelle est la vérité après tout? Une situation a été créée le 24 mai, elle est ce qu'on pourrait appeler l'œuvre capitale de la session dernière. Cette situation a trouvé sa garantie et son expression dans cette alliance d'une majorité parlementaire et d'un gouvernement nouveau que M. le président de la république rappelait et constatait hier encore. De plus, elle s'est établie sans contestation sérieuse, elle est le régime légal de la France. Que cet ordre nouveau, sorti d'une lutte parlementaire, ait été vu tout d'abord avec surprise ou avec chagrin par ceux qui ont cru jusqu'au bout un rapprochement possible, nécessaire entre toutes les fractions modérées de l'assemblée et l'ancien gouvernement, ne fût-ce que pour ne pas diviser des forces qui étaient la garantie du pays, c'est le fait le plus naturel. Que le régime nouveau créé le 24 mai puisse avoir ses faiblesses et ses périls par suite des circonstances mêmes qui lui ont donné la vie, et des combinaisons qui après en avoir assuré le succès peuvent le compromettre en lui imposant une onéreuse protection, c'est là encore une particularité qui n'a rien d'imprévu, dont on peut tenir compte en suivant dans ses développemens la politique qui a été inaugurée; mais c'est une singulière méprise des partis de croire que, devant une transformation si profonde, quoique parfaitement légale, et dans la situation exceptionnellement grave où est la France, on puisse procéder comme dans les conditions les plus ordinaires, en faisant une guerre de système et de prévention acrimonieuse, en multipliant les querelles stériles, en entourant un gouvernement qui est après tout le gouvernement de la nation de soupçons et d'ombrages, en torturant les actes, les intentions et les pensées. Nous n'en sommes pas là. A ce jeux périlleux, on n'intéresse plus guère le pays, on le laisse indifférent et on risque de le dégoûter par l'éternelle banalité des griefs, par la monotonie d'une opposition déclamatoire. On ne diminue pas les majorités, on les fortifie et on les grossit quelquefois. On vient même assez souvent en aide à ceux qu'on attaque, en leur donnant des armes et en s'exposant à des représailles qui ne sont pas toujours sans danger.

A quoi donc a servi l'interpellation de M. Jules Favre, cette interpellation mise en avant, puis à demi retirée, puis maintenue plus que jamais? Elle n'a eu d'autre effet que d'amener un de ces débats sans précision et sans issue, où le ministère n'a eu aucune peine à obtenir un succès complet, justement parce que c'était une impatience d'opposition systématique et prématurée. Qu'on voulût avant la prorogation de l'assemblée demander quelques explications au gouvernement sur les caractères et les tendances de sa politique intérieure, soit, on le pouvait sans doute, quoique ce fût au fond assez superflu. Rien n'était plus simple que de vider la question dans une de ces conversations comme il y en a quel-

quefois dans le parlement anglais. Les occasions ne manquaient pas, il y avait la proposition sur la prorogation, il y avait la loi présentée par le garde des sceaux pour attribuer à la commission de permanence le droit d'autoriser les poursuites contre les journaux qui attaqueraient l'assemblée. On a préféré une lutte en règle sous la forme d'une interpellation solennelle, et on a eu une discussion théorique, académique, où M. Jules Favre, selon son habitude, a déployé une habile éloquence, mais où en définitive il n'est arrivé à rien, si ce n'est à faire un discours d'opposition de plus, un discours naturellement trop modéré pour les radicaux, trop agressif pour les conservateurs, trop subtil ou trop vague peut-être pour le public. Par un artifice de langage qui était certainement calculé, M. Jules Favre, qui suspecte les tendances monarchiques du ministère, a entrepris de prouver que la révolution du 24 mai n'était pas ce qu'on croyait. Il a prétendu que dans l'ancien gouvernement l'éclat de la personnalité de M. Thiers voilait peut-être trop la république, que le régime nouveau avait été la consécration de la majesté du principe républicain; mais alors de quoi se plaint-il? Que lui faut-il de plus? Si la république a triomphé le 24 mai, si le gouvernement né ce jour-là est venu au monde pour mettre volontairement ou involontairement dans tout son lustre, « dans sa pureté et dans sa force politique » le principe républicain, il doit être satisfait. M. Jules Favre n'est pourtant pas satisfait; il est allé ramasser un certain nombre de journaux, de discours, les uns poursuivant d'injures M. Thiers, les autres manquant de respect à la république ou à ceux qui l'ont représentée, et il a sommé le ministère de se prononcer, de dire s'il approuvait ou s'il désavouait toutes ces manifestations. M. Jules Favre fait là vraiment des questions fort étranges.

Quoi donc! un journal aura l'indignité d'outrager l'ancien président de la république, un autre dira que l'empire est relevé, qu'il est debout, un troisième fera le procès de la révolution en proclamant l'autorité infaillible du *Syllabus* en politique comme dans tout le reste, et il sera absolument nécessaire de mettre le gouvernement en demeure de dire ce qu'il en pense! Sérieusement, depuis quand un gouvernement est-il responsable de tout ce qui paraît dans les journaux, même dans les journaux prétendus officieux qui sont censés le défendre, et qui ne lui rendent le plus souvent d'autre service que de le compromettre? Tenez, pas plus tard que cette semaine un journal de province supérieurement informé a raconté d'un ton mystérieux que les choses les plus graves se passaient à Versailles, qu'une grande partie de l'armée d'Afrique venait d'arriver clandestinement, — bien entendu clandestinement pour tout le monde sauf pour le correspondant du journal, — que les officiers en étaient à se demander avec anxiété ce qu'on attendait d'eux! Si ce fait mémorable et aussi sérieux que clandestin avait été connu le jour de l'interpellation, M. Jules Favre aurait-il jugé utile

de soumettre le ministère à un interrogatoire? Une fois dans cette voie, aurait-il cru indispensable de demander si le prince Napoléon, qui, à ce qu'il paraît, a eu un moment la velléité de réclamer son grade de général de division, perdu avec d'autres choses en 1870, ne venait pas par hasard se mettre à la tête de cette armée d'Afrique arrivée sournoisement à Versailles? Pourquoi n'aurait-il pas fait cette question, puisqu'il a pu demander si on entendait revenir sur le vote qui a prononcé la déchéance de l'empire? Voilà où l'on va. C'était, on l'avouera, faire la partie belle à M. le duc de Broglie, qui ne s'est même pas donné la peine de répondre, et qui à son tour a porté la guerre au camp de ses adversaires en demandant à ceux qui attaquent le gouvernement comme issu d'une coalition si l'opposition elle-même n'est pas une coalition. Plaidoyer et réplique. Sait-on le résultat? La veille encore, on prétendait que le gouvernement n'avait qu'une majorité de 14 voix, on lui mettait ironiquement sous les yeux sa modeste origine, résumée dans un chiffre: l'interpellation de M. Jules Favre lui a procuré 125 voix de majorité. Le dénoûment était prévu, et c'est ainsi que depuis deux mois, par des démarches mal calculées, par des excès de langage, par des impatiences, par une mauvaise humeur stérile, l'opposition n'a réussi qu'à fournir au gouvernement des occasions de faciles victoires, à grossir le nombre de ceux qui votent pour lui, en lui permettant d'aborder la prorogation avec une majorité suffisante.

La question n'est plus de chercher comment est né ce gouvernement, ni même ce que pensent ou ce que disent des journaux nécessairement intéressés à interpréter les événemens au profit de leurs espérances ou de leurs passions. Le gouvernement existe; il a déjà une durée de deux mois. L'unique et sérieuse question est de savoir ce qu'il se propose de faire de ce pouvoir qu'il a conquis par une majorité victorieuse, s'il suivra cette majorité dans ses caprices, dans ses fantaisies de parti, dans ses velléités quelquefois intempérantes, ou s'il la dirigera avec une certaine fermeté, s'il puisera dans une étude attentive des intérêts, des instincts, de la situation morale de la France, l'inspiration de la vraie politique du temps où nous vivons. Maintenir avec toutes les puissances étrangères des rapports de sincère amitié, décourager la sédition et les manifestations bruyantes par la vigilante application des lois, garantir l'inviolabilité de la souveraineté nationale, « suivre, selon la parole récente du maréchal de Mac-Mahon, la sage ligne de conduite que l'assemblée elle-même, oubliant ses dissentimens intérieurs pour ne songer qu'aux intérêts généraux de la patrie, a consacrée plus d'une fois par l'unanimité de ses suffrages, » c'est là certes le plus rassurant et le plus séduisant des programmes. Ce n'est pas le pays qui empêchera le gouvernement de suivre ce programme. Ce n'est pas non plus l'opposition systématique et implacable qui le menace sérieusement dans son œuvre ou dans son existence; cette opposition n'a fait jusqu'ici que le fortifier.

Le danger pour ce gouvernement est de ne pas se rendre toujours un compte exact de sa situation, de paraître quelquefois n'avoir point un sentiment très net de ce qu'il veut ou de ce qu'il peut faire, de plier trop aisément sous des fatalités d'origine, de soulever ou de laisser soulever des questions difficiles, embarrassantes, pour un résultat fort douteux. Il y a, ce nous semble, en politique et surtout dans une situation comme celle où est la France, une règle supérieure et essentielle, c'est de savoir se servir du pouvoir qu'on a sans recourir à des armes nouvelles et inutiles, de ne faire que ce qui est nécessaire, de ne pas s'exposer à mettre en mouvement des susceptibilités, des inquiétudes d'opinion pour des intentions qu'on n'a pas, souvent pour rien.

Le ministère a voulu certainement plaire à l'assemblée en ayant l'air de faire quelque chose pour la garantir pendant les vacances contre une campagne de dissolution, contre la reproduction retentissante de discours comme celui que M. Gambetta prononçait l'an dernier à Grenoble, et il a présenté une loi spéciale attribuant à la commission de permanence le droit d'autoriser des poursuites contre les journaux qui attaqueraient l'assemblée. Ce n'est point là en vérité une bien grosse affaire, ce n'est point un acte aussi extraordinaire, une menace aussi redoutable qu'on l'a dit. Qu'y a-t-il donc de changé? est-ce qu'on propose de modifier ou d'aggraver la législation sur la presse? y a-t-il quelque violation de droits ou quelque révolution de juridiction? Est-ce qu'il y a une garantie de moins pour l'accusé, pour la défense? Nullement; rien n'est changé, c'est tout simplement une question de forme, de procédure de la plus mince importance. Jusqu'ici depuis 1819, les assemblées se sont réservé le droit d'autoriser les poursuites dans les affaires qui les touchent, et elles se sont réservé ce droit, non dans l'intérêt de l'accusé, mais dans l'intérêt de leur propre dignité. Elles n'ont pas à discuter réellement, elles n'ont pas à se prononcer sur le caractère, sur la gravité, ni même sur l'existence d'un délit; leur rôle se borne à examiner s'il y a une présomption suffisante pour qu'on doive laisser à la justice son libre cours. Ce qu'on propose aujourd'hui, c'est de transférer momentanément à la commission de permanence le droit d'autoriser les poursuites habituellement exercé par l'assemblée tout entière. Ainsi donc voilà toute la faculté dictatoriale déférée à la commission de permanence, qui se compose d'ailleurs d'hommes de tous les partis. Cette commission, saisie d'une demande de poursuites par le ministère public, a le droit de dire à la justice qu'elle peut marcher librement. — Que l'autorisation, réduite à ce qu'elle doit être, vienne de la commission de permanence ou de l'assemblée tout entière, aucun droit sérieux n'est affecté. Le journal poursuivi ne restera pas moins soumis au jury. S'il est acquitté, rien de mieux; s'il est condamné, qu'a-t-on à dire? N'est-ce point la justice se manifestant dans toute son indépendance?

Franchement tout cela ne valait pas le bruit qu'on en a fait; mais d'un autre côté pourquoi provoquer ce bruit? Quelle a été la pensée du gouvernement? Quelle garantie de plus trouve-t-il dans la mesure qu'il a proposée, et qu'on s'est empressé de voter? Sans nul doute, la question de la dissolution de l'assemblée reste entière; on peut la discuter sérieusement, convenablement, poliment, comme on l'a dit. Ce n'est pas un crime de croire que le pays doit nécessairement être consulté dans un temps qui ne peut plus être trop éloigné, surtout après la libération définitive du territoire. Si c'est l'injure, l'outrage, la négation audacieuse et révolutionnaire des droits de l'assemblée qu'on veut atteindre, est-ce que le ministère n'est pas suffisamment armé sans avoir besoin de cet inoffensif et modeste droit d'autorisation de poursuite conféré à une commission de permanence? Il a toutes les lois de police générale, il a toutes les prérogatives d'administration que les gouvernemens les plus divers se transmettent et qu'on n'abroge jamais, il a aujourd'hui l'état de siége à Paris, à Lyon, à Marseille et dans plus de trente départemens. Que lui faut-il de plus? On n'est fondé à réclamer des armes nouvelles que lorsque celles qu'on a entre les mains sont impuissantes et inefficaces. Sans cela, on s'expose à soulever toute sorte de questions épineuses et délicates, dont la discussion ne conduit naturellement à rien, comme c'est arrivé l'autre jour, on semble faire beaucoup plus qu'on ne fait réellement, on a l'air de manier le gouvernement avec une certaine inexpérience devant laquelle s'enhardissent les agitateurs. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans cette discussion, où M. le garde des sceaux Ernoul a prononcé de très convenables paroles, mais qu'on peut persister à croire inutile, des députés de la gauche, menacés d'une si manifeste tyrannie, se sont amusés à s'écrier : « Rendez-nous la liberté comme sous la restauration! » Des députés de la droite se sont hâtés de répliquer avec une gaillarde vivacité : « Rendez-nous la restauration, rendez-nous le roi! » Et un dernier d'ajouter : « Nous l'aurons! » Ah! oui, rendez-nous le roi! c'est facile à mettre dans une interruption, et en définitive c'est beaucoup de bruit pour rien, pour qu'une simple commission de permanence puisse dire, si l'occasion se présente, à la justice : Rien ne s'oppose à ce que vous fassiez votre œuvre.

Assurément la restauration a eu dans son temps un éclat d'honneur et de talent qui fait qu'on ne peut pas être fâché de lui ressembler. Encore est-ce par les beaux côtés qu'il faudrait lui ressembler et non par ce qui l'a conduite à la catastrophe dans laquelle elle a disparu. Malheureusement aujourd'hui, comme à cette époque, il y a des influences qui peuvent être un embarras pour le gouvernement actuel, comme elles ont été un péril pour le gouvernement d'autrefois. Il est certain que depuis quelque temps il se manifeste un mouvement religieux d'une assez étrange nature, plus violent peut-être encore que sous la restauration, et qui tend de plus en plus à envahir la politique. Qu'on nous com-

prenne bien : ce n'est pas le rôle légitime et salutaire de la religion qu'on peut être tenté de mettre en cause, surtout dans des momens comme ceux-ci. Le sentiment religieux ne se réveille jamais plus vivement que dans les âmes endolories, chez les nations éprouvées, qui ont souffert dans leur grandeur, et qui en viennent aussi à comprendre que la liberté elle-même n'a été si incertaine, si souvent exposée à périr, que parce qu'elle ne s'appuyait pas à de fortes croyances; mais à côté de ce qu'il peut y avoir de sincère, de vrai et de sérieux dans un tel mouvement, il y a ce qu'on peut appeler une agitation extérieure, bruyante, artificielle. On ne rêve que pèlerinages, miracles, dévotions nouvelles, Lourdes, la Salette, Paray-le-Monial! Ce n'est plus même le vieux catholicisme français, intelligent et indépendant, qui se réveille; c'est un catholicisme nouveau, absolu, ardent à la propagande, qui renie les traditions françaises et entre en guerre avec tout ce que pense l'esprit moderne. Ce catholicisme, si on le laissait faire, conduirait la France à la croisade pour rétablir le pouvoir temporel du pape à Rome, il ferait de l'état le serviteur soumis de l'église, et il transformerait l'assemblée de Versailles en concile. M. de Belcastel et M. le général Du Temple se chargeraient de présider aux travaux du concile. Cette agitation cléricale, introduite jusque dans une assemblée politique, est certainement un des traits caractéristiques et un des périls du moment. Elle a conduit déjà depuis deux mois à un certain nombre de manifestations ou de mesures dont la plus curieuse est la loi présentée, sur la demande de M. l'archevêque de Paris lui-même, pour la construction d'une église au haut de Montmartre.

Construire une église, rien de plus simple assurément; mais cela ne suffisait pas aux zélés de l'orthodoxie, et de ce qui était tout simple on a voulu faire un acte exceptionnel, une sorte de solennité nationale expiatoire. Une fois sur ce chemin, on était en train d'aller fort loin, et peu s'en est fallu qu'on ne vît une assemblée politique reconstituer la propriété ecclésiastique au profit de M. l'archevêque de Paris, introduire dans une loi non plus une religion d'état, selon le mot spirituel de M. de Pressensé, mais une dévotion d'état, décréter la dédicace d'une église au sacré cœur, « pour attirer la miséricorde de Dieu sur la France et particulièrement sur Paris. » Pour couronner et compléter la consécration, une délégation de l'assemblée devait aller assister officiellement à la pose de la première pierre de l'église de Montmartre. Tout cela a été proposé par quelques membres de la droite. Fort heureusement on s'est arrêté à temps. M. Bertauld, un spirituel professeur de droit de Caen, a démontré en habile jurisconsulte le danger de reconstituer la propriété ecclésiastique. Dans la droite même, il s'est trouvé des hommes assez prudens pour comprendre qu'on les entraînait au-delà de toute limite. La commission à son tour a refusé assez nettement de se prêter à ces combinaisons, et en fin de compte la loi telle qu'elle a été votée n'est

plus qu'une loi ordinaire décrétant la construction d'une église. Tout est bien qui finit bien. Malheureusement l'esprit qui a inspiré cette tentative subsiste. Qu'on y songe bien, dans de telles manifestations il y a trop de politique sous-entendue pour que ce soit de la bonne religion, et il y a trop de préoccupations religieuses pour que ce soit de la bonne politique. Or sait-on ce que produisent ces désastreuses confusions? Elles sont tout à la fois l'asservissement de la religion et de la politique, qu'elles compromettent du même coup. Après quinze ans de ce système sous la restauration, le catholicisme était partout insulté, les croix étaient abattues, les prêtres ne pouvaient se montrer dans les rues sous l'habit sacerdotal. Après quinze ans de liberté et d'indépendance mutuelle sous le gouvernement de juillet, la religion avait retrouvé le respect public, les prêtres étaient appelés après février à bénir les arbres de liberté, et le froc du moine se montrait jusque dans l'assemblée nationale de 1848.

Le gouvernement a fait son choix entre les deux politiques, on n'en peut douter; il sent bien les difficultés qu'on lui crée et les dangers de réaction qu'on provoque; évidemment il a fait ce qu'il a pu pour tempérer l'ardeur de ses redoutables amis, tout en faisant la part de sentiment qu'il se croit tenu de ménager. Que craint-il? On ne lui sait pas gré de ses ménagemens, on respecterait sa fermeté devant de si compromettans fanatismes. Ce qu'il a de mieux à faire, c'est de se replacer sans hésitation, sans faiblesse, au centre de toutes les idées et de tous les sentimens de cette société française qu'il a la mission de maintenir en paix, non de conduire à de nouvelles guerres religieuses.

Jusqu'à quel point et combien de temps encore l'Espagne pourra-t-elle résister à la dissolvante anarchie dans laquelle elle se débat? Que peut-il sortir de ce chaos sanglant, de cette situation où tout périt d'heure en heure, où les provinces qui n'appartiennent pas aux carlistes sont livrées à la démagogie la plus effrénée, tandis qu'il y a encore à Madrid une assemblée qui s'amuse à faire une constitution fédérale et un gouvernement qui est réduit à être le témoin impuissant des plus hideux excès? La république, si on peut appeler de ce nom le régime qui existe au-delà des Pyrénées depuis six mois, la république a conduit la péninsule à ce degré de confusion où tout est possible et où rien n'est possible. Depuis six mois en effet, on a mis le plus triste acharnement à tout désorganiser, à flatter tous les instincts de révolte, les passions les plus violentes, à donner des encouragemens et des armes à tous les fauteurs de séditions, en même temps qu'on détruisait ou qu'on laissait détruire tout ce qui restait de forces régulières. Le résultat de cette décomposition ne s'est pas fait attendre, il éclate aujourd'hui sous des formes qui font reculer d'épouvante. Ce n'est pas une révolution arborant un programme, ce n'est pas une explosion locale ou accidentelle, c'est une immense traînée de sang et de feu qui se répand de tous côtés

dans le midi de l'Espagne. C'est la commune de Paris avec ses incendies, avec des exécutions plus cruelles encore que celles que nous avons vues, transportée en Andalousie, et, chose plus étrange, des députés, ceux qui s'appellent des « intransigens, » vont se mettre à la tête de cette effroyable campagne. Sous prétexte de république fédérale, les villes, les provinces, proclament leur indépendance. Bien entendu, la population n'est pour rien dans ces saturnales, elle subit tout; c'est une tourbe révolutionnaire qui proclame tout ce qu'elle veut, qui pille, rançonne et assassine les autorités républicaines elles-mêmes.

Partout cette lutte est engagée; elle a commencé il y a quelques jours déjà dans cette infortunée ville d'Alcoy, où des malheureux ont été brûlés dans le pétrole, où d'autres étaient jetés morts ou vivans du haut du balcon de l'hôtel de ville à une populace sanguinaire qui les traînait dans les rues et les mettait en pièces. A Malaga, l'insurrection est maîtresse de tout et multiplie les violences; il en est de même à Grenade, où l'évêque a été un instant arrêté, où une junte décrète l'emprisonnement des suspects et des impôts sur les riches. A Séville comme à Valence, on parlemente avec l'émeute triomphante faute de pouvoir la soumettre ou d'oser l'attaquer. A Cadix, les révolutionnaires, maîtres de la ville, sont en lutte ouverte avec les dernières forces régulières qui restent dans les arsenaux et qui se défendent encore. A Carthagène, où est, à ce qu'il semble, le principal siége du mouvement, il y a un ancien général, Contreras, qui est le chef de la bande, qui se fait une armée de volontaires, qui destitue de son autorité propre le gouvernement de Madrid, et adresse même, à ce qu'il paraît, des mémorandums aux puissances étrangères. Ici du reste il y a un fait singulier qui pourrait étrangement compliquer les choses. Un certain nombre de navires de guerre est passé aux insurgés; le gouvernement de Madrid s'est hâté de les déclarer pirates et de notifier cette déclaration aux états qui ont des forces navales dans les eaux espagnoles. Il en est résulté qu'un bâtiment prussien, prenant au mot la notification du ministère de Madrid, a capturé un navire de l'insurrection où se trouvait un député qui est un des chefs du mouvement. Quelle est la signification réelle de cet incident? Il est vraisemblable que ce n'est là qu'un acte isolé d'intervention dont le capitaine prussien a pris l'initiative sans y être autorisé par le gouvernement allemand. Voilà où en est la péninsule : les uns s'occupent à déchirer leur pays, les autres appellent directement ou indirectement les étrangers à faire la police chez eux.

Le midi de l'Espagne est au socialisme le plus destructeur, le nord est au carlisme, qui profite naturellement de cette anarchie croissante, et qu'on est même hors d'état de combattre pour le moment. Tout ce qu'on peut faire, c'est de se défendre dans les villes, dans les places à demi fortifiées. En Catalogne comme en Navarre, comme dans les provinces basques, les carlistes sont à peu près maîtres de la campagne, des voies

de communication, des principaux passages de la frontière, et même d'une partie des côtes, de sorte qu'ils peuvent se ravitailler, faire arriver des armes et des munitions, s'organiser en toute liberté. Rien ne les gêne, ils ont les chemins libres. L'autre jour, un des chefs carlistes les plus audacieux, Saballs, et le frère du prétendant, le prince Alphonse, ont attaqué à peu de distance de Barcelone la petite ville d'Igualada, qu'ils ont prise après trente heures de combat et qu'ils ont quittée après avoir détruit toutes les défenses et levé des contributions. Du côté de l'Èbre, des bandes ont passé le fleuve et se sont montrées dans la direction de Logrono, où réside le vieux duc de la Victoire, qui est peut-être tout près de n'être plus en sûreté. Rien ne prouve mieux du reste les progrès du carlisme que l'arrivée récente de don Carlos lui-même, qui s'était tenu depuis l'année dernière en dehors de la lutte, et qui a signalé son entrée en Espagne par un acte d'autorité assez singulier, par la révocation d'un des plus terribles chefs de bande, du curé Santa-Cruz, réduit à s'en aller aujourd'hui à Rome, se faire absoudre de ses exploits auprès du saint-père. Évidemment les bandes carlistes ont pris depuis quelque temps une consistance assez menaçante; elles ont une organisation presque régulière, des chefs qui ne manquent pas d'une certaine habileté, de l'artillerie, des moyens d'approvisionnement, et, chose singulière, elles en sont venues à représenter pour le moment ce qui ressemble le plus à une armée au-delà des Pyrénées. Par lui-même, le carlisme ne serait pas sans doute menaçant. La cause du prétendant est peu populaire. Les bandes de don Carlos ont pu gagner en solidité, en nombre, en habitude de la guerre, elles n'ont pas beaucoup étendu leurs incursions, elles ne recrutent guère d'adhérens civils, et par le fait elles semblent songer à s'établir dans leurs positions du nord plutôt qu'à tenter la conquête du reste de l'Espagne; mais il est bien clair que si la situation de la péninsule tarde à changer, si d'autres combinaisons ne se produisent pas, les carlistes ont tout à gagner; ils auront non pas la force qui vient de leur cause, mais la force qu'ils tiendront de l'anarchie déchaînée par les démagogues de Malaga et de Carthagène, de l'impuissance qui règne à Madrid, de l'inaction où semblent rester les libéraux monarchiques. Voilà le danger. Si on n'y prend garde, tout aurait concouru au succès d'un absolutisme qui serait assurément une épreuve nouvelle pour l'Espagne, et dont le voisinage pourrait n'être pas sans inconvéniens pour nous-mêmes.

Que peut le gouvernement de Madrid, et que fait-il contre tous ces périls éclatant à la fois au nord et au sud? Pendant que tout est à feu et à sang en Espagne, il y a une assemblée qui se distrait à faire des discours, à préparer une constitution fédérale, à jouer aux combinaisons parlementaires, aux coalitions, aux votes de confiance ou de défiance. Le premier chef du pouvoir exécutif élu par les cortès, M. Pi y Margall, a passé sa courte et triste existence à faire des ministères, à traiter avec

les « intransigens, » jusqu'à ce qu'il se soit réveillé devant les effroyables scènes d'Alcoy. Alors il a disparu, et il n'avait certes rien de mieux à faire. Que pouvait-il pour le rétablissement de l'ordre dont il parlait toujours lorsqu'il se donnait pour collègue au pouvoir un ministre qui allait dire naïvement devant les cortès que jamais il ne donnerait un ordre de répression contre ses « coreligionnaires politiques? » Il appelait cela des « coreligionnaires politiques! » Il est bien vrai qu'insurgés et amis du gouvernement sont tellement confondus qu'on ne voit pas trop la différence. Quant à la répression, il est entendu qu'on n'en a parlé que pour la forme. M. Pi y Margall est tombé sous le poids des massacres d'Alcoy; il a été remplacé par un avocat républicain, ancien président de l'assemblée, M. Salmeron. Jusqu'ici, depuis que la république existe, voilà donc le troisième chef du pouvoir exécutif! M. Salmeron a eu du moins le mérite de montrer aussitôt une certaine énergie de parole et d'attitude; il a même trouvé l'appui d'un vieux parlementaire, M. Rios Rosas, un des rares conservateurs égarés dans les cortès, qui s'est levé pour faire un énergique appel à toutes les forces libérales de l'Espagne. Cette manifestation de M. Rios Rosas n'est pas d'ailleurs sans gravité; c'est la réapparition du parti conservateur et libéral au milieu de toutes ces crises; mais, si M. Salmeron s'allie à ce parti, les républicains de la gauche de l'assemblée menacent de faire cause commune avec les insurgés; si le chef du pouvoir exécutif reste avec la gauche, il recommence l'histoire de M. Pi y Margall, et ce n'est pas là certes l'unique difficulté de sa situation.

Dès la formation du nouveau gouvernement, M. Salmeron a fait adopter une levée de 80,000 hommes de la réserve. Il a réuni des généraux de l'ancienne armée pour voir ce qu'il y avait à faire, et quelques-uns de ces généraux, Makenna, Turon, ont accepté des commandemens. Le général Makenna va, dit-on, en Catalogne, Turon à Valence, Pavia bombarde en ce moment Séville. On est donc décidé à l'action, on se met à l'œuvre. Seulement avec quoi ces généraux pourront-ils agir? La garde civile elle-même, fatiguée du rôle qu'on lui fait jouer, est déjà fort ébranlée. Attendra-t-on la levée nouvelle? En supposant que ces jeunes gens se rendent à l'appel, ce qui est fort douteux, comment les équipera-t-on? comment les fera-t-on vivre? où retrouvera-t-on des officiers pour les conduire, et par quels moyens rétablira-t-on la discipline? Il faut songer qu'on se trouve avec un trésor vide, avec une armée absolument détruite, au milieu d'un pays où soufle le plus violent esprit d'insubordination. Est-ce avec cela qu'on va battre les insurgés du midi pour en venir ensuite à battre les carlistes? Qu'on se souvienne qu'en 1833, avec une armée existant déjà, conduite par des chefs qui avaient fait la guerre, par tout un groupe de jeunes officiers brillans et braves, il a fallu sept ans! De deux choses l'une, ou cette levée qu'on décrète ne fera que livrer de nouveaux contingens à l'anarchie, ou bien les géné-

raux qui auront réussi à refaire un vrai noyau militaire, qui auront obtenu quelques succès, deviendront inévitablement les chefs naturels de l'immense réaction qui éclatera au-delà des Pyrénées. Est-ce qu'on croit la république espagnole bien en sûreté dans ces conditions? Elle est fort menacée, si elle est sauvée par un soldat; elle est bien plus menacée encore, si elle reste aux prises avec ceux qui la souillent et la déshonorent par l'incendie et le meurtre. Si les vrais républicains de Madrid ne consultaient que leur patriotisme, ils n'hésiteraient pas un instant à rallier toutes les forces conservatrices et libérales, à rétablir la monarchie constitutionnelle, qu'ils se feraient un devoir de soutenir, qui seule peut-être encore à l'aide d'un effort désespéré pourrait sauver l'Espagne de la dissolution par le socialisme fédéraliste, ou d'un autre genre de déchéance par l'absolutisme carliste. CH. DE MAZADE.

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Chez l'avocat*, par M. Paul Ferrier.

Comme les traits trop fins et les nuances trop délicates ne conviennent pas à la peinture décorative, qui exige les couleurs franches et les solides contours de la fresque, ainsi au théâtre il faut pour le dialogue et le récit une trame plus résistante, plus tangible en quelque sorte, que lorsqu'on écrit pour être lu. Pour émouvoir ou pour faire rire, il ne faut point compter sur la réflexion, car le spectateur n'a pas le temps d'analyser; les mots subtils ne portent pas, les raffinemens de pensée échappent, et c'est un maigre succès que l'émotion de l'escalier. C'est par là, par l'absence de vigueur scénique, que pèchent la plupart de ces bluettes versifiées, proverbes ou saynètes, qui se succèdent depuis quelque temps, et l'acte en vers que M. Paul Ferrier vient de donner au Théâtre-Français n'est pas exempt des mêmes défauts. Sa pièce n'est même pas une pièce. Cela ne repose sur rien, et c'est fini avant d'avoir commencé, ou plutôt cela ne finit même pas, car on sent que c'est à recommencer. Deux jeunes époux que la politique a désunis, — supposition peu vraisemblable, — se rencontrent chez l'avocat qu'ils ont choisi pour dénouer des liens qui les blessent et leur pèsent. Avant l'arrivée de l'homme de loi, la querelle éclate et se termine par un soufflet sur la joue du mari. L'avocat les fait asseoir, les écoute sans parler, et de la querelle il se dégage une réconciliation comme l'arc-en-ciel après l'orage. Les époux s'en vont bras-dessus, bras-desous; mais l'avocat, qui s'y connaît, leur dit : Au revoir! Pour tirer une pièce d'une si pauvre donnée, il eût fallu au moins des détails un peu neufs, et pour la soutenir un dialogue brillant; mais un malheur ne vient jamais seul! M. Paul Ferrier s'est laissé glisser sans effort sur la pente de la banalité, et les vulgarités cherchées de sa diction choquent un public que la scène de la Comédie-Française a si longtemps habitué à un autre lan-

gage. Il a écrit sa saynète en vers libres, — tentative dangereuse pour un tempérament comme le sien, car il y a dans ce vers fringant et badin une sorte d'irrésistible séduction vers la nonchalance prosaïque et la familiarité, et M. Paul Ferrier a donné dans le piége.

ESSAIS ET NOTICES.

The Poems of Ossian in the original gaelic with a literal translation into english, by the Rev. Archibald Clerk (*Les Poésies d'Ossian, texte gaëlique, avec une traduction littérale en anglais*), 2 vol.; Edinburgh and London.

Un instituteur écossais, enseignant d'abord dans une école publique, écrit un poème dont l'unique résultat est de prouver chez lui autant d'incapacité que d'ambition. Il fait la connaissance d'un homme de lettres auquel il montre des traductions vraies ou prétendues de chants gaëliques recueillis par les *highlanders* ou gens des montagnes. C'était précisément le temps où la curiosité publique se tournait vers les vieilles ballades anglaises ; le moment était bien choisi pour exhumer les poésies inconnues qui donnaient à l'Écosse l'avantage de l'ancienneté sur l'Angleterre. Huit ou dix siècles d'avance dans la carrière des vers flattaient singulièrement l'amour-propre national, toujours en éveil au nord de la Clyde. L'Écossais qui avait si mal réussi dans la langue que parlait tout le monde fit des tentatives plus heureuses dans un idiome que les personnes lettrées ne comprenaient pas. Il sacrifie son amour-propre à son ambition, et, n'ayant pas réussi comme poète, il se fait traducteur, en apparence au moins. Cette fois les encouragemens viennent de tous côtés. Un premier recueil de chants traduits en prose anglaise devient l'objet de l'admiration en Écosse, de l'étonnement en Angleterre.

On achète à l'envi les traductions sorties de cette plume équivoque dont le premier soin a toujours été de s'entourer de mystère. Cependant les simples chants, les opuscules ne suffisent plus : l'Écossais bien avisé apporte de ce pays une épopée, deux épopées; elles se vendent coup sur coup, les éditions en sont enlevées, il se met à bâtir l'édifice de sa fortune, en attendant qu'il construise un vrai château, une villa italienne, et qu'il fonde une famille dont la prospérité ne s'est pas démentie depuis. Jamais l'esprit positif et pratique de l'Écossais n'a mieux tiré parti d'une affaire. Et tout cela ne portait que sur des vers en une langue qui n'était guère parlée que par des pêcheurs et des bergers ne sachant pas lire : encore n'était-il pas bien sûr qu'ils existassent. Le traducteur prétendait les avoir recueillis, les uns de la bouche de quelques vieillards, les autres dans des manuscrits très anciens, qu'il a montrés, dit-on, à un ou deux amis et à son libraire de Londres, qui d'ailleurs n'y entendait goutte. Un trait qui n'est pas le moins curieux

de ces poésies, c'est qu'elles ne sont pas sans mérite, en sorte que le prétendu traducteur a du talent quand il travaille pour la gloire d'un autre, et qu'il en a manqué absolument quand il écrit en son propre nom.

Il fallait pourtant montrer au public quelque apparence de preuve qu'il n'était pas pris pour dupe. L'écrivain dépose ou feint de déposer chez son éditeur les manuscrits originaux qu'il a découverts. Nul ne s'avise, à ce qu'il paraît, de vérifier sa bonne foi, soit parce qu'on aime mieux batailler sur l'authenticité des poèmes sans y regarder de près, soit parce que les amis n'avaient pas besoin de ce témoignage, et que les ennemis, n'étant pas des *highlands,* eussent été fort embarrassés de lire ces textes indéchiffrables. Les manuscrits réels ou fabuleux disparurent; il n'en est resté que la copie de la main de l'auteur, qui ne s'expliqua jamais sur ce point. Voilà l'histoire des poésies d'Ossian. Si elle pouvait fournir matière à un procès devant la justice, la sentence, on le voit, ne serait pas douteuse. Elle ne l'est pas non plus au tribunal de la critique; on sait que des noms, des souvenirs, des images de l'Homère celtique se retrouvent dans certains débris de chants populaires : personne ne croit plus aujourd'hui que les poèmes qui lui sont attribués soient d'un autre que Macpherson. Je me trompe, un homme d'esprit et de savoir, M. Archibald Clerk, y croit encore, puisqu'il publie le texte gaëlique, la prose anglaise de Macpherson, et une interprétation littérale qu'il croit nécessaire à cause des infidélités fréquentes de ce dernier. N'est-il pas piquant de voir qu'il trouve des contre-sens dans un traducteur qui se traduisait lui-même? Au reste il ne manque pas d'y puiser une preuve de la sincérité de son devancier. Son travail est précédé d'une longue et savante dissertation où il réunit tous les argumens qui peuvent être apportés en faveur de l'authenticité d'Ossian. On peut la recommander à ceux qui regrettent de ne pouvoir ajouter foi à ces poèmes singuliers : il en est peut-être encore; Ossian avec ses tristesses, avec ses regrets d'un monde qui n'est plus, avec ses tableaux d'une nature sombre et désolée, plaît à quelques imaginations mélancoliques. En perdant Ossian, elles perdent une poésie maladive sans doute, mais assez conforme au temps où elle a paru, la poésie de la négation, du deuil, de ce qui n'est plus ou va cesser d'être, une poésie sans dieux, et hantée de fantômes à travers lesquels perce le regard. Après tout, il convenait à une telle œuvre d'avoir un tel auteur, qui n'existe pas lui-même, qui n'est qu'une ombre appelée Ossian, et à travers laquelle on aperçoit un homme très réel qui pour faire sa fortune avait renoncé à la réputation littéraire. LOUIS ÉTIENNE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.